Google

3521

Palat. XVIII 46

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

TOME SEPTIEME.

NOTICE

Des Ouvrages qui composent les Œuvres complètes de MILLOT, *18 vol. in-12, et qui se vendent séparément.*

	₶	ʃ
Élémens d'Histoire Ancienne, 4 vol. in-12. . . .	10	
——— d'Histoire Moderne, 5 vol. in-12.	12	16
——— d'Histoire d'Angleterre, augmentés des règnes de GEORGES II et de GEORGES III, par CH. MILLON; 3 vol. in-12.	7	10
——— de l'Histoire de France, augmentés d'un Supplément sur le règne de LOUIS XV, continués jusqu'à la mort de LOUIS XVI, par CH. MILLON; 3 vol. in-12.	7	10
Histoire littéraire des TROUBADOURS; 3 vol. in-12.	7	10

Les mêmes Ouvrages, beau papier; 15 vol. in-8.° .	60	
Idem sur carré fin d'Angoulême.	90	

L'in-8.° ne se vend pas séparément.

53
580309

ÉLÉMENS

D'HISTOIRE MODERNE,

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

NOUVELLE ÉDITION.

Tome III.

A PARIS,

Chez la veuve DURAND, rue de l'Hirondelle, n.° 30,
hôtel Salamandre.

1800.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

HUITIÈME ÉPOQUE.

L'EMPIRE GREC DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MÉDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu jusques vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès des Turcs depuis Othman jusqu'à Mahomet II. — Prise de Constantinople.

DEPUIS que Michel Paléologue avoit chassé les Latins de Constantinople en 1261, cet empire, déja si foible avant les croisades, également

État pitoyable de l'empire grec depuis Michel Paléologue.

déchiré par les chrétiens, par les Turcs, par ſes propres membres, ne conſervoit qu'un beau nom, ſur le penchant de ſa ruine. L'eſprit monacal y ſembloit éteindre les rayons du ſens commun; de petites idées ſuperſtitieuſes ſervoient de règle au gouvernement, & n'arrêtoient pas le cours des grands crimes. Andronic, fils de Michel Paléologue, ſe laiſſa perſuader que, dieu protégeant l'empire grec, la marine étoit abſolument inutile. On abandonna donc cette reſſource, la plus avantageuſe, la plus néceſſaire. Qu'arriva-t-il? des pirates ravagèrent d'abord le pays; les Turcs l'inondèrent enſuite.

Othman relève les Turcs.

Un grand nombre de Turcs s'étoient réfugiés dans les montagnes, pour ne pas ſubir le joug des Tartares Mogols. Ils reparurent au commencement du quatorzième ſiècle, ſous la conduite d'Othman dont la poſtérité règne encore, & à qui l'empire des Ottomans doit ſa naiſſance. Les conquêtes rapides d'Othman frayèrent la route à celles de ſes ſucceſſeurs. Orcan, ſon fils, déja maître d'une grande partie de l'Aſie-mineure, venoit fondre ſur la Thrace; lorſque Cantacuzène, collégue de l'empereur Jean Paléologue I, lui donna ſa fille en mariage pour l'arrêter. Cantacuzène, uſurpateur de l'empire, finit par ſe faire moine. Jean Paléologue, après avoir mendié

Orcan, ſon fils, gendre de Cantacuzène.

inutilement du ſecours en Italie, & s'être ſoumis au pape Urbain V, fut réduit en 1370 à faire un traité honteux avec Amurath, fils d'Orcan, auquel il paya tribut. Le ſultan avoit paſſé le détroit, avoit conquis Andrinople, & répandoit par-tout la terreur. Il établit la milice des Janiſſaires, telle qu'on la voit encore de nos jours. Un chrétien transfuge l'aſſaſſina. Bajazet, ſon fils, ſurnommé *Ilderim* (le Foudre,) fut encore plus redoutable. Les conquérans ne dégénèrent ordinairement, que lorſqu'ils goûtent en repos les fruits délicieux de la conquête.

Amurath I rend Conſtantinople tributaire.

Tout l'empire Grec ſe réduiſoit preſque à l'enceinte de Conſtantinople. Cependant la diſcorde y régnoit toujours. Andronic, fils aîné de Jean Paléologue, ſe révoltoit contre ſon père, qui l'avoit condamné à perdre les yeux. Les Génois, devenus par leur marine les maîtres du commerce, & même d'une partie de la ville, fomentoient ces diſſenſions. L'empereur fut deux ans priſonnier. Ayant recouvré ſon autorité, il entreprit de fortifier Conſtantinople; mais Bajazet lui envoya ordre de démolir les ouvrages, & les ouvrages furent démolis. Quel préſage d'une ruine inévitable & prochaine!

Troubles à Conſtantinople fomentés par les Génois.

Cependant les progrès du Turc en europe alarment, excitent à la guerre les princes chré-

Les princes d'Europe marchent

contre Bajazet I.

tiens. L'élite de la nobleſſe françoiſe accourt ſous les ordres de Jean Sans-peur, alors comte de Nevers. Sigiſmond, roi de Hongrie, & depuis empereur, commande l'armée. Il aſſiége Nicopolis ſur le Danube. Bajazet vient, examine: il voit que ſes ennemis n'ont que du courage, ſans prudence; il les attire dans une embuſcade, & remporte une grande victoire en 1396. On lui reproche le maſſacre de preſque tous les priſonniers; mais les François lui en avoient donné l'exemple avant la bataille. C'étoit le temps où la France étoit en proie à la fureur des factions ſous Charles VI: l'humanité n'y étoit guère plus connue que chez les Turcs.

Ils ſont défaits à Nicopolis en 1396.

Manuel Paléologue mendie des ſecours de tous cotés.

Déja Conſtantinople eſt aſſiégée. Manuel Paléologue, fils & ſucceſſeur de Jean, achette une apparence de paix, en ſe ſoumettant à un tribut annuel de dix mille pièces d'or; en s'obligeant à laiſſer bâtir une moſquée, & à recevoir un cadi, qui devoit juger les Turcs domiciliés dans la ville. Voyant enſuite ſe former un nouvel orage, il part: il donne le ſpectacle de ſa foibleſſe à l'Italie, à la France, à l'Angleterre; implorant le ſecours de tout le monde, ne trouvant perſonne en état de le ſecourir, quoique l'eſprit des croiſades ſubſiſtât avec tant d'autres folies. Un conquérant Tartare fut ſon unique reſſource.

Timour ou Tamerlan, que l'on dit iſſu de Genghiz-Kan par les femmes, né ſans état dans la Sogdiane, (aujourd'hui le pays des Usbecs) doué du génie, des talens & du courage qui forment & exécutent les grands deſſeins, avoit déja ſubjugué la Perſe, les Indes & la Syrie. Les ennemis de Bajazet, muſulmans & chrétiens, l'attirèrent dans l'Aſie-mineure, comme un héros ſeul capable de les délivrer. Il envoie des ambaſſadeurs au ſultan; & le menace de la guerre, s'il ne reſtitue ce qu'il a pris aux uns & aux autres. Bajazet marche contre lui, le joint près d'Ancyre, en Phrygie (Angouri), & perd, en 1402, une fameuſe bataille, où périrent, dit-on, plus de trois cents quarante mille hommes. Le ſultan reſta priſonnier. Selon les hiſtoriens Orientaux, il fut traité généreuſement par le vainqueur, au lieu d'être enfermé dans une cage de fer & foulé aux pieds, comme on le raconte ordinairement.

Tamerlan ſe déclare contre Bajazet.

Il le bat & le fait priſonnier.

La défaite des Turcs ne leur fit perdre que des hommes, ſoit que Tamerlan trouvât trop de réſiſtance dans leur bravoure, ſoit que d'autres motifs l'appelaſſent loin de l'Aſie-mineure. Manuel ſe croyoit cependant hors de péril. Il détruiſit la moſquée de Conſtantinople; il reprit quelques

Les Turcs ſe ſoutiennent cependant.

places. Des guerres civiles, allumées entre les fils de Bajazet, fortifièrent ſes vaines eſpérances. Mais après la mort de Mahomet I, qui avoit détrôné & fait mourir ſon frère Moyſe ou Muſa, Amurath II, fils de ce Mahomet, aſſiégea bientôt Conſtantinople. Il leva le ſiège pour étouffer la révolte de Muſtapha, ſon frère. Il s'empara enſuite de Theſſalonique, ſoumiſe depuis peu aux Vénitiens. Conſtantinople ſe vit menacée plus que jamais.

Amurat II menace Conſtantinople.

Manuel etoit mort ſous l'habit de moine. Jean Paléologue II, ſon ſucceſſeur, ſe jeta, comme nous l'avons raconté, entre les bras des Latins. Il crut acheter leur ſecours en ſe réuniſſant à leur égliſe: il n'y gagna que la haine de ſes ſujets. A ſon retour en 1440, il trouva le peuple ameuté par les moines, furieux de ce qui s'étoit fait au concile de Florence. Les évêques de ſa ſuite, déteſtés comme des infideles pour avoir ſigné l'union, ſe rétractèrent la plupart; & lui-même il perdit beaucoup de ſon zèle, quand il ceſſa de la croire utile à ſes intérêts. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur le caractère ſophiſtique & ſuperſtitieux des Grecs, ſur l'autorité des moines parmi eux, ſur les raiſons particulières qu'ils avoient de haïr les papes, ſur la conduite des

Les Grecs rompent l'union faite avec l'égliſe romaine.

anciens croiſés à Conſtantinople ; on n'aura pas de peine à concevoir les raiſons qui perpétuèrent le ſchiſme.

Huniade arrête Amurath.

Cependant Amurath faiſoit la guerre en Hongrie, où régnoit Ladiſlas VI, roi de Pologne, que les Hongrois avoient couronné, au préjudice du jeune Ladiſlas, fils poſthume de l'empereur Albert. Le célèbre Jean Huniade, à la tête des armées hongroiſes, arrêta ce terrible conquérant. Il le força de lever le ſiège de Belgrade ; il le battit en pluſieurs rencontres, & le réduiſit à demander la paix. Ladiſlas & Amurath jurèrent en 1444 une trève de dix ans. Celui-ci, dégoûté de la fortune, remit le ſceptre à ſon fils Mahomet II ; mais une noire perfidie des chrétiens l'arracha de ſa retraite, malheureuſement pour eux.

Abdication du ſultan.

Trève rompue indignement avec les Turcs.

Les Turcs, ſe repoſant ſur la trève qu'ils obſervoient religieuſement, avoient porté leurs forces en Aſie. Ce fut une raiſon de les attaquer : on crut facile de les vaincre & d'en délivrer l'Europe. Le cardinal Julien Céſarini, légat d'Eugène IV, homme violent & fourbe, qui s'étoit ſignalé dans la croiſade contre les Huſſites, perſuada que le traité avec les Turcs n'obligeoit point ; qu'il étoit nul, impie, ayant été fait ſans l'approbation du pape ; & que l'on pouvoit,

qu'on devoit même le violer. Eugène confirma ce jugement, ordonna de rompre la trève, délia Ladiſlas de ſes ſermens, ſelon l'uſage établi à Rome depuis pluſieurs ſiécles.

Faux principe des chrétiens d'alors.

Par quel incroyable aveuglement, cette maxime abſurde qu'*on ne doit pas garder la foi aux hérétiques, aux infideles*, avoit-elle triomphé des premiers principes de la conſcience & de la raiſon? Comment ne voyoit-on pas que, ſi la doctrine du parjure réuſſiſſoit dans quelque occaſion paſſagère, elle conduiſoit néceſſairement aux ſuites les plus funeſtes? qu'elle autoriſoit les ennemis à ſe jouer de même des ſermens; qu'elle détruiſoit la foi publique; qu'elle rompoit les liens de la ſociété, & ſubſtituoit au droit des gens le brigandage & la fureur? Les chrétiens eurent tout lieu de ſe repentir de leur trahiſon.

1444. Amurath les défait à Varne, & abdique encore.

Tranſportés d'une juſte colère, ne reſpirant que la vengeance, les Turcs prient Amurath de ſe remettre à leur tête; car ſon fils Mahomet étoit trop jeune. Il ſe rend aux vœux de la nation, il marche contre les ennemis, les défait à Warna en Bulgarie; & Ladiſlas eſt tué dans cette bataille avec le cardinal Julien. Une choſe plus étonnante eſt de voir Amurath vainqueur, abdiquer l'empire pour la ſeconde fois.

Il fut encore arraché de ſa retraite par les exploits de George Caſtriot, ſurnommé Scanderberg, (*Seigneur Alexandre*,) fils d'un prince d'Albanie, l'ancienne Épire. Ce jeune héros, emmené pour otage après que ſa patrie eut été conquiſe, élevé dans la cour d'Amurath, étoit parvenu à ſes bonnes graces par des talens & une valeur extraordinaires. Ayant appris la mort de ſon père, il réſolut d'enlever aux Turcs la ville de Croie, capitale de l'Albanie. Il commandoit quelques troupes. Un ſécrétaire de la cour paſſa près de ſon camp. Il le contraignit de ſigner un ordre au gouverneur de Croie, pour que la place lui fût remiſe. Ce faux ordre eut ſon effet. Scanderberg maſſacra la garniſon, & attira ſous ſes drapeaux les habitans du pays. Il profita ſi bien de l'avantage que lui donnoient les montagnes, qu'Amurath ne put jamais le vaincre. Le ſultan mourut en 1451. Son fils devint la terreur des chrétiens.

Scanderberg enlève l'Albanie aux Turcs.

Mahomet II, qu'on peint ordinairement de couleurs ſi odieuſes, joignoit aux vices des conquérans, à l'injuſtice & à la cruauté, une grandeur d'ame, une prudence & des lumières qui méritent des éloges. Il ſavoit pluſieurs langues, il aimoit les arts, il cultivoit l'aſtronomie; deux fois il avoit montré une rare

Mahomet II, ſucceſſeur d'Amurath II.

modération, en voyant ſon père ſortir de la ſolitude pour remonter ſur le trône. Trouveroit-on ſon égal parmi les princes contemporains ? A l'âge de vingt-deux ans, il exécuta le grand projet de ſes pères : il s'empara de Conſtantinople en 1453.

1453. Siège de Conſtantinople.

Le ſiège de cette capitale offre des objets intéreſſans. La haine théologique agita les Grecs juſqu'à la dernière extrémité : ils combattirent néanmoins avec le courage du déſeſpoir. Mahomet, ne pouvant forcer le port, que défendoient des chaînes énormes, fit couler en une nuit, ſur des planches enduites de graiſſe, une partie de ſa flotte, l'eſpace de deux lieues, par un chemin de terre. Il ſe trouva tout-à-coup maître du port, par cette entrepriſe preſque incroyable. On prétend qu'il avoit une pièce d'artillerie ſi prodigieuſe, qu'il fallut ſoixante & dix paires de bœufs pour la traîner. Voltaire obſerve qu'une très-grande quantité de poudre ne pouvant s'allumer à la fois, le boulet ne pouvoit produire un effet bien conſidérable. Peut-être, dit-il, les Turcs par ignorance employoient de ces canons, & peut-être les Grecs par la même ignorance en étoient effrayés. Conſtantin Paléologue, ſucceſſeur de Jean II, fut tué dans la foule des combattans, lorſque les Turcs forcèrent la place.

Conſtantin Paléologue tué, & la ville priſe.

Sous le règne d'un Conſtantin, Conſtantinople devoit ſubir le joug de l'Alcoran. Rome avoit ſubi le joug des barbares ſous un Auguſte.

Tout ſanguinaire qu'étoit Mahomet, la manière dont il traita les vaincus lui fait honneur. Il leur laiſſa des égliſes ; il inſtalla lui-même un patriarche ; il contint la fureur de ſes ſoldats ; il fit de magnifiques obsèques à l'empereur ; il rendit Conſtantinople heureuſe & floriſſante. Enfin quelques reproches qu'il mérite à certains égards, le grand homme ſe montre à travers ſes vices.

Mahomet ne ſe comporte point en barbare.

Huniade eut la gloire de ſauver Belgrade, aſſiégée par le ſultan *. Les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malte, lui réſiſtèrent dans leur île avec le même ſuccès. Mais il reconquit l'Albanie après la mort de Scanderberg. Il s'empara de Trébizonde, où reſtoit encore un nom d'empire grec. Il porta ſes armes juſqu'à Trieſte. Il menaçoit Veniſe, & diſoit au ſujet de la cérémonie

Succès des Turcs ſous ſon règne.

* Jean Capiſtran, franciſcain canoniſé, un des plus grands zélateurs contre les Huſſites, les Juifs & les Turcs, étoit de cette expédition comme prédicateur de croiſade. Huniade & lui, dans leurs relations, ne dirent pas un mot l'un de l'autre. A qui des deux attribuer la gloire du ſuccès, au prédicateur ou au général ? La queſtion n'étoit pas bien décidée en ce temps-là ; elle paroît l'être aujourd'hui.

ſingulière où le doge épouſe la mer adriatique, *qu'il l'enverroit conſommer ſon mariage au fond de la mer.* Ses lieutenans prirent Otrante, pénétrèrent dans la Calabre. L'Italie, l'Europe entière, tremblèrent comme du temps des Arabes.

Sa mort en 1481.

Ce terrible conquérant mourut en 1481, dans un âge où il pouvoit encore exécuter les plus vaſtes entrepriſes, n'ayant que cinquante & un ans. Sa poſtérité règne toujours à Conſtantinople. Les lettres & les ſciences en ſont bannies. Les Grecs étoient devenus trop mépriſables, pour que les Turcs, dont le gouvernement & la religion étoient fixés, adoptaſſent leurs lois, leurs coutumes, leurs opinions & leurs goûts. Il en fut de cette conquête, comme de celles des Germains, deſtructeurs de l'empire d'occident : elle éteignit le peu de lumière qui reſtoit encore.

Aucune puiſſance de l'Europe ne défendit Conſtantinople; pourquoi.

Aucune puiſſance de l'Europe ne prit les armes pour ſauver Conſtantinople. On y étoit cependant plus intéreſſé ſans doute qu'à la conquête de Jéruſalem. Mais la foibleſſe des états, les diſſenſions inteſtines, l'expérience de tant de mâlheurs produits par ces guerres éloignées, le défaut de politique & d'harmonie entre les princes, peut-être auſſi les embarras de la cour de Rome qui n'avoit plus le même empire, furent cauſe que les armes ottomanes rencontrèrent ſi peu d'obſtacles.

De grandes armées, ſous des chefs tels qu'Huniade ou Scanderberg, auroient probablement confondu les eſpérances de Mahomet. Revenons aux affaires de l'occident.

CHAPITRE II.

Fin du règne de Charles VII. --- Louis XI, juſqu'à la mort du dernier duc de Bourgogne.

Fin de Charles VII.

CHARLES VII, ayant chaſſé les Anglois par les armes de ſes illuſtres capitaines, des Dunois, des Richemont, des la Hire, &c. continua de réparer par un ſage gouvernement les maux affreux de la nation. Son fils Louis, génie dangereux & mauvais cœur, empoiſonna la fin de ſa vie en ſe révoltant. Il ſe retira chez le duc de Bourgogne; il ſe rendit même ſuſpect de méditer un parricide. Charles mourut de chagrin en 1461.

Réforme de l'univerſité.

Sous ſon règne furent reſtreints les priviléges de l'univerſité de Paris, qui ſortant de ſa ſphère & s'ingérant dans les affaires d'état, inquiétoit alors le gouvernement plus qu'elle n'éclairoit les citoyens. Mais ce qu'il importe ſur-tout d'obſerver, c'eſt l'établiſſement de quinze compagnies d'ordonnance, chacune de ſix cents chevaux, & d'un corps de quatre mille fantaſſins. C'étoient des troupes réglées, toujours prêtes à prendre les armes. On établit pour leur entretien la *taille*

Troupes réglées.

Taille perpétuelle.

perpétuelle. D'abord elle ne fut que de dix-huit cents mille francs; elle devoit croître ſous chaque règne. Il eſt facile de juger quelle force une armée permanente donnoit à l'autorité royale. Sans ce moyen, le ſeul infaillible, comment ſoumettre l'indépendance des vaſſaux?

Jacques Cœur, négociant, devenu miniſtre des finances, indignement perſécuté.

Nous ne devons pas ignorer qu'un riche négociant, Jacques Cœur, contribua beaucoup au ſuccès des armes françoiſes, par les ſecours qu'il fournit au roi. Le miniſtère des finances fut le prix de ſes ſervices, & ne le mit point à couvert des injuſtices de cour. Ses ennemis vinrent à bout de le perdre. On l'accuſa d'avoir empoiſonné Agnès Sorel; accuſation ſi abſurde qu'elle tomba d'elle-même. On l'accuſa ſur-tout d'avoir envoyé des ſommes aux Muſulmans, avec leſquels il trafiquoit. Il ſe juſtifia en alléguant la permiſſion de deux papes pour trafiquer avec eux: apologie auſſi bizarre que l'imputation. On lui donna pour juges ſes ennemis mêmes, qui le condamnèrent à l'exil, & le dépouillèrent de ſes biens. Qu'il eût les mains parfaitement nettes ou non, cette injuſtice, ſous un bon prince, n'en eſt pas moins propre à faire gémir, & ſur les mœurs du ſiècle, & ſur les périls des grandes fortunes. Jacques Cœur ne trouva des ſecours que dans la reconnoiſſance de quelques particuliers.

1461. Louis XI, fils de Charles VII, étoit fourbe, hypocrite, ſuperſtitieux, cruel. Il affermit l'autorité royale, par des moyens plus convenables à un tyran que dignes d'un roi. Les traits de ſageſſe qu'on remarque dans ſon règne, n'ont pu effacer les noirceurs dont il eſt rempli. Tromper & opprimer furent le fond de ſa politique. Mais il éprouva quelquefois qu'avec la fineſſe & la fourberie, on s'expoſe à la mauvaiſe foi d'autrui; & qu'en ſe faiſant déteſter, on ſe rend malheureux par le pouvoir même dont on eſt avide. Ennemi de la nobleſſe, il employa des ames baſſes qui le payèrent de trahiſon. Soupçonneux & ſanguinaire comme Tibère, comme lui il étouffa le mérite, il fit diſparoître les grands hommes, il ſembla déſirer d'avoir des eſclaves au lieu de ſujets. Cependant la monarchie lui eut des obligations, parce que du moins il la délivra de la tyrannie des ſeigneurs.

Idée du règne de Louis XI.

Dès le commencement, il tomba dans les piéges de la cour de Rome. Ænéas-Sylvius Picolomini, célèbre ſecrétaire du concile de Bâle, où il s'étoit ſignalé contre Eugène IV, ayant changé d'opinion pour des bénéfices, (car Eugène le gagna ainſi) avoit reçu la tiare en 1458, ſous le nom de Pie II. Il eut ſoin d'abord de condamner les appels au concile général,

Pie II change de principes étant pape.

comme

comme un abus exécrable & inoui dans l'antiquité.

Il vouloit abſolument faire abolir la pragmatique de Charles VII, fondée ſur les décrets même de Bâle, dont il avoit ſoutenu l'autorité avec une extrême chaleur. Il y réuſſit, en faiſant eſpérer au roi de mettre ſur le trône de Naples René d'Anjou. Ferdinand d'Aragon, fils naturel & ſucceſſeur d'Alfonſe, fut cependant ſoutenu par le pontife. Louis, indigné d'être dupe, honteux de l'abolition de la pragmatique, permit au parlement de la maintenir en grande partie; & les magiſtrats le vengèrent en bravant les foudres de Rome.

Abolition de la pragmatique de Charles VII.

Pour ne pas revenir à Pie II, qui ſe plaignoit avec aigreur que *le juge des juges, le pontife Romain, fût ſoumis au jugement du parlement*, indiquons ici une de ſes lettres adreſſée à Mahomet II. Il lui marque en ſubſtance; » Si vous » voulez étendre votre empire parmi les chré- » tiens, vous n'avez beſoin que d'une petite » choſe qui ſe trouve facilement, d'un peu d'eau » pour vous baptiſer. Alors nous vous appelle- » rions empereur des Grecs & de l'orient : nous « implorerions votre bras contre les uſurpateurs » des biens de l'égliſe romaine. A l'exemple de » nos prédéceſſeurs Étienne, Adrien, Léon, » qui transférèrent l'empire des Grecs à Pepin

Lettre ſingulière du pape à Mahomet II.

» & à Charlemagne, nous aurions recours à » vous, & nous ne ſerions point ingrats. » Cette lettre d'un pape au ſultan turc eſt peut-être moins étonnante, que les efforts de quelques écrivains pour y trouver les preuves d'un zèle admirable.

Ligue du bien public contre Louis XI.

Comme Louis XI vouloit ſur-tout abaiſſer les grands, leurs cabales produiſirent bientôt une révolte. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prince magnifique & généreux, qui après ſa réconciliation avec la couronne, paya la rançon du duc d'Orléans priſonnier en Angleterre, & ſacrifia une haine violente au plaiſir glorieux de faire du bien; Philippe, dis-je, étoit trop vieux & trop ſage pour allumer la guerre civile. Mais ſon fils Charles le Téméraire, ennemi perſonnel du roi, ſe ligua avec le duc de Berri, frère de Louis, & avec les ducs de Bourbon & de Bretagne, ſous prétexte de réformer l'état, de ſoulager les peuples. Dunois lui-même, le vertueux Dunois ſe joignit aux rebelles; tant les injuſtices du gouvernement étoient révoltantes!

Le roi fait un traité honteux, pour le violer.

La bataille ſanglante de Montlhéri en 1465 ne décida rien. Cependant le ruſé monarque, dont la politique fut toujours de négocier pour tromper, fit la paix à des conditions honteuſes, cédant la Normandie à ſon frère, & démembrant le domaine en faveur des principaux chefs. Cette

ligne appelée *du bien public* laiſſa ſubſiſter, augmenta même les maux publics, comme il arrive toutes les fois que l'ambition ou l'inquiétude ſe révolte avec le maſque du zèle.

On ne tarda point à connoître les vues de Louis. Il enleva la Normandie à ſon frère : nouvelle ſource de brouillerie. Il lui donna enſuite la Guienne en apanage : mais le nouveau duc de Guienne mourut bientôt, empoiſonné par un moine ſon aumônier ; & le roi fut généralement ſoupçonné de ce crime. D'un autre côté, tandis qu'il travailloit ſous main à ſoulever les Liégeois contre le duc de Bourgogne Charles, ſucceſſeur de Philippe le Bon ; il eut la confiance d'aller à Péronne ſans précaution conférer avec lui ; ou plutôt ſe livrer à lui, apparemment pour le mieux tromper. Sa perfidie fut malheureuſe. La révolte de Liége éclata plus promptement qu'il ne le penſoit. Le duc outragé & furieux, le tenant priſonnier, vouloit d'abord le faire périr ; il ſe contenta d'une ſatisfaction humiliante, & l'obligea de le ſuivre contre les Liégeois. Bientôt leur ville reduite en cendres, éprouva toutes les horreurs de la vengeance la plus barbare.

Il eſt ſoupçonné d'avoir fait mourir ſon frère.

Il tombe dans le piége où il veut attirer le duc de Bourgogne.

Ces deux princes ſe brouillèrent continuellement, au mépris de leurs traités. La mauvaiſe foi de l'un irritoit la fougue de l'autre. Enfin

Ambition & témérité de ce duc Charles.

Charles tomba dans l'abîme que creuſe la témérité. Maître des deux Bourgognes, de l'Artois, de la Flandre, de preſque toute la Hollande, il avoit acheté les domaines d'un duc d'Autriche en Alſace; & tant de puiſſance & de richeſſe ne ſatisfaiſoit pas ſon ambition. Il vouloit le titre de roi; il ſe propoſoit d'aſſujettir les Suiſſes, de conquérir la Lorraine. En vain les Suiſſes lui repréſentèrent par une députation la pauvreté de leur pays, qui ne valoit pas, diſoient-ils, les mors de ſes chevaux, ni les éperons de ſes chevaliers. Il marcha contre eux; il s'engagea dans leurs défilés; il fut battu en 1476 à Granſon & à Morat. L'année ſuivante, il alla encore ſe faire battre à Nancy, où il fut tué.

Battu par les Suiſſes, il eſt tué en Lorraine.

Une particularité digne de l'hiſtoire, c'eſt qu'après la bataille de Granſon, ſa vaiſſelle d'argent ſe vendit pour vaiſſelle d'étain; ſon plus beau diamant, qu'on eſtime près de deux millions, paſſa de main en main pour la valeur d'un florin. Telle étoit la ſimplicité des Suiſſes. Un peuple, qui n'avoit pas même l'idée du luxe, étoit digne ſans doute de la liberté acquiſe au prix de ſon ſang. Il connoîtra mieux dans la ſuite les douceurs de la ſociété & les agrémens de la vie. Heureux s'il en uſe toujours avec ſageſſe, ſans ſe corrompre, ſans envier l'opulence, & ſans perdre les ſentimens

Simplicité des Suiſſes.

d'égalité, qui nourriſſent la vertu républicaine! Je parlerai ailleurs du gouvernement des Treize-cantons : il commençoit à ſe former.

La Bourgogne réunie à la couronne de France.

Marie, fille du duc Charles, étant la ſeule héritière, le duché de Bourgogne fief maſculin, fut réuni à la couronne par la loi des apanages. On pouvoit y réunir tout le reſte, en mariant la princeſſe avec le dauphin. Louis en forma le deſſein, & s'y prit mal. Il inſpira de la défiance à Marie; il ſe rendit odieux aux Flamands. Ce peuple indocile & factieux ſaiſit les rênes du gouvernement, fit exécuter deux miniſtres de ſa ſouveraine, l'obligea d'épouſer Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage fut une ſource de guerres & de calamités pour les peuples.

Mariage de l'héritière du duc avec Maximilien d'Autriche.

CHAPITRE III.

Factions d'Yorck & de Lancaſter, qui détruiſent la race des Plantagenets. ---- Traité de Pecquigni.

Le duc d'Yorck ſe révolte contre Henri VI.

DEPUIS long-temps les factions d'Yorck & de Lancaſter, la première déſignée par la *Roſe blanche*, la ſeconde par la *Roſe rouge*, s'acharnoient l'une contre l'autre en Angleterre, où le génie turbulent & féroce de la nation ſe livroit à toute la rage des diſcordes civiles. Nous avons vu la maiſon de Mortimer dépouillée de la couronne par le duc de Lancaſter, qui régna ſous le nom de Henri IV. Richard, duc d'Yorck, héritier de cette maiſon, entreprit de faire valoir ſes droits, contre le foible Henri VI. Il ſe révolta; & en 1455, il fit le roi priſonnier à la bataille de Saint-Albans. Naturellement modéré, irréſolu, il laiſſa le titre de roi à Henri, & ſe contenta d'avoir celui de protecteur.

La reine Marguerite d'Anjou combat en héroïne.

Une femme comparable aux héros de la chevalerie, la reine Marguerite d'Anjou, rétablit l'autorité royale, mais pour peu de temps. Elle perdit la bataille de Northampton en 1460, contre

le fameux comte de Warwick. Henri fut encore priſonnier. Sa femme le délivra encore par deux victoires, dont l'une coûta la vie au duc d'Yorck. Édouard, fils de ce duc, jeune prince auſſi brave qu'ambitieux, ſoutint avec plus de ſuccès les prétentions de ſon père. Il fut proclamé à Londres en 1461. Il gagna auſſi-tôt ſur Marguerite la ſanglante bataille de Touton. Trente-ſix mille hommes furent les victimes de cette journée. Le parlement reconnut enſuite le droit du plus fort, malgré les actes de trois règnes en faveur de la maiſon de Lancaſter. Ainſi juſqu'aux lois & aux principes, tout dépend des caprices de la fortune!

1461. Édouard IV détrône Henri.

L'intrépide Marguerite, avec quelque ſecours de Louis XI & de l'Écoſſe, revient attaquer l'uſurpateur. Elle eſt encore battue à Hexham en 1464. Fuyant dans les bois, elle rencontre un voleur, qui fond ſur elle l'épée à la main. *Approchez mon ami*, lui dit-elle en lui préſentant ſon fils, *je vous confie le fils de votre roi.* Le voleur l'admire, la met en ſûreté. Bientôt elle ſe réfugie en France; & le malheureux Henri VI demeure enfermé dans la tour de Londres.

Marguerite encore vaincue & fugitive.

Edouard IV cimentoit de ſang un trône acheté par tant de maſſacres; mais plus il ſe montroit cruel, plus il s'expoſoit aux révolutions. Une

Édouard s'attire la haine du comte de Warwick.

faute où l'entraîna l'amour, changea la face des affaires. Tandis que Warwick, à qui il devoit principalement la couronne, négocioit pour lui un mariage avec Bonne de Savoie, ſœur de la reine de France; il épouſa ſecrètement Éliſabeth Wideville, veuve d'un ſimple gentilhomme, dont il étoit éperduement amoureux ſans pouvoir ſéduire ſa vertu. A cette nouvelle, Warwick indigné repaſſe en Angleterre, forme des cabales, attire dans ſon parti les mécontens, & même le duc de Clarence, frère du roi. Il va ſe réconcilier avec la reine Marguerite, ſon ennemie mortelle; il entreprend de rétablir le roi qu'il a détrôné, de détrôner celui qu'il a établi.

Cabales de ce ſeigneur.

A peine peut-on imaginer la promptitude de l'exécution. Il arrive; plus de ſoixante mille Anglois ſe rangent ſous ſes drapeaux. Édouard s'enfuit après un combat nocturne. Onze jours ſuffiſent pour lui enlever le royaume. Henri VI, tiré de ſa priſon, eſt de nouveau reconnu; & le parlement abroge les actes par leſquels tant d'autres actes étoient abrogés.

Henri VI rétabli.

Nouvelle révolution ſept mois après. Édouard IV, ayant obtenu un foible ſecours du duc de Bourgogne, débarque avec deux mille hommes ſur les côtes d'Angleterre pour ſe remettre ſeulement, dit-il, en poſſeſſion de ſon duché d'Yorck.

Nouvelle révolution ſoudaine.

Ses partiſans accourent. Warwick combat à Barnet, ſans attendre la reine Marguerite; il perd la bataille & la vie. L'héroïne combat à ſon tour à Teukeſbury; elle perd la bataille & la liberté. Le prince de Galles, ſon fils, priſonnier comme elle, parle fièrement au vainqueur, en reçoit un ſoufflet, eſt égorgé ſur le champ par les ducs de Gloceſter & de Clarence. Ce dernier avoit trahi Warwick, & s'étoit joint au roi ſon frère. Enfin la mort de Henri VI, aſſaſſiné peu de jours après, fait le dénouement d'une ſi affreuſe tragédie.

1471. Meurtres des princes.

Des mœurs atroces n'empêchoient point Édouard de ſe livrer aux plaiſirs. C'étoit même ſa paſſion dominante; mais la haine nationale pour le nom françois, excitée par les intrigues de Charles le Téméraire, qui vivoit encore, le réveillant au ſein de la volupté; il ſomma Louis XI de reſtituer la Normandie & la Guienne. Il vint, à la tête d'une armée nombreuſe, pour arracher ce qu'il ne pouvoit obtenir.

Édouard IV attaque la France.

Si le fougueux Bourguignon ne s'étoit pas précipité ſur la Lorraine, au lieu d'attendre les Anglois, la France avoit tout à craindre. Louis évitoit ſoigneuſement la guerre: la ruſe & l'argent étoient ſes armes. Peu ſenſible à l'honneur, pourvu qu'il éloignât le danger, il entre en

Louis XI achète une trêve.

négociation, il corrompt les miniſtres d'Angleterre, il achète par le traité de Pecquigni en 1475 une trève honteuſe de ſept ans, pour une penſion, ou un tribut annuel, de cinquante mille écus d'or. Le ſeul article honorable du traité fut la délivrance de Marguerite d'Anjou. Le roi paya ſa rançon, & cette héroïne vint finir ſes jours dans ſa patrie.

Traité de Pecquigni.

Édouard fait périr ſon frère.

Comme l'ordre des idées eſt préférable à celui des dates, ſuivons rapidement juſqu'au bout l'hiſtoire tragique des deux *Roſes*. Édouard IV, auſſi cruel que voluptueux, ſouillé du ſang royal d'Yorck, verſe encore celui de ſon frère, le duc de Clarence, à qui cependant il devoit en partie la dernière révolution. Il le haïſſoit, le ſoupçonnoit: il le fait arrêter, & le livre au parlement alors eſclave de la cour. On le condamne à mort, ſans aucune preuve de crime capital; on lui laiſſe ſeulement le choix du ſupplice; & ce prince bizarre eſt noyé, comme il le demande, dans un tonneau de malvoiſie.

Après la mort d'Édouard IV, uſurpation atroce du duc de Gloceſter (Richard III).

Édouard meurt en 1482, lorſqu'il ſe préparoit à recommencer la guerre contre la France. Le duc de Gloceſter ſon autre frère, monſtre de ſcélérateſſe, régent du royaume pendant la minorité d'Édouard V, fils aîné du dernier roi, forme le projet de s'emparer de la couronne d'Angle-

terre. Au premier coup-d'œil, rien ne devoit paroître plus chimérique; car non-seulement il y avoit deux enfans d'Édouard IV, mais il y en avoit aussi du duc de Clarence, l'aîné de Glocester. Cette considération ne l'arrête point. Il se délivre par un meurtre du lord Hastings, grand-chambellan & sujet zélé. Il a le front de publier que le feu roi & le duc de Clarence étoient bâtards, diffamant ainsi sa propre mère, encore vivante. Il se donne pour seul héritier légitime; il est proclamé par quelques misérables, dont les acclamations achetées lui paroissent la voix du peuple; il fait assassiner dans la tour le jeune Édouard, & le duc d'Yorck son cadet. Il règne déja en 1483 & la force contraint ensuite le parlement à le reconnoître, sous le nom de Richard III.

Richard détrôné par le comte de Richmond (Henri VII).

Tant d'horreurs ne pouvoient que révolter une nation courageuse. Le parti de Lancaster se ranima. On jeta les yeux sur Henri comte de Richmond, petit-fils de cet Owen Tudor qui avoit épousé la veuve de Henri V. Il étoit l'héritier de la maison de Lancaster, mais par les femmes, & même par une branche légitimée, que l'acte de légitimation excluoit de la couronne. Richmond proscrit avoit cherché un asyle en Bretagne. La haine qu'inspiroit la tyrannie, étoit

ſeule capable de le placer ſur le trône. Voici un nouvel exemple de ces révolutions ſoudaines, ſi communes dans l'hiſtoire d'Angleterre. Avec environ deux mille hommes, fournis par la France, le comte arrive ſur les côtes de Galles en 1485. Il a auſſi-tôt une armée; il attaque Richard à Boſworth ; celui-ci, abandonné par un de ſes généraux, perd la bataille & meurt en combattant avec beaucoup de courage.

Maiſon de Plantagenet éteinte dans le ſang.

Ainſi après trente années de guerre civile, après douze batailles rangées & des barbaries ſans nombre, fut éteinte dans des flots de ſang la maiſon d'Anjou Plantagenet, qui régnoit depuis trois cents trente ans. Ainſi les parens, les frères, acharnés les uns contre les autres, ſe ſervirent tous mutuellement de bourreaux en déchirant les entrailles de leur patrie. Si l'ambition n'eſt pas effrayée de ces terribles événemens ,que les peuples du moins tremblent d'être les inſtrumens de ſa fureur, pour en devenir tôt ou tard les victimes !

Henri VII ſe munit d'une bulle du pape.

Richmond, proclamé roi ſous le nom de Henri VII, s'aviſa de faire confirmer ſes droits par une bulle du pape: il les croyoit donc foibles & incertains ; quoique le parlement eût déclaré que le droit de ſucceſſion réſidoit dans ſa perſonne. Il épouſa Éliſabeth, fille d'Édouard IV,

comme le ſouhaitoit la nation ; & réunit ainſi les titres d'Yorck à ceux de Lancaſter. Preſque toujours tranquille, pendant un règne de vingt-quatre ans, il abaiſſa la haute nobleſſe, il étendit les prérogatives de la couronne, il gouverna l'Angleterre à-peu-près comme Louis XI gouvernoit la France, avec moins de rigueur, mais avec les mêmes vues d'intérêt & de politique.

Idée de ſon règne.

Que les rois euſſent alors pour but d'étendre leur autorité, ce pouvoit être l'effet des paſſions ſur le trône. Cependant le bien public ſembloit l'exiger, puiſqu'il n'y avoit guère d'autre moyen d'établir l'ordre, & de faire régner les lois. De vaſtes monarchies déchirées ſans ceſſe, non par un zèle de liberté politique, mais par des factions de ſeigneurs toujours diſpoſés à envahir : c'eſt le tableau que l'hiſtoire nous offre dans pluſieurs ſiècles. Comment réprimer de tels déſordres, ſi l'autorité royale reſtoit impuiſſante ?

L'autorité royale devoit s'accroître.

CHAPITRE IV.

Particularités du règne de Louis XI.

Cruautés de Louis XI envers les grands.

LOUIS mourut en 1483. Raſſemblons ici ſous un point de vue général quelques traits intéreſſans de ſon règne, que nous n'avons pu placer ailleurs. S'il mit les rois *hors de page*, ſuivant l'expreſſion de François I, s'il fit plier les grands ſous le joug, ce ne fut qu'à force d'injuſtices & de cruautés. On vit tomber ſur un échafaud les têtes les plus illuſtres; le connétable de Saint Paul ſon beau-frère, le comte d'Armagnac, le duc d'Alençon, le duc de Nemours : les enfans du dernier furent arroſés du ſang paternel, par ordre du roi. Ces exécutions pouvoient être la peine des révoltes; mais la tyrannie préſida plus que l'équité à la plupart des jugemens. Les ſoupçons tinrent ſouvent lieu de preuves; & les ſoupçons ſe multiplioient, à proportion de la haine qu'inſpiroit le ſombre monarque. Un prévôt ſanguinaire, ſon ami, miniſtre de ſes vengeances, Triſtan l'Hermite, eſt célèbre parmi les inventeurs des ſupplices. Quel ami d'un roi de France !

Tous les grands fiefs, excepté la

Sans la force militaire établie ſous le dernier règne, ſans le ſoin qu'eut Louis XI d'éviter la

guerre aux dépens même de ſon honneur, un tel gouvernement auroit eſſuyé de rudes ſecouſſes. Les circonſtances lui furent favorables. Des anciens grands vaſſaux, il ne reſtoit que les ducs de Bretagne & de Bourgogne. La mort du dernier augmenta le pouvoir de la couronne, qui auroit infiniment gagné ſi ſa fille eût épouſé le dauphin. On acquit encore la Provence, par le teſtament du comte de la Marche, neveu & héritier de René d'Anjou.

Bretagne & la Flandre, réunis à la couronne.

Depuis que les ſeigneurs s'étoient ruinés pour les croiſades; que les peuples avoient été affranchis de la ſervitude; que l'appel aux juſtices royales étoit ſolidement établi; que les parlemens compoſés de juriſconſultes ſuivoient des principes conſtans; que les rois ordonnoient en légiſlateurs, & recouvroient les principaux droits de la ſouveraineté; chaque jour l'anarchie féodale tomboit en ruine.

Pourquoi l'anarchie féodale tomboit tous les jours.

Les états, aſſemblés en 1468, firent un réglement très-propre à prévenir les déſordres, qu'avoit tant de fois occaſionnés le démembrement de la monarchie. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvoit ſe détacher de la couronne; & que le roi pouvoit s'en tenir, par rapport à ſon frère, à une déclaration de Charles V, ſur l'apanage des enfans de France: on l'avoit fixé à douze mille

Réglement ſur les apanages.

livres de rente, en fonds de terre, érigés en duché ou en comté. Ces douze mille livres en feroient aujourd'hui environ cent vingt-quatre mille.

Contradictions dans Louis XI.

Un monarque plein de vices & de contradictions, abſolu ſans dignité, populaire ſans bonté, injuſte par ſyſtéme, & zélé pour l'adminiſtration de la juſtice; fourbe & perfide, en montrant ſa fineſſe à découvert; violant les premiers devoirs de la morale, & ſe livrant aux ſuperſtitions les plus ridicules; ſe parant du titre de *Très-chretien*, & rendant ſa religion mépriſable ou odieuſe; tyran de ſes ſujets, & timide eſclave de ſon médecin; Louis XI avilit la royauté, & cependant la fortifia. C'eſt qu'il ſut employer un reſſort très-efficace, l'argent. Il avoit augmenté la taille de trois millions. A l'entendre, il ne prenoit le bien du peuple, que pour épargner ſon ſang; comme ſi l'on ne pouvoit épargner tout-à-la-fois l'un & l'autre. Il eut du moins la prudence de mépriſer cette funeſte ambition, qui aime mieux s'étendre que s'affermir. C'étoit réellement épargner le peuple.

L'argent fut ſon grand moyen.

Il ne voulut point de Gènes, qui ſe donnoit & ſe révoltoit.

La république de Gènes, mal gouvernée, parce que les nobles y opprimoient la multitude, avoit ſouvent cherché un maître; & ne ſavoit pas mieux obéir que conſerver ſon indépendance. Elle s'étoit donnée à Charles VI, & révoltée contre

contre lui ; elle s'étoit donnée tour-à-tour au marquis de Montférat, au duc de Milan, à Charles VII, & s'étoit ſoulevée contre tous. Elle voulut ſe donner à Louis XI, qui répondit, *je vous donne au diable.* Héritier des droits de la maiſon d'Anjou ſur le royaume de Naples, il ſe garda bien de porter ſes vues de ce côté-là. Son fils ſera moins ſage & s'attirera des malheurs.

Il ne penſa point à Naples.

Louis XI établit les poſtes, deſtinées d'abord uniquement aux affaires du roi & à celles du pape : l'univerſité de Paris en avoit donné l'exemple, par les couriers qu'elle entretenoit. Il créa l'ordre de Saint-Michel, qui, avec celui de la Toiſon d'or, inſtitué par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, ſervit beaucoup à faire tomber l'ancienne chevalerie. Il encouragea les François au commerce, que leur ignorance abandonnoit aux étrangers. Il ſe propoſoit de publier un code pour réformer la juſtice. Mais que penſer d'un prince, dont les miniſtres furent un cardinal Balue & un Olivier le Daim ? Le premier qu'il avoit tiré de la fange, ame vile & ſans mœurs, le trahit en ſcélérat ; le ſecond, devenu grand ſeigneur après avoir été ſon barbier, fut pendu pour un crime infâme, au commencement du règne de Charles VIII.

Poſtes établies.

Ordre de Saint-Michel.

Commerce.

Indignes miniſtres de ce roi.

Sort du cardinal Balue.

La cléricature, à plus forte raiſon l'épiſcopat & la pourpre romaine, mettoient ordinairement un criminel à l'abri des pourſuites de la juſtice. Balue reſtoit détenu en priſon. Mais un légat prenant Louis par la conſcience, obtint ſon élargiſſement, ſous promeſſe qu'on le puniroit à Rome. Au lieu de punition, il reçut à Rome les plus grands honneurs, parce qu'il avoit ſacrifié les intérêts de ſa patrie aux deſirs de cette cour.

CHAPITRE V.

Gouvernement orageux de Florence, juſqu'à Laurent de Médicis, incluſivement.

L'ITALIE va fixer nos regards. Les François y chercheront des conquêtes, & n'y trouveront que des tombeaux. Mais avant de ſuivre leurs guerres pour le royaume de Naples, jetons un coup-d'œil ſur Florence, & voyons l'époque de la gloire des Médicis.

Florence s'y prend mal pour fonder une républi- que.

C'eſt à Florence ſur-tout que régnoit l'eſprit de liberté, depuis que les villes d'Italie avoient ſecoué le joug de l'empire d'Allemagne. Les Florentins, dont l'activité & le génie méritent de grands éloges, auroient fondé une république puiſſante & durable, s'ils avoient ſu éteindre la fureur des factions. Malheureuſement cette ſimplicité de mœurs, qui doit être la baſe d'un état républicain; cette égalité, ſi néceſſaire pour que tous les citoyens ſoient ſoumis aux mêmes lois; cet amour du bien général, auquel tout devroit céder, ne pouvoient renaître que par des prodiges de légiſlation, dont l'Italie moderne ne fournit aucun exemple.

Gouvernement heureux, mais court, après la mort de Frédéric II.

Après la mort de Frédéric II, les Guelfes & les Gibelins parurent ſe réconcilier à Florence. On confia le gouvernement à douze magiſtrats annuels. On choiſit deux juges étrangers pour décider les affaires; tant on craignoit que des citoyens ne fiſſent ombrage aux citoyens. Ces commencemens furent ſi heureux, qu'en dix années les Florentins entraînèrent dans leur alliance Piſtoie, Sienne, Arezzo; ſoumirent Volterra, & dominèrent dans la Toſcane.

Factions & révolutions.

Bientôt les factions ſe ranimèrent. Les Guelfes chaſsèrent les Gibelins; ceux-ci à leur tour chaſsèrent les Guelfes. Ce ne fut long-temps qu'une ſuite perpétuelle de troubles, de variations & de violences. Les nobles, les *citadins* ou bourgeois, le petit peuple, firent encore autant de partis inconciliables.

La nobleſſe fut exclue du gouvernement.

Gonfalonnier.

En 1282, on exclut toute la nobleſſe du gouvernement. Il fut remis à des marchands & des artiſans, avec le titre de *ſeigneurs*. Enſuite on créa un gonfalonnier tiré du peuple, qui ayant des troupes à ſes ordres, devoit prêter main forte à la *ſeigneurie*. La nouvelle adminiſtration produiſit de nouveaux déſordres. Pour contenir les nobles dans le devoir, on imagina un moyen tout propre à les révolter. Comme les témoins n'oſoient dépoſer contre eux, on autoriſa les

Juſtice arbitraire.

magiſtrats à juger ſur le bruit public. On ne voyoit pas que la licence devoit augmenter par une juſtice arbitraire.

Les nobles gagnèrent du terrain, mais ſe divisèrent en deux factions, *blancs* & *noirs*, armées l'une contre l'autre pour déchirer la patrie. On s'affoibliſſoit toujours en ſe diviſant. Les villes de Toſcane ceſsèrent d'obéir. Caſtruccio Caſtracani, maître de Lucques & de Piſe, fit trembler les Florentins. Ils s'étoient ſoumis pour cinq ans à Robert, roi de Naples; ils ſe ſoumirent à Charles, fils de Robert. Ils recouvrèrent leur liberté en 1328, la perdirent encore, & la recouvrèrent de nouveau. Les Florentins ſe déchirent.

Cependant ils conſervoient, malgré tant d'orages, une réputation impoſante; puiſque ſur l'offre qu'ils firent aux villes rebelles de renoncer à la ſouveraineté, & de ſe contenter de leur alliance, ces villes rentrèrent volontairement ſous leur domination. Le pape Grégoire XI & les Viſconti leur firent la guerre, ſans les dompter. On connoît le ſtyle de la cour de Rome en pareille circonſtance. Voici néanmoins une ſingularité remarquable: le pape en jetant l'interdit ſur la république, condamna les citoyens à l'eſclavage, & livra au premier occupant les biens de ce peuple excommunié. Cependant ils ſe maintiennent. Bulle de Grégoire XI contre eux.

Les réformes ne remédient à rien

Il ſeroit inutile & ennuyeux de ſuivre plus en détail des agitations perpétuelles, de petites réformes toujours inutiles. A peine Florence avoit joui de quelques années de calme, que les tempêtes y renaiſſoient avec violence. Les Guelfes perſécutoient les Gibelins; le peuple ne pouvoit ſouffrir les nobles; les nobles & les citadins cabaloient pour ſubjuguer le peuple. C'étoit l'image de la démocratie d'Athènes. Mais on n'avoit point eu de Solon, & l'on n'avoit pas encore l'humanité des Athéniens: auſſi les diſcordes étoient-elles ſouvent ſanguinaires.

Sageſſe & autorité des Médicis.

Une famille enrichie par le commerce, les Médicis acquirent enfin, à force de mérite & de bienfaits, l'autorité néceſſaire pour extirper tant d'abus. Silveſtre Médicis, (ou comme nous diſons, de Médicis,) gonfalonnier vers la fin du quatorzième ſiècle, jeta les fondemens d'une réforme qui eut d'abord très-peu de ſuccès. Le peuple commença néanmoins à n'avoir plus le même empire. Véri de Médicis appaiſa des troubles; & pouvant s'emparer du gouvernement, il préféra d'agir toujours en citoyen. Jean de Médicis marcha ſur ſes traces, parvint à toutes les dignités ſans ambition, tempéra par ſa prudence l'animoſité des différens partis, & fit goûter à la république un bonheur qu'elle n'avoit

point connu juſqu'alors. Côme, fils de Jean, eut la gloire de le ſurpaſſer. Ses envieux l'accusèrent devant la ſeigneurie : il fut banni comme les Ariſtide & les Camille ; mais rappelé preſque auſſi-tôt, parce qu'il n'y avoit que déſordres en ſon abſence. Le titre de père de la patrie, qu'on lui donna, étoit la digne récompenſe de ſes vertus. Côme, père de la patrie.

Tout gouvernement vicieux dans ſon principe, flottant au gré des factions, toujours prêt à ſe diſſoudre faute de lois & d'harmonie, ne peut ſe réformer que par des moyens extraordinaires. Plus la liberté eſt licencieuſe, plus la république ſe rapproche inſenſiblement de la monarchie. Il fallut établir une commiſſion à Florence pour gouverner; il fallut la renouveler ſix fois dans l'eſpace de vingt-un ans, juſqu'en 1455. Côme de Médicis fut le chef & l'ame de cette magiſtrature ; il n'employa ſon autorité qu'au bien public. Des cabales firent enfin ſupprimer la commiſſion ; car les ambitieux vouloient commander à leur tour. Pitti, gonfalonnier entreprenant, la rétablit par la force, & en exerça durement l'autorité. Côme, languiſſant de vieilleſſe, agiſſoit moins qu'il ne laiſſoit agir ſon collègue Pitti. Commiſſion pour gouverner.

Pierre de Médicis, ſucceſſeur de Côme en 1464, Conſpiration

contre les Médicis. étant par ſa mauvaiſe ſanté preſque incapable d'affaires, les ennemis de cette famille puiſſante & reſpectable conſpirèrent pour la détruire. Leur complot ne réuſſit point ; la commiſſion fut renouvelée, mais l'inaction de Pierre devint une ſource de cabales. Julien & Laurent, ſes fils, éprouvèrent après ſa mort toutes les noirceurs de la haine & de l'envie.

1478. Julien & Laurent aſſaſſinés dans l'égliſe. Les Pazzi, dont la maiſon étoit une des plus illuſtres de Florence, réſolurent d'aſſaſſiner ces deux citoyens, qu'ils ne pouvoient abattre que par un crime. Le pape Sixte IV n'eut pas honte d'entrer dans leurs vues ; & un Salviati, archevêque de Piſe, fut comme le chef des conſpirateurs. Sous les dehors de l'amitié, on avoit voulu attirer les Médicis à des repas, où la mort les attendoit. Julien ne s'y étant pas rendu, quoique ſans défiance, on choiſit l'égliſe même pour théâtre de l'aſſaſſinat. Pendant la meſſe, à l'élévation de l'hoſtie, ſignal dont on étoit convenu, les conjurés tirent leurs poignards & frappent les deux victimes. Julien expire ſur la place ; Laurent ſe défend & échappe. Le peuple venge auſſi-tôt ſes bienfaiteurs. On met en pièces les meurtriers. L'archevêque de Piſe eſt pendu lui-même.

Sixte IV, complice de Sixte IV, auroit dû, ce ſemble, diſſimuler & ſe taire, pour couvrir ſa propre honte. Il lança

contre les Florentins tous les foudres de l'Égliſe. Ceux-ci méprisèrent d'abord l'interdit, & implorèrent la protection de la France. Louis XI, qui vivoit encore, eut la généroſité ou la politique de ſe déclarer en leur faveur. Il menaça de rétablir la pragmatique ſanction; il envoya quelques troupes; il tint ferme contre les artifices de Rome. Enfin le pape accorda ce qu'il ne pouvoit plus refuſer. Mais l'autorité pontificale triomphoit toujours, par les humiliations qu'elle impoſoit en ſe déſarmant. Les ambaſſadeurs de Florence reçurent des coups de verge avec l'abſolution.

la conſpiration, excommunie Florence.

Louis XI la protège.

Abſolution des Florentins.

Rien ne juſtifia mieux le zèle des Florentins pour les Médicis, que la manière dont Laurent gouverna leur république. Protecteur des lettres & des beaux-arts, ainſi que le grand Côme, ſon aïeul: libéral avec une magnificence éclairée, & cherchant moins à briller qu'à faire du bien; ſimple magiſtrat dans ſa patrie, & continuant le commerce de ſes pères; il l'emporta ſur les princes contemporains, non-ſeulement par le mérite réel, mais par l'influence qu'il eut dans les affaires d'Italie, & par les ſuccès de ſa prudente politique.

Laurent gouverne en grand homme.

C'étoit un objet digne d'un homme ſupérieur, & ce fut le ſien, de rétablir la paix en Italie, où depuis pluſieurs ſiècles on ne voyoit qu'uſurpa-

Il ſe propoſe d'établir la paix en Italie.

tions, guerres & cataſtrophes. Les Vénitiens preſſés d'un côté par le Ture, ſe jetoient de
Il en vient à bout. l'autre ſur la Lombardie. Ludovic Sforce, dit le Maure, avoit enlevé Milan au jeune duc Jean Galéas, ſon neveu, à qui il ne laiſſoit qu'un vain titre. Ferdinand, roi des deux Siciles, fils naturel d'Alphonſe, beau-père de Jean-Galéas, étoit d'autant plus animé contre Ludovic, qu'il avoit lui-même des prétentions ſur le Milanès. Tout annonçoit donc de nouvelles guerres, & Florence ne pouvoit manquer d'en recevoir le contre-coup. Laurent ſut les prévenir. Il réconcilia Ferdinand & Ludovic; il les engagea dans une ligue avec les Florentins, pour le maintien de la paix. Les Vénitiens ſuſpendirent leurs conquêtes. Le pape Innocent VIII s'efforça en vain de détrôner le roi de Naples. L'Italie reſpira, connut enfin le bon-
Sa mort en 1492. heur. Mais elle perdit trop tôt Médicis, qui mourut, en 1492, âgé de quarante-trois ans. Pierre, ſon fils, lui ſuccéda ſans mérite; & bientôt le feu de la guerre embrâſa tout.

CHAPITRE VI.

Règne de Charles VIII en France. Conquête ſtérile de Naples.

LA France avoit pour roi, depuis 1483, Charles VIII, jeune prince mal élevé, téméraire, incapable d'application. Il étoit monté ſur le trône à l'âge de treize ans. Anne ſa ſœur aînée, épouſe de Pierre de Bourbon ſeigneur de Beaujeu, devoit en vertu du teſtament de Louis XI gouverner le royaume pendant la jeuneſſe du roi. Ce fut une occaſion de guerre civile. Le duc d'Orléans (qui régnera ſous le nom de Louis XII) prétendoit au gouvernement : il voulut s'en emparer, ne réuſſit point, ſe révolta. Ligué avec le duc de Bretagne & avec Maximilien d'Autriche, il perdit la bataille de Saint-Aubin, où il fut fait priſonnier.

Troubles au commencement du règne de Charles VIII.

Le duc d'Orléans, rebelle & priſonnier.

Peu de temps après, mourut le duc de Bretagne, ſans enfans mâles. La princeſſe Anne, ſa fille, héritière de cette grande province, étoit déja mariée par procureur avec Maximilien, veuf de l'héritière de Bourgogne. Pour réunir le duché à la couronne, on vint à bout, non ſans peine, de rompre un mariage qu'Anne deſiroit, & de

Mariage du roi avec l'héritière de Bretagne.

lui faire épouſer le roi de France, qu'elle n'aimoit point. le duc d'Orléans, quoique amoureux de la princeſſe, eut la généroſité de ſervir Charles VIII dans une affaire ſi délicate. Cet illuſtre factieux étoit devenu un ſujet zélé. Le roi, en le tirant de priſon, lui avoit inſpiré la reconnoiſſance : & le duc ne penſoit plus qu'à effacer ſa révolte par l'éclat de ſes vertus.

L'archiduc Maximilien, doublement offenſé, prend ſes armes.

Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien, fiancée de puis long-temps à Charles, élevée même à la cour de France juſqu'à ce qu'elle fût nubile, alloit être renvoyée. Son père recevoit à-la-fois un double affront. Il reſpiroit la vengeance ; il prit les armes, comme il avoit fait ſouvent. Mais n'ayant que peu de pouvoir dans les Pays-bas, recevant à peine quelque ſecours de l'empereur Frédéric III ; on l'eût vraiſemblablement dépouillé d'une partie de ſes provinces, ſi la manie des conquêtes étrangères n'eût faſciné les eſprits. Les flatteurs, qui étudient le foible des princes pour en profiter, excitoient Charles à ſoutenir ſes droits ſur le royaume de Naples. Enivré de ce projet, il rendit à Maximilien la Franche-comté & l'Artois, dont Louis XI s'étoit ſaiſi : ce devoit être la dot de la princeſſe Marguerite. Il rendit de même le Rouſſillon & la Cerdagne à Ferdinand le Catholique, (que

Au lieu de le dépouiller, Charles VIII veut conquérir Naples.

je ſerai bientôt connoître); n'exigeant de lui que la neutralité dans la guerre d'Italie. Il partit enfin, preſque ſans avoir pris aucune meſure, pour cette expédition dangereuſe, qu'il regardoit comme un voyage de plaiſir.

1494. Charles à Florence.

Ludovic Sforce & le trop célèbre Alexandre VI (Borgia) l'y avoient eux-mêmes invité; car depuis la mort de Laurent de Médicis, le ſyſtême d'union & de paix n'exiſtoit plus. Se fier à eux n'étoit pas la moindre imprudence de Charles VIII. Pierre de Médicis refuſa témérairement le paſſage. Mais bientôt effrayé des armes françoiſes, il accorda tout ce qu'on voulut, & fut chaſſé par les Florentins, plus fermes dans leur réſolution. Le monarque paroît à Florence avec l'appareil d'un conquérant. Il veut impoſer des conditions intolérables. Un député de la république lui répond fièrement: *Puiſque vous exigez pareille choſe, ſonnez vos trompettes: nous ſonnerons nos cloches.* Ce trait de courage le détermine à ſe contenter de l'alliance des Florentins.

Hardieſſe des Florentins.

Déja le pape s'étoit repenti d'avoir attiré les François, & s'étoit réuni contre eux avec le roi de Naples, Alphonſe II. Charles va droit à Rome, y entre à la tête de ſes troupes. Alexandre VI, enfermé dans le château Saint-Ange, eſt réduit à faire la paix. Alors le roi lui baiſe

Alexandre VI trahit Charles.

Paix entre eux.

les pieds, lui ſert à laver pendant la meſſe, & ſe place après le doyen des cardinaux.

Zizim livré & empoiſonné.

Une choſe plus remarquable, c'eſt que le pontife fut obligé de lui remettre entre les mains un prince turc, Zizim, fils du terrible Mahomet II. Zizim après une révolte malheureuſe contre Bajazet ſon frère, s'étoit réfugié parmi les chrétiens. Alexandre ſe propoſoit vraiſemblablement de le livrer au ſultan, dont il ſollicitoit le ſecours. On le ſoupçonna de l'avoir empoiſonné, avant de le remettre au roi. Toute eſpèce de ſoupçon pouvoit tomber ſur ce monſtre, l'opprobre de la tiare & de l'égliſe.

1495. Conquête rapide du royaume de Naples.

Cependant les Napolitains ſembloient appeler eux-mêmes le conquérant. Alphonſe, odieux par ſa tyrannie, alla ſe cacher en Sicile dans un cloître. Son fils, Ferdinand II, ſe retira dans une île. Charles n'eut que la peine de ſe montrer. Cinq mois après ſon départ, il étoit maître de Naples. Des ſuccès ſi rapides, avec une petite armée ſans argent, ne peuvent s'attribuer qu'à la terreur des Italiens. Ils ne connoiſſoient point la guerre, quoiqu'ils ſe battiſſent toujours entre eux; ils n'avoient ni troupes réglées, ni gros canon; leurs combats n'étoient en quelque ſorte que des joûtes, où l'on répandoit fort peu de ſang. Repouſſer l'ennemi & gagner le champ de

Les Italiens ne connoiſſoient point la guerre.

bataille, c'étoit pour eux une victoire bientôt décidée; tandis que leurs factions inteſtines & leurs vengeances perſonnelles produiſoient des meurtres ſans nombre. La valeur impétueuſe du François devoit donc tout renverſer au premier choc. Stérile avantage ſi la prudence ne cimentoit pas une conquête, moins difficile à faire qu'à garder. Mais la prudence ne s'allioit point encore avec la vivacité françoiſe.

Fautes des François.

Les plaiſirs, les fêtes, les vexations, l'avarice & la licence, nul ſoin de ménager les nouveaux ſujets, nulle précaution contre les entrepriſes du dehors: voilà les moyens qu'employèrent d'abord ces redoutables vainqueurs, pour affermir leur domination. Charles s'amuſoit, & abandonnoit ſes affaires à des hommes indignes de ſa confiance. Ses ennemis ne s'endormoient point; ils ſurent profiter de ſes fautes. Le pape Alexandre, Maximilien empereur depuis la mort du foible Frédéric en 1493, Ferdinand le Catholique roi d'Eſpagne, les Vénitiens, & Ludovic duc de Milan, dont le neveu dépouillé ne vivoit plus, ſe liguèrent pour chaſſer les François, & pour rétablir Ferdinand II.

Ligue contre Charles.

Il retourne en France.

Sans conjurer la tempête, ſans prendre conſeil des circonſtances, Charles ne penſe qu'à ſon retour. Il laiſſe trois ou quatre mille hommes à Naples, & ſe met en route avec le reſte de l'armée,

qui ſe réduiſoit à ſept ou huit mille. Les confédérés, au nombre de trente mille, l'attendoient dans le Parmeſan. Effrayés de ſa hardieſſe, ils délibèrent long-temps s'ils l'attaqueront. Enfin ils ſe déterminent : ils livrent la bataille de Fornoue ; ils ſont défaits en moins d'une heure, & perdent trois mille hommes, pour deux cents qu'ils tuent à l'ennemi.

Sa victoire de Fornoue.

1496.

Cette victoire glorieuſe de Charles VIII ne ſervit qu'à le mettre en ſûreté. Le royaume de Naples fut perdu l'année ſuivante 1496. Gonſalve de Cordoue, célèbre général eſpagnol, chaſſa aiſément une poignée de françois, déteſtés dans le pays. C'eût été pour la France un vrai bonheur, ſi l'on eût appris par ce déſaſtre à ſe conduire avec ſageſſe. Le roi mourut jeune en 1498. Ses quatre enfans étoient morts. Louis duc d'Orléans, lui ſuccéda. Je renvoie à une autre époque le règne de ce prince, qui avec de grandes vertus, ne put ſe garantir de l'ambition funeſte de régner en Italie.

Perte du royaume de Naples.

Mort de Charles VIII en 1498.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Sur l'Eſpagne. Règne de Henri IV en Caſtille. Commencemens du règne de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle.

L'ESPAGNE, ſi long-temps diviſée, foible, & comme étrangère au ſyſtême général de l'Europe, devient une puiſſance conſidérable, ſur laquelle nous fixerons déſormais les yeux. Il faut remonter au règne le plus infortuné & le plus noirci d'opprobres, pour découvrir l'origine de ſa grandeur.

Henri IV (l'Impuiſſant), roi de Caſtille.

Henri IV, ſurnommé l'*Impuiſſant*, malgré ſes débauches continuelles, monta ſur le trône de Caſtille en 1454. Il deſcendoit de Henri de Tranſtamare, qu'on a vu devenir roi par un fratricide. Son aïeul, Henri III, qui regardoit ſes peuples comme ſa famille, étoit mort à vingt-cinq ans, digne de l'amour & des regrets de la nation. Après lui, Jean II avoit régné en prince imbécille, accablé du poids de la couronne, enviant le ſort de la populace, ſoupirant pour le cloître, mais toujours enchaîné par des miniſtres & des favoris, dont la tyrannie excita ſans ceſſe

des ſoulevemens, auxquels il ne ſut oppoſer que les bulles de Nicolas V. Il n'avoit été que lâche: ſon fils Henri IV, fut encore plus digne de mépris. Tout ce que le vice a d'infâme ſembloit caractériſer la nouvelle cour. Le roi vivoit avec des mignons & des maîtreſſes; à ſon exemple, la reine Jeanne, ſœur du roi de Portugal, vivoit ſans contrainte avec des amans. On ne penſoit qu'aux plaiſirs: les affaires devoient donc empirer de jour en jour. Un faſte ruineux paroiſſoit la grandeur réelle. Louis XI ayant été choiſi pour arbitre entre les rois de Caſtille & d'Aragon, Henri, dans une entrevue qu'il eut avec lui en 1463, choqué de la ſimplicité meſquine qu'il affectoit, conçut un ſouverain mépris pour ce prince & pour les François en général. Mais il fut joué dans la négociation, par ceux même en qui il ſe confioit le plus. Il reconnut leur perfidie, les diſgracia, & mit à leur place Bertrand de la Cuéva, dont le commerce adultère avec la reine ſcandaliſoit le royaume. Le feu de la révolte couvoit ſous la cendre: un tel choix le fit éclater.

Débauches de cette cour.

Bertrand de la Cuéva en faveur.

Les mécontens, Carillo, archevêque de Tolède, à leur tête, forment & exécutent des projets preſque incroyables. En 1464, ils contraignent le roi de reconnoître ſon frère, Alphonſe, pour

Révolte contre Henri.

héritier de la couronne, au préjudice de Jeanne ſa fille, à qui on avoit déja prêté le ſerment. Ils envoient demander à Rome la diſpenſe de ce ſerment, qu'ils ont violé. Ils dépoſent l'année ſuivante Henri IV en effigie, ſur un échafaud : cérémonie auſſi extravagante que nouvelle. On courut aux armes. La bataille d'Olmédo ne décida rien. Le roi, ne s'y étant pas trouvé, devint encore plus mépriſable. L'archevêque de Tolède y combattit avec valeur, portant une étole ſur ſon armure, & quoique bleſſé, il ſe retira le dernier. Nous verrons encore pluſieurs prélats ſe ſignaler à la guerre.

On le dépoſe en effigie.

Bataille d'Olmédo, où l'archevêque de Tolède ſe ſignale.

Il y avoit auſſi en Eſpagne des héroïnes ; une dame de Villalva, qui défendoit en Caſtille la cauſe royale ; & une reine d'Aragon, qui combattoit pour ſon mari contre Jean d'Anjou, duc de Lorraine, proclamé à Barcelone.

Héroïnes eſpagnoles.

Alphonſe, que les rebelles Caſtillans avoient couronné, meurt tout à-coup en 1468, à l'âge de quinze ans. Cet accident ne diminue point leur audace. Ils impoſent à Henri IV des conditions, ils le forcent à déclarer ſa ſœur Iſabelle héritière de la couronne, à déshériter Jeanne ſa fille, à l'envoyer avec la reine en Portugal. Un légat eut part au traité. On ſuppoſoit que Jeanne étoit bâtarde de la Cuéva ; & cette ſuppoſition, ſou-

On force Henri IV à déshériter ſa fille Jeanne.

tenue par une cabale furieuſe, lui enleva des droits qu'on eût ſans doute reſpectés en d'autres temps.

Iſabelle, ſa ſœur & ſon héritière, recherchée en mariage.

Le mariage d'Iſabelle devint auſſi-tôt un objet d'intrigue & d'ambition. Le roi de Portugal vouloit l'épouſer. Louis XI la demandoit pour ſon frère; le roi d'Aragon pour ſon fils Ferdinand. Il importoit aux rebelles de préférer ce dernier, plus capable de les ſoutenir. Henri penchoit d'un autre côté, mais ſans rien pouvoir. Comme l'affaire traînoit en longueur, on trouva un moyen de la conclure, digne de tout ce qui avoit précédé. Ferdinand ſe rendit, déguiſé, à Valladolid. L'archevêque de Tolède y fit ſecrètement le mariage : il aſſura même tenir la diſpenſe du pape, & cette diſpenſe néanmoins n'arriva qu'au bout de trois ans. Un tel prélat méritoit aſſurément d'être chef de conſpiration.

Comment on la marie avec Ferdinand d'Aragon.

Nouvelle guerre civile.

Furieux de cette entrepriſe, Henri déshérite ſa ſœur, rétablit les droits de ſa fille. Il offre celle-ci en mariage au duc de Guienne, frère de Louis XI ; & ſur ſon refus, au roi de Portugal, qui la refuſe de même : tant le ſort de la princeſſe paroiſſoit douteux. Une guerre civile s'allume dans tout le royaume. Les noms de Jeanne & d'Iſabelle arment tous les factieux. Enfin, le roi ſe réconcilie avec ſa ſœur & avec Ferdinand.

Ayant ſoupé avec eux, au ſortir du repas, il fut attaqué de douleurs d'entrailles, qui le tourmentèrent juſqu'à la mort. Il mourut la même année 1474, après avoir déclaré de nouveau que Jeanne étoit ſa fille & ſon héritière. La reine le juroit auſſi. On ne vouloit en rien croire. Les ſoupçons d'empoiſonnement, répandus ſur Ferdinand & Iſabelle, ne furent point un obſtacle à leur fortune. Tous deux avoient des talens & une profonde politique. Leur règne célèbre ne mérite pas cependant, aux yeux de la ſageſſe, tous les éloges que des hiſtoriens lui ont prodigués. Défions-nous des préjugés de nation; & ſurtout de ceux des ſiècles d'ignorance.

Mort de Henri IV en 1474.

Soupçon d'empoiſonnement.

Les commencemens furent orageux. Ferdinand, à qui l'on donnoit ſeulement le titre de roi, tandis que l'autorité ſe trouvoit entre les mains de la reine, fut ſur le point de ſe retirer en Aragon. Iſabelle ſut le flatter, le retenir; l'appellant ſon maître & ſon ſeigneur, mais agiſſant toujours en maîtreſſe du royaume. L'archevêque de Tolède, jaloux de la confiance qu'ils donnoient au cardinal Mendoza, ſe livra au reſſentiment: *Je ſaurai bien*, diſoit-il, *faire reprendre à Iſabelle la quenouille que je lui ai fait quitter.* Il ſe retira, il cabala. Alphonſe V, roi de Portugal, s'étant déterminé enfin à épouſer la princeſſe Jeanne, fille de

Ferdinand d'abord mécontent en Caſtille.

Iſabelle l'y retient.

Henri IV, elle fut proclamée reine de Caſtille à Placencia. Mais au bout de quelques années de guerre, en 1479, Alphonſe renonça au mariage & à ſes prétentions. Jeanne ſe fit religieuſe. L'archevêque de Tolède avoit été contraint, par la ſaiſie de ſon temporel, de plier ſon orgueil ſous le joug de l'obéiſſance.

Guerre avec le Portugal, bientôt finie.

Il falloit un gouvernement ſage & vigoureux, pour réprimer les déſordres publics, portés aux derniers excès. Tout étoit plein de brigands. Les ſeigneurs favoriſoient ou commettoient les brigandages, & leurs châteaux pouvoient être regardés comme des places ennemies au ſein de l'état. En un mot, tous les abus du gouvernement féodal ſe maintenoient par la force & la licence. On réſolut de les détruire. Il ſe forma une congrégation de la *ſanta Hermandad*, deſtinée à s'oppoſer aux meurtres, aux vols, aux violences de toute eſpèce. On lui aſſigna des fonds & un certain nombre de troupes. Cet établiſſement, & d'autres pareils, rencontrèrent beaucoup d'oppoſitions de la part des grands, intéreſſés aux crimes dont ils profitoient, comme nous l'avons vu dans tout le reſte de l'Europe.

Déſordres publics qu'on veut réprimer.

La *ſanta Hermandad*.

Ce fut d'abord le principal objet d'Iſabelle & de Ferdinand, d'arrêter les crimes par la terreur; de raſer les fortereſſes des ſeigneurs qui infeſtoient

Gouvernement vigoureux.

le pays ; de révoquer les graces qui épuiſoient le tréſor ; d'affranchir les peuples de l'oppreſſion des grands, & de les ſoumettre tous à l'autorité royale. Mais au milieu de ces ſoins utiles, nous les voyons établir par-tout, avec un zèle violent, ce que le tribunal de l'inquiſition a de plus contraire aux droits de l'humanité, & aux maximes bienfaiſantes de l'évangile.

Torquémada, dominicain fougueux & cruel, avoit fait jurer à la reine, avant qu'elle fût reconnue, d'employer tout ſon pouvoir, ſi elle parvenoit au trône, pour exterminer les impies, juifs, muſulmans, hérétiques, magiciens. Le cardinal Mendoza, enflammé par le dominicain, ſe prévalut de ce ſerment. L'inquiſition fut établie en 1480, avec des rigueurs juridiquement tyranniques, dont il n'y avoit pas encore d'exemples ſi barbares. Torquémada, devenu grand inquiſiteur, fit brûler en quatre ans, ſix mille perſonnes ; & ſon zèle pourſuivit plus de cent mille citoyens. Une ſombre terreur, un fanatiſme farouche, s'emparèrent des familles ; l'infâme délation ſe transforma en vertu ; les moindres ſoupçons, de légères imprudences, des fautes imaginaires & ſuppoſées, furent des titres pour empriſonner, flétrir, déſeſpérer une foule d'innocens.

Torquémada & Mendoza rendent l'inquiſition atroce.

Les procédures les plus iniques décidèrent de

Procédures

odieuſes de ce tribunal, ſans appel.

la fortune, de l'honneur & de la vie. L'accuſé ne connut jamais l'accuſateur, & ne lui fut jamais confronté. Il falloit qu'il devinât ſon crime. Enveloppé dans les pièges d'un interrogatoire captieux, il ſe reconnoiſſoit ſouvent coupable, ſans ſavoir de quoi. Le témoignage des plus proches parens, des femmes de mauvaiſe vie, étoit admis, comme ſi l'on eût craint de manquer d'autres délateurs. Et quoique les calomniateurs duſſent porter la peine du talion; quoique les inimitiés perſonnelles, & les folies ſuperſtitieuſes, multipliaſſent néceſſairement les accuſations fauſſes; il n'y avoit aucun exemple de calomniateur puni par le ſaint office. Nulle reſſource contre les jugemens de ce tribunal; nul appel au ſouverain, protecteur de ſes ſujets.

Ses ſatellites.

On vit une infinité de ſatellites comblés de privilèges, & des ſommes immenſes, employées pour le malheur de l'Eſpagne, plutôt que pour le triomphe de la foi. Ces affreux ſupplices, où les victimes étoient entaſſées, ces *auto-da-fé* qui font horreur au ſimple récit, furent des actes de religion, & des ſpectacles même où les rois aſſiſtèrent volontiers. Si l'on penſe avec pluſieurs écrivains, que l'Eſpagne & le Portugal doivent ſe féliciter d'avoir banni de la ſorte le mahométiſme, le judaïſme ou l'héréſie; il faut donc

Auto-da-fé.

Réflexion ſur ces rigueurs.

abrutir la raiſon & tyranniſer les hommes; il faut que le fer & le feu dévaſtent le monde, pour faire des chrétiens & des catholiques! Eſt-ce ainſi que la foi chrétienne s'eſt établie? Heureuſement pour les peuples, & j'oſe le dire, pour la religion, le gouvernement d'Eſpagne, qui devient tous les jours plus éclairé & plus humain, a beaucoup tempéré ces rigueurs, qu'inſpiroient les préjugés du ſiècle. L'hiſtoire nous apprend combien de bleſſures profondes elles ont faites à l'état.

Ferdinand hérite de l'Aragon & de la Sicile.

Ferdinand ſe trouva maître en 1479 des royaumes d'Aragon & de Sicile, par la mort de ſon père Jean II. Quatre ans après, le jeune Phébus de Foix, roi de Navarre, étant mort, il demanda en mariage pour ſon fils, Catherine, ſœur & héritière de Phébus; il s'empara de Pampelune, afin de rendre la négociation plus efficace. Nous le verrons envahir ce royaume. Une politique artificieuſe, ſoutenue par les armes, augmentera ſans ceſſe la puiſſance de Ferdinand & d'Iſabelle.

Ses deſſeins ſur la Navarre.

CHAPITRE VIII.

Conquête du royaume de Grenade. — Expulsion des Juifs d'Espagne.

Les Maures de Grenade divisés entre eux.

LE royaume de Grenade, seul reste de la domination mahométane en Espagne, attiroit les regards de princes ambitieux, que le zèle, autant que l'intérêt, sembloit inviter à l'envahir. On s'étonne que les Maures n'aient pas profité des troubles de la Castille, sous le dernier règne, qu'ils se soient même soumis à payer tribut. Mais divisés entre eux, ils s'affoiblissoient tous les jours. Les discordes, qui augmentèrent jusqu'à la fureur, causèrent enfin leur ruine totale, comme celle de tant de fameux empires. Le roi de Grenade, Albohacen, eut à combattre un de ses fils, & celui-ci, un de ses oncles. Tout étoit en proie aux guerres civiles, lorsque Ferdinand & Isabelle tournèrent leurs forces contre cet état chancelant, que les dons de la nature auroient dû rendre un des plus heureux de l'univers.

Ferdinand & Isabelle attaquent ce royaume avec succès.

Après avoir demandé au pape Sixte IV, une bulle de croisade, & la permission de lever un subside sur le clergé, (la politique avoit encore besoin de ces moyens), Ferdinand se mit à la

tête des troupes en 1483. Il continua toujours la guerre avec des ſuccès rapides. Iſabelle l'accompagna dans pluſieurs expéditions. L'un & l'autre furent en danger de périr au ſiège de Malaga, ville importante défendue avec courage, & priſe en 1487. Un Maure qui s'étoit gliſſé dans le camp pour les aſſaſſiner, ſe méprit, bleſſa deux perſonnes de la cour, & fut mis en pièces avant d'avoir conſommé ſon crime. Ils forcèrent Baza en 1489; mais cette conquête leur coûta vingt mille hommes. Guadix & Almérie leur furent livrés par un des princes muſulmans, qui diſputoit la couronne; aſſez lâche & aſſez aveugle, pour vouloir à ce prix détourner leurs armes contre ſon rival. Enfin Iſabelle & Ferdinand aſſiègent Grenade en 1491. Un horrible incendie conſume leur camp : pour n'être plus expoſés à pareil déſaſtre, ils font conſtruire dans le même endroit une ville, à l'épreuve du feu; & cet ouvrage ſe trouve fini en moins de trois mois. C'eſt la ville de *Santa-Fé*, encore ſubſiſtante. Les aſſiégeans n'y manquoient de rien, tandis que les aſſiégés ſouffroient toutes les rigueurs de la diſette : la place fut réduite à l'extrémité.

1491. Siège de Grenade.

Alors un enthouſiaſte muſulman ranima par ſon éloquence les courages abattus. Vingt mille hommes, que ſes diſcours enflammèrent, ſe

Le roi Maure capitule lâchement.

montroient réſolus de le ſuivre & de tout oſer. Il ſemble qu'on auroit dû profiter de leur ardeur. Mais Abo-Abdéli, qui avoit détrôné ſon père Albohacen, craignant au contraire les effets de cette fermentation, ſe hâta de capituler. Il obtint pour lui des places, des revenus, dans les Alpujarras, montagnes très-fertiles; & pour les habitans, la ſûreté de leurs biens, l'uſage de leurs lois & l'exercice de leur religion. Chargé des malédictions de ſon peuple, il jeta un profond ſoupir, en tournant ſes yeux ſur la belle capitale qu'il abandonnoit. *Tu as raiſon*, lui dit ſa mère, *de pleurer comme une femme, puiſque tu n'as pas ſu garder en homme de cœur une telle ville.* Il ne put ſupporter long-temps cette vie obſcure & dépendante; il obtint de ſe retirer en Afrique, où il mourut dans une bataille. Ainſi finit en Eſpagne l'empire des Arabes, fondé depuis environ huit cents ans.

Reproches de la mère.

1492. Expulſion des Juifs, pour les dépouiller.

Plus cette conquête étoit utile & glorieuſe, plus on doit s'étonner de la politique également funeſte & injuſte, qui expulſa les Juifs immédiatement après. En butte à la haine & au mépris des chrétiens, ils s'en dédommageoient par leur induſtrie; ils trouvoient dans les richeſſes une compenſation de l'honneur; & ſeuls faiſant le commerce, y joignant de groſſes uſures, ils

poſſédoient preſque tout l'argent de la nation. Les nobles ruinés s'allioient avec eux par des mariages, ainſi qu'avec les mahométans, mais n'en étoient pas moins leurs ennemis. Des imputations abſurdes, telles que les haines religieuſes en firent de tous temps, allumoient la rage populaire. Le gouvernement ſe laiſſa entraîner ſoit par un zèle aveugle, ſoit par un intérêt mal-entendu. On ordonna aux Juifs d'évacuer le royaume. On leur accorda ſix mois pour vendre leurs biens; mais on leur défendit, ſous peine de mort, d'emporter de l'argent, de l'or & des pierreries : c'eſt-à-dire, qu'on les chaſſa pour les dépouiller.

Ce décret fit perdre à l'Eſpagne plus de trente mille familles, faiſant au moins cent cinquante mille perſonnes. Avec elles s'enfuirent l'induſtrie, les arts & le commerce. Il en fut de cette violence comme des altérations de monnoie, qui ruinoient les princes en leur procurant une reſſource momentanée. Les dépouilles des Juifs paroiſſoient un très-grand bien. L'état cependant tomba tout-à-coup dans la misère. Rien ne ſuppléa aux fortes contributions qu'ils payoient; & l'on ne ſut où trouver le néceſſaire, parce qu'on le tenoit de leurs mains laborieuſes. N'y avoit-il donc pas moyen de réprimer l'uſure des Juifs, ſans ſe priver

Cette violence ruine l'état.

du commerce? Si l'on vouloit être injuſte, ne falloit-il pas au moins prendre des meſures, pour prévenir les inconvéniens de l'injuſtice? Encore l'injuſtice auroit-elle produit ſon effet, beaucoup plus de mal que de bien; comme toutes les violences commiſes ſous prétexte de religion.

Ce que devinrent les Juifs.

Le Portugal gagna environ quatre-vingt mille ſujets, par l'expulſion des Juifs d'Eſpagne. Quinze mille ſe retirèrent en Afrique, où ils reçurent des traitemens plus cruels qu'en Eſpagne. Les Maures les éventroient pour tirer de leurs entrailles l'or qu'ils avoient avalé. Il en revint quelques milliers, qui feignirent d'embraſſer le chriſtianiſme. (*) L'inquiſition étendit principalement ſur eux ſes mains ſanguinaires. On pouvoit la regarder comme un fléau inventé par les ennemis de l'Eſpagne, pour dépeupler le royaume.

A ces calamités publiques, il faudroit peut-être

(*) A en croire Ferréras, *ce fut un excellent remède dont Dieu ſe ſervit pour deſſiller les yeux de ces pauvres aveugles, qui reconnurent avec la lumière divine l'erreur de la fauſſe religion qu'ils profeſſoient*... Mais la fauſſeté de ces converſions paroît auſſi évidente que la tyrannie de l'inquiſition, dont l'hiſtorien ne pouvoit avoir ni donner une idée juſte. Le *ſaint tribunal*, le *boulevard de la foi catholique*, comme il l'appelle, a été vu d'un autre côté par nos ſages hiſtoriens de l'égliſe.

joindre la découverte du nouveau monde, faite l'année même que les Juifs furent chaſſés. Je la renvoie à l'époque ſuivante, où le régne de Ferdinand & Iſabelle offrira encore des traits mémorables. Il nous reſte ici quelques points à obſerver ſur ce qui intéreſſe davantage l'eſprit humain.

CHAPITRE IX.

Observations générales.

Révolution générale, qui commence dans le quinzième siècle.

TOUT change ou se prépare au changement, dans le cours du quinzième siècle ; parce que les hommes sortent d'une longue léthargie, qu'ils exercent les facultés de leur ame, & que des inventions nouvelles ouvrent une nouvelle carrière aux idées. On verra que la bousſole, trouvée par hasard depuis long-temps, mais long-temps inutile faute d'en chercher l'usage, a seule produit une immense révolution.

Art militaire différent.

L'invention de la poudre commençoit à changer l'art militaire, & le changement devoit être plus considérable, à mesure qu'on étendroit cette fatale découverte. La chevalerie n'avoit plus la même force dans les armées, ni par conséquent le même lustre dans l'état. Elle perdit encore beaucoup par l'établissement des ordres de la Jarretière, de la Toison d'or, de Saint Michel, &c. Ces décorations flattoient davantage la vanité ; elles attachoient les seigneurs à la cour des princes. Ceux-ci cherchoient tous les moyens de rétablir ou d'accroître leur autorité.

Décadence de la chevalerie.

Il eſt facile d'obſerver, particulièrement en France, les progrès de la politique, depuis que la ſcience du droit étoit en honneur. Les juriſconſultes, les parlemens, quoique imbus encore d'opinions fauſſes, avoient introduit les principes les plus favorables à la monarchie. En négociant ou en luttant avec la cour de Rome, on s'étoit accoutumé aux affaires épineuſes. Peut-être avoit-on puiſé dans cette ſource les rafinemens de ruſes, qui ſe changèrent bientôt en ſyſtême. On voit les puiſſances de l'Europe étendre leurs vues de toutes parts, former des ligues & des alliances; mais on voit la perfidie devenir un art dans les plus grandes affaires. Louis XI & Ferdinand le Catholique mirent leur gloire à tromper. La contagion devint générale. Ce fut un jeu de déshonorer le trône & l'autel par l'impoſture. Ce qu'il y a de plus inviolable, les traités & les ſermens, on en fit un piège pour ſurprendre ſes ennemis ſous le voile de l'amitié; ſans conſidérer que c'étoit le moyen de s'attirer des ennemis ſans nombre, & de n'avoir que des amis infidèles. La fourberie a le ſuccès d'un moment: les ſuites en ſont toujours dangereuſes. Mille faits le démontreront juſqu'à nos jours.

Politique plus cultivée, mais avec des rafinemens funeſtes.

C'eſt ici plus que jamais le temps des crimes infâmes, des aſſaſſinats, des empoiſonnemens.

Les crimes ſe multiplient; pourquoi?

On les regarde comme une production de l'Italie, où la fureur & la foibleſſe des partis les y rendoient fort communs. La politique italienne, certainement infectée de tous les vices du bas-empire, infecta les cours de l'Europe par ſes exemples & par ſes leçons. Inſenſiblement la morale diſparut, & avec elle la ſûreté du commerce de la vie. L'impiété, jointe à la ſuperſtition, effaça les premiers principes du devoir. Pourquoi le paſſage de la barbarie à la culture des talens ne fit-il, en pluſieurs choſes, que ſubſtituer aux vices brutaux, des vices plus rafinés & plus funeſtes? parce que la ſaine raiſon ne guida point les eſprits; parce qu'en ſe ſubtiliſant, ils ſuivirent la pente des paſſions; parce qu'enfin les gouvernemens ſont les mœurs publiques, & qu'en général ils rapportoient tout à la fortune.

L'imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en devoit faire.

L'imprimerie, inventée à Strasbourg en 1440, par Jean Guttemberg, perfectionnée à Mayence par Jean Fuſt & Pierre Scoëffer, devoit répandre également & les vérités & les erreurs. Mais elle doit être comptée parmi les grands biens, quelques abus qu'on ait pu en faire; car l'ignorance multiplie d'elle-même les erreurs, au lieu que la vérité ne perce qu'à travers une infinité d'obſtacles. Si, même avec le ſecours des livres,

ſes progrès ſont lents & incertains ; que ſeroit-ce ſans un tel ſecours, dans les ténèbres de l'ignorance ? Un des principaux abus de l'imprimerie ſera de fournir des alimens au fanatiſme des ſectaires ; mais ce fanatiſme n'avoit déja que trop d'alimens avant elle. Par elle ſeule, au contraire, ſe communiqueront de proche en proche les principes de raiſon & de morale, qui détruiront à la fin la rage des ſectes. Quel avantage pour l'humanité !

Un bourgeois de Harlem, nommé Kuſter, avoit déja imprimé, en gravant ſur le bois les pages entières, comme les Chinois le pratiquoient depuis pluſieurs ſiècles. Cette méthode eſt aux caractères mobiles de fonte, à-peu-près ce que les hiéroglyphes ſont aux lettres alphabétiques. L'invention de l'imprimerie parut ſi merveilleuſe, que les premiers qui en apportèrent des eſſais à Paris, paſsèrent pour magiciens. On étoit alors ſorcier, dès qu'on étonnoit le vulgaire. Le parlement lui-même ſe laiſſa prévenir d'abord. Toute nouveauté utile fut un monſtre aux yeux de la prévention.

Cette invention admirable fut calomniée.

S'il falloit attribuer la renaiſſance des lettres à une cauſe étrangère, ce ſeroit plutôt à l'imprimerie, qu'aux Grecs échappés de Conſtantinople. Quelques ſavans fugitifs, comblés de

On attribue fauſſement aux Grecs la renaiſſance des lettres.

bienfaits, ſur-tout par Côme & Laurent de Médicis, enſeignèrent le grec ou en inſpirèrent le goût. Sans doute la littérature y gagna. Mais auparavant la carrière étoit ouverte : on cultivoit la poéſie & l'éloquence ; on étudioit les modèles de l'ancienne Rome. Térence, Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, Salluſte, &c. n'auroient-ils donc pas ſuffi pour donner les idées du beau ? n'auroient-ils pas formé les poëtes, les orateurs, les hiſtoriens du quinzième & du ſeizième ſiècles ?

Les langues ſavantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût.

J'oſe le dire, les langues ſavantes furent moins, au commencement, une ſource de goût & de lumières, que d'érudition grammaticale. L'étude des mots détourna de celle des choſes. Un pédantiſme, hériſſé de minuties & de citations ridicules, caractériſoit la plupart des nouveaux ſavans. Ils compilèrent, ils commentèrent, ils imitèrent en eſclaves laborieux : ils ne penſèrent point. Leur travail devoit faciliter aux vrais génies les connoiſſances, dont ils pouvoient avoir beſoin. Mais ſe perſuader, comme on le faiſoit, que l'étude des anciens tenoit lieu de tout, adorer juſqu'à leurs défauts, prendre leurs jugemens pour des oracles, n'imaginer rien de bon que ce qui leur reſſembloit, copier ſuperſtitieuſement leur langage : c'étoit le moyen, non de perfectionner

le goût & la raiſon, mais d'en retarder les progrès.

Il auroit fallu cultiver les langues vulgaires, en étudiant les langues mortes. Quand l'Italie ſuivit cette route, elle eut d'excellens auteurs. Elle n'eut guère que des *cicéroniens* ſans idées, ou de lourds compilateurs, lorſqu'elle en ſuivit une contraire. Les autres nations furent long-temps au-deſſous d'elle, tant que le pédantiſme empêcha les gens de lettres d'écrire dans la langue nationale, d'éclairer par-là le public, & de s'inſtruire eux-mêmes à ſon école. Comines & Monſtrelet, dont les hiſtoires nous intéreſſent encore dans un jargon ſuranné, auroient excité l'émulation des écrivains de France, ſi l'on avoit vu que le grec & le latin, en fourniſſant des modèles, devoient apprendre à mieux penſer & à mieux écrire dans ſa propre langue.

On négligea malheureuſement les langues vulgaires.

Les diſputes de l'école, qui devenoient toujours des affaires de religion & d'état, ſont une triſte preuve de l'eſclavage où la raiſon étoit pour long-temps enchaînée. Ariſtote condamné dans le treizième ſiècle, par des ſentences eccléſiaſtiques, rétabli par d'autres ſentences auſſi raiſonnables, régnoit ſouverainement ſur les docteurs. Un légat, réformant l'univerſité de Paris, vers le milieu du quinzième ſiècle, avoit

Préjugés de l'école.

Ariſtote y règne.

fait une loi d'enſeigner la doctrine de ce philoſophe. On ne la connoiſſoit que par les commentaires des Arabes. Ainſi, Averroès, au nom d'Ariſtote, dictoit des oracles dans les écoles chrétiennes. La phyſique, la morale, la théologie même, étoient en quelque ſorte aſſervies à ſes idées inintelligibles. Toutes les ſectes ſe fondoient ſur ſon autorité, comme ſur celle de l'écriture ſainte. On citoit également l'écriture & Ariſtote; & ce bizarre mélange, qui dégradoit la religion, faiſoit un monſtre de la philoſophie.

Diſputes ridiculement ſérieuſes des réaliſtes & des nominaux.

Deux ſectes abſurdes, les *réaliſtes* & les *nominaux*; les premiers défendant les *eſſences* & d'autres abſtractions, comme des êtres réels; les derniers combattant cette chimère par de fauſſes ſubtilités, ſe déchiroient avec fureur, & invoquoient, outre les anathêmes de l'égliſe, les ſecours du bras ſéculier. Louis XI ſe déclara contre les nominaux; il fit enchaîner leurs livres. La diſpute n'en devint que plus ardente, ſelon la coutume. Ces livres ſortirent de captivité; on continua de ſe battre. Si Deſcartes n'étoit enfin venu, peut-être ſe battroit-on encore pour de pareilles inepties.

Diſputes des Thomiſtes & des Scotiſtes, plus ſérieuſes.

En même-temps les Thomiſtes & les Scotiſtes, ou les dominicains & les franciſcains, troubloient le monde par leurs querelles opiniâtres. Les uns

nioient l'immaculée conception de la vierge, les autres vouloient en faire un dogme nouveau. Les uns donnoient des ſtigmates à ſainte Catherine de Sienne, religieuſe de leur ordre; les autres ſoutenoient que ce privilège n'appartenoit qu'à ſaint François, leur fondateur. Les uns avançoient que, pendant que Jéſus-Chriſt fut au tombeau, la divinité n'étoit point ſéparée de ſon ſang; les autres l'en ſéparoient. Ils ſe taxoient ſouvent d'héréſie les uns les autres; faiſant d'une opinion de corps une règle univerſelle de croyance, autant qu'ils le pouvoient; car en théologie les ſyſtêmes tendoient ordinairement à ce but.

Savonarole accuſé d'héréſie.

Jérôme Savonarole, dominicain enthouſiaſte, célèbre prédicateur de Florence, fut la victime de la rivalité des deux ordres. Il avoit déclamé contre le pape Alexandre VI, dont les ſcandales faiſoient horreur. On l'accuſa de mauvaiſe doctrine. Un de ſes confrères offre de le juſtifier, en ſubiſſant l'épreuve du feu. Un franciſcain offre de ſubir la même épreuve, pour démontrer qu'il eſt coupable. On y conſent, on fixe le jour. Le franciſcain tremble & ſe rétracte. Un autre prend ſa place, & recule auſſi. Enfin un frère lai du même ordre entre dans la lice. Les magiſtrats & le peuple de Florence accourent au ſpectacle. Les feux ſont allumés. Mais le dominicain s'aviſe

Épreuve du feu, qu'on offre & qu'on refuſe de ſubir.

fort à propos de ne vouloir y entrer qu'avec l'euchariſtie. On refuſe d'y conſentir, ſoit par reſpect pour le ſacrement, ſoit parce que le franciſcain s'y oppoſe; & chacun ſe retire ſans avoir rien fait.

Supplice de Savonarole.

Savonarole n'en fut pas moins brûlé en 1498, avec deux autres dominicains. C'étoit un de ces hommes, moitié fourbes, moitié fanatiques, qui abuſent de la crédulité populaire, pour établir leurs préjugés & leur domination. Commines rapporte qu'il avoit prédit l'événement de la bataille de Fornoue. Mais Commines ne raiſonne point ſur la prétendue prophétie.

Thèſes de Pic de la Mirandole.

Tandis que des théologiens donnoient ces ſpectacles humilians pour l'eſprit humain; un prince ſouverain, encore très-jeune, Pic de la Mirandole, ambitionnoit la réputation de docteur univerſel. En 1486, âgé de vingt-trois ans, il ſoutint à Rome des thèſes ſur toutes les ſciences, théologie, mathématiques, phyſique, &c. ſans excepter la *cabale* * & la magie, dont on faiſoit, ainſi que de l'aſtrologie, une étude des plus ſérieuſes. Il avoit principalement étudié ſaint Thomas & Ariſtote. Cependant il n'échappa point

Sa condam-

* Eſpèce de ſcience abſurde & myſtérieuſe des Juifs.

aux cenſures. Ses thèſes furent déférées à Innocent VIII, qui en condamna treize propoſitions. Pic écrivit ſon apologie, & n'eut pas de peine à confondre ſes accuſateurs. Un d'eux invectivant contre la *cabale*, ſans en avoir aucune idée, quelqu'un lui demanda ce que c'étoit : *On ſait bien*, répondit-il, *que c'eſt un hérétique qui a blaſphémé contre Jéſus-Chriſt, & dont les ſectateurs portent le nom de cabaliſtes.* Pic de la Mirandole, le prodige de ſon ſiècle, en fait de ſavoir, mourut à trente-trois ans. Il avoit obtenu l'abſolution d'Alexandre VI, & avoit renoncé à ſa ſouveraineté pour ſe livrer aux bonnes œuvres.

Condamnation à Rome, & ſon apologie.

Il eſt toujours curieux & néceſſaire de conſidérer la cour de Rome, moins puiſſante qu'autrefois par la terreur des excommunications, mais non moins ambitieuſe ; plus politique, plus forte par ſes domaines, & remuant encore l'univers par la religion ou par l'intrigue. Tous ces grands projets de réformer l'égliſe dans ſon chef & dans ſes membres, s'étoient évanouis en fumée. Quand même les décrets de Conſtance & de Bâle auroient attaqué la racine même du mal, l'exécution en devoit être nulle, dès que les puiſſances ne s'en mêloient point. Que peuvent contre les mœurs, des lois qu'une aſſemblée fait en paſſant, & que les principaux chefs de la

La cour de Rome n'étoit point réformée.

législation ne veulent pas maintenir ? quelle autorité pourroit les mettre en vigueur ?

Conduite intéressée des papes.

Aussi l'histoire représente-t-elle ici les papes toujours occupés de leurs intérêts, fort peu du bien de l'église. Calixte III, successeur de Nicolas V, est parvenu au pontificat par la brigue : il ne cesse de prêcher la guerre contre les Turcs ; & sous ce prétexte, il met à contribution les royaumes ; il équipe des galères, il ne réussit à rien de bon. Pie II, successeur de Calixte, est un politique rusé, orgueilleux, qui s'efforce d'anéantir tout ce qu'il a jugé lui-même nécessaire dans le concile de Bâle, & qui donne l'exemple de sacrifier la vérité à la fortune. Après lui, Paul II viole sans pudeur les sermens dont il s'est lié dans le conclave, où l'on avoit juré l'observation de plusieurs regles, la plupart avantageuses aux cardinaux : il appaise leurs murmures en leur donnant des bonnets rouges, & en flattant leur vanité par des bagatelles. Sixte IV s'est trop fait connoître dans la conjuration de Florence. Un de ses principaux soins fut d'amasser de l'argent pour chasser le Turc, & d'employer ses richesses à l'établissement de sa famille. Les Romains pillèrent son palais après sa mort. Innocent VIII, dont les mœurs étoient décriées, suivit exactement le même système ; & son successeur,

Calixte III.

Pie II.

Paul II.

Sixte IV.

Innocent VIII.

Alexandre VI, ſurpaſſa encore tout ce que l'on avoit vu en ce genre. Nous l'avons déja obſervé, la conduite des papes entraînoit des conſéquences infinies. Vertueux, ils auroient prévenu les plus grands maux, ils auroient fait les plus grands biens, à l'exemple des anciens modèles du pontificat; vicieux, à quoi n'expoſoient-ils pas l'égliſe, en troublant & en dépravant la ſociété ? Alexandre VI.

Cependant les eſprits s'agitoient. L'héréſie de Wiclef & de Jean Huſs avoit laiſſé une ſourde fermentation, qu'augmentoient la lecture, les diſputes, les ſcandales & la licence. Des matières inflammables, raſſemblées ſous terre, comprimées & en mouvement, ſe feront bientôt paſſage ; & leur exploſion terrible couvrira le terre de ruines & d'incendies. Maux prochains.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès de la navigation, jusqu'à la découverte de l'Amérique.

Influence de la navigation sur le système politique.

LES prodiges que la navigation va faire éclore, les sources de richesses & de connoissances qu'elle va faire jaillir, le mouvement qu'elle va imprimer au système politique de l'Europe, méritent d'être annoncés comme une époque de l'histoire. Cette époque annonce de nouvelles calamités au genre humain, sous les dehors de la gloire & du

bonheur ; mais l'humanité ſe perfectionnant avec la raiſon, il arrivera peut-être un temps, où les contrées qui ont maudit la tyrannie européenne, ſe féliciteront des avantages que nos lumières, nos loix & nos arts devroient à la fin leur procurer.

Premiers navigateurs.

On ſait comment l'induſtrie, excitée par le beſoin & par l'intérêt, forma les premiers navigateurs. Sans autre ſecours que l'inſpection des aſtres, avec une routine incertaine, les Phéniciens & les Carthaginois étendirent au loin leur commerce maritime ; quelques-uns de leurs voyages ſont des phénomènes de hardieſſe & de ſuccès. Les anciens Danois, ceux de Norwège en particulier, peuple pirate, intrépide, plongé dans la barbarie, exécutèrent des entrepriſes d'autant plus étonnantes, qu'ils devoient tout à leur courage. En 874, ils pénétrèrent en Iſlande, & y établirent une colonie conſidérable. En 982, ils découvrirent le Groenland, & y firent un établiſſement moins utile, mais plus merveilleux que leurs conquêtes en Europe.

Courſes des anciens Danois.

On prétend qu'ils abordèrent en Amérique.

Ce qui paroît incroyable, & ce que M. Mallet, hiſtorien du Danemarck, donne pour ſuffiſamment prouvé, c'eſt que peu de temps après, ils abordèrent dans un pays de l'Amérique, auquel ils donnèrent le nom de Vinlande : ils y fondèrent

une nouvelle colonie, dont les chroniques iſlandoiſes parlent ſouvent juſqu'en 1121. » Depuis » ce temps-là, dit M. Mallet, il paroît que la » Vinlande commença à être oubliée peu-à-peu » dans le Nord, juſqu'à ce qu'enfin la Groenlande » chrétienne étant perdue; l'Iſlande entièrement » déchue de ce qu'elle avoit été; le Nord ravagé » par la peſte, & affoibli par ſes diviſions » inteſtines, on en perdit pleinement le ſouvenir; » tandis que la colonie de Vinlande ceſſant » d'avoir commerce avec l'Europe, s'abâtar- » diſſoit de ſon côté, par des cauſes qu'il eſt » plus aiſé d'imaginer que d'avancer avec certi- » tude. « On conjecture que l'île de Terre-neuve eſt la Vinlande des Norwégiens, & que les Eskimaux ſont les deſcendans de leur colonie. En effet, ce peuple a la peau blanche, de la barbe, des cheveux ordinairement blonds, une taille avantageuſe, qui le diſtinguent des autres ſauvages de l'Amérique. (Voyez *Introd. à l'Hiſt. de Danemarck*, page 174, &c.) Je ſais combien de pareilles traditions & de pareilles conjectures peuvent laiſſer de doute : elles ſont du moins plus intéreſſantes que les fables de nos anciens faiſeurs de chroniques.

On penſe que les Eskimaux viennent d'eux.

Au quinzième ſiècle, avant les découvertes de l'illuſtre Chriſtophe Colomb, l'exiſtence des

Idées abſurdes ſur les Antipodes,

Antipodes paroiſſoit encore une chimère. La ſuperſtition, compagne & appui de l'ignorance, fortifioit cette erreur en y mêlant la théologie. Comment des hommes, ſéparés de nous par les abîmes de l'océan, pourroient-ils avoir la même origine que nous, deſcendre d'Adam & participer au bienfait de la rédemption ? c'eſt ainſi que les théologiens raiſonnoient depuis pluſieurs ſiècles. Les mauvais philoſophes, c'eſt-à-dire, preſque tous les raiſonneurs, n'avoient pas des idées plus juſtes. La convexité de la terre, que les anciens avoient connue, ſe préſentoit à l'eſprit comme une idée révoltante. Des êtres placés dans un hémiſphère oppoſé au nôtre, marcheroient la tête en bas ? quelle abſurdité, s'écrioit-on ! Ainſi une vérité de fait ſe trouvoit au nombre des erreurs abſurdes, des impiétés même. Grande leçon, ſoit pour les juges préſomptueux, qui décident arrogamment ſans connoître ; ſoit pour les eſprits puſillanimes, qui rampent dans l'eſclavage des préjugés, ſans ſe douter même que la raiſon ait quelque droit de s'en affranchir. Juſqu'au quinzième ſiècle.

Si la bouſſole n'avoit pas été inventée, peut-être l'illuſion eût-elle été invincible. Une aiguille aimantée fraya la route des mers : elle ſuppléa aux aſtres qu'on n'aperçoit pas toujours ; elle indiqua le pole plus exactement que l'étoile même polaire. Invention de la bouſſole.

Dès que les navigateurs eurent ce guide sûr, ils devinrent capables de tout entreprendre. On en fit usage au quatorzième siècle. Les îles Canaries avoient été découvertes auparavant par les Espagnols. C'étoit un nouveau motif d'espérance & de courage.

Don Henri excite les navigateurs en Portugal.

L'infant Don Henri, fils de Jean I roi de Portugal, excita par son génie, au commencement du quinzième siècle, l'ardeur de la navigation. Les Portugais se tournèrent vers les côtes occidentales de l'Afrique. Ils doublèrent le cap *Non*, regardé comme une barrière insurmontable : ils découvrirent l'île de Madère en 1420, & y plantèrent des cannes de sucre ; production des Indes, que les Arabes avoient apportée en Sicile & dans l'île de Chypre, & qu'on transplanta depuis en Amérique.

Il obtint de Martin V un droit de conquête, avec des indulgences.

Cet infant de Portugal crut devoir s'adresser à Rome, pour animer davantage une nation superstitieuse. Martin V seconda ses vues, en souverain de l'univers : il donna aux Portugais le droit de conquête, depuis le cap de Bojador, jusqu'aux extrémités des Indes orientales ; il y ajouta des indulgences plénières pour ceux qui mourroient dans ces expéditions. De pareilles bulles étoient fort utiles au projet ; car les fatigues & les dangers auroient dû abattre peu-à-peu l'audace

l'audace des conquérans, ſi une ſorte de fanatiſme n'eût rendu leur cupidité plus audacieuſe.

Découverte du cap de Bonne-eſpérance.

Après la mort de Henri en 1461, les Portugais continuèrent leurs entrepriſes. Ils paſsèrent enfin l'équateur; ils parvinrent à la pointe de l'Afrique; ils donnèrent au cap des Tempêtes le nom de Bonne-eſpérance; en 1497, ils doublèrent enfin ce cap terrible; & c'eſt alors en effet qu'on put eſpérer beaucoup de ces découvertes, juſqu'alors plus étonnantes que profitables.

CHAPITRE II.

Voyages de Chriſtophe Colomb au nouveau monde.

Conjectures & projets de Chriſtophe Colombo.

UN génie ſupérieur étendoit depuis quelque temps ſes vues ſur l'autre hémiſphère. Chriſtophe Colombo, génois, fixé à Lisbonne, frappé du ſuccès de tant de hardis navigateurs, donnant l'eſſor à ſes idées, réfléchiſſant à la figure de la terre, avec le ſecours d'une mauvaiſe carte de géographie, ſe perſuada que l'océan atlantique embraſſoit des terres inconnues; ou qu'en naviguant toujours vers l'oueſt, on trouveroit un paſſage à l'Inde & à la Chine. Cette dernière conjecture, quoique fauſſe, fut le germe de la plus grande découverte où les hommes ſoient parvenus. Mais ſi Colomb n'avoit pas eu le courage d'un héros, ſes vaſtes idées ſe ſeroient perdues parmi les chimères.

Il eſt traité de viſionnaire à Gènes & ailleurs.

En bon citoyen, il propoſa d'abord l'entrepriſe à ſa patrie, comme un moyen d'enlever le riche commerce des Indes à Veniſe, qui le faiſoit par l'Égypte & la mer rouge. Les Génois ne virent en lui qu'un viſionnaire. Les portugais,

beaucoup plus capables de l'apprécier, le jugèrent auſſi mal, parce qu'ils fixoient uniquement leurs regards ſur la navigation d'Afrique. Les cours de France, d'Angleterre, auxquelles il s'adreſſa ſucceſſivement, ne le traitèrent pas mieux. Ce grand homme, enflammé de l'enthouſiaſme qu'inſpirent les grandes choſes, & qui les produit, ne ſe rebuta point. Il dévora les railleries, les inſultes. Il agit en Eſpagne auprès de Ferdinand & d'Iſabelle; il eſſuya leurs refus pendant huit ans; il fut réduit, pour obtenir la permiſſion de leur chercher des royaumes, à mettre en jeu les reſſorts du zèle de religion. Un cordelier, & deux autres gens d'égliſe, ébranlés par ſes diſcours, déterminèrent Iſabelle à une entrepriſe qui pouvoit étendre la foi chrétienne. On manquoit d'argent. Elle vendit ſes bijoux; un particulier fit des avances; enfin Colomb eut à ſes ordres trois petits vaiſſeaux avec le titre d'amiral.

Ce qui détermine la cour d'Eſpagne à l'employer.

Il s'embarque, tranſporté de joie, le 3 août 1492. Après une longue & périlleuſe navigation, ſans ceſſe expoſé aux murmures & à la révolte de ſon équipage, il trouve une des îles Lucayes. Il découvre bientôt les autres; il découvre Cuba, Hiſpaniola ou Saint-Domingue; il revient au bout d'environ neuf mois, avec de

1492. Premier voyage de Chriſtophe Colomb en Amérique.

Honneurs qu'il reçut à ſon retour.

l'or & quelques Américains. Le préjugé étoit confondu. Ferdinand & Iſabelle comblèrent d'honneurs celui qu'on avoit traité de fou avant le ſuccès. Ils le nommèrent amiral des Indes occidentales, & lui confièrent dix-huit vaiſſeaux pour un ſecond voyage, dont on attendoit de plus grands fruits. Colomb ſe remit en mer au mois de ſeptembre 1493. Ce nom d'*indes occidentales*, donné à l'Amérique, rappelle une erreur dont il ne fut jamais détrompé. Il crut d'abord que le pays nouvellement découvert tenoit à l'Inde : il eſpéra toujours arriver par-là en peu de temps aux riches contrées où ſe portoient ſes deſirs.

Colonie d'Hiſpaniola ou Saint-Domingue.

Le moyen de profiter des découvertes étoit d'établir des colonies. L'île Saint-Domingue fixa ſon choix. Tout épouvantoit les ſauvages. Des hommes à cheval, avec leurs armes à feu, leur paroiſſoient des dieux terribles armés du tonnerre. Quelle idée devoient-ils avoir de ces gros vaiſſeaux, qui vomiſſoient les flammes & les foudres, comme des volcans mobiles à volonté ? Colomb les ménageoit cependant avec ſageſſe ; & il eut moins d'inquiétude de leur côté, que de celui des Eſpagnols eux-mêmes. Ceux-ci ſe flattoient de ramaſſer ſans travail l'or & l'argent. Un établiſſement pénible, une exacte diſcipline, tout les

Révolte des Eſpagnols contre Colomb.

ſouleva contre l'amiral. Sa patience & ſa ſageſſe furent miſes aux plus rudes épreuves. Il venoit de découvrir la Jamaïque. Il trouva en arrivant ſa colonie révoltée, les Américains armés pour la détruire. Tandis qu'il ramenoit les uns, qu'il diſſipoit les autres, ſes envieux le calomnioient en Eſpagne. On envoya un ſurveillant pour le gêner & pour le contraindre. Il ſentit la néceſſité de repaſſer en Europe. Il s'y juſtifia ſans peine; mais ce ne fut qu'à force de ſollicitations, & après mille retardemens affectés, qu'il obtint quelques ſecours pour un troiſième voyage.

Il va ſe juſtifier à la cour.

Colomb ſe remet en mer l'an 1498. Il parvient au continent de l'Amérique. Il remonte quelque temps l'Orénoque; mais cédant aux inquiétudes de l'équipage, il abandonne ſa découverte, & gagne Saint-Domingue, après avoir trafiqué ſur les côtes avec différens ſauvages, moins par intérêt que dans la vue de connoître le pays & les habitans. Ces bons Américains s'eſtimoient heureux de donner leurs perles & leur poudre d'or en échange, pour des morceaux de verre ou pour de petits ouvrages d'étain.

Il découvre le continent de l'Amérique.

Arrivé à Saint-Domingue, il éprouva de nouveau les noirceurs de l'ingratitude & de l'envie. Ses ennemis triomphoient à la cour en ſon abſence. Un gouverneur arriva pour le

Nouvelles injuſtices qu'il éprouve.

remplacer. Cet officier n'eut pas honte de le charger de fers, de l'envoyer comme un criminel en Eſpagne. L'injuſtice étoit trop criante : elle eut les mêmes ſuites que la première. Colomb fut mis à la tête d'une flotte, fit un quatrième voyage en 1502, trouva encore des perſécuteurs & des ingrats, & découvrit cependant l'iſthme de Darien. Mais ayant eſſuyé une violente tempête, il relâcha à la Jamaïque.

Uſage qu'il fait d'une éclipſe.

C'eſt-là que, dépourvu de vivres, environné de ſéditieux, il ſe ſauva par ce coup de génie ſi célèbre. Sachant qu'une éclipſe de lune étoit prochaine, il menaça les ſauvages de la plus terrible vengeance, s'ils lui refuſoient des proviſions ; & leur déclara, pour preuve de ce qu'ils avoient à craindre, que la lune perdroit ſa lumière. Dès que l'éclipſe fut commencée, les Américains accoururent ſaiſis de frayeur ; ils s'eſtimèrent trop heureux de le fléchir par les ſecours qu'il demandoit, & d'obtenir que la lune les éclairât comme auparavant.

Fin malheureuſe de ce grand homme.

De retour en Eſpagne, Colomb ne trouva plus la reine Iſabelle ſa protectrice. Ferdinand lui donna de belles paroles, ſans aucun effet. Il mourut accablé de chagrins & d'infirmités en 1506. On admire ſa conſtance à ſervir une cour ingrate, dont il reçut tant de dégoûts : on doit

admirer auſſi ſon humanité envers les ſauvages, qu'il traita preſque toujours avec des ménagemens pleins de ſageſſe.

Après lui, une barbarie ſanguinaire ſe déchaîna contre ces malheureux. Ils furent entièrement exterminés à Saint Domingue & à Cuba, ſoit par les armes, ſoit par des travaux inſupportables. On lâchoit même des dogues pour les dévorer. Eſt-il étonnant qu'un cacique ou chef de ſauvages ait répondu au miſſionnaire, qui l'exhortoit à gagner le paradis par la patience : *Je ne veux point de votre paradis, s'il y a des Eſpagnols ?* Mais remarquons en général que les colonies ne furent guère compoſées, au commencement, que de la plus vile partie de la nation, de miſérables ſans principes ſans mœurs, ne reſpirant que meurtres & brigandages. Preſque toutes les colonies européennes ont été de même nature dans leur origine. Les crimes de l'Europe devoient donc, pour ainſi dire, ſe déborder ſur tous les pays où l'audace alloit chercher des richeſſes.

Barbaries contre les ſauvages.

Le bruit des voyages de Colomb excita l'émulation, ou plutôt l'avidité d'une foule d'aventuriers. Américc Veſpucci, florentin, commandoit un de leurs vaiſſeaux. Il s'attribua l'honneur d'avoir découvert le nouveau monde en 1498, cinq ans après le premier voyage de

Amér.ic Veſpucci s'attribue injuſtement la découverte du nouveau monde.

Chriſtophe Colomb. Quand celui-ci n'auroit pas trouvé le continent, ſa gloire en devroit-elle moins éclipſer ceux qui n'ont fait que ſuivre ſes traces? Cependant l'Amérique porte le nom du Florentin, peu digne de l'immortalité : tant la réputation même eſt ſujette aux caprices de la fortune ! Mais un mot n'en impoſe point aux juſtes eſtimateurs du mérite.

Prétentions de quelques Anglois à cette découverte.

Quelques Anglois ont prétendu que Madoc, prince de Galles, au douzième ſiècle, avoit le premier pénétré dans le nouveau monde, où il étoit mort. Ce fait, beaucoup moins prouvé que celui des Danois norwégiens, reſſemble trop aux fables inventées par l'orgueil des nations.

Les Eſpagnols & les Portugais ſe diſputent leurs droits étranges de conquête.

Ferdinand & Iſabelle n'avoient pas manqué de ſolliciter à Rome le droit de conquête, ſur les pays découverts & à découvrir. Ils l'avoient obtenu aiſément; les papes, en donnant ce qui ne leur appartenoit point, faiſoient des conquêtes pour eux-mêmes. Jean II, roi de Portugal, voulut cependant partager avec les Eſpagnols une proie ſi conſidérable. La flotte, qu'il équipoit dans cette vue, devint donc une matière de procès. Alexandre VI fut juge entre les deux couronnes, & leur fixa des limites en 1493, par la ligne de *marcation*. Cette ligne paſſoit à cent lieues de Madère, des Açores & du Cap-Verd.

Alexandre VI termine ſingulièrement le procès.

L'année ſuivante, il fallut tracer une autre ligne, qu'on appela de *démarcation*, & qui paſſoit par les Canaries. On partageoit ainſi le monde inconnu entre l'Eſpagne & le Portugal; on donnoit l'occident aux uns, l'orient aux autres, & l'on ne penſoit pas que ce qui étoit l'orient d'un côté du globe, étoit de l'autre côté l'occident. Chacun prévoit l'inſtabilité de ces réglemens: ils ſembloient réaliſer, pour les papes, l'empire du monde.

CHAPITRE III.

Conquêtes des Portugais en Aſie.--- Le Mexique & le Pérou conquis par les Eſpagnols.

Les Portugais vont aux Indes par l'Océan.

AUTANT les découvertes des Portugais avoient aiguillonné le génie de Chriſtophe Colomb, autant celles de Colomb excitèrent les Portugais à tenter de nouvelles entrepriſes. L'exemple & le ſuccès furent toujours les mobiles de l'eſprit humain. En 1497, Emmanuel I, roi de Portugal, plein de grandes idées comme ſes ancêtres, envoya aux Indes Vaſquez Gama, avec cent ſoixante hommes d'équipage, tant ſoldats que matelots. Pourquoi ſi peu de monde? c'eſt que les craintes égaloient encore ou ſurpaſſoient les eſpérances. Gama ſurmonte tous les périls de l'Océan, fait le tour de l'Afrique; il aborde au Mozambique, à Calicut, dans les Indes orientales; & revient deux ans après rendre compte de ſes découvertes. Elles étoient de nature, ainſi que la navigation d'Amérique, à changer toute la face de l'Europe par les tréſors qu'elles aſſuroient aux maîtres de l'océan. Bientôt la nouvelle route attira une infinité de Portugais.

Leurs conquêtes en Aſie.

Vaſquez Gama, en 1502, avec un petit nombre de guerriers armés des foudres de l'europe, porta la terreur juſques ſur les côtes de Malabar. Alphonſe Albuquerque s'empara d'Ormuz en 1507, força & pilla Calicut en 1509, établit à Goa en 1510 la domination portugaiſe. Bientôt Malaca, l'île de Ceïlan, fertile en canelle & en pierres précieuſes; les îles Moluques, où vient le girofle, furent ſubjuguées. Les Portugais bâtirent Macao dans la Chine; ils pénétrèrent juſqu'au Japon; ils établirent un commerce immenſe, qui ruina celui des Vénitiens; ceux-ci ne pouvant donner au même prix les marchandiſes de l'Inde, qu'ils tiroient d'Alexandrie.

Barbarie & ſuperſtition dans ces vaſtes entrepriſes.

Toutes ces entrepriſes, au premier coup-d'œil, ſont admirables. Mais ſi l'on penſe qu'elles irritèrent la ſoif de l'or, juſqu'à faire oublier les vrais biens de la ſociété & de la nature; qu'elles firent couler des flots de ſang, même au nom de Jéſus-Chriſt; que les aventuriers cruels, le crucifix à la main, maſſacrèrent des millions d'hommes, ſous prétexte d'établir le chriſtianiſme qu'ils déshonoroient; qu'une ſuperſtition inſenſée ne les rendit pas moins féroces qu'une inſatiable avarice: on admirera d'une part des prodiges d'induſtrie & de courage, & l'on déplorera de l'autre des excès dignes d'horreur. Les miſſion-

naires ont mêlé beaucoup de miracles au récit de ces conquêtes : il eſt aiſé d'y reconnoître l'eſprit des croiſades ; il eſt aiſé d'y reconnoître les mœurs ſanguinaires & les préjugés odieux, ſi long-temps funeſtes au genre humain.

Tout étoit ſauvage en Amérique, excepté le Mexique & le Pérou.

Pour réunir dans un même tableau des objets de même nature, qui d'ailleurs ne ſe lient point encore au ſyſtême général de l'Europe, anticipons un peu ſur le temps, ſuivons les Eſpagnols au Mexique & au Pérou. Le reſte de l'Amérique étoit peuplé de ſauvages. Ici l'on voit deux grands empires, où les arts ſont cultivés, où les mœurs ſont douces, où règne une ſorte de magnificence. On les voit conquis par une poignée d'aventuriers ; & la monarchie Eſpagnole s'accroît tout-à-coup d'une manière prodigieuſe, ſans que les rois faſſent pour cela le moindre effort. Il n'y a peut-être aucun phénomène ſi ſingulier en fait de fortune.

Empire du Mexique.

L'empire du Mexique, comme ceux de l'ancien monde, s'étoit formé par des conquêtes. Le peu d'antiquité qu'on lui donne, ſemble prouver que la ſociété y avoit fait des progrès rapides. Mais les premiers auteurs, qui ont écrit ſur le Mexique & le Pérou, méritent-ils aſſez notre confiance ? où avoient-ils trouvé des mémoires, puiſque l'écriture étoit inconnue dans le Pays ?

Mauvais critiques, exagérateurs par vanité, & par le penchant, trop naturel, à débiter des menſonges ſur les contrées inconnues; à peine aujourd'hui peut-on croire une partie des faits qu'ils rapportent comme récens, ou des choſes même qui devoient alors frapper les yeux. Selon eux, Mexico, capitale du Mexique, peuplé d'environ ſoixante mille familles, renfermoit des établiſſemens & des ouvrages dignes d'un peuple civiliſé : marchés, tribunaux, écoles pour la jeuneſſe, maiſons de pierre, temples & palais ornés de colonnes & brillans d'or, arſenaux remplis d'armes offenſives & défenſives, jardins de plantes médicinales, &c. Selon eux, les Mexicains connoiſſoient l'année de trois cents ſoixante-cinq jours ; ce qui ſuppoſe des progrès en aſtronomie.

Fernand Cortez y pénètre avec très-peu de monde.

Sous le règne de Charles-quint, Vélaſquez, gouverneur de l'île de Cuba, forme le projet d'enlever quelque portion de ce vaſte continent. Il confie l'entrepriſe à Fernand Cortez, homme habile & courageux, capable d'exécuter de grandes choſes avec de petits moyens. Celui-ci, n'ayant que cinq cents hommes de pied, & quelques chevaux, s'embarque en 1519, pénètre dans le golfe du Mexique, bâtit la Véra-cruz. Il force la république de Tlaſcala de lui donner

du ſecours, & s'avance hardiment juſqu'à ſa capitale de l'empire. La terreur devançoit toujours les Eſpagnols. Leurs vaiſſeaux, leurs chevaux, leur artillerie, leur armure de fer, étoient pour les Américains des choſes ſi nouvelles & ſi effroyables, que ſans être ſimple comme les ſauvages, on devoit d'abord naturellement ſuppoſer, dans cette eſpèce d'hommes, quelque choſe de bien ſupérieur aux forces humaines.

Terreur qu'il inſpire.

Il force l'empereur Montezuma de ſe ſoumettre.

Montezuma, onzième empereur du Mexique, ſe vit obligé de recevoir honorablement des hôtes dangereux, dont il n'avoit pu ſe débarraſſer par ſes offres & ſes artifices. Il les combla de careſſes. Mais leur général apprit bientôt qu'on avoit attaqué ailleurs les Eſpagnols, qu'on en avoit bleſſé & même tué quelques-uns. Il eut l'audace d'arrêter l'empereur au milieu de ſa capitale; il le força de ſe reconnoître vaſſal de Charles-quint, roi d'Eſpagne; il exigea pour tribut d'immenſes tréſors: il commandoit en maître abſolu au maître d'une vaſte monarchie.

On veut envain le dépouiller du commandement.

Cependant Vélaſquez, brouillé avec Cortez depuis ſon départ, envoie une petite armée, ſous les ordres de Narvaez, pour le dépouiller du commandement. Sans s'étonner du péril,

Cortez laiſſe à Mexico quatre-vingt hommes ; il marche avec le reſte de ſes troupes contre Narvaez, ſon ennemi ; il le ſurprend, le fait priſonnier ; & attire ſous ſes drapeaux l'armée qui devoit le punir comme un rebelle.

Une violence révolte les Mexicains.

En ſon abſence, les Eſpagnols avoient maſſacré dans un temple pluſieurs Mexicains illuſtres, ſous prétexte de quelque conſpiration : cette barbarie avoit excité un ſoulèvement général. Cortez arrive, attaque les Mexicains, en fait un carnage affreux, mais ne les diſſipe point. La moindre perte étant pour lui conſidérable, il oblige Montezuma de paroître, & d'ordonner à ſes ſujets la ſoumiſſion.

Fin tragique de Montezuma.

Ce malheureux prince, qu'on idolâtroit auparavant, n'étoit plus regardé par la multitude que comme un eſclave. On l'inſulta de paroles ; on lui lança une pierre. Il fut bleſſé, & mourut peu de jours après, ſans avoir voulu permettre qu'on le pansât. (1520.)

Cortez aſſiégé dans Mexico.

Guatimozin, gendre de Montezuma, parvenu à l'empire, entreprit de chaſſer les Eſpagnols. Il les aſſiégea dans Mexico, & rompit les chauſſées qui uniſſoient au continent cette ville, ſituée au milieu d'un lac. Les vivres manquoient dans la place. Cortez, à la faveur de la nuit, vient à bout de ſe retirer, en ſurmontant toute

ſorte d'obſtacles & de périls. Les cadavres des Mexicains lui ſervirent de ponts en quelques endroits. Plus de deux cents Eſpagnols perdirent la vie dans un combat nocturne. Ils n'avoient pas encore eſſuyé un pareil déſaſtre en Amérique.

Il rentre vainqueur dans cette ville, & ſubjugue l'empire.

Si Cortez avoit eu moins de reſſources dans ſon génie & dans ſon courage; ſi la ſupériorité des Européens avoit été moins étonnante ; le Mexique échappoit au joug étranger. Mais le général reparut bientôt pour aſſiéger la capitale. Il avoit une infinité d'Américains ſous ſes drapeaux. Il avoit fait conſtruire douze brigantins pour ſe rendre maître du lac. Guatimozin, auſſi prudent que brave, vouloit accepter des propoſitions de paix. Les prêtres s'y oppoſèrent au nom de leurs dieux; ils promirent la victoire à ceux qui défendroient l'ancien culte. Ce fanatiſme ne tint point contre le canon des Eſpagnols. Malgré les efforts héroïques & les ſtratagèmes de l'empereur, Mexico fut pris en 1521, & l'empire entier fut ſubjugué. C'eſt aujourd'hui la Nouvelle-Eſpagne, comprenant plus de deux cents lieues de pays du nord au ſud.

Supplice de l'empereur Guatimozin.

Guatimozin étoit priſonnier, & Cortez le traitoit avec modération. Des ſcélérats avides mirent ce prince à la torture, pour lui faire avouer où il avoit caché ſes tréſors. Un Mexicain, compagnon

compagnon de ſon ſupplice, jetant les hauts cris : *Et moi*, lui dit-il, *ſuis-je ſur des fleurs ?* Cortez ſurvint, le delivra ; mais il le fit pendre trois ans après, ſous prétexte de conſpiration.

Cortez mal récompenſé.

Le conquérant du Mexique eſſuya des chagrins comme Colomb. La haine & l'envie s'attachèrent à ſes pas. Charles-quint lui ôta ſon gouvernement, lui donna un marquiſat en Eſpagne, & d'ailleurs le négligea. S'il faut en croire le célèbre Las-Caſas, dominicain, évêque de Chiapa, Cortez avoit fait périr quatre millions d'Américains dans le Mexique. Il eſt trop certain que les Eſpagnols répandirent par-tout des fleuves de ſang. Les victimes humaines, qu'ils reprochoient à ce peuple d'immoler, juſtifioient d'autant moins leurs barbaries, qu'ils ſe vantoient toujours de combattre pour la plus douce des religions. Mais Las-Caſas a beaucoup exagéré. En louant ſon enthouſiaſme pour les Américains, qu'il vouloit affranchir d'une odieuſe ſervitude, on eſt étrangement ſurpris de la propoſition qu'il fit à la cour d'employer des eſclaves nègres dans les colonies. Ce projet fut adopté ; comme ſi l'eſclavage des nègres ne répugnoit pas de même à la nature.

Trois aventuriers entreprennent la

Un autre empire, où l'or & l'argent étoient auſſi communs que le fer l'eſt en Europe, accrut

conquête du Pérou.

tout-à-coup la monarchie eſpagnole. Des aventuriers en firent aiſément la conquête, pour un roi qui n'y penſoit point. Pizarro, Almagro, & un prêtre nommé Luques, ayant entendu parler du Pérou, formèrent enſemble le deſſein de l'envahir. Les ſermens & les cérémonies religieuſes cimentèrent leur union, juſqu'à ce que la jalouſie les pût diviſer, comme il arriva bientôt. Après quelques tentatives infructueuſes, les arts meurtriers de l'Europe produiſirent l'effet ordinaire.

Les Incas; leurs ouvrages, &c.

L'empire du Pérou obéiſſoit à des maîtres, qu'on appeloit Incas. Le premier de tous paſſoit pour fils du Soleil. Sa puiſſance s'étoit établie par la ſuperſtition, ainſi que par les armes. Atahualpa ou Atabalipa, douzième empereur de cette race adorée comme divine, règnoit alors par uſurpation : il avoit dépouillé ſon frère de la couronne ; & de-là une ſource funeſte de diſcordes. On attribue à leur père un ouvrage digne des Romains ; un grand chemin, de Cuſco à Quito, à travers des montagnes & des précipices : l'eſpace eſt d'environ cinq cents lieues. A chaque demi-lieue, étoient des meſſagers toujours prêts à porter les ordres du prince. On ajoute beaucoup de merveilles peu croyables ſur la population du Pérou, ſur le nombre & la

magnificence des villes, des palais, &c. La plume de Garcilaſſo de la Véga transforma tout en prodiges ; mais il ne reſte aucun veſtige de tant d'ouvrages ſuperbes.

Mœurs des Péruviens.

Les mœurs des Péruviens étoient douces, pures & ſimples. Ils avoient dans leur culte une pratique barbare ; ils meurtriſſoient des enfans, pour arroſer de leur ſang une eſpèce de pain béni qui ſe diſtribuoit dans le temple : ainſi la ſuperſtition eſt toujours par quelque endroit oppoſée aux mœurs. Les Incas exerçoient le pouvoir le plus abſolu, & s'étoient cependant montrés les pères du peuple. Autre eſpèce de contradiction.

Particularités de cette conquête.

Dès que les Eſpagnols eurent pénétré dans ce pays, en 1531, ils envoyèrent, ſelon leur coutume, des ambaſſadeurs offrir leur amitié. Atahualpa les reçut bien. Il va au-devant de Pizarro. Le moine Valverde lui débite un ſermon ſur nos myſtères, le menace de l'enfer, s'il endurcit ſon cœur à la grace, s'il refuſe de ſe ſoumettre au pape & au roi d'Eſpagne. Après ce diſcours, mal rendu par l'interprète, & incompréhenſible pour l'Inca, Valverde lui préſente ſon bréviaire, comme contenant la preuve des vérités qu'il vient de prêcher. Ayant porté le livre à ſon oreille, le prince répond, *cela ne dit*

rien, & il le jette à terre. *Aux armes*, s'écrie le moine, *ces chiens insultent la loi de dieu.* L'action s'engage aussi-tôt. Les Péruviens sont massacrés ; l'Inca est fait prisonnier.

L'Inca brûlé. Il offrit pour sa rançon tout l'or que pourroit contenir une des salles du palais, jusqu'à la hauteur de son bras élevé au-dessous de sa tête. Il donna ses ordres pour l'exécution de cette promesse *. Mais les Péruviens ne pouvant assouvir l'avidité des conquérans, Atahualpa est condamné au feu, comme idolâtre, concubinaire, conspirateur. Valvrede le détermine par des promesses à recevoir le baptême. On le baptise ; après quoi on l'étrangle, & on le jette dans les flammes.

Les conquérans acharnés les uns contre les autres. Pizarro & Almagro devinrent ennemis irréconciliables. Le premier fit trancher la tête à l'autre, & fut assassiné par vengeance. Un fils d'Almagro, un frère de Pizarro, voulurent régner au Pérou. Tous deux périrent de mort violente. Ainsi l'ambition, l'avarice, les crimes des oppresseurs

---

* La cinquième partie de la rançon de l'Inca faisoit seule plus de treize millions deux cents soixante-cinq mille livres d'or, sans compter l'argent. Chaque cavalier espagnol eut deux cents quarante marcs d'or pour sa part. Avec quelle fureur ne devoit-on pas courir en Amérique ?

de l'Amérique, vengeoient ſur eux-mêmes l'oppreſſion des Américains.

La honteuſe & cruelle maladie qu'ils rapportèrent de ce pays, après leur premier voyage, étoit déjà un grand fléau de l'Europe. Peut-être que les tréſors du nouveau monde ſont devenus encore plus funeſtes. Combien de ſang ont-ils coûté! combien de ravages ont-ils produits! Le ſucre, le café, le cacao, la cochenille, le quinquina, &c. peuvent-ils compenſer tout ce que l'Europe a perdu pour dévaſter l'Amérique? cette conquête eſt cauſe de l'affreux eſclavage des nègres, qu'on y fait travailler comme de vils animaux. Elle eſt cauſe d'une partie de nos guerres. Mais ne nous livrons point à une philoſophie chagrine, qui n'enviſage les choſes que ſous un point de vue affligeant. Le mal produit ſouvent le bien; les fautes & les infortunes peuvent conduire à la ſageſſe & au bonheur. L'homme mieux connu de l'homme, l'induſtrie humaine appliquée à tant d'objets nobles & utiles, de grandes reſſources offertes à la pauvreté laborieuſe, de grandes leçons à la politique éclairée par l'expérience, d'affreux déſerts à changer en heureuſes colonies, deux mondes à unir par des ſecours réciproques: tels ſont les avantages qu'on peut déja mettre dans la balance,

Maladie honteuſe & autres maux que nous devons à l'Amérique.

contre les maux trop réels dont le poids ſe fait encore ſentir.

Découvertes faites en différens temps.

Je n'entre point dans le détail des découvertes. Les Portugais découvrirent le Bréſil, en 1500. Magellan, Portugais au ſervice d'Eſpagne, découvrit, en 1519, le détroit qui porte ſon nom. En 1535, Almagro, le rival de Pizarro, aborda au Chili & s'en rendit maître.

CHAPITRE IV.

Mœurs des Américains ſauvages.

LES mœurs des Américains offrent un ſpectacle très-intéreſſant, auquel les bornes de cet ouvrage ne permettent point de s'arrêter. Un petit nombre d'obſervations nous ſuffira.

Excepté le Pérou & le Mexique, où la force avoit établi le deſpotiſme, & où les arts avoient, ſans doute, une influence particulière ſur les mœurs; les Américains, en général, étoient l'image de l'état primitif des ſociétés, avant que l'agriculture eût fait naître les loix civiles. Endurcis aux injures de l'air, nus, manquant de tout, ils paſſoient une partie de l'année à la chaſſe, & l'autre dans une profonde indolence, ne prévoyant rien, ne penſant à rien, & ne pouvant ſupporter le travail. Sans loix, ils ſe gouvernoient par des coutumes. Les affaires d'une peuplade ſe décidoient par les anciens aſſemblés. Les peuplades avoient ordinairement un chef, mais dont l'autorité ſe réduiſoit à la perſuaſion. Nulle force coactive; nulle peine décernée contre les crimes. Un criminel étoit abandonné à la vengeance publique. On le tuoit comme un

Gouvernement des ſauvages.

Point de peine réglée pour le crime.

ennemi; on ne le puniſſoit pas comme un membre de la ſociété. En un mot, l'extrême liberté faiſoit, & fait encore, la paſſion dominante de ces ſauvages. Les Iroquois conſervent la même eſpèce de gouvernement. Comme il dérive de la nature, la manière de gouverner étoit uniforme dans preſque toutes les peuplades non civiliſées, qui formoient quelque aſſociation; & la plupart n'en formoient aucune.

Leurs mœurs, moitié douces, moitié féroces.

Graves, ſérieux, hoſpitaliers, bons amis, ennemis implacables, ils ne ſont féroces que dans la vengeance & dans la guerre. Leurs priſonniers ſont traités de la manière la plus barbare; & la conſtance avec laquelle ils bravent & ſoutiennent des tourmens affreux, ſemble être le dernier effort de la nature. On reconnoît là le caractère des anciens Celtes. Mais il s'en faut bien d'ailleurs que les ſauvages leur reſſemblent par le courage. Surprendre l'ennemi par la ruſe, c'eſt leur façon de faire la guerre.

Mariages éducation, &c.

Quoique la polygamie ne ſoit point rare parmi eux, ils ſe contentent ordinairement d'une femme. Les femmes preſque ſans mœurs avant le mariage, deviennent fort chaſtes enſuite. La crainte y contribue, ſans doute; car le mari puniroit à ſon gré les infidélités de ſon épouſe. Pluſieurs cauſes rendent les mariages peu féconds:

l'humidité extrême du pays, la difficulté des ſubſiſtances, une vie exceſſivement dure, & l'habitude qu'ont les femmes de ſe faire avorter. L'éducation des enfans a pour but de les rendre comme inſenſibles à la douleur, & même aux coups, aux inſultes. Du reſte, on ne les frappe jamais pour les corriger ; on leur laiſſe une liberté entière, parce qu'on la croit le plus précieux des biens. Cependant les mères ſont preſque traitées comme des eſclaves.

Idées religieuſes.

Il y a peu de ſauvages qui n'aient quelque idée confuſe d'un être ſuprême; mais ils ne lui rendent point de culte. Ils ont d'ailleurs beaucoup de ſuperſtitions, juſques dans leur médecine. Les eſprits, les ſonges, les préſages, la divination & la magie, les occupent beaucoup. Quel peuple civiliſé n'a pas donné dans ces folies ? elles ſemblent être le fruit des premières réflexions de l'homme ignorant, d'autant plus timide & crédule, que tout le frappe, & qu'il ne ſait la cauſe de rien.

Induſtrie humaine développée au Mexique & au Pérou.

Un des phénomènes de l'Amérique, c'eſt que l'induſtrie humaine ſe ſoit développée au Mexique & au Pérou, ſans des ſecours qu'il eſt preſque impoſſible de ſuppléer. L'écriture y étoit inconnue. L'inca, prodigieuſement étonné de voir les Eſpagnols lire & écrire, doutoit ſi ce n'étoit

pas quelque don particulier de la nature. Les Mexicains peignoient ce qu'ils vouloient faire entendre de loin. Les *quipos* des Péruviens, par le moyen de nœuds différemment combinés, formoient, dit-on, des eſpèces d'hiéroglyphes, pour communiquer les penſées & conſerver le ſouvenir des choſes : ce qui devoit ſe réduire à fort peu d'objets. L'uſage du fer étoit ignoré. Quelle apparence, que ſans fer & ſans écriture, des Américains ſe ſoient élevés au point d'induſtrie & de connoiſſances, que ſuppoſent des relations évidemment ſuſpectes ? Si la plupart des voyageurs ont débité mille menſonges, les Eſpagnols de ces temps-là ſont-ils bien croyables ?

Les ſauvages, plus remarquables.

Quoi qu'il en ſoit, les ſauvages méritent peut-être plus d'être étudiés que les autres Américains. Nous les croyons malheureux : cependant aucun n'a pu s'accoutumer à notre manière de vivre ; ils préfèrent leurs forêts & leur liberté. Nous les croyons ſtupides, & ils le ſont à beaucoup d'égards : cependant on les a vus, dans l'Amérique ſeptentrionale, donner des preuves de ſageſſe & de grandeur d'ame ; haranguer en Spartiates ; former des confédérations comme les anciens Grecs, & ſuivre un plan de politique raiſonnée. Ils éliſent

un chef dans les beſoins : leurs vieillards forment une eſpèce de ſénat ; ils y joignent des aſſemblées nationales pour l'intérêt commun. Voilà des hommes.

CHAPITRE V.

Louis XII & Ferdinand le Catholique, jusqu'à la ligue de Cambrai. — Alexandre VI.

1498. Louis XII monte sur le trône.

REPRENONS l'histoire de l'Europe à Louis XII, auparavant duc d'Orléans, monarque adoré des François, parce qu'il les aima & qu'il les déchargea d'impôts; mais dont les entreprises imprudentes, quelquefois même l'économie mal appliquée, exposèrent l'état à de grands malheurs. Dès qu'il fut monté sur le trône, il s'occupa du bien public, il oublia ses ressentimens personnels. Tout le monde admire ces belles paroles, qu'il dit en pardonnant à ses ennemis: *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.*

Il veut répudier sa femme, pour épouser l'héritière de Bretagne.

Charles VIII n'ayant point laissé de postérité, la réunion de la Bretagne au royaume n'avoit plus lieu. L'ancienne passion de Louis pour la reine Anne, héritière de cette province, fortifia les raisons politiques que lui inspiroient le desir de l'épouser. Jeanne, fille de Louis XI, princesse vertueuse, mais extrêmement laide, étoit sa femme depuis plus de vingt ans. Les motifs de divorce ne manquoient pas: ce mariage

avoit été forcé & ſtérile. Il s'agiſſoit d'obtenir une ſentence de Rome pour le rompre. Alexandre VI ne pouvoit être difficile, pourvu qu'il trouvât ſon intérêt à ſe rendre complaiſant. Il vouloit ſurtout faire la fortune du cardinal Céſar de Borgia, ſon fils. Trois commiſſaires du pontife prononcèrent la ſentence de divorce, après les procédures ordinaires, & Borgia, porteur de la bulle, eut le duché de Valentinois avec une penſion conſidérable. Ce cardinal changea volontiers d'habits. Ses mœurs reſſembloient à celles de ſon père.

Alexandre VI accorde tout, & ſon fils Borgia eſt récompenſé.

1499. Conquête du Milanès ſur Ludovic Sforce.

Un des grands objets de Louis XII fut malheureuſement de ſuivre en Italie les traces de ſon prédéceſſeur. La paſſion des conquêtes l'y entraîna. Ses premiers ſuccès le précipitèrent dans l'infortune. Valentine Viſconti, ſon aïeule, lui avoit tranſmis des prétentions ſur le Milanès, dont Ludovic Sforce s'étoit mis en poſſeſſion. Ludovic, ſans ſecours étrangers, avec une armée cependant auſſi nombreuſe que celle de France, ne tint point contre la valeur françoiſe. L'état de Milan & celui de Gènes furent conquis en vingt jours. Mais l'année ſuivante, le duc étoit déja rétabli. Une nouvelle armée françoiſe paſſa les Alpes. Sforce, trahi par les Suiſſes qu'il ſoudoyoit, tomba entre les mains des

ennemis, & fut emmené priſonnier en France. Il y mourut quelques années après. Voilà une de ces conquêtes que l'on peut regarder comme une ſource de malheurs.

1501. Ligue avec Ferdinand le Catholique pour la conquête de Naples.

Louis tourne auſſi-tôt ſes vues ſur le royaume de Naples. Il offre à Ferdinand le Catholique d'en partager la conquête. Celui-ci ne balance point ; quoiqu'un prince de ſon ſang, Frédéric d'Aragon roi de Naples, doive être la victime de leur traité. Alexandre VI entroit dans leurs vues, pour en tirer quelque avantage. Gonſalve de Cordoue, ſurnommé le Grand capitaine, auſſi ruſé que ſon maître, & qui avoit pour maxime que *la toile d'honneur doit être tiſſue groſſièrement*, arrive ſous prétexte de défendre le roi de Naples. Il ſe joint d'abord aux François pour l'accabler. Frédéric demande un aſyle en France à Louis XII, & y va vivre d'une penſion.

Gonſalve de Cordoue.

La conquête reſte aux Eſpagnols.

Dès qu'il fut queſtion de partager la conquête, on diſputa, on ſe brouilla. Le grand capitaine, digne inſtrument du roi Catholique, après avoir joué les François, remporta ſur eux deux victoires en 1503. Celle de Cérignole coûta la vie au duc de Nemours, de l'illuſtre maiſon d'Armagnac, qu'on fait remonter juſqu'à Caribert fils de Clotaire II. Le royaume de Naples demeura tout entier aux Eſpagnols. La ruſe

triomphoit, quand la valeur étoit ſans prudence.

Alexandre VI mourut alors, ſouillé des crimes les plus infâmes, les plus odieux. Céſar de Borgia, ſon fils, s'étoit emparé pour lui-même, à force de trahiſons ou de meurtres, des fiefs de la Romagne, poſſédés par divers ſeigneurs. La vente des indulgences, & d'autres abus de l'autorité pontificale, avoient fourni les moyens de ſatisfaire ſon ambition. Quel en ſera le fruit? un pape ambitieux & guerrier, Jules II, dépouillera le fils d'Alexandre VI; les conquêtes de Borgia augmenteront les domaines de l'égliſe; ce héros de Machiavel perdra ce qu'on lui avoit donné en France, ſera envoyé priſonnier en Eſpagne par Gonſalve de Cordoue. Il ſe réfugiera auprès du roi de Navarre, ſon beau-frère, & ſera tué dans une guerre excitée par ſes intrigues. La chute des grands ſcélérats eſt une leçon que l'hiſtoire devroit ſouvent rappeller.

Mort d'Alexandre VI.

Fortune caduque de Céſar Borgia.

Les imprudences des rois & des miniſtres eſt une autre leçon, dont les gouvernemens pourroient tirer beaucoup de lumières. On ne penſoit en France qu'à recouvrer le royaume de Naples. On envoya une forte armée en Italie. Si les opérations avoient été auſſi promptes qu'auparavant, le ſuccès en paroiſſoit infaillible.

1503. Le cardinal d'Amboiſe veut être pape; ce qui cauſe un grand malheur.

Mais le cardinal d'Amboiſe, miniſtre intègre de Louis XII, eut envie de la tiare, qu'Alexandre VI laiſſoit vacante. Il arrêta les troupes devant Rome, pour déterminer le choix du conclave. Les Italiens, plus fins que lui, le trompèrent par de belles paroles; lui perſuadant d'éloigner cet appareil de guerre, pour que ſon élection parût libre. Quand on ceſſa de craindre, on élut un Italien, Pie III, auquel ſuccéda bientôt le fameux Jules II, Julien de la Rovere. D'Amboiſe avoit perdu le pontificat & le temps. Les pluies empêchèrent d'agir. Gonſalve de Cordoue chaſſa encore les François.

Traité de Blois, qui tendoit à démembrer la France.

Une autre faute inconcevable fut le traité de Blois, en 1504, par lequel Louis promettoit ſa fille en mariage à Charles d'Autriche, petit-fils de l'empereur Maximilien & de Ferdinand le Catholique; avec la Bretagne, la Bourgogne, le Milanès, Gènes, en cas que le roi mourût ſans enfans mâles. On ſe repentoit déja d'une ſi honteuſe démarche, lorſque les états généraux repréſentèrent fortement qu'elle étoit contraire aux loix du royaume. Louis XII donna ſa fille au comte d'Angoulême, ſon héritier préſomptif, qui devoit régner ſous le nom de François I, & faire auſſi de grandes fautes.

Fin de la

Nous avons vu le mariage d'Iſabelle, reine de

de Caſtille, avec le roi d'Aragon, changer la face de l'Eſpagne. Cette princeſſe, toujours en garde contre l'ambition de Ferdinand, ſon époux, étoit gouvernée par ſon confeſſeur Ximénès, illuſtre cordelier, depuis archevêque de Tolède & cardinal. Elle avoit depuis peu donné le choix aux Maures, qui reſtoient dans le royaume, de recevoir le baptême ou d'être bannis. L'expulſion des Juifs, celle des Maures, les émigrations continuelles en Amérique dépeuplant l'Eſpagne; cette monarchie devenoit plus languiſſante, à meſure qu'elle acquéroit plus de grandeur. Ainſi un gouvernement ſi célébré ne doit pas être cité pour modèle.

reine Iſabelle en Caſtille.

La mort d'Iſabelle, en 1504, fit naître des troubles. Sa fille Jeanne la Folle, mariée à l'archiduc Philippe le beau, étoit ſon unique héritière. Le roi Ferdinand, d'abord en poſſeſſion de la régence, fut contraint d'y renoncer, & de ſe retirer en Aragon. Philippe mourut. La folie de Jeanne favoriſoit les déſordres. Charles d'Autriche, ſon fils, (Charles-quint,) étoit jeune & éloigné. Ximénès crut que Ferdinand le Catholique pouvoit ſeul rétablir le calme. On lui rendit la régence, & ſa fermeté diſſipa tous les orages.

Troubles après ſa mort.

Ferdinand a la régence.

Alors Ximénès, devenu cardinal, grand-

Le cardinal

Ximénès fait la conquête d'Oran.

inquiſiteur, ſe vit au comble du pouvoir & de la fortune. Mais il quitta prudemment la cour, parce qu'il connoiſſoit le caractère ombrageux du roi. Il propoſa enſuite de tenter à ſes propres frais la conquête d'Oran en Afrique. Ferdinand, perſuadé qu'on n'y réuſſiroit point, conſentit à l'entrepriſe dans la vue de perdre le cardinal. Il écrivit même à Pierre Navarro, commandant de la flotte ſur laquelle Ximénès s'étoit embarqué : *empêchez le bon homme de repaſſer ſi-tôt en Eſpagne ; il faut lui laiſſer uſer ſa perſonne & ſon argent.* Le roi ſe trompoit. Les Maures furent battus ; Oran ſuccomba. Ce cardinal auſtère n'imitoit point les prélats guerriers. Il ſe contentoit d'invoquer, comme un autre Moyſe, le dieu des armées & de la victoire ; il inſpiroit une ſorte d'enthouſiaſme très-utile en de pareilles expéditions.

Il fait des établiſſemens pour les lettres.

Ximénès, grand homme, qui auroit été plus grand s'il eût ſurmonté les préjugés de ſon ſiècle, fonda ou rétablit l'univerſité d'Alcala ; il fit imprimer une fameuſe polyglotte ; il montra autant de zèle pour les lettres & les ſciences que pour la réforme des moines. On cultiva par ſes ſoins les langues ſavantes. L'Eſpagne produiſit beaucoup de juriſconſultes, encore plus de théologiens. Mais quelles barrières n'oppoſoit pas

l'inquiſition à toute vérité neuve & utile? L'Eſpagne, avec ſes univerſités, n'ouvrira les yeux que long-temps après des peuples beaucoup moins ſpirituels.

Entrepriſes ambitieuſes de Jules II.

Jules II remuoit alors l'Italie. Fier, ambitieux, intrépide, tout occupé de ſes projets d'agrandiſſement, il avoit déja enlevé la Romagne à Borgia, Pérouſe à Baglioni, Bologne à Bentivoglio. Il avoit révolté Gènes contre Louis XII, à qui néanmoins il devoit de la reconnoiſſance. Il méditoit de le chaſſer entièrement d'Italie: il lui ſuſcitoit des ennemis de toutes parts. Ce prince ayant réduit les Génois à l'obéiſſance, fut encore joué par le pontife dans la fameuſe ligue contre les Vénitiens. Prenons ici quelque idée d'une république, devenue un objet de jalouſie pour les principales puiſſances de l'Europe.

CHAPITRE VI.

Depuis la ligue de Cambrai contre Veniſe, juſqu'à la fin de Louis XII. — Jules II.

Gouvernement de Veniſe, depuis ſon origine au cinquième ſiècle.

ON a vu naître Veniſe dans le cinquième ſiècle, lorſque l'Italie étoit en proie aux inondations des barbares. Les petites îles des lagunes du golfe Adriatique furent l'aſyle des peuples voiſins,

Tribunat.

qui ſubſiſtèrent d'abord de leur pêche. Chaque île avoit ſon tribun pour la gouverner; chaque tribun devint un tyran. Sentant la néceſſité de ſe réunir,

Doge.

ces tyrans élurent un duc ou doge, au commencement du huitième ſiècle. Les doges, par un abus fréquent d'un pouvoir que l'on n'avoit pas ſu reſtreindre, occaſionnèrent ſouvent des troubles,

Grand-conſeil.

& en furent ſouvent les victimes. Un conſeil, compoſé de cent quarante citoyens de tous états, dans lequel réſidoit l'autorité ſouveraine, arrêta enfin & les entrepriſes de ces premiers magiſtrats, & la violence des émeutes populaires. Mais les riches ambitieux avoient trop de moyens d'altérer la conſtitution à leur avantage.

Ariſtocratie héréditaire en 1289.

A cette forme de gouvernement démocratique, ſuccéda en 1289 l'ariſtocratie héréditaire; par

un réglement qui anéantit l'égalité, en donnant à quelques familles le droit excluſif de former le grand-conſeil. L'ariſtocratie annonce toujours des rigueurs : elle en a beſoin pour ſe maintenir.

Conſeil des Dix.

Il étoit impoſſible qu'un nombre de familles exclues ne formaſſent des conſpirations. Le redoutable conſeil des Dix fut établi, afin d'en prévenir les effets. Il peut juger tous les citoyens, & les délations lui paroiſſent quelquefois des preuves. Le tribunal de trois Inquiſiteurs d'état fut encore un frein plus terrible. Le doge lui-même ſe trouva ſoumis à ſes procédures ſecrètes & à ſes jugemens arbitraires. Des eſpions répandus par-tout ſervirent d'accuſateurs. Magiſtrats, particuliers, citoyens, étrangers, toute perſonne ſuſpecte avoit à craindre de perdre la vie, ſans aucune formalité de juſtice. Quiconque eſt condamné, ſans le ſavoir, par les trois inquiſiteurs, ne peut éviter la mort. Quelle eſt la monarchie où l'on voie un tel deſpotiſme ?

Inquiſiteurs d'état.

Veniſe gouvernée par la terreur ; mais d'une manière invariable.

Ainſi la terreur eſt devenue le reſſort du gouvernement de Veniſe. C'eſt elle ſur-tout qui l'a conſervé ſi long-temps invariable. Tout y eſt combiné avec tant d'art, ſoit pour les élections, ſoit pour la durée ou les fonctions des magiſtratures, qu'il n'y a preſque aucun moyen de

troubler l'état. Tandis que les nobles tiennent le peuple asservi, ils veillent continuellement les uns sur les autres. Ou l'intérêt les unit, ou l'impuissance de cabaler les enchaîne. De-là ce plan immuable, cette stabilité de principes, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple. Peut-être en est-il de l'inquisition d'état comme de l'inquisition ecclésiastique; elle produit une certaine tranquillité; mais en perpétuant beaucoup d'abus.

Ambition de cette république.

Venise, enrichie par le commerce, s'étoit livrée à l'ambition des conquêtes, toujours dangereuses pour les républiques commerçantes. Au temps des croisades, elle s'étoit considérablement étendue vers la Grèce. Elle venoit d'envahir en Italie plusieurs terres de ses voisins, même dans l'état ecclésiastique. Les succès inspirent l'orgueil, & l'orgueil amène l'imprudence. Environnés d'ennemis puissans, les Vénitiens bravèrent l'orage, ne prévoyant pas qu'on se réuniroit pour les accabler.

1508.

Elle irrite l'empereur Maximilien, & bat ses troupes.

L'empereur Maximilien, qui vouloit se faire couronner à Rome, leur demandoit le passage sur leurs terres. Ils l'accordèrent à condition qu'il passeroit sans troupes. C'étoit un refus. Maximilien irrité les met au ban de l'empire comme des rebelles. Il prend le titre d'*empereur*

élu, que Jules II lui confirme par une bulle. Pourquoi cette bulle? pourquoi Veniſe au ban de l'empire? c'eſt que des prétentions ſurannées ſe réveilloient dans toutes les occaſions. Les armes de l'empereur ne ſoutinrent point ſa démarche hautaine contre la république. Deux armées impériales furent défaites. Les Vénitiens avoient vaincu avec le ſecours des François : ils conclurent néanmoins une trève ſans les conſulter.

Ligue de Cambrai.

Alors ſe forma ſecrètement la fameuſe ligue de Cambrai, dont Veniſe devoit être la victime. Le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Eſpagne, le duc de Savoie, s'unirent pour lui arracher ſes conquêtes. Chacun revendiquoit des domaines conſidérables : le pape, Rimini & Ravenne ; Louis XII, Breſcia, Bergame, Crême & Crémone ; Maximilien, Vérone, Padoue, Vicenze, Tréviſe & le Frioul ; Ferdinand, Brindes, Trano & Otrante ; le duc de Savoie, l'île ou le royaume de Chypre. Si l'union avoit ſubſiſté entre ces puiſſances, Veniſe étoit perdue ſans reſſource. Mais Jules II ne vouloit que profiter de la circonſtance ; bien réſolu de délivrer enſuite l'Italie, s'il le pouvoit, de ces étrangers qu'il appeloit des barbares. Et pouvoit-on compter ſur la foi de Ferdinand le Catholique ?

Veniſe refuſe le ſecours du Turc.

Un maſque de religion couvrit cette ligue ambitieuſe. Les confédérés feignirent d'attaquer les Vénitiens, pour tourner enſuite leur zèle contre les Turcs. Le Turc offroit des ſecours à la république. Elle refuſa, peut-être moins par la crainte d'avoir un protecteur ſi dangereux, comme le dit Fra-Paolo, que par la crainte des clameurs qu'exciteroit une pareille alliance.

Louis XII force les Vénitiens de s'humilier.

C'étoit à Louis XII à commencer la guerre en perſonne. Ses premiers ſuccès accablèrent tellement les Vénitiens, qu'après la bataille d'Agnadel près de l'Adda, ſuivie de conquêtes rapides, le ſénat offrit de reconnoître l'empereur pour ſuzerain, & de lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats. Le refus de Maximilien leur rendit le courage, en les réduiſant au déſeſpoir. Ils reprirent ſur les Allemands pluſieurs places. Ils traitèrent avec Jules II; ſa politique intéreſſée les ſauva.

1510.

Jules II trahit les alliés; détache de la ligue Ferdinand, & prend d'aſſaut la Mirandole.

Il les avoit foudroyés des plus terribles anathêmes, juſqu'à permettre de s'emparer de leurs biens, de réduire leur perſonne en ſervitude. Pour obtenir l'abſolution, que les circonſtances rendoient néceſſaire, il falloit céder les villes de la Romagne, & recevoir la loi du pontife. Le ſénat ne voyant que ce triſte moyen de ſalut, ſe ſoumit humblement à tout. Jules, infidèle à

ſes alliés, détacha de leur ligue le roi d'Eſpagne, en lui donnant l'inveſtiture pleine & entière du royaume de Naples; & tourna contre le roi de France toute l'activité de ſa haine. Louis, par une économie mal entendue, avoit refuſé d'augmenter les penſions des Suiſſes; il avoit parlé d'eux avec mépris dans un mouvement de colère. Le pape arma les Suiſſes contre lui; attaqua le duc de Ferrare, allié de la France; aſſiégea la Mirandole; y entra par la brèche, après avoir eſſuyé les plus grands périls, quoique dans un âge fort avancé.

Scrupules pernicieux en France.

Tandis que Jules agiſſoit ouvertement en ennemi, le roi conſulta le clergé de France pour ſavoir ſi on pouvoit lui faire la guerre. Sans doute la conſultation étoit ſuperflue; mais du moins la réponſe du clergé fut juſte & favorable. Cependant les ſcrupules de la reine, Anne de Bretagne, nuiſirent aux affaires; Louis y eut plus d'égard qu'ils n'en méritoient. La bataille de Ravenne, gagnée en 1512 par Gaſton de Foix, duc de Nemours, procura une gloire ſtérile. Ce jeune héros, neveu du roi par ſa mère, fut tué au ſein de la victoire, en attaquant preſque ſeul un corps d'eſpagnols qui ſe retiroient en bon ordre. Ce fut pour la France une perte irréparable. Il avoit juſqu'alors donné des preuves

On perd le Milanès & Gènes.

d'une prudence conſommée, jointe à la plus brillante valeur. En quinze jours, il avoit ſauvé Bologne, battu deux corps d'armée, & repris Breſcia aux ennemis. Louis XII lui deſtinoit le royaume de Naples, & pleura ſa mort dont les ſuites ne furent que trop funeſtes. On évacua le Milanès. Gènes ſe révolta auſſi-tôt. Les troupes manquoient d'argent; les généraux ne s'accordoient point. Que pouvoit la vaillance des héros François? Bayard & ſes imitateurs firent des prodiges, dont il ne réſulta que de l'admiration.

Concile de Piſe contre le pape.

Le roi de France & l'empereur avoient engagé quelques cardinaux à convoquer un concile général à Piſe. On y avoit cité Jules II. Il avoit aſſemblé à Rome un autre concile, pour anathématiſer le premier. C'eſt ce qui fit perdre le royaume de Navarre à Jean d'Albret, allié & parent de Louis XII. Ferdinand le Catholique cherchoit un prétexte de le dépouiller: il en trouva un dans l'excommunication, fulminée contre les adhérens du concile de Piſe. Le pape, ſelon pluſieurs hiſtoriens, lui avoit donné ce royaume par une bulle. Quoique la bulle ne ſe trouve point, elle paroît digne d'un émule de Grégoire VII. Depuis l'uſurpation de Ferdinand, la Navarre eſt reſtée à la monarchie eſpagnole.

1512. Ferdinand uſurpe la Navarre, en vertu d'une excommunication.

La reine Catherine de Foix, à qui elle appartenoit, dit à Jean d'Albret, ſon mari : *Si nous étions nés, vous Catherine, & moi Don Jean, nous n'aurions pas perdu notre royaume.*

Jules mourut en 1513, plus que ſeptuagénaire, & toujours occupé de ſon grand deſſein de chaſſer d'Italie tous les étrangers, les Allemands, les Eſpagnols, comme les François. Également heureux & hardi dans ſes entrepriſes, il augmenta conſidérablement l'état du ſaint ſiège. Il ſe fit céder Parme, Plaiſance & Reggio par l'empereur. Il ſut réunir ou diviſer les puiſſances, au gré de ſes intérêts. En un mot, il brilla comme prince, comme guerrier, & ſembla oublier qu'il étoit pape. On raconte cette anecdote ſur la manière dont il enviſageoit les affaires eccléſiaſtiques. Les Allemands, lui demandant la permiſſion de faire gras la fête de ſaint Martin, quand elle tomberoit un jour maigre, il y conſentit, mais à condition que ce jour-là ils ne boiroient pas de vin.

Mort de Jules II.

Succès de ſes entrepriſes.

Le cardinal de Médicis, fort décrié par ſes mœurs & recommandable par ſes talens, devint pape, ſous le nom de Léon X. C'étoit le fils du fameux Laurent. Il avoit les goûts de ſon père, & non les qualités d'un évêque. Jamais l'égliſe n'eut cependant plus de beſoin d'un pape

Léon X lui ſuccède.

vertueux, digne de la gouverner. La littérature & les arts méritoient protection ; mais les affaires eccléſiaſtiques demandoient la plus grande ſageſſe.

Henri VII avoit affermi ſon autorité en Angleterre.

Pendant vingt-ſix ans que dura le règne de Henri VII, l'Angleterre fut ſans influence au-dehors. Ce Prince avare, ombrageux, craignant la guerre, amaſſa un tréſor & affermit ſon autorité. Deux aventuriers impoſteurs, ſuſcités par ſes ennemis, lui diſputèrent en vain la couronne. L'un nommé Simnel, fils d'un boulanger, fut trop heureux, après avoir été couronné en Irlande, d'être employé dans la cuiſine du roi. Perkin, (c'eſt le nom de l'autre,) né d'un Juif, joua cinq ans le perſonnage de fils d'Édouard IV, & finit par laiſſer ſa tête ſur un échafaud. Délivré de ces inquiétudes, Henri par un gouvernement dur & vigoureux, joignant l'adreſſe à la force, encourageant les barons à vendre leurs terres, augmentant ainſi les richeſſes & le pouvoir de la bourgeoiſie, affoiblit la haute nobleſſe, & rendit l'autorité royale preſque abſolue. Son fils Henri VIII, qui lui ſuccéda en 1509, va paroître avec éclat. Des talens & des vertus pouvoient lui procurer beaucoup de gloire ; mais emporté par ſes paſſions, il ſera une exemple de la plus odieuſe tyrannie.

Simnel & Perkin.

Henri VIII.

Il s'étoit engagé, en 1512, dans la ligue que Jules II avoit formée contre la France. Après la mort de Jules, la ligue se ranima sous Léon X. Les François venoient de reprendre le Milanès: ils en furent de nouveau chassés par les Suisses, qui rétablirent Maximilien Sforce. Louis XII, alors allié des Vénitiens, eut contre lui le pape, l'empereur, les Anglois & les Espagnols. D'un côté, Henri VIII fondit sur la Picardie, avec l'empereur dont il payoit même la table. Vainqueur à la journée de Guinegate il prit Térouane & Tournai; tandis que d'un autre côté, les Suisses assiégeoient Dijon. Cette ville étoit perdue, si la Trémoille, gouverneur de Bourgogne, n'eût engagé les Suisses à lever le siège, en leur promettant tout ce qu'ils voulurent. Le traité conclu, ils se retirèrent. La cour affecta de blâmer le gouverneur, annulla un traité dont elle avoit recueilli les avantages, & se précautionna contre une nouvelle invasion. Ces fiers montagnards, qui se disoient les protecteurs du saint siège, se montrèrent beaucoup moins habiles que vaillans.

Ligue contre Louis XII.

Invasion en Picardie & en Bourgogne.

Dijon sauvé.

Cependant Louis avoit besoin de la paix. Il s'humilia devant le pape. Il renonça au concile de Pise, transféré à Lyon; il s'obligea même de poursuivre à main armée, s'il le falloit, les

1514. Paix de Louis avec le pape & avec l'Angleterre.

adhérens du concile, & parut ainſi réconcilié avec Rome. Il eut moins de peine à gagner le roi d'Angleterre, que la mauvaiſe foi de Ferdinand avoit irrité. Étant veuf d'Anne de Bretagne, il épouſa Marie ſœur de Henri VIII. Mais il acheta en quelque ſorte ce mariage, pour un million d'écus d'or : tant l'état de ſes affaires étoit critique. Louis oublia auprès d'une jeune reine ſon âge de cinquante-trois ans; les plaiſirs le conſumèrent. Il mourut l'année ſuivante, encore occupé du deſſein de reprendre le Milanès; deſſein que nous verrons plus funeſte à ſon ſucceſſeur.

Sa mort.

Bonté & fautes de Louis XII.

On bénira toujours la mémoire de Louis XII; parce que, malgré ſes guerres & ſes diſgraces, il n'ajouta rien aux impôts, après les avoir diminués de moitié. On applaudira toujours à ce qu'il diſoit pour juſtifier ſon économie : *J'aime mieux voir les courtiſans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenſes.* Cependant n'auroit-il pas dû épargner bien des larmes à ſon peuple, ou en lui ſacrifiant la dangereuſe ambition des conquêtes d'Italie, ou en levant des ſubſides ſans leſquels il falloit s'attendre à des revers ? Il ſe procura quelque reſſource par la vente des charges. Ce fut un exemple très-dangereux, quoique la vénalité ne s'étendît point juſqu'aux

charges de judicature. On n'imaginoit point que des charges, qui ſuppoſent tant de lumières & de vertus, puſſent jamais devenir vénales. Elles le deviendront néanmoins dès le commencement du règne ſuivant. En fait de finance ſurtout, un abus entraîne preſque toujours de plus grands abus.

CHAPITRE VII.

Commencemens de François I, juſqu'à la naiſſance du luthéraniſme.

1515. FRANÇOIS comte d'Angoulême, premier prince du ſang, fut le ſucceſſeur de Louis XII. Jeune, vif, vaillant, ambitieux, plein de qualités nobles & aimables, mais ſans prudence, il tourna d'abord ſes vues ſur l'Italie. Les préparatifs déja faits ne ſuffiſant pas, le beſoin d'argent inſpira de vendre le droit le plus auguſte, le droit de juger les citoyens. Cet expédient, imaginé par le chef même de la juſtice, par le chancelier du Prat, étoit ſi contraire à tous les principes, que long-temps après, juſqu'en 1597, on juroit au parlement qu'on n'avoit point acheté ſa charge. Il falloit donc en quelque ſorte un parjure pour exercer la juſtice dans les tribunaux ! Voilà où peuvent conduire les abus du gouvernement.

François I ſe livre au goût des conquêtes.

Odieuſe vénalité des charges.

Après avoir paſſé les Alpes, François I trouva une occaſion imprévue de ſignaler ſa valeur. Quoiqu'il négociât avec les Suiſſes, ce peuple guerrier, excité par le cardinal de Sion, c'eſt-à-dire, par la cour de Rome, avoit pris les armes contre

Bataille de Marignan contre les Suiſſes.

contre lui. Il les défit à la fameuſe bataille de Marignan, qui dura deux jours. C'eſt un fait rapporté dans toutes les hiſtoires, qu'il dormit ſur un affût de canon, à cinquante pas d'un bataillon ſuiſſe. Il avoit combattu en ſoldat : il voulut enſuite que Bayard l'armât chevalier, & ſe fit gloire d'honorer ainſi la bravoure, après en avoir donné l'exemple. Les hiſtoriens font aſſez connoître le héros : nous obſerverons plus ſouvent les fautes du roi, parce qu'elles inſtruiſent davantage. La conquête du Milanès fut le fruit de ſa victoire, & Maximilien Sforce mourut en France, comme ſon père Ludovic. Le Milanès n'en devint pas moins l'écueil de la France.

1516. Mort de Ferdinand le Catholique.

L'Eſpagne en 1516 perdit Ferdinand le Catholique, que nous verrons remplacé par le redoutable Charles-Quint. Si l'habileté & les ſuccès font le mérite des ſouverains, il en eſt peu qu'on puiſſe comparer à Ferdinand. La monarchie eſpagnole lui doit ſa grandeur. On lui attribue même un projet de monarchie univerſelle, & ſes ſucceſſeurs en firent craindre l'exécution. Mais l'art de tromper, qu'il employa autant que celui de vaincre, eſt-il digne d'un grand homme ? le zèle de religion, dont il colora ſes entrepriſes, ne les rend-il pas plus odieuſes ?

Reproches qu'il mérite.

ſa mémoire n'eſt-elle pas ſouillée de tout le ſang que l'inquiſition a répandu ?

Les Napolitains refusèrent malgré lui l'inquiſition.

Il s'efforça d'établir dans le royaume de Naples ce tribunal tyrannique, auſſi contraire à l'eſprit de la religion qu'aux principes d'un bon gouvernement. Les Napolitains, quoique très-ſuperſtitieux, ne voulurent jamais s'y ſoumettre. Le zèle du roi ſe borna pour lors à chaſſer les Juifs. N'aimant point Charles d'Autriche, ſon petit-fils, il avoit deſtiné l'Eſpagne à Ferdinand, frère cadet de Charles. Mais il changea de réſolution par le conſeil de ſes ſujets, & fit paſſer toutes ſes couronnes ſur la même tête. Charles étoit certainement digne de les porter.

Il laiſſe toutes ſes couronnes à Charles, qu'il n'aimoit point.

Régence de Ximenès. Il abaiſſe les grands.

Le cardinal Ximenès, nommé régent de Caſtille juſqu'à l'arrivée de l'archiduc, haï des grands qu'il maîtriſoit avec hauteur, auroit eſſuyé une révolte, s'il avoit eu moins d'habileté & de courage. Les factieux lui demandèrent un jour de quel droit il gouvernoit la Caſtille; & lui dirent que Ferdinand, qui n'étoit qu'adminiſtrateur du royaume, n'avoit pu lui en donner la régence. Pour toute réponſe, il fit jouer devant eux une baterie de canons. *Voilà mes droits*, ajouta-t-il, *oſez-vous les conteſter* ? Ce miniſtre abaiſſa de plus en plus la nobleſſe, en armant la bourgeoiſie. Des mœurs auſtères & irréprochables,

un génie profond & élevé, une magnanimité à toute épreuve, ſa réputation, ſes ſervices, balançoient à peine l'averſion qu'inſpiroit l'altière ſévérité de ſon caractère. Il mourut dans la diſgrace, en 1517, âgé de quatre-vingt ans, avant d'avoir vu le nouveau maître de l'Eſpagne.

Maximilien laiſſa l'empire vacant par ſa mort, en 1519. Ce prince inquiet avoit toujours été en guerre, ſans forces & ſans argent. Il avoit porté ſes vues juſqu'à la tiare, pendant une maladie de Jules II. L'évêque de Gurck devoit diſtribuer aux cardinaux trois cents mille ducats, pour acheter leurs voix, & des marchands d'Auſbourg prêtèrent la ſomme. Quel rôle auroit pu jouer un empereur pape, s'il avoit réuni les deux puiſſances ! Mais l'auroit-on ſouffert dans un temps où la politique remuoit & liguoit tous les états ? Maximilien ſavoit que les empereurs avoient été maîtres de Rome: il formoit peut-être pour ſa race des projets ſur cette ville, ſi capable de tenter l'ambition.

Mort de l'empereur Maximilien, qui avoit voulu être pape.

Sous ce règne, l'Allemagne fut diviſée en cercles. Il y en eut d'abord ſix, qui furent les cercles de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe & de Weſtphalie. On y ajouta, peu de temps après, ceux d'Autriche, de Bourgogne [pour les Pays-bas], du bas-Rhin,

Cercles d'Allemagne.

& de la haute-Saxe. Par-là on facilitoit ſur-tout la perception des deniers publics. On vouloit auſſi établir l'ordre & la tranquillité ; mais les abus de l'anarchie, en un mot, le gouvernement féodal devoit faire encore long-temps, de cette partie de l'europe, un théâtre de troubles, de diſcordes & de guerres civiles.

Chambre impériale.

En 1495, une diète de Worms créa la *chambre impériale*, aujourd'hui fixée à Wetzlar ; tribunal ſuprême, qui juge en dernier reſſort les cauſes civiles des états. Le conſeil Aulique, dont l'empereur nomme tous les membres, peut les juger de même : le demandeur a le choix de ces tribunaux. Mais les cauſes féodales, & celles qui regardent l'Italie, appartiennent au dernier uniquement. Du reſte, la conſtitution germanique, flottante & incertaine juſqu'au traité de Weſtphalie, n'a pu acquérir par ce traité même qu'une conſiſtance imparfaite. Un corps diviſé en tant de ſouverainetés indépendantes, où tant d'intérêts particuliers heurtent l'intérêt général, eſt peu ſuſceptible d'une bonne conſtitution.

Conſeil Aulique.

Exactions de la cour de Rome en Allemagne.

La cour de Rome exerçoit toujours ſa tyrannie ſur l'Allemagne. Quelque avantageux que fût aux papes le concordat de 1448 (ſous Frédéric III,) il n'étoit exécuté que dans les points qui tournoient à leur profit. Les anciens abus

étoient agravés par de nouvelles exactions. Selon Maximilien lui-même, le ſaint-ſiège tiroit de l'empire plus de cinq cents mille ducats de revenu. Cet empereur aima mieux ſouffrir le mal, dont il ſe plaignoit, que de ſe brouiller avec une cour, dont les forces inviſibles étoient ſi à craindre.

Cependant l'orage ſe formoit ; les eſprits étoient échauffés, une étincelle de fanatiſme pouvoit produire un embraſement. Léon X, avec toute ſon habileté, attiſa en quelque ſorte le feu qu'il falloit éteindre. Nous verrons bientôt des brèches irréparables faites au ſaint-ſiège. Circonſtances critiques pour le pape.

Le pontife avoit eu l'adreſſe en 1516, après la bataille de Marignan, d'amener François I, contre lequel il s'étoit ligué, à un accommodement le plus avantageux pour la cour de Rome. La pragmatique de Charles VII, ſi ſouvent anathématiſée, fut abolie par le célèbre concordat, qui donne au roi la nomination des grands bénéfices, & aſſure au pape les annates, ſans en faire mention expreſſe. Le roi préſente les ſujets qu'il a nommés : le pape les inſtitue & perçoit l'annate. De quel droit celui-ci accordoit-il une nomination qui ne lui appartenoit point? & pourquoi l'autre l'achetoit-il en rendant l'égliſe de France tributaire? On reconnoît le Concordat de Léon X & de François I en 1516.

fruit des anciens abus. L'univerſité, le clergé & le parlement défendirent la pragmatique avec une extrême chaleur, mais autant par préjugé que par zèle. Ils vouloient ſur-tout maintenir les élections, ſujettes elles-mêmes à tant d'abus. Le concordat, enregiſtré forcément en 1518, s'obſerve encore aujourd'hui.

CHAPITRE VIII.

Le luthéraniſme s'établit ſous le pontificat de Léon X.

TRIOMPHANT, pour ainſi dire, d'un grand royaume, Léon X devoit être vaincu & dépouillé par un moine. Ses imprudences firent naître le luthéraniſme. La ſuperbe égliſe de Saint-Pierre, que Jules II avoit commencée, la magnificence & les plaiſirs de la cour romaine, les bienfaits prodigués aux gens de lettres & aux artiſtes, mille dépenſes faſtueuſes épuiſant les tréſors du pape; il ne ſe fit point ſcrupule d'employer une reſſource, que la ſuperſtition rendoit depuis long-temps également facile & fructueuſe. Sous le prétexte, cent fois renouvelé, d'une guerre contre les Turcs, il publia des indulgences pour ceux qui donneroient de l'argent; & ces indulgences furent vendues avec ſcandale en Allemagne, même dans les cabarets. Le dominicain Tetzel ſe rendit ſur-tout célèbre par des excès impardonnables.

Léon X fait vendre des indulgences.

On étoit ſi fort accoutumé aux abus, & la crédulité populaire eſt ſi ſtupide, que tout réuſſiſſoit au gré de la cour de Rome, lorſqu'une

Luther s'élève avec audace contre l'abus.

querelle monaſtique, s'il faut en croire la plupart des hiſtoriens, devint l'origine d'une terrible révolution. Les dominicains avoient reçu du pape la commiſſion de prêcher l'indulgence. Ils s'en acquittoient, ſelon l'uſage, en exagérant d'une manière abſurde la vertu de ces graces ſpirituelles. Les Auguſtins, jaloux de n'avoir pas eu la préférence, qu'ils ſe croyoient due, étoient animés contre les prédicateurs. Martin Luther, ſavant & fougueux théologien de cet ordre, déja imbu d'opinions hardies, ſaiſit ardemment l'occaſion de ſe ſignaler. Il décria en Saxe les maximes des dominicains ſur l'indulgence; il en démontra les inconvéniens; il déclama contre les vices, les fraudes, les exactions de la cour pontificale; il ſe fit écouter, & fut ſoutenu, parce que l'on étoit las de payer le luxe de Rome.

On l'irrite imprudemment, au lieu de le calmer.

Luther n'attaquoit au commencement que des choſes condamnables. Il témoignoit beaucoup de reſpect, de ſoumiſſion pour le ſaint-ſiege. Avec des ménagemens, on auroit pu le gagner; & c'étoit le meilleur parti à prendre, quoiqu'un inquiſiteur dominicain exhortât Léon X à employer contre lui le fer & le feu. Loin de le ménager, on mépriſa, on irrita ce dangereux adverſaire. Le reſſentiment & le déſeſpoir

enflammèrent ſon audace. Entraîné d'un objet à l'autre, des abus qu'il attaquoit il paſſa aux dogmes.

Il ne ménage plus rien.

Sous ſa plume, les indulgences furent des folies, le purgatoire une fable, la puiſſance pontificale une uſurpation; les vœux monaſtiques, la plupart des cérémonies & des ſacremens, autant de ſuperſtitions monſtrueuſes. Il prodigua les injures, qu'on prenoit encore pour des raiſons: il inculqua la morale la plus rigide, qui fut toujours la plus impoſante; il préſenta l'écriture comme la ſeule règle de foi, malgré les ſens contraires qu'on lui a ſouvent donnés; il invita les chrétiens à un examen flatteur pour l'amour-propre, mais dont ſi peu d'hommes ſont capables; en un mot, s'érigeant en réformateur, il fit par le fanatiſme ce que la raiſon ne pouvoit faire. La *conſubſtantiation* qu'il mettoit dans l'euchariſtie, à la place de la *tranſſubſtantiation*, prouveroit ſeule combien il s'égaroit en raiſonnant.

Le pape le condamne avec rigueur.

En 1518, il appela au concile général d'un décret en faveur des indulgences, par lequel le pape ſe diſoit le diſpenſateur du tréſor ſpirituel, provenant de la ſurabondance des mérites de Jéſus-Chriſt & des ſaints. Léon publia en 1520 une bulle pour condamner quarante articles de

ſa doctrine. Un des articles condamnés porte que brûler les hérétiques, c'eſt agir contre la volonté de l'Eſprit ſaint; & un autre, que les princes & les prélats ne feroient point mal de ſupprimer toutes les beſaces des mendians. Étoit-il prudent de confondre ces propoſitions avec des héréſies? La bulle, non-ſeulement condamnoit au feu les ouvrages de Luther, mais ordonnoit de lui courir ſus & à ſes adhérens, s'il ne rétractoit ſes erreurs dans ſoixante jours. L'effet de cette bulle fut que Luther la fit brûler avec les décrétales, par un décret de l'univerſité de Wittemberg.

Sa bulle & les décrétales brûlées.

Deux choſes contribuèrent infiniment au ſuccès de la réforme: l'intérêt des princes & des peuples, qui cherchoient à ſecouer le joug de Rome; & la facilité de répandre les nouvelles opinions par le moyen de la preſſe. L'égliſe romaine perdit en peu d'années la Saxe, la Heſſe, l'état de Brunſwick, le Danemarck, la Suède. Zurich, Berne, & une grande partie de la Suiſſe, adoptèrent la doctrine de Zuingle, curé de Zurich, plus hardi que Luther contre le dogme de l'euchariſtie. Genève ſuivit bientôt cet exemple, & devint libre en changeant de religion. On verra l'Angleterre, l'Écoſſe, les Pays-bas, une partie de la France,

Progrès rapides du luthéraniſme.

ſuivre le torrent de la nouveauté. Nulle révolution ne mérite plus d'être examinée, ſoit dans ſes principes, ſoit dans ſes effets.

Un des grands avantages de la ſecte luthérienne fut d'être ſoutenue par des théologiens lettrés, qui poſſédoient les langues ſavantes, qui fouilloient dans l'antiquité eccléſiaſtique, & qui s'attiroient l'eſtime & la confiance des gens d'eſprit, en même temps que les enthouſiaſtes échauffoient le peuple. Il leur étoit facile de décrier les abus qu'une longue & groſſière ignorance avoit introduits dans l'égliſe, & que malheureuſement on s'obſtinoit à défendre quelquefois avec autant d'ardeur que les dogmes. Il leur étoit plus facile encore de décrier la théologie dominante, qui ne les combattoit ordinairement qu'avec des ſubtilités & une morgue pédanteſques.

La ſcience de ſes théologiens y contribua beaucoup.

Éraſme lui-même, conſtamment attaché à l'égliſe, tourna en ridicule & les docteurs de Paris & quelques anciennes ſuperſtitions. Auſſi n'a-t-on pas manqué de rendre ſa foi ſuſpecte. Mais pourrions-nous douter aujourd'hui, que l'on n'eût beaucoup gagné à ſuivre les principes d'un écrivain ſi judicieux ? Les novateurs n'auroient eu aucun prétexte de révolte.

Éraſme n'avoit pas tort dans ſes jugemens.

Du reſte, il faut l'avouer, plus une grande

Il eſt vrai

qu'une réforme étoit extrêmement difficile.

réforme étoit néceſſaire, plus elle étoit difficile. Parmi tant d'exemples qui le démontrent, je n'en rapporterai qu'un. Le cardinal d'Amboiſe, comme légat d'Alexandre VI, entreprit de réformer les religieux. Des évêques ſe tranſportent pour cet objet chez les jacobins en 1503. Les jacobins prennent les armes; douze ou treize cents écoliers viennent à leur ſecours; on chaſſe les réformateurs. Ceux-ci trouvent la même indocilité chez les cordeliers, mais ſans cet appareil de guerre. Les obſtacles devoient être bien plus terribles du côté de Rome. Cependant la politique même exigeoit des ſacrifices & des efforts: on ne voulut ſe plier à rien.

Mais le pape s'aveugloit étrangement.

Léon X, plein d'eſprit & de connoiſſances, dont les principaux ſecrétaires, Bembo & Sadolet, tenoient un rang diſtingué dans la littérature; qui enfin étoit un des plus habiles politiques de ſon temps; ne devoit-il pas ſentir qu'un deſpotiſme fondé ſur l'opinion menaçoit ruine, dès que l'opinion étoit ébranlée par de violentes ſecouſſes? ne devoit-il pas voir que, pour maintenir la foi, il falloit modérer les abus de l'autorité? Comment la cour de Rome s'imaginoit-elle qu'en acquérant des lumières, les hommes ſe conduiroient toujours en aveugles?

On fourniſ-

On peut dire qu'elle fourniſſoit des armes

contre elle-même. Léon approuva le poëme de l'Arioſte par une bulle, avec menace d'excommunication, ſi l'on nuiſoit à l'imprimeur. Clément VII donna une bulle ſemblable en faveur des ouvrages licencieux de Machiavel. Et les papes vouloient que de rigides enthouſiaſtes, qui avoient ſans ceſſe à la bouche le *pur évangile*, reſpectaſſent leurs bulles & leurs cenſures? Une des plus inſignes imprudences, juſqu'à nos jours, a été d'agir ſouvent comme dans les ſiècles où l'on ne raiſonnoit point, où du moins on ne ceſſoit de déraiſonner.

ſoit matière de mépriſer les bulles & les excommunications.

Il falloit bien que la raiſon, en ſortant d'un abîme de ténèbres, ouvrît les yeux ſur des choſes révoltantes. Mais froide, circonſpecte, ennemie des excès, peu capable d'ébranler la multitude, elle ne pouvoit que faire gémir un petit nombre de ſages, ou, tout au plus, frayer les voies à une lente révolution. Jamais les philoſophes d'Athènes & de Rome changèrent-ils le culte national, en dévoilant les extravagances du polythéiſme? D'autres cauſes produiſirent donc ce changement. La théologie en fit naître la première idée; la politique y trouva ſon intérêt: le fanatiſme en procura l'exécution. Or le fanatiſme eſt un volcan, dont le foyer ne s'éteint qu'après des éruptions épouvantables.

La raiſon ſeule auroit produit peu de changement.

Véritables cauſes de la révolution.

Le fanatiſme arma bientôt les Suiſſes & les payſans d'Allemagne.

De-là vint l'enthouſiaſme invincible des prédicans & celui de leurs ſectateurs. De-là enſuite les guerres de religion, cent fois pires que tous les déſordres qui excitoient tant de plaintes. Le fanatiſme arma bientôt les cantons catholiques de Lucerne, de Zug, de Schwitz, d'Ury & d'Underwalden, contre les autres Suiſſes rebelles à l'égliſe romaine. Zuingle ayant été tué dans un combat, on fit écarteler, on fit brûler ſon cadavre, comme pour enflammer la haine atroce des deux partis. Le fanatiſme changea en bêtes féroces une grande partie des payſans d'Allemagne, en leur inſpirant la paſſion d'une indépendance ou d'une égalité chimériques. Muncer, leur chef le plus dangereux, périt ſur un échafaud, après le maſſacre de ſes partiſans. Cet exemple ne découragea point la nouvelle ſecte

Anabaptiſtes.

des anabaptiſtes, ainſi nommés, parce qu'ils vouloient un ſecond baptême, regardant celui des enfans comme nul. Point de ſupérieurs, point de dignités parmi eux; tous les biens devoient être communs. Un de leurs chefs, Jean Boccold (*),

* Boccold avoit épouſé quatorze femmes. Une d'elles ayant témoigné quelque doute ſur ſa prétendue miſſion divine, il lui coupa la tête, après lui avoir reproché ce blaſphême. Les treize autres dansèrent avec des tranſports

garçon tailleur de Leyde, ne laiſſa pas, en parlant au nom de dieu, de ſe faire couronner roi à Munſter. Il défendit opiniâtrément cette ville contre l'évêque & contre les troupes de l'empire. Il fut pris enfin, & tenaillé avec des tenailles ardentes. Preſque tous ces furieux enthouſiaſtes furent égorgés, parce qu'ils n'avoient ni général ni diſcipline. Enfin le fanatiſme, ou perſécuté ou perſécuteur, va faire de l'Europe une boucherie, & la remplira de carnage, ſous prétexte de zèle pour cette religion de charité, qui commande d'aimer tous les hommes, & de leur faire du bien.

---

de joie autour du cadavre. On voit que le fanatiſme conduiſoit en même temps à la débauche & à l'inhumanité.

CHAPITRE IX.

Révolutions dans le Nord, ſur-tout en Suède & en Danemarck.

JETONS un coup-d'œil ſur le nord, toujours plongé dans la barbarie, mais qui offre ici le ſpectacle d'une révolution importante, dont les ſuites intéreſſeront bientôt toute l'Europe.

État de la Suède. Les Suédois, peuple belliqueux, endurci aux fatigues par l'âpreté du climat & par l'exercice des armes, preſque ſans agriculture & ſans arts, étoient naturellement auſſi inquiets pour la liberté que hardis à la défendre. Les payſans, loin d'être, comme ailleurs, dans une honteuſe ſervitude, formoient un ordre dans les états de la nation. Les nobles, ayant peu de richeſſes, parce que les biens ſe partageoient également entre leurs enfans, n'avoient pu porter atteinte à l'indépendance nationale. Le clergé ſeul s'étoit rendu redoutable, ſoit par ſon empire ſur des eſprits ignorans & ſuperſtitieux, ſoit par une opulence qui croiſſoit toujours ſans pouvoir jamais diminuer. La couronne, extrêmement pauvre, ne donnoit aux rois qu'un foible pouvoir, dont ils n'abuſoient pas impunément. Vers la fin

fin du 13e. ſiècle, Magnus Ladulas, plus reſpecté & plus habile que ſes prédéceſſeurs, obtint des conceſſions inouies, les mines & les grands lacs, qui augmentèrent conſidérablement ſa puiſſance avec ſes revenus. Mais il mourut jeune en 1290. Ses trois fils ne l'imitèrent point : diviſés entre eux, détrônés l'un par l'autre, oppreſſeurs de ce peuple libre que leur père avoit ſu gagner, ils ſe diſposèrent à une révolution d'autant plus étrange, qu'elle tendoit à unir ſous un même ſouverain, des nations diviſées par la haine & par des guerres continuelles. Albert de Mecklenbourg, qu'ils avoient appelé au trône & dont ils éprouvèrent la tyrannie, fut cauſe qu'ils ſe précipitèrent dans un abîme pour ſe tirer d'un état violent.

Marguerite de Waldemar unit la Suède, le Danemarck & la Norwège.

Toutes les couronnes du nord étoient électives, ſelon l'ancienne coutume des barbares. Les Suédois offrirent la leur à Marguerite de Waldemar, reine de Danemarck & de Norwège, digne par ſon ambition & ſes talens du ſurnom de Sémiramis. Les trois peuples convinrent dans une diète de Calmar, en 1397 que le roi ſeroit élu tour-à-tour dans les trois royaumes; que chaque nation conſerveroit ſes lois & ſes uſages, ſes priviléges & ſes dignités. Mais cette union entre des peuples rivaux & guerriers ne pouvoit

ſubſiſter que ſous un gouvernement plein de ſageſſe.

Après ſa mort, l'union fut rompue.

Pendant la vie de Marguerite, tout fut tranquille. Sa prudence, ſon courage avoient fait oublier qu'on obéiſſoit à une femme. Après ſa mort, les antipathies nationales ſe réveillèrent. Les rois, contre l'ordre établi, fixèrent leur réſidence en Danemarck; la Suède & la Norwège furent traitées en provinces. La première ſe ſouleva; elle élut pour roi Canutſon, grand-oncle du fameux Guſtave-Vaſa. Deux fois détrôné comme un oppreſſeur, il l'auroit été probablement une troiſième, ſi la mort n'eût abrégé ſa carrière. Les Suédois s'étoient donné un adminiſtrateur, au lieu de roi, lorſque Chriſtian II monta ſur le trône de Danemarck en 1513. Tyran capable de tout immoler à ſes paſſions, il éprouva du moins qu'on ne peut être le fléau des peuples, ſans s'expoſer à être la victime de leur vengeance.

Chriſtian II.

Troll, primat de Suède, cabale pour le tyran.

Troll, archevêque d'Upſal, primat de Suède, trop puiſſant par ſa dignité, & plus dangereux par ſon caractère, convaincu d'intelligence avec Chriſtian, fut dépoſé par le ſénat. Il recourut au pape Léon X, obtint une bulle contre ſa patrie, & fortifia de cette bulle la cauſe du tyran. Celui-ci n'en fut pas moins vaincu dans la première

expédition. Mais couvrant ſes deſſeins cruels du voile de la perfidie, il feignit de vouloir s'accommoder; il promit de ſe rendre à Stockholm, pourvu qu'on lui amenât ſept otages, entre autres le jeune Guſtave-Vaſa, dont le mérite & la valeur ſe faiſoient déja connoître. Les otages conduits ſur ſa flotte, il les emmena priſonniers, ſe jouant de la foi des traités, comme il ſe jouoit de la vie des hommes.

Perfidie de Chriſtian.

1520.

Cette noirceur étoit le prélude des plus horribles barbaries. La Suède fut réduite à ſe ſoumettre. Chriſtian, couronné dans la capitale, prit le maſque de la bonté pour déployer toute ſa rage impunément. Il donna des fêtes. Les chefs du ſénat & de la nobleſſe ſe trouvent raſſemblés pour un feſtin. Tout-à-coup le primat Troll demande ſatisfaction, au nom du pape. Des ſatellites ſe jettent ſur les conviés. On les arrête, on les condamne comme hérétiques. Éric Vaſa, père de Guſtave, quatre-vingt-quatorze ſénateurs, &c. ſont maſſacrés après une lecture publique de la bulle de Léon. Toute la ville de Stockholm eſt enſuite inondée de ſang. Enfin la tyrannie paroît cimentée par le carnage. Quel triomphe pour un roi, & ſur-tout pour un évêque!

Le ſénat de Suède maſſacré.

Cependant il s'élevoit un vengeur du crime. Guſtave, échappé de ſa priſon, réfugié dans les

Guſtave-Vaſa délivre la Suède.

montagnes de la Dalécarlie, confondu avec les payſans, travaillant aux mines, n'ayant de reſſources qu'en ſon courage, méditoit une révolution & pouvoit l'exécuter. Il ſe fit connoître : il eut bientôt des partiſans, il leur procura des armes, il triompha rapidement de tous les obſtacles. Une partie de la Suède étoit déja enlevée aux Danois en 1521. Chriſtian ſe vengea d'une manière digne de lui, en faiſant noyer la mère & la ſœur de ce héros. Auſſi inſenſé que barbare, le Néron du nord, (on l'a ainſi nommé avec juſtice,) ne voyoit pas que plus il ſe rendoit odieux, plus il ſe creuſoit de précipices.

Vengeance atroce du tyran.

Ses propres ſujets, opprimés, ſe crurent en droit de ſecouer un joug révoltant. Ils le dépoſèrent en 1523. Munce, chef de juſtice du Jutland, vint hardiment lui ſignifier l'acte qui le privoit de la couronne. Ce magiſtrat, s'applaudiſſant d'une action ſi courageuſe, diſoit : *Mon nom devroit être écrit ſur la porte de tous les méchans princes.* Chriſtian ne put jamais être rétabli par Charles-quint, ſon beau-frère : Frédéric, duc de Holſtein, ſon oncle, fut élu roi de Danemarck ; & Guſtave-Vaſa, roi de Suède.

Les Danois détrônent Chriſtian par une ſentence du ſénat.

On vit bientôt dans ces royaumes un changement de religion, d'autant plus remarquable,

Changement de religion dans le nord,

qu'il s'exécuta preſque ſans troubles & ſans contrainte. La bulle de Léon X, qui avoit ſervi de prétexte à tant d'horreurs ; le trafic que le nonce Arcemboldi avoit fait des indulgences, dont le produit montoit, dit-on, à près de deux millions de florins, malgré la pauvreté du pays ; les richeſſes extrêmes du clergé, & l'empire qu'il exerçoit ſur les peuples ; les uſurpations des évêques, qui s'étoient même emparés de la plupart des fortereſſes du royaume : tout faiſoit deſirer la réforme à quiconque ouvroit les yeux ſur les abus. Guſtave & Frédéric favorisèrent adroitement le luthéraniſme, ſans paroître d'abord décidés en ſa faveur. Le clergé remua : ce fut une raiſon de plus pour conſommer le changement. Enfin les états de Danemarck, l'égliſe même de Suède, embraſsèrent ſolennellement la doctrine de Luther. Bientôt le peuple changea de croyance au gré de ſes chefs, à-peu-près comme dans le temps où le chriſtianiſme s'étoit introduit chez les barbares. Guſtave mourut en 1560. Son gouvernement avoit été abſolu ; mais la Suède n'en fut pas moins heureuſe de lui obéir.

exécuté facilement.

Il ſeroit inutile de s'étendre ſur la Moſcovie & la Pologne. La première, preſque inconnue alors, quoique le czar Jean Baſilowitz I eût conquis les royaumes de Caſan & d'Aſtracan, ne

Moſcovie & Pologne.

ſortira de l'obſcurité que lorſqu'un grand prince, doué d'un génie créateur, y fera naître la police & les arts au commencement du dix-huitième ſiècle. La ſeconde, auſſi peu éclairée, étoit le théâtre de l'anarchie. Ladiſlas, le premier des Jagellons, élu roi en 1382, eut pour ſucceſſeurs pluſieurs princes de ſa race. Mais ne diſpoſant ni des troupes ni des finances, il ne furent jamais que les chefs d'une république, où le défaut de lois & de ſubordination rendoit impoſſible un gouvernement raiſonnable. Comment la Pologne auroit-elle eu quelque ombre de gouvernement, tandis que le *veto* de chaque noble pouvoit l'emporter ſur tous les ſuffrages, comme on le voit encore aujourd'hui ; tandis que le peuple entier, eſclave des nobles, n'avoit que le ſentiment de ſa baſſeſſe & de ſes peines ; tandis qu'un ſeigneur, qui tuoit un de ſes ſerfs, en étoit quitte pour mettre quelques écus ſur la foſſe ? De tels abus, enracinés par les ſiècles, doivent perpétuer les malheurs d'une nation, juſqu'à ce que des événemens extraordinaires y renverſent tout, pour tout renouveler.

Les Jagellons.

Gouvernement polonois plein de vices.

La Pruſſe ſous l'ordre Teutonique.

L'ordre Teutonique avoit ſubjugué la Pruſſe, ſous prétexte d'y détruire le paganiſme, & l'opprimoit par ſes injuſtices. Elle s'étoit révoltée au milieu du quinzième ſiècle, pour ſe donner au

roi de Pologne. De-là naquirent des guerres ſanglantes. Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de l'ordre, ayant embraſſé le luthéraniſme, & voulant s'agrandir aux dépens de ces religieux militaires, partagea la Pruſſe avec Sigiſmond, roi de Pologne, ſon oncle, ſous condition de l'hommage à cette couronne. (1525.) C'eſt ce qui a fait diſtinguer la Pruſſe royale & la Pruſſe ducale. Les deſcendans d'Albert ont conſervé la dernière, affranchie du vaſſelage en 1657, & érigée en royaume au commencement de notre ſiècle. Quelle origine d'un état, que nous voyons ſi puiſſant ſous un grand roi! On peut dire que Luther en a jeté les fondemens.

Albert de Brandebourg la partage avec le roi de Pologne.

DIXIÈME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT,

EMPEREUR.

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE. -- CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519, juſques vers 1560.

CHAPITRE PREMIER.

Élection de Charles-quint. Ses guerres juſqu'à la bataille de Pavie.

Idée de cette époque.

DE grands ſyſtêmes de politique & d'ambition; des guerres continuelles, qui enfanteront d'autres guerres; des princes abſolus, dont les caprices font la deſtinée des peuples; une puiſſance énorme, prête à ſubjuguer l'Europe & l'Amérique; une religion nouvelle, déchirant l'égliſe & briſant avec effort le joug de la papauté; la ſoif des richeſſes, irritée par l'or du nouveau monde; la culture de l'eſprit, produiſant d'abord plus de

poiſons que de biens réels : c'eſt ce qui rend ſurtout cette époque ſi intéreſſante. La grandeur de la maiſon d'Autriche, ſous Charles-quint, eſt la ſource des principaux événemens que nous offre l'hiſtoire des derniers ſiècles.

Qualités de Charles-quint.

Ce prince, né à Gand en 1500 de l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, & de Jeanne d'Eſpagne, fille de Ferdinand le Catholique, poſſédoit toutes les qualités propres à ſoutenir le premier rôle. Il avoit du courage, de l'activité, de l'application, de la prudence, un vaſte génie cultivé par l'étude & le travail. Malheureuſement il y joignoit une ambition ſans bornes, & cette artificieuſe politique réduite en ſyſtême par Ferdinand, ſon aïeul.

Il eſt roi d'Eſpagne en 1516.

Étant monté ſur le trône d'Eſpagne en 1516, il eſſuya d'abord les orages preſque inſéparables des nouveaux gourvernemens. Un Flamand, archevêque de Tolède; des miniſtres Flamands, dépoſitaires de l'autorité, devinrent un objet de haine pour les Eſpagnols. Il ſe forma des aſſociations dans les provinces. Le cardinal Adrien, précepteur du roi, nommé à la régence de Caſtille, homme vertueux, mais d'un génie trop au-deſſous de ſa place, augmenta la fermentation, loin de l'éteindre. La ſainte *ligue* (c'eſt le nom que prirent les Caſtillans rebelles) envoya

Révolte ſagement appaiſée.

au roi, en 1520, des demandes preſque auſſi fortes & auſſi hardies, que celles des communes d'Angleterre ſous les Stuarts. L'eſprit de liberté alluma une violente guerre civile. Padilla, général de la ligue, ayant été défait, pris & exécuté; Marie Pachéco, ſa veuve, défendit Tolède en héroïne, juſqu'à ce que le clergé, furieux de ce qu'elle avoit dépouillé les égliſes pour ſoutenir la guerre, ſouleva le peuple contre elle, en la peignant comme ſorcière. Ces troubles durèrent juſqu'en 1522, que la préſence de Charles les diſſipa. *C'eſt trop de ſang répandu*, dit il, après avoit fait quelques exemples. Une amniſtie accordée aux rebelles fut plus efficace que les rigueurs; & le roi affermit ſon autorité par la clémence. Quelqu'un de ſa cour lui découvrant la retraite d'un des principaux factieux, il répondit avec humanité : *Vous auriez dû l'avertir que je ſuis ici, plutôt que de m'apprendre où il eſt.*

1519. Charles eſt élu empereur, malgré François I.

L'Eſpagne, les deux Siciles, les Pays-bas & la Franche-comté, étoient déja ſous la domination de Charles; quand la mort de Maximilien, qui venoit de le faire élire roi des Romains, lui fraya la route de l'empire. François I, plus âgé que lui de ſix ans, plus célèbre par ſes exploits briguoit auſſi la couronne impériale. La puiſſance

de l'un & de l'autre inſpiroit une juſte inquiétude aux Allemands : ils craignoient pour la liberté germanique ; mais on achetoit les ſuffrages. L'ambaſſadeur d'Eſpagne avoit deux mille marcs d'or à répandre. D'ailleurs, le ſultan des Turcs, Sélim I, conquérant de la Syrie, de la Méſopotamie & de l'Égypte, menaçoit l'Europe, & ne pouvoit être arrêté que par un puiſſant empereur. Cependant l'électeur de Saxe, fut élu. C'etoit Frédéric le Sage ce fameux protecteur de Luther. Il refuſa ; il fixa les voix ſur Charles-quint. François I, comme étranger, comme plus voiſin de l'Allemagne, lui paroiſſoit moins digne & plus à craindre.

Capitulation qu'on lui fait ſigner.

On eut ſoin de faire ſigner à Charles une capitulation, pour maintenir la liberté & les droits du corps germanique. Elle portoit expreſſément que l'empire ne ſeroit point héréditaire. La maiſon d'Autriche n'a pas laiſſé d'en jouir toujours. Sous un chef trop redoutable, l'empire ſeroit devenu, ſans doute, une ſimple monarchie, ſi le reſte de l'Europe avoit eu moins d'intérêt à s'y oppoſer.

Il n'envoie point à Rome l'ambaſſade d'obédience.

C'étoit la coutume depuis Otton IV, que les nouveaux empereurs envoyaſſent à Rome une ambaſſade, pour annoncer leur élection & prêter l'*obédience* au pape. Charles-quint s'en diſpenſa.

Son exemple a prévalu ſur les prétentions romaines ; car il ne faut ſouvent qu'un exemple pour abolir de longs uſages, établis par un exemple contraire. Ce fier ſouverain, maître de tant d'états, & qui le premier ſe fit donner le titre de *majeſté*, tint néanmoins la bride & l'étrier du pape, lorſqu'Adrien VI le couronna à Bologne, en 1530; & le même jour il fut reçu chanoine des deux principales égliſes de Rome Preſque tout eſt contradiction dans le monde.

Il tint cependant enſuite la bride & l'étrier du pape.

Quoique les rois de France & d'Eſpagne euſſent brigué l'empire, avec tous les dehors d'une amitié mutuelle, la préférence donnée à l'un devoit infailliblement aigrir l'autre ; d'autant plus que leur rivalité ne ſe bornoit point à cet objet. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, auroit pu tenir entre eux la balance; la politique ſembloit l'exiger. Ses paſſions & celles de ſon miniſtre l'éloignèrent d'un ſyſtême ſi glorieux.

Rivalité de Charles & de François.

Wolſey le gouvernoit alors. C'étoit un fils de boucher, devenu archevêque d'York, évêque de pluſieurs ſièges, cardinal, légat, chancelier, miniſtre abſolu; flattant les goûts du monarque, & partageant ſes plaiſirs, pour le maîtriſer en l'amuſant ; preſque auſſi riche que la couronne, inſatiable néanmoins autant que prodigue; un de ces hommes enfin, dont les talens ſupérieurs

Wolſey, miniſtre d'Angleterre.

remuent les états, au gré de leur propre ambition. L'intérêt de Wolsey étoit le mobile de l'Angleterre.

Le roi de France l'avoit gagné à force de flatteries ; il avoit même obtenu de lui la reſtitution de Tournai, comme dot de la Princeſſe Marie, promiſe au dauphin. (Le dauphin & la princeſſe étoient enfans ; des mariages ſi incertains faiſoient ſouvent la baſe des traités.) François, méditant la guerre contre l'empereur, voulant avoir pour allié Henri VIII, lui propoſe une entrevue à Calais. Charles-quint, encore plus habile, va viſiter Henri à Douvres, careſſe Wolsey, lui promet la tiare, l'engage dans ſon parti. La célèbre entrevue de Calais, qu'on appelle *champ de drap d'or*, aboutit à une oſtentation ruineuſe de magnificence. On y donne des fêtes, on ne conclut rien. L'empereur reçoit enſuite à Gravelines une viſite de Henri ; & là il achève ſon ouvrage en aſſurant au cardinal Wolsey les revenus de deux évêchés d'Eſpagne.

Le roi de France & l'empereur le gagnent tour-à-tour.

Entre ces deux rivaux, Léon X, de ſon côté, tenoit une conduite artificieuſe, où l'intérêt du pontificat prévaloit ſur le bien public. Son grand objet étoit de recouvrer Parme & Plaiſance, de s'emparer de Ferrare, de chaſſer d'Italie les étrangers, après les avoir employés

Variations politiques de Léon X.

à ſon agrandiſſement. Il s'étoit oppoſé à l'élection de Charles-quint, ſous prétexte d'une loi de Clément IV, qui excluoit de l'empire les rois de Naples. Il promit enſuite à l'empereur l'inveſtiture de ce royaume. Peu après, il entra dans les vues de François I. Enſuite il l'abandonna pour Charles-quint. En un mot, le parti le plus avantageux pour lui devenoit dès-lors le plus juſte ; & l'art de ſemer la diviſion, ainſi que d'amaſſer de l'argent, faiſoit la politique de Rome.

1521. La Navarre priſe & reprise.

Bientôt la guerre s'allume. Henri d'Albret, profitant des troubles de l'Eſpagne & de l'éloignement de l'Autrichien, reprend avec les troupes de France la Navarre enlevée à ſa maiſon. Charles, par le traité de Noyon, en 1516, avoit promis de la rendre, & n'exécutoit point ſa promeſſe. Les François auroient dû s'en tenir là : ils pénètrent imprudemment dans la Caſtille. Alors les Eſpagnols ſe réuniſſent contre eux ; & on les chaſſe de la Navarre, preſque au moment de leur conquête. Le duc de Bouillon, Robert de la Marck, ayant oſé déclarer la guerre à l'empereur, celui-ci la déclare au roi de France, qu'il croit avec raiſon le moteur de cette entrepriſe. François perd le Milanès & Gènes, par la faute de Lautrec, gouverneur du pays, déteſté

Le Milanès & Gènes perdus.

des Italiens, battu à la Bicoque, & enſuite abandonné des Suiſſes, qui, mécontens, ne recevant point leur paye, impatiens néanmoins de combattre, l'avoient contraint d'attaquer ce poſte inexpugnable : leur témérité leur coûta plus de trois mille hommes ; le reſte abandonna l'armée ; la valeur françoiſe ne put rien contre les forces trop ſupérieures de l'ennemi. Il faut avouer qu'on pouvoit ſur-tout attribuer ce déſaſtre au roi lui-même, & à la ducheſſe d'Angoulême ſa mère, dont les diſſipations ne laiſſoient point d'argent pour les troupes.

dus pour la France.

C'eſt la principale cauſe des malheurs de François I, d'avoir aimé les plaiſirs autant que la guerre, ſans jamais connoître l'économie, ſi néceſſaire même dans la paix. Il en coûta la vie à Samblançai, ſurintendant des finances, qu'on fit pendre comme s'il avoit été obligé de faire des miracles.

Les plaiſirs & les diſſipations de la cour, cauſes des malheurs.

Sur ces entrefaites mourut Léon X, âgé de quarante-quatre ans. Charles-quint, qui vouloit un pape à ſa diſpoſition, fit élire ſon précepteur, Adrien VI. Le reſſentiment de Wolſey étoit à craindre ; mais Adrien étant vieux, l'empereur conſola le miniſtre anglois, par l'eſpérance de lui ſuccéder. Enfin, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il engagea Henri VIII à prendre

Adrien VI ſuccède à Léon X.

Charles regagne Wolſey.

les armes. Vigilant, infatigable, il étoit ſon propre négociateur, & négociateur habile. Quel avantage n'avoit-il pas ſur un ennemi tout occupé d'amuſemens? François ſembloit ne pouvoir ſe réveiller qu'au bruit des armes.

Conduite du nouveau pape.

Le nouveau pape témoigna ſa reconnoiſſance à Charles-quint, ſoit par l'abolition du tribut de huit mille onces d'or, que payoit le royaume de Naples; ſoit en accordant à la couronne d'Eſpagne le droit de préſentation aux évêchés, & l'adminiſtration perpétuelle des grandes maîtriſes militaires. Il devoit ſa fortune aux lettres, comme Léon X leur devoit ſa gloire. On lui reproche de les avoir oubliées ſur le ſaint ſiège. Mais au fond, qu'étoit-ce que ſa littérature? la philoſophie, la théologie de l'école; tout au plus une érudition pédanteſque. Sans goût, ſans génie, auſtère, dur, extrêmement économe, doit-on s'étonner que les gens de lettres n'aient pas trouvé en lui un Médicis? Du reſte, ſes ſentimens, comme théologien, peuvent être cités ſur un grand objet de controverſe. Il avoit ſoutenu à Louvain dans un ouvrage imprimé, que *le pape peut errer, même en matière de foi.* Il fit réimprimer ce livre étant pape.

Grande ligue contre la France.

Déja François Sforce étoit rétabli à Milan, parce que la défection des Suiſſes, faute de paye,

paye, avoit été ſans remède. Le roi de France devoit craindre de plus grands malheurs. Une ligue terrible ſe forma pour l'accabler. Le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc Ferdinand, à qui Charles-quint, ſon frère, avoit cédé les états de la maiſon d'Autriche en Allemagne; les Milanois, les Vénitiens, les Florentins, les Génois, s'unirent contre une ſeule puiſſance. Il eſt beau de voir le courage de François I braver la tempête. La prudence eût cependant mieux valu que le courage. Une nouvelle faute mit le comble au danger de l'état.

1523.

Le connétable de Bourbon perſécuté.

Perſonne n'étoit plus digne de ménagement que le connétable de Bourbon, auſſi diſtingué par ſon mérite que par ſa naiſſance. La victoire de Marignan étoit en grande partie ſon ouvrage. Mais la ducheſſe d'Angoulême le haïſſoit depuis un refus qu'il avoit fait de l'épouſer. Elle chercha toutes les occaſions de lui nuire, & le chancelier du Prat ne ſervit que trop la haine de cette princeſſe. On diſputa au connétable les biens de ſa maiſon, ſous prétexte de réverſion au domaine. Une grande partie de ces biens (& c'étoient pluſieurs provinces) lui étoit venue de ſon mariage avec la fille du duc de Bourbon-Beaujeu, morte ſans enfans; mais il les poſſédoit d'ailleurs à titre d'hérédité maſculine. Il perdit ſon procès.

Il embraſſe le parti de Charles quint.

Déſeſpéré, il traita auſſi-tôt avec l'empereur. Le roi, qui en eut avis, qui pouvoit s'aſſurer de ſa perſonne, ſe laiſſa tromper, & Bourbon s'évada. On ſait le mot d'un ſeigneur eſpagnol, dont le palais lui fut deſtiné : *Si le connétable loge dans ma maiſon, je la brûlerai après ſon départ, comme un lieu infecté de la perfidie.* Ces nobles ſentimens, qui imprimeroient au crime une honte ſalutaire, ſont rarement la règle des cours. On honore la perfidie quand on y trouve ſon avantage.

Bonnivet battu en Italie.

Aux grands généraux de Charles-quint, Bourbon, Peſquaire, & Jean de Médicis, le roi de France n'oppoſa en Italie qu'un homme de faveur, l'amiral de Bonnivet, avec des forces trop inférieures à celles des ennemis. L'événement fut tel qu'il devoit être : aucun ſuccès ſolide, & des pertes conſidérables. Bayard, détaché malgré lui à Rebec, entre Milan & Pavie, y eſt attaqué & battu, parce qu'on tarde trop à le ſecourir. On ſe voit bientôt ſans eſpérance. La retraite de Biagraſſo ou de Romagnano eſt célèbre par la mort de ce héros vertueux, le modèle des chevaliers. Il répondit en mourant, aux témoignages de pitié que lui donnoit le duc de Bourbon : *C'eſt vous qui êtes à plaindre, vous qui combattez contre votre roi, votre patrie*

1524. Mort du célèbre chevalier Bayard.

& vos ſermens. Jules II avoit tenté ſous le dernier règne de l'attirer à ſon ſervice, en lui offrant le commandement de ſes troupes : *J'ai un ſeigneur au ciel & un en terre*, dit alors Bayard, *& autre ne ſervirai en ce monde.*

Du moins les François ſe défendirent glorieuſement chez eux, quoique attaqués de toutes parts. Bourbon, que l'empereur & Henri VIII, vouloient établir roi de Provence, échoua lui-même au ſiège de Marſeille. Charles-quint avoit ordonné ce ſiège, pour avoir un port en France. Peſquaire commandoit, mais devoit ſe diriger par les avis de Bourbon. Mécontens l'un de l'autre, peut-être leur rivalité fut-elle un obſtacle au ſuccès de l'entrepriſe. Siège de Marſeille, levé.

La confiance de François I ſemble croître avec les dangers, & ſes fautes avec ſa confiance. Il vole en Italie, il rentre dans le Milanès *; il reprend ſans peine la capitale. Mais l'imprudent Bonnivet eſt ſeul écouté. On s'obſtine au ſiège Nouvelles fautes de François I.

* On dit que la principale cauſe de cette expédition fut l'amour de Bonnivet pour une belle milanoiſe, & le deſir qu'il inſpira au roi de la voir lui-même. *Ainſi la moitié du monde ne ſait comme l'autre vit*, ajoute Brantôme ; *car nous cuidons la choſe d'une façon qui eſt de l'autre. Ainſi Dieu, qui ſait tout, ſe moque bien de nous.* [Brant. art. de *Bonnivet*].

de Pavie ; on envoie un détachement conſidérable attaquer le royaume de Naples, on s'affoiblit en diviſant ſes forces. Les ennemis s'avancent : on a honte de reculer, on riſque une bataille où l'on ne peut vaincre. François eſt attaqué le 24 Février ; il combat en héros, mais inutilement ; il eſt bleſſé, fait priſonnier, & ſes troupes taillées en pièces. Le vieux maréchal de Chabannes, (la Palice) un des plus grands hommes de guerre, périt dans cette journée. Henri d'Albret, roi de Navarre, y tomba entre les mains des ennemis. On ne peut trop le remarquer, le deſaſtre fut le fruit de l'imprudence. L'artillerie, dirigée par Genouillac, avoit mis le déſordre parmi les impériaux ; la bataille ſembloit gagnée ; l'ardeur martiale du roi ne put ſe contenir ; il s'avança en aveugle ; il maſqua l'artillerie ; il la rendit inutile ; & bientôt les vainqueurs furent en déroute. Bourbon, qui venoit de lever à ſes propres frais douze mille Allemands, (car l'empereur n'avoit pas de quoi payer, n'étant point aſſez abſolu pour exiger de nouveaux impôts,) Bourbon, dis-je, jouit des ſatisfactions amères de la vengeance. Bonnivet, l'auteur de ce déſaſtre, s'étoit fait tuer dans le combat. François I écrivit à la ducheſſe d'Angoulême, ſa mère : *Tout eſt perdu, hormis l'honneur.*

1525. Bataille de Pavie, où il eſt pris.

L'honneur d'un roi ſe borne-t-il donc à ſe battre ?

Sa témérité paroîtra plus inexcuſable encore par les circonſtances. Toutes les reſſources pécuniaires étoient épuiſées. Il avoit fallu vendre juſqu'à une grille d'argent maſſif, dont Louis XI avoit enrichi le tombeau de ſaint Martin. C'étoit beaucoup de défendre le royaume : la guerre portée au dehors ne faiſoit que l'expoſer davantage : une bataille perdue pouvoit entraîner des ſuites affreuſes. D'autre part, les ennemis, manquant eux-mêmes d'argent, devoient s'affoiblir & ſe dégoûter : leur ligue devoit naturellement ſe diſſoudre. Pluſieurs voyoient avec peine l'énorme puiſſance de l'empereur. Wolſey en particulier, deux fois dupe de ſes promeſſes, puiſque Clément VII, de la maiſon de Médicis, étoit le ſucceſſeur d'Adrien, Wolſey deſiroit ſans doute un changement. Il falloit donc ſe défendre & négocier, au lieu de courir après un fantôme de gloire & de conquêtes. Le roi s'étoit comme précipité dans le malheur. Sans le courage, l'habileté, les bonnes meſures de ſa mère, devenue régente, l'état devoit naturellement ſuccomber. Elle pourvut à tout ; elle négocia pour diviſer les ennemis.

C'étoit le fruit d'une témérité inexcuſable.

Les ſentimens des confédérés envers Charles-

Ligue contre l'empereur.

quint ſe firent bien tôt connoître. Clément VII les Vénitiens & le duc de Milan formèrent une ligue, pour lui enlever Naples, qu'ils deſtinoient au marquis de Peſquaire. Celui-ci entra dans le complot, après que des caſuiſtes eurent décidé qu'un ſujet pouvoit prendre les armes contre ſon prince, pour obéir au ſuzerain dont relevoit le royaume. Mais, ſoit inconſtance, ou remords, ou déſeſpoir de réuſſir, il révéla tout à l'empereur. Sforce fut déclaré rebelle, & en cette qualité, dépouillé du Milanès.

L'alliance de l'Angleterre eſt rompue.

Dans le cours de ces intrigues, l'alliance de l'Angleterre ſe rompit. Enflé de ſes ſuccès, Charles bleſſa l'amour-propre de Henri VIII, en ne lui écrivant plus de ſa main, & ne ſignant plus, *votre affectionné fils & couſin.* Wolſey n'avoit pas moins à cœur ſa vengeance perſonnelle. Ce que la politique auroit dû faire d'abord, de petites vues y déterminoient la cour de Londres: elle alloit tenir la balance, que les caprices des paſſions abandonnoient au haſard.

CHAPITRE II.

Traité de Madrid, ſans exécution. — Traité de Cambrai. — Divorce de Henri VIII, & ſchiſme d'Angleterre.

CHARLES-QUINT n'attaqua point la France après la victoire de Pavie. Il affectoit une modération hypocrite; & vouloit néanmoins preſcrire au roi priſonnier des conditions intolérables. Il exigeoit pour lui-même la Bourgogne; pour le duc de Bourbon, la Provence & le Dauphiné à titre de royaume; pour Henri VIII, les provinces anciennement repriſes aux Anglois; enfin une renonciation abſolue aux droits ſur l'Italie. François répondit qu'il aimeroit mieux mourir en priſon que de démembrer ſon royaume; que d'ailleurs, fût-il aſſez lâche pour y conſentir, ſes ſujets n'y conſentiroient point. Mais ennuyé d'une rigoureuſe priſon, où le chagrin lui avoit cauſé une maladie mortelle, il plia aux conjonctures ſa fierté & ſa conſcience. Il ſe perſuada que des promeſſes forcées n'étoient rien, qu'il pourroit du moins en éluder l'exécution; il s'engagea le 14 janvier par le traité de Madrid à cédér,

Conditions preſcrites par Charles-quint à François I.

1526. Traité de Madrid.

non-seulement ses droits sur l'Italie, mais la Bourgogne, & à se remettre entre les mains de l'empereur, si elle ne lui étoit pas livrée dans six semaines. Les deux fils aînés du roi servirent d'otages.

Ce traité ne s'exécute point du tout.

A peine libre, on le voit se liguer avec le pape, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, pour la liberté de l'Italie, & pour assurer le Milanès à François Sforce qu'il avoit voulu en chasser. Le pape le délie de ses sermens; nul article du traité de Madrid ne s'exécute. Les états de Bourgogne, de concert avec la cour, déclarent que le roi ne peut aliéner son domaine, & que leur province ne passera point sous une domination étrangère. François I refuse de retourner en Espagne, se plaignant des injustices de son ennemi. Il offre la rançon de ses enfans; mais il brûle de venger ses injures & de réparer ses malheurs. L'empereur dut se reprocher d'avoir manqué tout-à-la-fois de générosité & de politique.

1527. Bourbon assiège Rome.

Son général, le duc de Bourbon, à qui il avoit promis l'investiture du Milanès, n'ayant point d'argent pour en finir la conquête, voyant la mutinerie parmi ses soldats qui manquoient de tout, les mène à Rome, où les trésors du pape l'attiroient. Clément VII, irrésolu, timide, avoit négocié, & ne s'attendoit point à un siège. Il

excommunie le général avec ſes troupes, traitant les Eſpagnols de Maures, & les Allemands de Luthériens. En dépit de l'anathême, Bourbon donne l'aſſaut. Il eſt tué d'un coup d'arquebuſe, à l'âge de 38 ans; mais les Impériaux prennent la ville, & y commettent des excès affreux. Non contens de piller, de maſſacrer, de violer, ils tournent en dériſion le chef de l'égliſe & les cardinaux, par une eſpèce de maſcarade impie, & proclament pape Martin Luther. L'empereur donne une autre comédie en Eſpagne. Il apprend que Clément VII eſt priſonnier : il ordonne des proceſſions pour ſa délivrance, au lieu d'envoyer des ordres pour le délivrer; & il exige enſuite une rançon. A quoi bon feindre, lorſque l'on n'y gagne qu'une réputation de fourberie?

Elle eſt ſaccagée.

Hypocriſie de l'empereur.

Comme Charles-quint ſe montroit inflexible ſur le traité de Madrid, le roi de France & Henri VIII lui firent une déclaration de guerre. Les démentis & les cartels, donnés & rendus entre ce prince & François I, étoient des bravades indécentes. Le duel n'eut pas lieu, parce que le héraut qui apportoit *l'aſſurance du champ*, refuſa de la remettre au roi avant d'avoir été entendu, & que le roi impatienté refuſa d'entendre ce qu'il vouloit dire. Mais cet exemple n'en ſervit pas moins à exciter le faux point d'honneur,

Cartels & démentis entre deux grands monarques.

qui multiplia les duels plus que dans les ſiècles de barbarie. Cependant l'Italie étoit en proie aux hoſtilités. Les François y eurent d'abord l'avantage, & Pavie fut cruellement ſaccagée en mémoire de la bataille qu'on y avoit perdue.

Défection funeſte d'André Doria.

André Doria, illuſtre Génois, ſervoit utilement la France avec les galères de Gènes. On aſſiégeoit Naples, lorſque Doria, mécontent de la cour, prend tout-à-coup le parti de l'empereur. La fortune change alors. Les anciennes fautes ſe renouvellent, les maladies conſument l'armée; Lautrec qui la commandoit, eſt du nombre des victimes; on lève le ſiège. Cette expédition, ainſi que tant d'autres, ne ſervit qu'à perdre le ſang humain. Doria rendit la liberté à ſa patrie. Il auroit pu y régner, après avoir chaſſé les François: il ſe contenta de l'autorité que lui donnoit ſon mérite. On ne changea preſque rien à l'ancien gouvernement qui avoit grand beſoin de réforme.

1529. Traité de Cambrai.

Enfin le traité de Cambrai ſuſpendit le cours de tant de calamités. Deux femmes le conclurent pour les deux monarques, la ducheſſe d'Angoulême, & Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas. François I abandonna ſes alliés, ſacrifia ſes droits ſur Milan, ſa ſuzeraineté ſur l'Artois & la Flandre, & s'obligea de payer deux millions d'écus d'or pour la rançon de ſes enfans.

Charles-quint, outre ces avantages, ſe réſerva de pourſuivre en juſtice ſes prétentions ſur la Bourgogne. Il exigea de plus que le procès du connétable de Bourbon fût annullé. Sforce eut le Milanès : c'étoit la condition d'un traité déja conclu entre le pape & l'empereur, par lequel les Médicis devoient recouvrer leur autorité à Florence. Les Florentins avoient rétabli la république. Une armée impériale les força en 1530 de reconnoître pour ſouverain Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II.

Henri VIII ſe prépare au divorce.

Dans l'état où ſe trouvoit la France, les deux millions d'écus d'or ne pouvoient être payés ſans le ſecours de l'Angleterre. Henri VIII donna de l'argent. Réſolu de répudier ſa femme, Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, il prévoyoit les orages auxquels ce divorce l'expoſeroit : il s'uniſſoit étroitement avec une puiſſance dont il auroit bientôt beſoin. Catherine étoit veuve d'Arthur, frère de Henri, mort ſix mois après le mariage, même ſans l'avoir conſommé, s'il faut en croire le bruit public. Henri VII, voulant conſerver au royaume les avantages d'une pareille alliance, avoit obtenu la diſpenſe de Jules II pour marier la princeſſe avec le jeune Henri. Leur union ſubſiſtoit depuis vingt ans. Pluſieurs enfans, dont il ne reſtoit que Marie deſtinée au trône, la

rendoient d'autant plus reſpectable, que la reine ſe diſtinguoit par ſa vertu & ſa douceur. Mais Henri aimoit une autre femme, & ne ſavoit point modérer ſa paſſions.

Sa paſſion pour Anne Boleyn.

Anne Boleyn, fille d'un gentilhomme, belle, aimable, pleine d'eſprit, avoit captivé ce cœur violent. Elle irrita ſes deſirs par la réſiſtance. L'amour perſuada au roi que ſon mariage étoit nul; ſaint Thomas d'Aquin, ſon oracle, (car il ſe piquoit de théologie) lui en fournit des preuves par ſes écrits. Dès-lors il employa tous les moyens de rompre une chaîne ſacrée, qui

Clément VII le trompe.

l'empêchoit de ſatisfaire ſon penchant. Le pape Clément VII, en guerre avec l'empereur, ſe montra quelque temps très-favorable aux vues de Henri VIII. Wolſey devoit juger cette affaire en qualité de légat; la bulle de divorce étoit toute prête. Clément changea de ſyſtême, en changeant de ſituation. Le crédit de Charles-quint l'emporta; de ſorte qu'après des lenteurs affectées, le pape évoqua la cauſe à Rome.

Diſgrace de Wolſey.

Indigné, impatient, mais n'oſant encore franchir les obſtacles, Henri ſe venge ſur Wolſey, qu'il ſoupçonne de lui avoir été contraire. Il renvoie ce miniſtre ſi puiſſant, & mendie enſuite des avis de théologiens contre le mariage qu'il

Les théolo-

veut rompre. Les univerſités d'Angleterre, de

France & d'Italie décident qu'aucune diſpenſe ne peut autoriſer le mariage d'un frère avec la veuve de ſon frère, puiſque la loi divine le défend dans le Lévitique. Mais le Deutéronome l'ordonne, lorſque le premier époux eſt mort ſans enfans. Ce fut trop ſouvent la coutume des docteurs, de fonder leurs déciſions ſur une autorité, ſans ſe mettre en peine des autorités contraires. Henri crut ce qu'il vouloit croire. Sa conſcience ou plutôt ſa paſſion lui fit un devoir preſſant de divorce. Il refuſa de comparoître à Rome, où le citoit Clément VII; il répudia Catherine; il épouſa Anne Boleyn, dont il eût bientôt la célèbre Éliſabeth.

giens approuvent le divorce par une mauvaiſe raiſon.

Catherine d'Aragon répudiée.

Déja le clergé avoit été contraint de le reconnoître pour *protecteur & chef de l'égliſe d'Angleterre*. Déja le parlement dont il fut toujours le maître abſolu, avoit retranché une grande partie de ce que l'on payoit au pape. L'idée ſeule de rompre avec l'égliſe romaine effrayoit cependant le roi, auſſi attaché à ſes principes de théologie qu'à l'objet de ſon amour. Il avoit écrit contre Luther, qu'il haïſſoit, ſur-tout comme un contempteur de ſaint Thomas. Luther l'avoit réfuté avec des injures, juſqu'à dire qu'*il étoit plus fou que la folie même*, *&c.* Autant Henri étoit choqué de cette inſolence, autant le titre de

Innovations religieuſes.

Cependant Henri craignoit de rompre avec Rome.

défenſeur de la foi, qu'il avoit reçu de Léon X, flattoit ſon amour-propre. Il abhorroit le nom d'hérétique ; il ambitionnoit la gloire de catholique zélé ; il conſentit enfin à ſubir le jugement du conſiſtoire, pourvu que les Impériaux ne fuſſent pas du nombre des juges. Avec de la prudence, Rome eût triomphé de ce prince altier. Mais la politique romaine ſe repoſoit toujours ſur les anciens préjugés.

1534. La précipitation du pape cauſe le ſchiſme.

Trop de précipitation fit un mal irréparable. Le courrier, qui devoit apporter une réponſe poſitive de Henri, n'arrivant point au jour marqué, le pape confirma la validité de ſon premier mariage, & l'excommunia, s'il perſiſtoit dans ſon divorce. Deux jours après, le courrier préſente la lettre. On ne ſe rétracte point à Rome : il n'y a donc plus de remède. En effet, le ſchiſme eſt auſſi-tôt conſommé. Le roi appelle au concile général, ſelon la coutume. Le clergé d'Angleterre déclare que l'évêque de Rome n'a aucune autorité dans le royaume. Le parlement donne au ſouverain le titre de chef ſuprême de l'égliſe. En cette qualité, Henri VIII abolit les monaſtères, s'empara de leurs revenus, décida ſur le dogme, perſécuta tout-à-la-fois & les catholiques fidèles au pape, & les hérétiques infectés du luthéraniſme. Tout dépendoit de ſes opinions, de ſes fantaiſies.

Charles-quint, outragé dans la perſonne de ſa tante, ſe trouvoit d'ailleurs environné d'embarras & de ſoucis. Les Turcs & les luthériens l'inquiétoient également. D'un côté, Soliman II, fils de Sélim I, encore plus redoutable que ſon père, avoit pris Belgrade en 1521, & enſuite Rhodes, d'où les chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem paſsèrent à Malte, que leur donna l'empereur. Le même conquérant s'étoit emparé d'une grande partie de la Hongrie en 1526. Louis, roi de Hongrie & de Bohême, avoit péri dans la bataille de Mohacz contre les Turcs. L'archiduc Ferdinand, héritier de ces deux royaumes, du chef de ſa femme, avoit eu un compétiteur, Zapoli, palatin de Tranſilvanie, qui s'étant mis ſous la protection des Ottomans, leur avoit procuré l'occaſion d'étendre leurs conquêtes. Cette puiſſance devenoit tous les jours plus terrible, ſoit par ſes propres forces, ſoit par les diviſions des chrétiens. Soliman aſſiégea Vienne en 1529; mais l'hiver le força de ſe retirer, après avoir perdu environ ſoixante mille hommes.

Progrès des Turcs ſous Soliman II.

Priſe de Rhodes.

Hongrie & Bohême diſputées à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté, le progrès des ſectes, ennemies de l'égliſe romaine, tenoit l'empereur en ſuſpens. Quoique la religion ne parût pas influer beaucoup dans ſa conduite, dont les premiers

Progrès des ſectes, ennemies de l'égliſe romaine.

mobiles furent toujours l'ambition & l'intérêt; il ſe montroit le défenſeur de la catholicité, & l'on conjecture qu'il eſpéroit ſe rendre par-là maître abſolu de l'Allemagne. Voyons d'un coup-d'œil ce qui s'étoit paſſé de plus important au ſujet de la réforme. Il importe d'en ſuivre les progrès, puiſqu'elle a produit une des plus grandes révolutions de l'Europe. Si la doctrine de l'égliſe devint malheureuſement le jouet de la politique des princes, comme des paſſions ou des préjugés de tant de particuliers; ne perdons pas de vue le premier principe de ce malheur : déplorons les abus qui avoient offuſqué la vérité même; apprenons combien il eſt eſſentiel de maintenir la religion par les mœurs & par la ſageſſe.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Affaires du luthéraniſme depuis la diète de Worms. — Charles-quint vainqueur des Turcs.

EN 1521, la diète de Worms, après avoir établi un conſeil de régence en l'abſence de l'empereur, cita Luther que Léon X avoit déja excommunié. Avec un ſauf-conduit, il n'héſita point de comparoître. Il refuſa hautement de ſe rétracter juſqu'à ce qu'on lui eût démontré ſes erreurs. Si le conſeil de quelques eccléſiaſtiques avoit prévalu, ce novateur ſubiſſoit le ſort de Jean Huſſ. On le laiſſa partir, mais peu de jours après, on publia une ſentence rigoureuſe qui ordonnoit de l'arrêter, dès que le ſauf-conduit n'auroit plus lieu. L'électeur de Saxe prévint le coup, en le faiſant lui-même enlever dans une forêt, & enfermer dans un château, où il demeura neuf mois inconnu à tout le monde. C'eſt là qu'il commença à traduire l'écriture ſainte. Peu d'ouvrages ont été auſſi utiles aux ſectaires; parce que donnant au texte ſacré un ſens favorable à leur ſyſtême, ils en tiroient des preuves auxquelles on ne ſavoit pas encore bien répondre.

Diète de Worms, où Luther comparut.

Comment il échappa aux catholiques.

Adrien VI exhorte à le pourſuivre, & fait des aveux ſinguliers.

Comme la ſentence de Worms ne s'exécutoit point, & que le luthéraniſme s'étendoit de jour en jour ; Adrien VI, ſévère dans ſes mœurs, infléxible théologien, adreſſa un bref à la diète de Nuremberg en 1524, par lequel il exhortoit aux dernières extrémités contre Luther. Choſe remarquable : ce pontife reconnoiſſoit d'ailleurs que la corruption de la cour romaine étoit la ſource du mal ; il promettoit de remédier aux abus, & demandoit même l'avis de la diète ſur les moyens de déraciner l'héréſie. Mais le zèle des Allemands ne répondit pas cette fois aux vues d'Adrien. Ils repréſentèrent que Luther avoit trop de ſectateurs, pour qu'on pût le pourſuivre avec violence ; ils proposèrent un concile général, comme le remède le plus efficace & le plus néceſſaire ; ils envoyèrent une liſte de cent griefs contre la cour de Rome, contenant tout ce qui lui avoit été reproché tant de fois, exactions, uſurpations, injuſtices, ſcandales de toute eſpèce ; ils conclurent enfin que, ſi le ſaint ſiège n'y mettoit ordre promptement, ils emploieroient leur propre autorité à ſe délivrer de ces fardeaux intolérables. Les aveux du pape, les cent griefs de la diète, furent un triomphe pour le luthéraniſme. Si Charles-quint s'étoit déclaré en ſa faveur, toute l'Allemagne eût

Opérations remarquables de la diète de Nuremberg.

vraiſemblablement changé bientôt de religion.

Le mariage de Luther avec Catherine de Bore, religieuſe qu'il avoit tirée du cloître, excita de nouvelles clameurs contre lui, & parut indécent à ſes amis même, quoique conforme aux principes de la ſecte. Cet exemple eut beaucoup d'imitateurs; ce qui donna lieu au bon mot d'Éraſme : *On a beau dire que le luthéraniſme eſt quelque choſe de tragique. Pour moi, je ne trouve rien de plus comique; car le dénouement eſt toujours un mariage.* Senſible aux reproches, mais inébranlable dans ſes deſſeins, Luther continua d'écrire, de prêcher, d'augmenter le nombre de ſes partiſans, & de repouſſer les traits de ſes adverſaires. Son courage étoit excité par le grand rôle qu'il jouoit dans le monde.

Mariage de Luther avec Catherine de Bore.

La guerre de l'empereur avec le pape Clément VII, ne pouvoit être que favorable à la réforme. Tout ce que Charles demanda de la diète de Spire, en 1526, fut d'attendre patiemment le concile général, ſans donner d'encouragement aux nouveautés. La diète vit néanmoins les prêtres luthériens de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe-Caſſel, prêcher publiquement leur doctrine, adminiſtrer les ſacremens ſelon leurs rites. Un violent manifeſte de l'em-

Progrès de la réforme pendant la guerre de l'empereur avec Clément VII.

pereur contre le pape enhardit encore les luthériens. Plus d'un tiers de l'Allemagne avoit déja ſecoué le joug de Rome. Les catholiques, ébranlés par l'exemple & par le raiſonnement, perdoient beaucoup de cette profonde vénération pour le ſaint ſiège, ſi propre à maintenir les dogmes au milieu des plus grands abus.

Diète de Spire, d'où vient le nom de *proteſtans*.

Après ſon accommodement avec le pape, l'empereur demanda ſeulement à une ſeconde diète de Spire, en 1529, qu'on défendît, juſqu'au concile général, d'ajouter aux innovations, ſurtout par rapport à la meſſe, déja abolie dans pluſieurs états. Quelque modéré que dût paroître à cet égard le décret de la diète, l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe, d'autres princes, & quatorze villes impériales ou libres proteſtèrent. De-là le nom de *proteſtans*, qui devient commun à tous les religionnaires.

Confeſſion d'Augsbourg.

L'année ſuivante, Charles-quint aſſiſte en perſonne à la diète d'Augsbourg. Les proteſtans y préſentent leur confeſſion de foi, compoſée par Mélancton, le plus ſage des diſciples de Luther. On l'examine. Les théologiens diſputent à l'ordinaire, ſans autre fruit que de s'opiniâtrer davantage, chacun dans leurs ſentimens. Un décret ſévère condamne pluſieurs articles de la doctrine luthérienne, défend de tolérer ceux

Décret ſévère contre les réformés.

qui les enſeignent, ordonne d'obſerver exactement les anciens rites; avec promeſſe de ſolliciter le pape à convoquer dans ſix mois un concile général, où les diſputes ſeroient terminées. Quelle apparence que les deux partis ſe ſoumiſſent jamais au jugement de ce concile!

Ils ſe liguent à Smalkade.

Alors, ne doutant plus qu'on ne méditât leur ruine, les proteſtans s'aſſemblèrent à Smalkalde, & formèrent une ligue pour leur défenſe. François I y accéda ſecrètement bientôt après. Henri VIII, trop occupé de ſon divorce, ne donna que des eſpérances vagues. Charles venoit de faire élire Ferdinand, ſon frère, roi des Romains; ſous prétexte qu'en ſon abſence, l'empire avoit beſoin d'un chef puiſſant, capable de repouſſer les Turcs. La maiſon d'Autriche menaçoit évidemment la liberté germanique.

Ferdinand, élu roi des Romains.

Liberté de conſcience, accordée à cauſe des Turcs.

Cependant les conjonctures ne permettoient point à l'empereur d'abattre un parti, formidable par lui-même, & animé par l'enthouſiaſme du zèle de religion. Il voyoit Soliman prêt à fondre ſur la Hongrie avec toutes ſes forces, pour venger l'affront que ſes armes avoient reçu devant Vienne. Il ſentoit le beſoin de lui oppoſer le corps de l'empire. Il craignoit que les luthériens irrités n'oubliaſſent l'intérêt général des chrétiens. La politique fit tomber le maſque du

zèle. Par un traité conclu à Nuremberg avec les proteſtans, & ratifié à Ratisbonne en 1531, Charles leur accorda la liberté de conſcience juſqu'à la tenue du concile, annullant toutes les ſentences portées contre eux par la chambre impériale. Ils s'engagèrent à le ſecourir puiſſamment contre le Turc.

1532. Elle procure un grand avantage ſur Soliman.

En effet, l'armée impériale fut la plus forte qu'on eût jamais vue. L'empereur, qui n'avoit point encore paru à la tête de ſes troupes, (ce qui étonne dans un ſiècle d'héroïſme,) prit cette fois le commandement. Il eut la gloire de déconcerter les projets d'un ennemi terrible, dont les forces montoient, dit-on, à trois cents mille hommes. Soliman ſe retira, ſans que la campagne eût rien produit de mémorable. Tel fut le fruit d'une concorde malheureuſement trop fragile, que l'intérêt public auroit dû fortifier, mais que d'autres motifs devoient bientôt rompre.

Barberouſſe, uſurpateur de Tunis.

Cette expédition eſt ſuivie d'une autre plus glorieuſe. Le célèbre Barberouſſe, ſimple corſaire dans les commencemens de ſa fortune, s'étoit emparé du royaume d'Alger; il s'étoit mis pour le conſerver, ſous la protection de Soliman; &, devenu ſon amiral, il avoit détrôné, autant par trahiſon que par violence, Muley Haſcen roi de Tunis. Ce dernier, ne trouvant aucun ſecours

en Afrique, implora celui de Charles-quint, qui saisit avidement l'occasion de se signaler, dans l'espérance de dissiper les terreurs, dont Barberousse remplissoit l'Espagne & l'Italie. L'empereur s'embarque sur une flotte de près de cinq cents voiles, avec une armée d'environ trente mille hommes; il prend d'assaut la Goulette, ville maritime bien fortifiée, munie de trois cents pièces de canon; il marche vers Tunis, rencontre Barberousse à la tête de cinquante mille combattans, & le défait dans une bataille. Pendant l'action, dix mille esclaves chrétiens, renfermés dans le château de Tunis, brisent leurs chaînes, s'emparent de cette forteresse. Les habitans de la ville, hors d'état de se défendre, envoient leurs clefs au vainqueur. Sans attendre les ordres de Charles, qui délibère sur le traitement qu'on leur fera, le soldat furieux court au pillage, inonde la ville, y commet les plus horribles violences, y massacre plus de trente mille personnes.

1535. Charles quint le défait.

Sac de Tunis.

Muley-Hascen fut rétabli, à condition qu'il se reconnoîtroit vassal de la couronne d'Espagne; qu'il lui abandonneroit tous les ports fortifiés; qu'il payeroit douze mille écus par an pour l'entretien de la garnison de la Goulette, &c. Barberousse s'étoit retiré à Bone (l'ancienne

Traité avec Muley-Hascen.

Hippone.) On prétend que Doria pouvant l'y forcer ne le fit point, pour que l'empereur eût toujours beſoin de ſes ſervices. Ce fier muſulman fera encore trembler les chrétiens, dont les diſcordes lui ſeront avantageuſes.

Négociations de François I manquées.

Tandis qu'enivré de ſa fortune, l'empereur triomphoit faſtueuſement en Italie, & y étaloit le ſpectacle de ſa grandeur, le roi de France ſe livroit aux ſentimens de haine, de vengeance & d'ambition, qui avoient déja produit tant de funeſtes événemens. Depuis le traité humiliant de Cambrai, il méditoit de nouveaux projets de guerre; il s'efforçoit de remuer toutes les puiſſances de l'Europe. Ses meſures ne réuſſirent point. Clément VII, qu'il avoit gagné en faiſant épouſer au duc d'Orléans (depuis Henri II) Catherine de Médicis, nièce du pape, mourut avant que d'accomplir ſes promeſſes. Henri VIII, occupé des ſuites de ſon divorce, ne voulut pas s'engager dans une entrepriſe haſardeuſe. La ligue de Smalkade, irritée de la conduite du roi à l'égard des proteſtans de France, lui refuſa toute eſpèce de ſecours.

Zèle qu'il affecte contre les religionnaires, auxquels il s'étoit montré favorable.

Ce prince venoit de faire un éclat propre à ſoulever les religionnaires. Quelques fanatiques ayant affiché des placards contre le clergé & contre l'euchariſtie, il ordonna une proceſſion

ſolennelle pour réparer le ſcandale ; il y aſſiſta, un flambeau à la main ; ſes enfans portèrent le dais ; lui-même il harangua chez l'évêque de Paris avec chaleur ; il aſſura même que *ſi un de ſes membres étoit infecté d'héréſie, il le donneroit à couper, & qu'il ſacrifieroit ſon propre fils, s'il le trouvoit coupable de ce crime.* Six luthériens furent enſuite brûlés de la manière la plus cruelle : une machine les deſcendoit dans les flammes, & les en retiroit pour les y faire tomber encore, juſqu'à ce qu'ils euſſent expiré.

Il cherche les moyens de réunir les eſprits.

François avoit cependant invité Mélancton à venir lui donner conſeil ſur les moyens de réunir les eſprits. Il avoit montré aux Allemands de la ligue une modération ſingulière ſur les points de la controverſe. il n'ignoroit pas que ſa ſœur Marguerite, reine de Navarre, goûtoit & favoriſoit les nouveautés. Mais ſans doute la fermentation des eſprits étoit ſi grande, qu'il crut ne pouvoir la calmer que par ces apparences de zèle, dont il ne prévit point aſſez les effets.

Il reprend ſes deſſeins ſur le Milanès.

Quoique privé du ſecours de ſes alliés, il entreprend d'envahir le Milanès, ſous prétexte d'une inſulte que lui a faite Sforce dans la perſonne d'un de ſes miniſtres. Il commence par s'emparer des états de Charles, duc

de Savoie, dont il avoit à ſe plaindre & à ſe défier.

Genève profita de la circonſtance, pour ſe rendre abſolument libre. François Sforce étant mort ſur ces entrefaites, & ne laiſſant point d'enfans, l'empereur ſe ſaiſit du Milanès. Le roi prétend rentrer dans ſes droits ſur ce duché. On négocie. Charles-quint traîne adroitement l'affaire en longueur; promet l'inveſtiture, tantôt au puîné, tantôt au cadet des enfans de France; amuſe de la ſorte ſon rival, autrefois ſi impétueux; & ſe diſpoſe à l'accabler par les armes. Enfin, arrivé à Rome, il invective contre lui en plein conſiſtoire, avec autant d'indécence que d'animoſité & d'aigreur. Après cette inſulte, François négocie encore, tandis que l'orage va fondre ſur ſa tête.

Il ſe laiſſe amuſer quand il faut agir.

CHAPITRE IV.

Invaſion en France par Charles-quint. -- Alliance de François I avec les Turcs. -- Trève de Nice. -- Révolte des Gantois.

SI le malheur avoit rendu le roi de France trop circonſpect, la proſpérité avoit inſpiré à l'empereur une préſomption altière, qui réaliſoit dans ſon eſprit les chimères de l'orgueil. Il ſe flattoit de conquérir aiſément la France. On répandoit par-tout je ne ſais quelles prédictions magnifiques, qu'il croyoit peut-être par amour-propre, ou dont il étoit charmé que la crédulité vulgaire fût imbue. A la tête de cinquante mille hommes, contre l'avis de ſes meilleurs généraux, il marche en Piémont; il profite de la perfidie du marquis de Saluces, comblé des faveurs de François, & aſſez ingrat pour ouvrir le royaume à l'ennemi. La Provence eſt inondée d'Impériaux.

1536. Charles quint veut conquérir la France.

Le maréchal Anne de Montmorenci, depuis connétable, avoit heureuſement concerté avec le roi les moyens de ſe défendre ſans riſque. Sacrifiant les intérêts particuliers au bien gé-

La Provence envahie & délivrée.

néral, il avoit ravagé toutes les campagnes, abandonné toutes les villes, excepté Arles & Marſeille, où étoient de bonnes garniſons : il ſe tenoit retranché près d'Avignon, dans un camp que l'ennemi ne pouvoit forcer. La vivacité françoiſe murmuroit d'une conduite ſi oppoſée au génie national ; mais Charles-quint en connut par expérience toute la ſageſſe. La faim, les maladies, conſumèrent bientôt ſes troupes. Il ne put ni aſſiéger Arles & Marſeille, ni attaquer Montmorenci, ni l'attirer à une bataille. Il fit une retraite précipitée, & les payſans Provençaux lui tuèrent encore une partie de ſes ſoldats.

Invaſion auſſi inutile en Picardie.

Une invaſion des ennemis en Picardie ne fut pas plus glorieuſe: ils levèrent le ſiège de Péronne, ſiège fameux par la belle défenſe du maréchal de Fleuranges & par le zèle de la nobleſſe du pays. Le roi, du camp d'Avignon où il s'étoit rendu, voloit au ſecours de la place. C'eſt ce qui l'avoit empêché de pourſuivre l'empereur. Il eut le plaiſir d'apprendre en chemin que Péronne étoit ſauvé. On ne vit jamais mieux combien la France à de reſſources dans une guerre défenſive. Pourquoi prodiguer au-dehors le ſang d'une nation, qui peut trouver au-dedans ſon bonheur & celui de ſes princes ?

L'empereur

Depuis le commencement de leurs querelles,

les deux illuſtres rivaux s'étoient ſouvent emportés à des bravades, à des injures très-indignes de leur rang. La haine de François ſe ſignala encore avec indécence. Il aſſembla le parlement contre l'empereur. On prétendit que *Charles d'Autriche*, ayant violé le traité de Cambrai, qui par conſéquent ne ſubſiſtoit plus, devoit être cenſé vaſſal du roi pour les comtés d'Artois & de Flandre; qu'il étoit coupable de félonie; qu'il devoit ſubir le jugement de la cour des pairs. On le ſomma d'y comparoître; & au terme de la ſommation, les deux fiefs furent confiſqués par un arrêt.

cité au parlement.

Cette vaine inſulte avoit été précédée de ſoupçons cruels, au ſujet de la mort du dauphin. Montécuculli, ſon échanſon, gentilhomme italien, mis à la torture, s'avoua coupable de l'avoir empoiſonné; & accuſa deux généraux de l'empereur, qui fut lui-même chargé indirectement. Mais un aveu arraché par les ſupplices eſt trop ſuſpect. La mort du dauphin étoit vraiſemblablement naturelle; d'ailleurs Charles-quint n'avoit nul intérêt à un crime ſi atroce, puiſqu'il reſtoit deux fils de France. Catherine de Médicis, épouſe du duc d'Orléans, ambitieuſe, méchante, méritoit plutôt d'être ſoupçonnée, puiſqu'elle devenoit dauphine. Charles l'inſinua, & ſa con-

Soupçons téméraires, jetés ſur lui au ſujet de la mort du dauphin.

jecture paroît fondée ſur le caractère de cette fameuſe princeſſe, qu'on connoîtra dans la ſuite.

Alliance de François I avec les Turcs.

Pour ſoutenir la guerre contre un ennemi toujours formidable, le roi de France s'allie avec Soliman, & s'expoſe ainſi à de nouvelles invectives. De pareils traités ſembloient encore déshonorer le nom chrétien. On ne rougiſſoit point de s'acharner à la ruine les uns des autres : on rougiſſoit cependant de s'unir au Turc, même dans le beſoin de ſecours. Quelle barrière les haines de religion élèvent entre les hommes !

Elle ne réuſſit point.

Les Turcs devoient attaquer la Hongrie & le royaume de Naples, tandis qu'une armée françoiſe envahiroit le Milanès. Barberouſſe débarque près de Tarente, répand au loin la terreur ; mais les François n'arrivent point, parce que le roi n'avoit pu prendre des meſures aſſez promptes. Cet inconvénient fait avorter une entrepriſe qui devoit changer la face des affaires : le Turc ſe retire prudemment, à l'arrivée d'une flotte commandée par Doria. Une campagne du nouveau dauphin, dans le Piémont, fut ſignalée par la priſe de pluſieurs places. Ce n'étoient au fond que des avantages médiocres, propres à entretenir des eſpérances ſi ſouvent trompeuſes.

1538. Entrevue & trève de Nice.

Paul III (Farnèſe), pontife d'un âge avancé, joignant au deſir de pacifier l'Europe, celui de procurer de l'agrandiſſement à ſa famille, propoſa enfin aux deux monarques une entrevue à Nice, pour mettre fin à la guerre. Ils y conclurent une trève de dix ans, ſans avoir voulu ſe voir ni ſe parler: le pape alloit & venoit de l'un à l'autre. On convint que tout reſteroit dans la ſituation actuelle juſqu'à la paix. Les deux rivaux ſe virent enſuite à Aigues-mortes, & ſe donnèrent mutuellement des marques d'une parfaite cordialité. Ces contraſtes perpétuels s'expliquent par les mœurs de l'ancienne chevalerie, quoique au fond l'ancienne franchiſe ne ſubſiſtât guère qu'en apparence.

Mariage d'Ottavio Farnèſe.

Le pontife parvint à ſon but, en obtenant pour ſon neveu, Ottavio Farnèſe, la fille naturelle de l'empereur, Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Laurent de Médicis, parent & faux ami d'Alexandre, l'avoit aſſaſſiné par la plus noire des trahiſons. Mais ce meurtrier ne ſut pas tirer avantage de ſon crime. L'empereur fit paſſer Florence ſous la domination de Côme II, fils d'Alexandre.

Aſſaſſinat d'Alexandre de Médicis.

1539. Charles quint ne peut obtenir de l'argent des *Cortès*.

Une preuve frappante des inconvéniens de la guerre, même pour les plus grands potentats, c'eſt que les reſſources de Charles-quint étoient

épuiſées ; qu'il devoit à ſes troupes des arrérages conſidérables ; & que l'impuiſſance de les payer excita par-tout des ſéditions. Il aſſemble à Tolède les *cortès*, ou les états généraux de Caſtille. Il repréſente ſes beſoins, il demande des ſubſides. Les Eſpagnols avoient murmuré ſouvent des taxes nouvelles, qu'on leur impoſoit pour une guerre qui ne les intéreſſoit point. La nobleſſe, exempte d'impôts par ſes privilèges, s'échauffe, ſe récrie, & ne veut rien accorder. Charles renvoie l'aſſemblée avec indignation ; mais il en exclut pour jamais les nobles & les prélats ; il dit que ceux qui ne payoient aucune taxe, ne devoient point délibérer dans les aſſemblées nationales.

Il en exclue le clergé & la nobleſſe.

Hauteur & indépendance des grands d'Eſpagne.

On peut juger du pouvoir & de la hauteur des grands d'Eſpagne, par un trait particulier dont la ville de Tolède fut alors témoin. L'empereur ſortoit d'un tournoi avec ſa cour. Un huiſſier, pour lui faire paſſage, frappe de ſa baguette le cheval du duc d'Infantado. Le duc met l'épée à la main & bleſſe l'huiſſier. Charles ordonne au grand prévôt d'arrêter ſur le champ ce ſeigneur. Mais le connétable de Caſtille s'avance, fait retirer le prévôt, réclame le droit qu'il a de juger un grand ; & emmène le duc chez lui, accompagné de tous les autres ſeigneurs,

ſeigneurs, qui applaudiſſent à ſon courage. Un cardinal reſte ſeul avec le ſouverain. Celui-ci eut la prudence de diſſimuler; car la rigueur n'auroit fait qu'aigrir le mal, & qu'inſpirer la révolte. Il envoya le lendemain offrir à Infantado de punir l'huiſſier comme il le voudroit. Le duc, touché de cette réparation, loin d'exiger rien de plus, fit un préſent conſidérable à cet homme, & les grands revinrent à la cour.

Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas.

Les Gantois ſe ſoulevèrent avec plus de violence, au ſujet d'un impôt qu'ils jugeoient contraire à leurs privilèges. Condamnés par le conſeil de Malines, ils offrent à François I de le reconnoître pour ſouverain, de lui remettre leur ville, de l'aider à conquérir la Flandre & l'Artois. La ſituation, le commerce, l'opulence du pays, devoient rendre cette conquête auſſi précieuſe qu'elle paroiſſoit facile. Mais le monarque ne reſpiroit que pour Milan. Il en eſpéroit toujours l'inveſtiture. Non content de rejeter l'offre flatteuſe des Gantois, il inſtruiſit l'empereur de toute la négociation.

Charles obtient le paſſage en France.

Charles, qui connoiſſoit parfaitement ſon caractère, lui demande paſſage dans le royaume pour aller ſoumettre les rebelles; promettant l'inveſtiture du Milanès, ſi deſirée & tant de fois

promiſe en vain. Une telle démarche avoit l'apparence d'une folle témérité. Tout le conſeil d'Eſpagne la déſapprouvoit: le ſuccès la juſtifia. Les idées d'honneur, un peu romaneſques, dont le roi de France étoit rempli, favorisèrent les deſſeins de l'empereur. Il obtint tout ce qu'il ſouhaitoit. Avec une ſuite de cent perſonnes, il traverſe les états de ſon rival; il eſt reçu par-tout magnifiquement; il reſte ſix jours à Paris, comblé de careſſes & de marques de confiance; il part, ſans même laiſſer aucune preuve authentique de ſes promeſſes. Les Gantois conſternés lui ouvrent leurs portes. Le jour où il étoit né à Gand, il y entre, ſelon ſes propres expreſſions, *en ſouverain & en juge, avec le ſceptre & l'épée.* Vingt-ſix des principaux citoyens ſont mis à mort; un plus grand nombre, bannis; la ville, dépouillée de ſes privilèges, & condamnée à une groſſe amende pour la conſtruction d'une citadelle, c'eſt-à-dire, pour ſe fabriquer un joug.

1540. Il dompte & punit le Gantois.

Il manque de parole au roi.

Ce que François auroit pu prévoir, il le connut bientôt par l'événement. Charles-quint éluda, nia même ſes promeſſes, & donna le Milanès à ſon fils (Philippe II). La du-

plicité de l'un étonne moins que la crédulité de l'autre. Voilà une nouvelle ſemence de guerre : les peuples ſeront encore les victimes des paſſions de leurs princes.

CHAPITRE V.

Concile général convoqué par le pape Paul III. — Suite de troubles & de guerres. = Traité de Crépi. — Tyrannie de Henri VIII.

Conduite de Paul III, à l'égard des affaires de religion.

ON cherchoit toujours inutilement les moyens de terminer les querelles de religion, plus opiniâtres que toutes les autres. Le projet d'un concile général, ſans ceſſe renouvelé, donnoit ſans ceſſe de l'inquiétude à la cour de Rome. Elle temporiſoit, ſelon ſa politique ordinaire. Quand elle ſe rendoit aux inſtances des catholiques, c'étoit avec des meſures qui ne pouvoient convenir aux proteſtans. Ceux-ci vouloient la liberté, l'égalité. Ils demandoient un concile en Allemagne. Paul III en avoit convoqué un à Mantoue, enſuite à Vicenze; & cette convocation n'avoit rien produit, non plus que les apparences d'une réforme ordonnée par le pontife. *On s'amuſe à guérir des verrues*, diſoit Luther, *& l'on néglige ou l'on entretient les ulcères.*

Projets de concile.

Conférence infructueuſe de Ratisbonne.

Au lieu d'un concile, les proteſtans demandoient à l'empereur une conférence de théologiens, qui diſcuteroient entre eux les matières de la

controverſe. Cette conférence, malgré l'oppoſition du pape, ſe tint dans la diète de Ratisbonne en 1541. Charles y préſenta lui-même un ouvrage intitulé *concorde*, écrit avec une modération dont les deux partis furent mécontens. On s'accorda néanmoins ſur pluſieurs articles de théologie ſpéculative; mais quant au culte, à la juridiction, & à toutes les choſes de pratique, les intérêts étoient trop différens, & les diſputes trop vives, pour que l'on pût ſe concilier.

Recès condamné par le pape, & déſagréable aux proteſtans.

Déſeſpérant d'y réuſſir, l'empereur engagea la diète à publier un *recès* (un édit), portant que les points convenus entre les docteurs, ſeroient obſervés inviolablement; qu'on renverroit les autres points à la déciſion d'un concile général, ou, faute de concile, à celle d'un ſynode national; ou, en cas que le ſynode n'eût point lieu, au jugement d'une diète, qui s'aſſembleroit dans dix-huit mois; & qu'en attendant, on ne feroit aucune innovation. Le pape fut indigné de cet acte, & le condamna, parce que des laïques s'établiſſoient juges d'une controverſe eccléſiaſtique. Les proteſtans ſe plaignirent auſſi des entraves que l'édit mettoit à leur liberté. Charles diſſipa leurs murmures par une déclaration particulière, favorable à leurs deſirs : la politique l'obligeoit encore de les ménager.

1541. Ferdinand perd une partie de la Hongrie.

Son frère Ferdinand avoit perdu une partie du royaume de Hongrie. Jean de Zapoli, pour l'en dépouiller, avoit attiré les armes de Soliman, dont il s'étoit rendu tributaire. Zapoli meurt, laiſſant un fils au berceau. Ferdinand veut s'approprier l'héritage de cet enfant. L'évêque Martinuzzi *, qui partageoit la régence avec la reine mère, implore le ſecours du Turc. En vain Ferdinand s'efforce de prévenir le ſuccès de la négociation ; & s'abaiſſe juſqu'à offrir de payer lui-même le tribut qu'exigeoit la Porte. Les Turcs marchent contre lui, font lever à ſon armée le ſiège de Bude, & remportent une victoire déciſive. Mais Soliman garde pour lui-même les états du jeune roi, & l'envoie avec ſa mère en Tranſilvanie. L'empereur reçut cette nouvelle pendant la diète de Ratisbonne. Ce fut le principal motif de ſa complaiſance pour les proteſtans.

Entrepriſe de Charles-quint ſur Alger.

Il méditoit d'ailleurs une grande entrepriſe contre Alger, où il eſpéroit triompher comme à Tunis. En l'abſence de Barberouſſe, le royaume d'Alger étoit gouverné par Haſcen Aga, originaire de Sardaigne, renégat, eunuque,

* Ce Martinuzzi, cardinal, grandhomme d'état, fut aſſaſſiné dans la ſuite par ordre de Ferdinand.

grand capitaine, dont les pirateries faiſoient à l'Eſpagne des maux incroyables. Charles, réſolu d'en tirer vengeance, s'obſtine dans ſon deſſein, & ferme les yeux ſur le danger, malgré les remontrances & les prières du célèbre Doria ; il s'embarque en automne avec ſes meilleures troupes, il paroît devant Alger le 20 octobre. A peine a-t-il pris terre, qu'un orage affreux inonde le terrein, ſans que l'armée ait ni tentes, ni aſyle, ni ſecours. La nuit ſe paſſe dans la boue. La flotte eſt en grande partie fracaſſée. Les Algériens fondent ſur des troupes languiſſantes, accablées ſous le poids des armes. Charles-quint étoit perdu, s'il ne ſe retiroit promptement. Par bonheur, Doria, ayant ſurmonté la tempête, l'attendoit au cap de Métafuz, à environ trois journées de marche. Il y arrive à travers mille dangers ; il en eſſuie de nouveaux ſur mer, avant que d'aborder en Eſpagne. Cette malheureuſe expédition dut lui apprendre à quoi l'on s'expoſe en rejetant les ſages conſeils. Mais ſi elle humilia ſa préſomption altière, elle lui procura la gloire de ſignaler ſon courage, ſa conſtance, ſa généroſité, ſa douceur ; vertus moins brillantes dans le cours de ſes proſpérités. Peut-être ne fut-il jamais auſſi grand qu'au milieu de l'infortune.

Nouveau ſujet de guerre pour François I.

François I vouloit rompre la trève de Nice ; la mauvaiſe foi de ſon rival l'excitoit à la vengeance. On lui donna un ſujet de plainte, plus digne de lui faire prendre les armes. Deux ambaſſadeurs qu'il envoyoit négocier, l'un à la Porte, l'autre à Veniſe, furent aſſaſſinés en chemin, par ordre du marquis de Guaſto, gouverneur de Milan, tandis que Charles-quint ſe préparoit à l'expédition d'Alger. Ne recevant aucune réparation de cette injure, il s'efforça d'intéreſſer l'Europe à ſa vengeance. Mais il n'eut pour alliés que les rois de Suède & de Danemarck, (premier exemple de confédération avec le Nord), & que Soliman, avec lequel il renouvela ſon alliance malgré les intrigues de Charles-quint.

Ses alliances.

Il avoit aliéné les proteſtans & Henri VIII.

Comme il traitoit rigoureuſement les luthériens, afin d'effacer en quelque ſorte, par des dehors de zèle, le crime qu'on lui faiſoit de l'alliance du Turc, les proteſtans d'Allemagne refuſèrent de ſe joindre à lui. Il avoit trop peu ménagé le caractère violent de Henri VIII ; il l'avoit même irrité, en traverſant le mariage de ſon fils Édouard avec Marie, reine d'Écoſſe, encore au berceau : mariage projeté dans la vue de réunir les deux royaumes. L'empereur profita des diſpoſitions du monarque anglois, oublia l'injure qu'il avoit faite à Catherine d'Aragon,

Henri ſe ligue avec l'empereur.

(elle étoit morte) & conclut avec lui une ligue offenſive & défenſive contre la France. Il allégua des prétextes de religion contre l'allié de Soliman, ſans avoir le moindre ſcrupule de s'allier avec le plus grand ennemi de l'égliſe romaine.

1542. Cinq armées françoiſes.

Dès que la guerre fut déclarée, François mit cinq armées en campagne. C'eſt une preuve de l'avantage qu'il trouvoit dans la conſtitution de ſa monarchie, où les ſubſides étoient plus abondans, plus prompts, & les levées de troupes plus faciles; l'autorité royale y étant moins limitée. La première campagne ne répondit point à ces immenſes préparatifs. Le duc d'Orléans, qui réuſſiſſoit parfaitement dans les Pays-bas, eut l'imprudence d'abandonner ſes conquêtes, pour aller dans le Rouſſillon, où le dauphin, ſon frère, aſſiégeoit Perpignan. Il ſe flattoit de partager avec lui l'honneur d'une victoire; & il ne partagea que la honte de lever le ſiège.

Première campagne, ſans ſuccès.

Siège de Nice, levé par les François & les Turcs.

L'année ſuivante, François s'empara de Landrecie, & Charles tenta en vain de le reprendre. Mais le comte d'Enguien & Barberouſſe échouèrent au ſiège du château de Nice. Ce fut un étrange ſcandale pour l'Europe, de voir les François & les Turcs réunis dans cette expédition. Un heureux ſuccès eût confondu les cenſeurs.

Soliman réuſſit mieux en Hongrie : il s'y rendit maître encore de pluſieurs places.

1544. Hardieſſe des proteſtans d'Allemagne.

Plus Charles-quint étoit embarraſſé par la guerre, plus la fameuſe ligue de Smalkalde prenoit de conſiſtance & de hardieſſe. Elle venoit de proteſter ſolennellement contre la chambre impériale ; elle exigeoit qu'on réformât un tribunal dont elle avoit à ſe plaindre ; elle refuſoit de contribuer pour la défenſe de la Hongrie. Il importoit beaucoup à l'empereur, & de prévenir une rupture totale avec les proteſtans, & ſurtout de les engager à le ſervir contre la France. Se pliant avec adreſſe aux conjonctures, il obtint d'eux ce qu'il ſouhaitoit. La diète de Spire, où il préſida, ſuſpendit tous les décrets contraires à la liberté de conſcience, & accorda l'exercice public de la religion proteſtante, juſqu'au concile général ou national, qu'elle déclara néceſſaire. Alors les proteſtans, avec les autres membres de l'empire, ſe déclarèrent ennemis d'un roi allié des Turcs.

L'empereur les gagne, en leur laiſſant la liberté de religion.

Victoire inutile de la France à Cérizoles.

La France, expoſée à de terribles invaſions, goûta néanmoins encore les plaiſirs de la victoire. Le comte d'Enguien, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & du premier prince de Condé, jeune héros de vingt-trois ans, aſſiégeoit Carignan dans le Piémont. Il avoit ordre d'éviter

les riſques d'une bataille. Guaſto venoit l'attaquer : les François brûloient de combattre. Montluc, officier gaſcon, plein d'eſprit & de bravoure, fut dépêché au roi pour en obtenir la permiſſion. Il l'emporta avec ſon enthouſiaſme militaire ſur les raiſons du conſeil. Enguien gagna une victoire complette à Cérizoles, après avoir été ſur le point de ſe tuer de déſeſpoir, par une mépriſe qui lui fit croire légèrement que la bataille étoit perdue. Plus de dix mille Impériaux reſtèrent ſur la place, & l'on ne perdit qu'environ deux cents François. Malheureuſement le royaume étoit en danger. Le roi rappela une partie des troupes victorieuſes : par-là une ſi grande victoire fut inutile. *

Si Charles-quint & Henri VIII avoient exécuté leur plan de concert, François I étoit menacé d'une cataſtrophe preſque inévitable. Ils devoient l'un & l'autre, chacun à la tête d'une armée nombreuſe, pénétrer dans l'intérieur des pro-

Les ennemis perdent le temps à faire des ſièges.

* Le vainqueur de Cérizoles, ce comte d'Enguien qui ſembloit né pour la carrière la plus brillante, fut tué deux ans après par un coffre qu'on lui jeta ſur la tête, en s'amuſant avec le dauphin & quelques ſeigneurs au ſiège d'une maiſon. Un tournoi eût été un amuſement plus noble, mais non moins funeſte, s'il eût coûté une vie ſi précieuſe.

vinces, ſans faire de ſièges, pour joindre leurs forces près de Paris. Mais l'envie de prendre des places rompit leurs meſures. L'empereur perdit cinq ſemaines devant Saint-Dizier, ville dépourvue de tout, que le comte de Sancerre défendit avec une conſtance admirable : il fallut contrefaire une permiſſion du roi pour le déterminer à ſe rendre. Henri, de ſon côté, aſſiégeoit Boulogne & Montreuil. La ſaiſon avançoit. La Champagne avoit été ravagée, comme autrefois la Provence, afin que l'ennemi ſe conſumât de diſette. Quoique Charles ſe fût emparé de Château-Thierri, quoique la terreur fût répandue dans la capitale, il craignoit déja les ſuites de cette expédition. Il conclut la paix à Crépi en Laonois, ſans le conſentement du roi d'Angleterre.

Traité de Crépi entre Charles & François.

Ce traité porte que l'empereur donnera en mariage au duc d'Orléans, ou ſa fille aînée, avec les Pays-bas; ou la ſeconde fille de Ferdinand ſon frère, avec l'inveſtiture du Milanès; qu'il renoncera à ſes prétentions ſur la Bourgogne, & François I aux ſiennes ſur Naples, ſur la Flandre & l'Artois; que tous deux s'uniront pour faire la guerre aux Turcs. Par un article ſecret, ils s'engagèrent à prendre les meſures les plus efficaces, ſoit pour procurer un concile, ſoit pour exterminer l'héréſie dans leurs états. Toutes les

conquêtes faites depuis la trève de Nice devoient ſe reſtituer. Le duc de Savoie devoit être remis en poſſeſſion de ſes domaines, excepté Pignerol & Montmélian, auſſi-tôt que le duc d'Orléans auroit le partage qu'on lui deſtinoit.

Le duc d'Orléans mourut avant que ſon mariage fût conſommé. Charles gagnoit infiniment à cette mort imprévue. Il rejeta les propoſitions de François, qui demandoit quelque dédommagement, & qui dès-lors pouvoit réclamer ſes anciennes prétentions. François, malade & las de la guerre, dévora ſon juſte dépit.

Mort du jeune duc d'Orléans, qui déconcerte les meſures priſes pour la guerre.

Henri VIII continua les hoſtilités, ſans événemens remarquables, juſqu'en 1546 qu'il fit la paix. La campagne navale de 1545 mérite ſeulement d'être indiquée, parce que la flotte de France, ſous les ordres de l'amiral d'Annebaut, étoit de cent cinquante vaiſſeaux de guerre, auxquels ſe joignirent vingt-cinq galères, ſorties de la Méditerranée. On s'approcha de Porſmouth, on fit une deſcente, on tâcha en vain d'attirer les Anglois à une bataille, on revint ſans fruit de cette expédition. Par le traité, l'Angleterre conſerva Boulogne, à condition de le reſtituer dans huit ans pour huit cents mille écus d'or. La guerre lui avoit coûté un million trois cents quarante mille livres

Henri VIII fait la paix, n'ayant preſque rien gagné.

ſterling. C'eſt ainſi qu'on ſe ruine par des entrepriſes ambitieuſes, dont on ſe flattoit de retirer tant d'avantages. Henri avoit eſpéré de conquérir la Normandie, la Guienne, peut-être la couronne de France : car de quelles chimères ne repaiſſoit-il pas ſon orgueil ?

Ce prince, eſclave de ſes paſſions ; ſes ſix mariages.

Arrêtons-nous ici un moment à conſidérer les paſſions de ce monarque. Il en fut toujours l'eſclave, comme le tyran de ſon peuple ; & les vices qui l'entraînèrent d'excès en excès, corrompirent les excellentes qualités qu'il tenoit de la nature. Il devint un monſtre, pouvant devenir un grand homme. Cette Anne Boleyn, miſe ſur le trône à la place de Catherine d'Aragon, éprouva bientôt ſes dégoûts & ſa barbarie. Un autre amour effaça des charmes auxquels on avoit tout ſacrifié. Sur de ſimples ſoupçons, la nouvelle reine ſubit le Jugement & le ſupplice. Jeanne Seymour, ſa rivale, lui ſuccéda le lendemain ; & le roi fit déclarer nul l'autre mariage. Jeanne Seymour étant morte en 1537, après lui avoir donné un fils (le prince Édouard), il épouſa Anne de Clèves : il la répudia preſque auſſi-tôt ſur des raiſons frivoles que le clergé & le parlement jugèrent très-bonnes. Catherine Howard reçut enſuite ſa main, pour paſſer de ſon lit à l'échafaud : elle avoit eu des galanteries dans

ſa jeuneſſe ; ce fut le crime qui la fit décapiter. Catherine Par, ſixième femme de Henri, ſe vit au moment d'eſſuyer le même ſort, parce que dans la converſation elle avoit paru ne pas penſer comme lui ſur la théologie. L'arrêt de mort étoit porté. Elle l'apprit par un heureux haſard ; elle déſarma le tyran par ſon adreſſe à le flatter.

Il dictoit au parlement des lois abſurdes & ſanguinaires.

Le parlement, humble, lâche, ſans force & ſans honneur, n'étoit qu'un vil inſtrument de la tyrannie. Les lois abſurdes & ſanguinaires que dictoit le prince, ne trouvoient aucune oppoſition. Ainſi, au ſujet de l'infortunée Catherine Howard, on déclara digne de mort, une reine qui, paſſant pour vierge au temps de ſon mariage, n'auroit pas elle-même détrompé le roi, ſi elle ne l'étoit point ; on décerna la même peine contre toute perſonne qui, ſoupçonnant les déſordres de la reine, n'en auroit pas averti le roi ou le conſeil. Ainſi, des ſtatuts contradictoires défendirent, ſous peine de haute trahiſon, & de ſoutenir que les deux premiers mariages du roi fuſſent légitimes, & de rien dire d'offenſant contre les princeſſes Marie & Éliſabeth, nées de ces mariages, par conſéquent déclarées bâtardes l'une & l'autre.

Ses caprices

Dans les affaires de religion, plus que dans

tyranniques en fait de religion.

tout le reſte, Henri VIII ſe montra également bizarre & atroce. La puiſſance ſpirituelle qu'il s'étoit fait attribuer, il l'exerçoit en théologien deſpotique, armé du glaive pour établir ſes opinions. Il ſéviſſoit avec fureur contre quiconque oſoit penſer autrement que lui, & lui-même varioit dans ſa façon de penſer. Ses articles de foi dépendoient d'un inſtant de caprice. Ennemi fougueux de l'égliſe romaine & de ſon chef, il étoit auſſi fougueux zélateur de la plupart des dogmes, établis par l'autorité de cette égliſe. La préſence réelle, les meſſes privées, la confeſſion auriculaire, le célibat eccléſiaſtique, l'obligation de garder le vœu de chaſteté, furent des lois de l'état, qu'on ne pouvoit enfreindre ſans s'expoſer aux ſupplices. Le parlement fit ſur ces objets un fameux ſtatut, digne d'être appelé *ſtatut de ſang*. Mais le plus grand crime étoit de nier ou de révoquer en doute la ſuprématie du roi, en un mot, de ne pas prêter ſerment de la reconnoître. C'eſt ce qui conduiſit à l'échafaud l'illuſtre chancelier Thomas More ou Morus, & Jean Fisher, prélat d'un rare mérite. Réformer de cette manière la religion, & ouvrir la porte au fanatiſme, paroiſſent à-peu-près la même choſe.

Ce qu'il vouloit qu'on retînt de l'égliſe romaine.

Morus & Fisher exécutés.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Commencement du concile de Trente. — Guerre contre les proteſtans d'Allemagne. — Fin de François I & de Henri VIII.

Les catholiques demandoient toujours un concile.

TOUS les projets de concile général avoient été infructueux depuis l'établiſſement du luthéraniſme. Quoiqu'une longue expérience donnât lieu de croire que ces grandes aſſemblées, où les paſſions humaines ſe mêlent néceſſairement avec les choſes divines, peuvent définir les dogmes ſans terminer les diſputes, & que leurs plus ſages décrets ne guériſſent point des plaies invétérées; les catholiques ne voyoient nul autre moyen d'arrêter le cours de l'héréſie ni de remédier aux déſordres de l'égliſe. Leurs princes preſſoient le pape ſur cet important objet, peut-être moins dans l'eſpérance d'un bien ſolide, que dans la vue de paroître zélés pour la bonne cauſe.

Paul III, occupé de ſa famille, convoque néanmoins le concile de Trente.

Paul III avoit ſur-tout à cœur d'aſſurer Parme & Plaiſance à Pierre-Louis Farnèſe, ſon fils, & ſouffroit impatiemment le refus que faiſoit l'empereur, de conſentir à un démembrement ſi

ſcandaleux de l'état eccléſiaſtique. Ce pontife intéreſſé ne pouvoit être un véritable réformateur. Il ſe prêtoit cependant aux vœux de la catholicité, autant que le permettoit ſon intérêt particulier. Il convoqua le concile de Trente, pour l'an 1545. L'empereur s'efforça, dans la diète de Worms, d'engager les proteſtans à s'y ſoumettre. Leur réponſe fut, qu'ils ne daigneroient pas même entreprendre l'apologie de leur doctrine, dans une aſſemblée ſoumiſe à l'influence du pape; que le pape ne pouvoit être leur juge, puiſqu'il s'étoit rendu ſuſpect en les anathématiſant, & puiſqu'il aſſembloit ce concile, dans la vue ſeulement de les condamner. Leurs raiſons étoient ſpécieuſes, quoique foibles; leur opiniâtreté étoit invincible.

Les proteſtans refuſent de s'y ſoumettre.

Ils ſe défioient déja des intentions de Charles, qui en effet méditoit leur ruine. N'ayant plus les mêmes raiſons politiques de les ménager, on le vit dévoiler ſes ſentimens en diverſes conjonctures. L'archevêque électeur de Cologne vouloit établir le luthéraniſme. Ses chanoines appelèrent au pape & à l'empereur : celui-ci reçut leur appel, & les prit ſous ſa protection. Pendant la diète de Worms, il impoſa ſilence aux prédicateurs luthériens, il laiſſa prêcher contre eux un moine d'Italie. Mais leur parti étoit formidable par le nombre. Frédéric, électeur Palatin, s'y joignit

L'empereur ceſſe de les ménager.

Mais leur parti groſſiſſoit.

encore avec ſon électorat. Luther jouit de ce nouveau triomphe avant ſa mort. Jamais homme peut-être n'avoit eu de ſuccès ſi flatteurs pour l'amour-propre. Auſſi en dédaignant la fortune, fut-il très-ſuſceptible de vanité. Il mourut en 1546. On lui doit cet éloge, que, malgré la fougue de ſon caractère, il empêcha toujours ſes partiſans de commencer la guerre civile. Mais combien de maux à lui reprocher d'ailleurs !

1545. Commencement du concile.

Déja le concile étoit ouvert. Quarante prélats formoient ſeuls, au commencement, une aſſemblée qui devoit repréſenter toute l'égliſe. Ils réglèrent d'abord qu'on traiteroit en même temps de la foi & de la réforme. Le pape vouloit que le dogme paſsât le premier. L'empereur avoit demandé que la réforme, dont l'idée effrayoit toujours la cour romaine, fût établie avant le dogme. Paul III étoit d'autant moins diſpoſé à ſeconder ſes vues, que ce prince n'avoit pas voulu confirmer l'inveſtiture de Parme & Plaiſance, en faveur de ſon fils ; alléguant pour motif du refus, que ces deux duchés étoient des fiefs de l'empire, dont le pape ne pouvoit diſpoſer. La maiſon de Farnèſe les conſervera cependant juſqu'à ſon extinction.

Inveſtiture de Parme.

Les premiers décrets du concile attaquèrent

Premiers dé-

crets ſur l'écriture & la tradition.

directement les principes du proteſtantiſme. On déclara livres canoniques de l'écriture ſainte, ceux qui ſe nommoient auparavant *apocryphes* ; on décida que la tradition de l'égliſe n'avoit pas moins d'autorité que la révélation ; on conſacra la *vulgate*, comme traduction authentique. Le pape ſe plaignit que l'aſſemblée, encore peu nombreuſe, prononçât trop vîte ſur des objets ſi importans. Mais tandis que ces décrets, accompagnés d'anathêmes, annonçoient aux proteſtans une condamnation totale ; il augmenta leur dépit & leurs inquiétudes, en dépoſant par une bulle l'archevêque de Cologne, comme convaincu d'héréſie, & déliant ſes ſujets de leur ſerment de fidélité. Preuve aſſez claire qu'il s'entendoit avec l'empereur.

Le pape les irrite, en dépoſant l'archevêque de Cologne.

1546.

Charles faiſoit depuis long-temps ſes préparatifs, en diſſimulant ſes deſſeins. Il conclut avec le Turc une trêve de cinq ans, & avec le pape une ligue ; il ſema ou fomenta la diviſion parmi les princes luthériens, dont les intérêts particuliers devoient nuire à l'intérêt général de leur égliſe ; il affecta principalement de ne point attaquer leur religion, parce que le zèle pour ſa défenſe les eût infailliblement réunis. Enfin les bruits de guerre, la marche des troupes, trahiſſant ſa politique artificieuſe, il avoua dans la

Charles-quint ſe ligue contre eux avec Paul III.

diète de Ratisbonne qu'il prenoit les armes; & proteſta de nouveau que, ſans prétendre gêner la religion des ſujets de l'empire, il ſe propoſoit uniquement de ſoutenir les droits de la dignité impériale, & de punir quelques membres factieux.

Conditions du traité contraires à ſes proteſtations publiques.

Son traité avec Paul III portoit néanmoins que le pontife & lui uniroient leurs armes, pour réprimer les hérétiques d'Allemagne, pour les forcer de ſe ſoumettre au concile de Trente & au ſaint ſiège. Il s'obligeoit par ce traité à partager avec le pape les conquêtes qui ſe feroient ſur eux; & le pape lui accordoit pour un an la moitié des revenus eccléſiaſtiques de l'Eſpagne, outre la permiſſion d'y aliéner une certaine quantité de terres, appartenantes aux maiſons religieuſes. Voilà comme Charles-quint, à l'exemple de Ferdinand le Catholique, ſe jouoit de la vérité, & tendoit à ſon but en trompant les hommes.

Le pape révèle imprudemment le ſecret.

Tôt ou tard la vérité ſe découvre, la fraude eſt démaſquée. Ce fut Paul lui-même qui dévoila le manège. Fier d'une ligue formée contre les ennemis du ſaint ſiège, il en publia les articles dans une bulle, exhortant les fidèles à y concourir pour gagner les indulgences. Cette indiſcrétion

fâcheuſe ne déconcerta point l'empereur. Non-ſeulement il perſiſta dans ſes fauſſes déclarations : il eut encore l'adreſſe de perſuader une partie des proteſtans.

Forces redoutables des proteſtans.

Le plus grand nombre ſentit mieux que jamais combien leur religion & la liberté de l'empire étoient menacées. Réſolus de repouſſer la force par la force, ils ſe préparèrent vigoureuſement à la guerre. Ils ſollicitèrent les Vénitiens, les Suiſſes, Henri VIII, François I, de les ſoutenir contre un deſpotiſme, qui, après avoir opprimé l'Allemagne, s'étendroit ſur le reſte de l'Europe. Aucune de ces négociations ne réuſſit. Ils pouvoient ſe paſſer de ſecours. En peu de mois, ils mirent ſur pied une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, fournie abondamment des proviſions néceſſaires. Les électeurs de Cologne & de Brandebourg reſtèrent neutres, ainſi que l'électeur Palatin. Maurice de Saxe, margrave de Miſnie, ſe déclara pour l'empereur, avec deux princes de Brandebourg. Tous étoient proteſtans. L'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe, le duc de Wurtemberg, les princes d'Anhalt, les villes d'Augsbourg, d'Ulm & de Strasbourg, contribuèrent ſeuls à un armement ſi redoutable.

Pluſieurs cependant s'étoient détachés de la ligue.

Tant l'Allemagne étoit féconde en guerriers ; tant le zèle religieux & politique étoit enflammé dans ce petit nombre d'états !

Ils écrivent, au lieu d'attaquer promptement.

Charles ſe trouvoit à Ratisbonne avec peu de troupes. Les confédérés, en l'attaquant tout-à-coup, auroient ſans doute fini la guerre. Soit reſpect pour les uſages, ſoit crainte de ſe rendre odieux, ſoit lenteur naturelle aux Allemands, ils écrivirent au lieu d'agir. L'empereur eut le courage de ne répondre à leur manifeſte, qu'en mettant au ban de l'empire l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe, les chefs de la ligue ; démarche d'autant plus hardie, qu'elle auroit dû régulièrement être autoriſée par une diète. Cette ſentence les ſoumettoit aux peines de la rébellion, livroit leurs états à qui pourroit les envahir. Alors ils envoyèrent un héraut déclarer la guerre, & ils commencèrent la campagne.

Fermeté hardie de l'empereur.

Il prévoit leurs diviſions.

L'armée du pape & d'autres ſecours eurent le temps d'arriver. L'empereur, campé près d'Ingoldſtadt, évitoit prudemment une bataille. Les ennemis ne l'attaquèrent point, quoiqu'ils le puſſent avec avantage. Leurs deux chefs, d'un caractère tout différent, avoient une égale autorité ; par conſéquent les opérations ſe faiſoient mal. Rien n'échappoit à la ſagacité de l'empereur. Il prévoyoit que les membres de ce grand corps

ne demeureroient pas unis ; & qu'une fois ſéparés, ils perdroient leur force : c'eſt ce qui arriva.

Maurice de Saxe envahit l'électorat de ſon couſin.

Maurice de Saxe, prince ruſé & ambitieux, ſans égard ni pour ſa religion ni pour ſon ſang, qu'il affectoit néanmoins de chérir, s'empare des états de l'électeur ſon couſin, ſous prétexte de prévenir l'invaſion de quelque étranger. Les confédérés permettent à l'électeur de conduire ſes troupes contre le perfide. A peine s'eſt-il éloigné, qu'ils ſe ſéparent tous. Ils ſentent alors leur foibleſſe ; ils tremblent : Charles ſaiſit l'occaſion, ſe met en mouvement au cœur de l'hiver, prend des villes. Ulm ſe ſoumet, & entraîne, par ſon exemple, preſque tous les membres de la ligue. On les voit demander grace à genoux, eſſuyer les hauteurs d'un prince altier, qui les condamne à des amendes rigoureuſes, comme s'il avoit déja été sûr de la fortune.

Les confédérés ſe diviſent, & demandent grace.

La Saxe reprise par l'électeur.

Cependant l'électeur de Saxe avoit recouvré ſes états. Il avoit même enlevé au perfide Maurice la Miſnie, excepté Leipſick & Dreſde. Mais l'empereur ſe propoſoit de l'écraſer, ainſi que le landgrave de Heſſe. Les circonſtances ſuſpendirent ce deſſein. Paul III, ſe repentant déja d'avoir contribué à l'accroiſſement d'une puiſſance, dont

Paul III, jaloux, retire ſes troupes.

l'Italie pourroit devenir la victime ; choqué d'ailleurs de ce qu'on ne lui donnoit aucune part aux conquêtes, ni aux contributions ; & de ce que le vainqueur, loin de manifeſter ſon zèle pour la foi, toléroit dans ſon propre camp l'exercice du luthéraniſme ; Paul, dis-je, rappela bientôt ſes troupes, de ſorte que l'armée impériale fut conſidérablement affoiblie.

Conjuration de Fieſco à Gènes.

En même temps on reçut avis de la conjuration ſingulière de Fieſco, noble & opulent Génois, qui entreprit d'exterminer les Doria, & de ſe rendre maître de la république. Cette conjuration, dirigée avec autant d'habileté que d'audace, n'échoua que par un accident. Fieſco ſe noya dans le port, où il venoit de ſe ſaiſir de la flotte. L'empereur ſoupçonnoit qu'une pareille entrepriſe n'avoit pas été faite à l'inſçu des cours de France & de Rome, & qu'il ſe formoit contre lui quelque orage : la prudence l'arrêta au milieu de ſes exploits.

1557.

François I meurt, en ſe préparant à rétablir l'équilibre.

François I effectivement penſoit à rétablir l'équilibre, dont toute l'Europe avoit beſoin pour ſe ſouſtraire à l'oppreſſion. Il négocioit avec Soliman, avec le Pape, avec les Vénitiens, avec les proteſtans d'Allemagne, avec l'Angleterre & le Danemarck. Il augmentoit ſes finances, levoit des troupes, formoit des magaſins.

L'expérience l'avoit rendu ſage ; les paſſions ne l'égaroient plus. Charles-quint avoit donc beaucoup à craindre. Mais la fortune, qui lui étoit toujours ſi favorable, parut encore ſervir ſon ambition. François mourut à l'âge de cinquante-deux ans, de la maladie honteuſe que procuroit la débauche, & qu'on avoit rapportée avec l'or de l'Amérique.

Ses bonnes & mauvaiſes qualités.

Les belles qualités de ce prince, franchiſe, bonté, honneur, généroſité, courage, n'ont pu couvrir ſes défauts ; témérité dans les entrepriſes, négligence dans les affaires, légéreté dans la conduite, excès dans la dépenſe & dans les plaiſirs. Quelque mérite qu'il eût, on lui auroit moins prodigué les éloges, s'il n'avoit accueilli & favoriſé les gens de lettres, dont les ſuffrages fixent la réputation des ſouverains. Il fonda le collège royal & l'imprimerie royale. En excitant la culture des langues ſavantes, il eut la ſageſſe d'ordonner que les actes publics fuſſent écrits en françois. Il anima de même les beaux arts, bâtit Fontainebleau, commença le Louvre. Pour polir les mœurs de la cour, il y attira les femmes les plus reſpectables & les évêques les plus diſtingués. Mais les femmes & les évêques y formèrent bientôt des intrigues.

Protection accordée aux lettres & aux arts.

Barbarie.

C'eſt au cardinal de Tournon, plus zélé ſans

doute qu'humain, qu'on dut principalement l'exécution d'un arrêt barbare du parlement d'Aix, ſuſpendu quelques années par la cour, & dont les ſuites furent affreuſes. On avoit condamné au feu, comme hérétiques, tous les pères de famille de Mérindol; avec ordre de raſer toutes les maiſons de ce gros bourg, de déraciner même les arbres des forêts voiſines. Dès que la cour eut permis l'exécution de cet arrêt, deux magiſtrats, plus dignes du nom de bourreaux, à la tête d'un corps de troupes, commirent des cruautés qu'on n'avoit ſûrement pas prévues. Ils maſſacrèrent trois mille perſonnes, ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La petite ville de Cabrières, & Mérindol, & vingt-deux bourgs ou villages furent la proie des flammes. Une barbarie ſi propre à rendre odieux les catholiques, peut être regardée comme le ſignal de guerres atroces, que le fanatiſme allumera dans le royaume.

ſous prétexte de religion, en Provence.

Sous ce règne, la Bretagne fut réunie à la couronne en 1532. On engagea les Bretons à le demander eux-mêmes.

La Bretagne réunie à la couronne.

Deux mois avant la mort de François I, arriva celle de Henri VIII, deſpote en tout, excepté pour la perception des ſubſides. La ſuppreſſion des monaſtères lui avoit procuré de grandes richeſſes, dont il ne profita point. Ses courtiſans

Mort de Henri VIII.

en abſorbèrent les revenus. Charles-quint le blâmoit d'avoir *tué la poule qui lui donnoit des œufs d'or*; parce qu'en effet il s'étoit privé des taxes très-fortes, qu'on levoit auparavant ſur l'égliſe & ſur les moines. En vertu de ſon teſtament, la couronne appartenoit au jeune prince Édouard, né de Jeanne Seymour; au défaut de ce prince, à Marie, fille de Catherine d'Aragon; & enſuite à Éliſabeth, fille d'Anne Boleyn. Tous trois régnèrent ſucceſſivement.

CHAPITRE VII.

Charles-quint opprime la liberté germanique. — Henri II, roi de France. — Suite du concile de Trente.

HENRI II, fils & ſucceſſeur de François I, prince guerrier, mais imprudent ; étoit plus propre à ſe laiſſer gouverner par une maîtreſſe, qu'à ſuivre un grand ſyſtême de politique. Les craintes de l'empereur ſe diſſipèrent ; & il ſe hâta d'exécuter ſon deſſein contre les chefs de la ligue proteſtante. Avec ſeize mille hommes ſeulement, vieilles troupes qui valoient une armée nombreuſe, il s'avance vers la Saxe ; il arrive au bord de l'Elbe vis-à-vis de Muhlberg ; il entreprend, malgré les repréſentations de ſes capitaines, de paſſer, en préſence de l'ennemi, ce fleuve large de trois cents pas ; il donne l'exemple en partageant le péril : le ſuccès couronne ſa valeur & juſtifie ſes eſpérances.

Charles-quint envahit la Saxe.

L'électeur Jean-Frédéric, trop irréſolu, trop circonſpect dans les délibérations, quoique très-brave dans l'action & intrépide dans les tempêtes, n'avoit pris que de mauvaiſes meſures.

L'électeur Jean-Frédéric, défait à Mulhauſen, & priſonnier.

Il étoit campé à Mulhauſen près de Muhlberg. Tout-à-coup il apprend le paſſage de l'empereur, qui vient l'attaquer. Recueillant alors toutes les forces de ſon ame, il ſe diſpoſe à la bataille; il combat en héros. Vaincu, bleſſé, priſonnier, il ſoutient la fierté inſultante du vainqueur, ſans témoigner ni abattement ni chagrin. Wurtemberg, ſa capitale, devoit naturellement ſuccomber, dans la conſternation que répandit ſa défaite. Mais l'électrice de Saxe, Sibille de Clèves, femme digne de l'immortalité, anima les habitans, pourvut à tout, & fit craindre à l'empereur d'échouer devant cette place.

Il eſt condamné à mort ſans être ébranlé.

Dans l'embarras où ſe trouvoit Charles-quint, la politique lui inſpira un trait de deſpotiſme, qui ternit ſa gloire en lui aſſurant le ſuccès. Il fit condamner à mort l'électeur par un tribunal militaire, compoſé d'Eſpagnols & d'Italiens, au mépris de toutes les lois de l'empire. Le priſonnier jouoit aux échecs, quand on lui notifia la ſentence. *Je mourrai volontiers*, dit-il froidement, *pourvu que ma mort ſauve la dignité de ma maiſon & l'héritage de mes enfans.* Il continua ſa partie, comme ſi rien ne l'avoit pu émouvoir.

Par complaiſance pour ſa famille, il cede l'électorat.

Sa femme, ſa famille, plus effrayées de cette nouvelle que des armes impériales, ne pensèrent plus qu'à ſauver ſes jours. Leurs lettres & leurs

inſtances le déterminèrent à remettre, par un traité, ſon électorat entre les mains de l'empereur, qui s'obligeoit de lui conſerver la vie, & de donner à ſes enfans la ville de Gotha, avec une penſion de cinquante mille florins. Le traître Maurice eut la dépouille de ſon malheureux parent. Charles, en ſe l'appropriant à lui-même, auroit trahi l'ambition dont il étoit dévoré.

Le landgrave de Heſſe ſe ſoumet.

Sa conduite envers Philippe, landgrave de Heſſe, fut plus odieuſe encore, parce que la tromperie fraya le chemin à la violence. Intimidé par la chute du Saxon, le landgrave prend le parti de ſe ſoumettre ; Maurice de Saxe & l'électeur de Brandebourg lui garantiſſant que l'empereur le renverroit en liberté. Il ſigne les articles qu'on lui impoſe, d'abandonner à Charles & ſes domaines & ſa perſonne, d'aller lui demander pardon à genoux, &c. Il dévore l'humiliation d'une cérémonie ſi affligeante. Lorſqu'enſuite il ſe diſpoſe à partir, le duc d'Albe l'arrête priſonnier. Les deux princes, avec leſquels il avoit négocié, conjurent en vain l'empereur de leur épargner l'opprobre, qui devoit en rejaillir ſur eux. Cette ame ſuperbe, inexorable, dédaigne leurs prières, comme elle mépriſe les emportemens du landgrave. L'ivreſſe de la proſpérité exhaloit tout ſon venin.

On le retient priſonnier par trahiſon.

Deſpotiſme révoltant de l'empereur.

On voit le conquérant inſulter au corps germanique, en traînant de ville en ville ſes principaux membres priſonniers, entre autres l'électeur de Saxe. On le voit accabler d'exactions tout ce qui compoſoit la ligue de Smalkalde, enlever l'artillerie, déſarmer les peuples. On le voit exiger arbitrairement des contributions de ſes propres alliés, & les traiter en ſujets. C'étoit inſpirer un mécontentement général, dont les effets ne pouvoient être que ſuſpendus par une terreur paſſagère. Ferdinand exerça le même deſpotiſme ſur les Bohèmiens, & les dépouilla de preſque tous leurs priviléges.

Il rétablit le culte romain à Augsbourg, & parle pour le concile.

Une diète s'aſſemble à Augsbourg, où l'empereur vouloit terminer les diſputes de religion. Il commence par s'emparer de la cathédrale; il y rétablit le culte romain. Il harangue enſuite pour la ſoumiſſion au concile de Trente. Mais ce concile ſur lequel étoient fondées tant d'eſpérances, ſembloit déja menacer ruine. Le pape, voulant y dominer, l'avoit transféré à Bologne, ſous prétexte d'une maladie contagieuſe. Les prélats ſujets de Charles-quint reſtèrent ſeuls à Trente. Des ſymptômes de ſchiſme ſe manifeſtoient; les reproches éclatoient de part & d'autre.

Mais le concile alloit ſe diſſoudre.

Aſſaſſinat de Pierre Louis Farnèſe.

La mort de Pierre-Louis Farnèſe, tyran déteſté, que des conſpirateurs aſſaſſinèrent à Plaiſance, aigrit

aigrit d'autant plus le pape, que les troupes impériales s'emparèrent de cette ville. Paul III fit ſa principale affaire, non de remédier aux maux de l'égliſe, mais de ſuſciter des ennemis à l'empereur.

1548. L'*interim* de l'empereur, publié dans la diète d'Augsbourg.

Charles, après avoir demandé inutilement, au nom de la diète, que les membres du concile retournaſſent de Bologne à Trente; après avoir proteſté avec mépris contre une aſſemblée dépendante de la cour de Rome, voulut lui-même régler la foi, comme il tranchoit les affaires de l'empire. il publia un corps de doctrine en trente-ſix articles, nommé l'*interim*, auquel on étoit obligé de ſe ſoumettre juſqu'au jugement d'un vrai concile. Son autorité abſolue le fit paſſer dans la diète ſans examen. Les théologiens, auteurs de cet *interim*, y avoient mis le fond de la doctrine catholique, & conſervé la forme de l'ancien culte. Mais on permettoit la communion ſous les deux eſpèces; on laiſſoit aux prêtres mariés les fonctions du ſacerdoce. C'en étoit aſſez pour exciter les clameurs des catholiques, qui ne pouvoient ſouffrir la moindre innovation. Les proteſtans, dont le ſyſtême étoit renverſé, ſe plaignirent avec encore plus de véhémence. Jamais les tempéramens en fait de religion ne concilièrent deux partis; que la

Les deux partis devoient en être mécontens.

chaleur des diſputes & la nature même des choſes rendent inconciliables. Le vieux & habile pape ne ſe laiſſa point entraîner au torrent du zèle. Prévoyant bien que l'*interim* tomberoit, il garda un ſilence politique.

La terreur le fait exécuter.

Mais l'empereur en preſſa l'exécution, comme un maître qui veut ſe faire obéir. Excepté l'électeur de Saxe, inflexible dans ſa captivité, les princes plièrent leur conſcience. Les villes libres, moins traitables, excitées par le zèle des paſteurs, réſiſtèrent d'abord avec enthouſiaſme. Charles ſe ſervit de ſes troupes, avant qu'on eût le temps de faire des ligues. Augsbourg & Ulm perdirent leurs priviléges, leur gouvernement, leur liberté. Cet exemple répandit une terreur ſourde qui, ſous des apparences de ſoumiſſion, laiſſa ſubſiſter la haine pour ce qu'on appeloit le papiſme.

---

* 1549.

Paul III veut réunir Parme & Plaiſance au ſaint ſiège.

Cependant le pape, fort inquiet de la perte de Plaiſance, cherchoit les moyens de la réparer. Il n'en trouva point d'autre que de réunir au ſaint ſiège les deux duchés, dont il avoit fait le patrimoine de ſon fils. Il penſa que le patrimoine de ſaint Pierre ſeroit plus reſpecté que celui de ſa famille. Ottavio Farnèſe, fils & héritier de Pierre-Louis, devoit être dédommagé par quelque autre établiſſement. Mais ce jeune prince,

Ottavio Farnèſe lui réſiſte.

loin de ſe prêter aux vues du pontife, s'efforça de prendre la ville de Parme; & n'ayant pu y réuſſir, entama une négociation avec l'empereur, dont il vouloit tenir ſa fortune. Paul III en fut ſi irrité, qu'on attribue ſa mort à la violence du chagrin. Un vieillard de quatre-vingt-deux ans pouvoit mourir par la ſeule caducité de la vieilleſſe.

Mort du pape.

En 1450, Paul avoit approuvé la ſociété naiſſante des jéſuites; parce que le fondateur, ſaint Ignace, la dévoua entièrement aux ordres du pape. Un vœu particulier d'obéiſſance, en liant cet ordre plus que tout autre à la cour de Rome, pouvoit en faire un des principaux inſtrumens de ſes deſſeins. Le nombre des profès fut d'adord fixé à ſoixante. L'ancien & le nouveau monde, les villes & les cours, ſe remplirent néanmoins bientôt de jéſuites. Ce corps, où les talens & les vertus furent ſouvent réunis à des préjugés, à des ſyſtémes dangereux, devoit un jour s'attirer les plus grands orages, par-là même qu'il acquéroit trop de pouvoir.

Société naiſſante des jéſuites.

1550. Commencemens de Jules III.

Le nouveau pape, Jules III, créature de Paul, redevable de ſon élection aux Farnèſes, ſignala ſa reconnoiſſance en remettant Parme à Ottavio. Ce trait de généroſité lui fit beaucoup moins d'honneur, qu'il ne ſe fit de tort en

donnant le chapeau de cardinal à un jeune homme inconnu, de ſeize ans, dont tout le mérite étoit de lui plaire, & d'avoir eu ſoin d'un ſinge dans ſa maiſon. Foibleſſe inconcevable, dans un temps ſur-tout où le ſaint ſiège étoit expoſé à tant de ſatires.

Il raſſemble le concile de Trente.

Jules s'étoit obligé par ſerment, comme tous les cardinaux, à raſſembler immédiatement après l'élection, le concile que Paul III avoit diſſous. Il ne ſe preſſa point, ſachant par expérience (car il y avoit préſidé en qualité de légat) combien une telle aſſemblée étoit difficile à gouverner. Enfin, pour ſatisfaire l'empereur Charles-quint, il convoqua de nouveau le concile à Trente. La diète d'Augsbourg en reconnut l'autorité, parce qu'elle ne pouvoit réſiſter à Charles, & ce prince promit ſureté entière aux députés proteſtans qui s'y rendroient avec les catholiques.

Charles quint veut avoir Parme.

Mille projets d'ambition, dont il étoit occupé, traverſoient néceſſairement le deſſein, plus ſpécieux que ſolide, de rétablir l'uniformité de religion. Il poſſédoit Plaiſance, il vouloit y joindre Parme. Jules III n'oſoit ſe déclarer contre lui, en faveur d'Ottavio-Farnèſe, auquel il ſe repentoit même d'avoir rendu ce duché. Le duc, menacé d'une invaſion, demanda le ſecours du roi de France.

Henri II ſe trouvoit alors en état d'attaquer la maiſon d'Autriche. L'Angleterre, depuis la mort de Henri VIII, étoit agitée de troubles ſous un roi mineur. Édouard Seymour, duc de Somerſet, oncle maternel d'Édouard VI, maître abſolu avec le titre de Protecteur, avoit changé tout le ſyſtême religieux du dernier règne, aboli les cérémonies eccléſiaſtiques, établi la doctrine rigide & impoſante de Calvin. Il avoit porté la guerre en Écoſſe, où le fanatiſme commençoit auſſi à fermenter; & il eſpéroit de réunir les deux royaumes, par le mariage de la reine Marie Stuart avec le roi d'Angleterre. Mais les ſecours de la France avoient ranimé le courage des Écoſſois: Marie avoit été fiancée au dauphin; Somerſet, environné de cabales, avoit perdu ſon autorité; enfin, Boulogne avoit été rendue à la France, pour quatre cents mille écus.

L'Angleterre ſous Édouard VI n'inquiétoit point la France.

1551. Il étoit donc naturel que Henri, pénétré des mêmes ſentimens que ſon père contre l'ambitieux Charles-quint, ſaiſît l'occaſion de l'arrêter dans le cours d'une fortune ſi rapide. Le traité fut bientôt conclu avec Farnèſe. Dès que Jules en eut avis, il confiſqua le duché de Parme, il s'unit à l'empereur. La guerre ſe fit ſans événement mémorable. Parme ſoutint un ſiège que les Impé-

Henri II prend la défenſe de Farnèſe.

riaux levèrent, & les François ravagèrent une partie de l'état eccléſiaſtique.

Déciſions importantes du concile, quoiqu'peu nombreux.

Le concile recommençoit ſes opérations. Quoiqu'il n'y eût qu'environ ſoixante prélats, preſque tous Italiens ou Eſpagnols, avec peu d'Allemands, on décida les points les plus eſſentiels, concernant l'euchariſtie, la pénitence, l'extrême-onction, ſans égard pour une proteſtation ſolennelle du roi de France. L'empereur défendit aux luthériens d'enſeigner une doctrine contraire; il exila leurs miniſtres; il pourſuivit quiconque ne prenoit pas ſa volonté pour règle de la croyance.

Nouveaux traits du deſpotiſme de l'empereur.

Pendant la diète d'Augsbourg, il avoit donné une preuve de deſpotiſme, dont l'hiſtoire profane ne fourniſſoit aucun exemple. Maurice de Saxe & l'électeur de Brandebourg ſollicitant de nouveau la délivrance du landgrave de Heſſe, & inſiſtant ſur l'acte par lequel ils s'étoient rendus garans, qu'on n'attenteroit point ſur ſa perſonne, il les avoit déliés de leurs engagemens à cet égard, comme ſi l'honneur, la bonne foi, la conſcience, euſſent été aſſervis à ſon empire. Les proteſtans ne manquèrent pas de dire qu'il s'arrogeoit même le deſpotiſme ſpirituel des papes.

CHAPITRE VIII.

Maurice de Saxe humilie Charles-quint. — Henri II prend & conſerve les Trois-Évêchés.

TANT d'atteintes odieuſes à la liberté du corps germanique devoient produire une révolution. Maurice, le plus puiſſant des princes d'Allemagne, depuis que l'électorat de Saxe étoit joint à ſes états héréditaires, formoit ſecrètement le deſſein de contre-balancer une puiſſance ſi énorme. Auſſi ruſé qu'ambitieux, il ſavoit entretenir & la confiance de l'empereur, dont il ſe montroit toujours zélé partiſan, & celle des proteſtans mêmes, dont il avoit trahi la cauſe, mais dont il ſoutenoit encore les opinions. Après avoir ſoumis ſes ſujets à l'*interim*, avec le ſecours du timide Mélanchthon, que la fermeté de Luther n'excitoit plus; il avoit étouffé les cris des zélateurs, par une déclaration publique de ſon zèle pour la réforme; il avoit proteſté ſolennellement de rejeter le concile de Trente, à moins qu'on n'examinât de nouveau les points déja décidés, & que les théologiens du parti n'y euſſent droit de ſuffrage. La diète d'Augsbourg,

Politique adroite de Maurice de Saxe.

Il eſt nom-

mé général contre Magdebourg.

maîtrisée par l'empereur, lui confia le commandement de la guerre contre la ville de Magdebourg, qu'on avoit mise au ban de l'empire, parce qu'elle s'opposoit vigoureusement à l'*interim*.

Il force cette ville luthérienne, & regagne la confiance des luthériens.

Magdebourg soutint un siège de douze mois. Le zèle de la religion y rendoit plus vif l'amour de la liberté. Maurice traîna la guerre en longueur, sans découvrir ses desseins. Les articles de la capitulation furent même conformes aux vûes de Charles; mais l'électeur donna des assurances secrètes, que les habitans ne perdroient ni l'exercice du luthéranisme, ni aucun de leurs priviléges. En un mot, il dissipa tellement la haine dont ils étoient transportés contre lui pendant le siège, qu'ils l'élurent burgrave, titre auparavant attaché à l'électorat de Saxe, & qui donnoit une grande autorité. Ce prince alloit à son but avec une prudence singulière. L'empereur, trop occupé à Inspruck des affaires du concile, ne se défioit de rien. Ainsi la finesse tombe quelquefois dans le piège qu'elle tend aux autres.

Ligue avec la France; il dissimule toujours.

Déja Maurice étoit ligué avec la France. Henri II devoit, en même temps que lui, déclarer la guerre à l'oppresseur de l'Allemagne. La religion n'entroit pour rien dans ce traité,

qui n'en étoit que plus conforme à l'intérêt politique. Avant de lever le maſque, Maurice demande encore la liberté du landgrave, ſon beau-père. Un refus autoriſoit davantage ſon entrepriſe. Le fameux Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, miniſtre d'une habileté rare, eut quelque avis des mouvemens de l'électeur, & s'aveugla lui-même par un excès de confiance. *Un ivrogne d'Allemand*, dit-il, *n'étoit point aſſez fin pour le tromper.* Il fut trompé mieux que perſonne. Deux miniſtres Saxons étoient corrompus; il ſe repoſoit ſur leur dévouement. Le prince, ayant découvert la perfidie, diſſimula ſi finement avec ſes deux miniſtres, qu'il profita de leur correſpondance avec Granvelle pour diſſiper les ombrages.

Il trompe même l'habile Granvelle.

1552.

Il ſe déclare enfin.

Quand tout fut prêt à l'action, Maurice prit les armes; & publia un manifeſte où il expoſoit ſes motifs, capables de lui concilier les divers partis. Il vouloit mettre en ſureté la religion proteſtante, maintenir la conſtitution & la liberté germaniques, délivrer le landgrave de Heſſe d'un injuſte empriſonnement. Telles étoient les raiſons qu'il alléguoit de ſes démarches. Un manifeſte du roi de France parut auſſi-tôt. Henri II y prenoit le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne*, *& de ſes princes priſonniers*; il

Manifeſte de Henri II.

déclaroit ſon deſſein d'aſſurer l'indépendance de tous les membres de l'empire.

Conquête des Trois-Évêchés.

L'empereur, preſque ſans troupes à Inſpruck, ſans argent, infirme, endormi dans la ſécurité, eſt frappé comme d'un coup de foudre, en apprenant cette nouvelle imprévue. L'activité de ſes ennemis redouble la conſternation. Toul, Verdun & Metz tombent ſans réſiſtance entre les mains de Henri. Maurice traverſe la haute Allemagne. Il accepte une conférence à Lintz avec le roi des Romains, pour montrer des ſentimens pacifiques; mais la conférence finit ſans autre fruit que d'en indiquer une autre. Il continue rapidement ſa marche vers le Tirol, & force les obſtacles qui auroient pu l'arrêter. Il comptoit ſurprendre l'empereur dans Inſpruck. Quelques heures avant ſon arrivée, Charles avoit pris la fuite pendant la nuit, par un temps affreux, tourmenté de la goutte, porté en litière au milieu des Alpes. Il eut le bonheur d'arriver à Villach, place forte de la Carinthie.

L'empereur s'enfuit d'Inſpruck.

Conférences de Paſſaw.

Maurice triomphant ſe rend à Paſſaw, comme il en étoit convenu, pour une ſeconde entrevue avec Ferdinand. Preſque toute l'Allemagne y avoit des députés. Il borne ſes demandes aux trois articles expoſés dans ſon manifeſte: délivrance du landgrave, exercice public de la

religion proteſtante, rétabliſſement des priviléges & de la liberté germaniques. On les préſente à l'empereur, au nom de tous les états de l'empire; car les catholiques ſecondoient alors les luthériens. Il répond avec ſa hauteur ordinaire, & ſe flatte de gagner ainſi du temps. L'électeur ayant auſſi-tôt repris les armes, Charles devient plus traitable. On renoue la négociation. Chacun deſiroit la paix, ou par beſoin, ou par crainte de l'avenir. Elle ſe conclut bientôt.

Conditions impoſées à Charles-quint

Les principales conditions furent que le landgrave ſeroit mis en liberté; que l'*interim* n'auroit plus lieu; qu'on tiendroit dans ſix mois une diète pour terminer les querelles de religion; qu'en attendant, la liberté de conſcience ſeroit entière; que les proteſtans pourroient même entrer dans la chambre impériale; que, ſi la diète ne finiſſoit point les diſputes eccléſiaſtiques, le traité actuel ſeroit perpétuellement en vigueur à cet égard; enfin, qu'on renvoyoit à la prochaine diète l'examen des griefs concernant les libertés de l'empire.

Le roi de France abandonné de ſes alliés.

Quoique les confédérés duſſent beaucoup au roi de France, & ſe fuſſent engagés à ne faire ni paix ni trève ſans ſon agrément, à peine le nomma-t-on dans le traité. » Ceux qui ſecourent » les auteurs de guerres civiles, peuvent s'at-

» tendre à être ainſi négligés, comme l'obſerve » M. Robertſon. Dès que la rage de parti » commence à s'éteindre, on oublie leurs ſer- » vices; on ſe fait un mérite près du ſouverain, » de l'ingratitude avec laquelle on abandonne » le protecteur. » Henri diſſimula ſon chagrin, & réſolut de défendre ſes conquêtes. C'eſt une ſingularité bien remarquable, que ce prince, oppreſſeur des ſectaires dans ſon royaume, ait affermi l'établiſſement de leur ſecte en Allemagne.

Le concile encore rompu.

Les entrepriſes de Charles-quint pour forcer les conſciences aboutirent au même effet. Il ne vit pas ſeulement la fin du concile, dont il ſe flattoit en vain que les déciſions réuniroient les deux égliſes. Dès que l'expédition de Maurice eut porté la terreur à Trente, les évêques allemands ſe retirèrent, & le légat qui préſidoit fut charmé de congédier les autres.

Quelles avoient été les demandes des proteſtans.

Il y avoit eu de grandes diſputes, au ſujet du ſauf-conduit que demandoient les proteſtans pour leurs théologiens. Ils vouloient qu'on leur donnât voix délibérative & déciſive; que l'on décidât tout d'après l'écriture ſainte; que le pape ſe ſoumît aux décrets de l'aſſemblée. Comment de telles prétentions auroient-elles pu être admiſes? quand elles l'auroient été, comment les deux partis auroient-ils pu agir de concert, s'entendre,

s'accorder ? Toute l'hiſtoire eccléſiaſtique, depuis l'arianiſme, démontre que l'eſprit de ſecte eſt également opiniâtre dans la diſpute, & inflexible après le jugement. Les conciles ont décidé les dogmes, mais non ſoumis ou perſuadé les hérétiques.

Grands préparatifs pour reprendre les Trois-Évêchés.

Jean-Frédéric, ancien électeur de Saxe, & le landgrave de Heſſe, ſortis de priſon après la tranſaction de Paſſaw, ne reſpiroient plus que les douceurs de la paix. Le ſeul Albert, margrave de Brandebourg-Anſpach, avoit refuſé de ſouſcrire à la pacification, & ravageoit encore la haute Allemagne. L'empereur, moins inquiet de ces ravages, qu'ardent à ſe venger du roi de France, fait de grands préparatifs pour recouvrer ce qu'il a perdu en Lorraine. Par la conquête des Trois-évêchés, la Champagne ſe trouvoit munie d'une frontière, & l'empire expoſé aux armes françoiſes. Il importoit donc infiniment de les reprendre. Charles y deſtina toutes ſes forces. Il vint aſſiéger Metz avec une armée de ſoixante mille hommes, à laquelle ſe joignit Albert de Brandebourg, après avoir balancé à qui il vendroit ſes ſervices.

Le duc de Guiſe ſe prépare à défendre Metz.

On avoit prévu le danger, on avoit pris de ſages meſures. François de Lorraine, duc de Guiſe, s'étoit chargé de défendre Metz, ville

d'une vaſte étendue, mal fortifiée, & hors d'état de ſoutenir par elle-même un long ſiège. La première nobleſſe du royaume, qu'excitoient ſon exemple & ſa réputation, courut partager la gloire de cette entrepriſe. En peu de temps, il rétablit les fortifications, il en ajouta de nouvelles; travaillant avec les ſoldats, animant tout, rendant la fatigue même agréable par ſon talent de gagner les cœurs. Le renvoi des bouches inutiles, la deſtruction des fauxbourgs & des moulins, la dévaſtation des campagnes d'alentour, les ordres ſévères dictés par la prévoyance, rien n'occaſionna de murmures: il faiſoit ſentir qu'on devoit ces ſacrifices à la patrie.

L'empereur lève le ſiège.

Toujours obſtiné dans ſes réſolutions, malgré les meilleurs conſeils, l'empereur commence le ſiège vers la fin d'octobre, & ſe croit ſupérieur aux obſtacles que ſes généraux lui mettent devant les yeux. Mais il eſt puni de ſa préſomptueuſe confiance. Après ſoixante-cinq jours d'efforts inutiles, la valeur des aſſiégés, les rigueurs de la ſaiſon & les maladies lui ayant fait perdre trente mille hommes, il lève précipitamment le ſiège. *Je m'aperçois*, dit-il, *que la fortune reſſemble aux autres femmes : elle abandonne les vieillards pour accorder ſes faveurs aux*

jeunes gens. Ce revers méritoit des réflexions plus ſérieuſes.

En Italie, la fortune lui donnoit d'autres ſujets de chagrin. Il perdit la principauté de Piombino, qu'il fut obligé de céder à Côme de Médicis, pour une ſomme peu conſidérable dont il avoit beſoin. Il perdit Sienne, qui chaſſa une garniſon eſpagnole, & ſe mit ſous la protection de la France. Les côtes de Calabre furent ravagées par Dragut, élève de Barberouſſe, que Soliman avoit envoyé avec une flotte. Les Turcs attendirent devant Naples la flotte françoiſe. On ne ſait quels obſtacles l'arrêtèrent. N'en recevant aucune nouvelle, ils retournèrent à Conſtantinople.

Ses pertes en Italie.

1553. Mort du fameux Maurice de Saxe.

Le terrible Albert de Brandebourg, ayant été mis au ban de l'empire, pour de nouvelles violences, déſola encore une partie de l'Allemagne. Maurice de Saxe le défit à Sivershauſen, dans le duché de Lunebourg, & périt au ſein de la victoire. Si quelque choſe pouvoit effacer les perfidies de cet électeur, on ne pourroit trop admirer ſes grands ſuccès, produits par des miracles de politique. Comme il ne laiſſoit qu'une fille, (mariée depuis au fameux Guillaume, prince d'Orange,) Jean-Frédéric, qu'il avoit indignement dépouillé, réclama la dignité

Sa branche (Albertine) demeure en poſſeſſion de l'électorat.

électorale. Auguſte, frère de Maurice, l'emporta ſur lui, au jugement même des états de Saxe. La branche cadette, nommée Albertine, a toujours conſervé l'électorat, qui, dans l'ordre naturel, appartenoit à la branche Erneſtine. On ajouta ſeulement Altenbourg au partage de Jean-Frédéric. Il mourut l'année ſuivante, plus reſpectable dans l'adverſité par ſes vertus, que ſon oppreſſeur ne l'avoit été dans une brillante, mais criminelle fortune.

Mort de Jean-Frédéric.

Parcourons d'un coup-d'œil les ſuites de la guerre entre la France & l'empereur. Elles furent cruelles pour les peuples, victimes de la vengeance ſtérile des princes. Charles ayant pris d'aſſaut Térouane, raſa cette ville dont il ne reſte plus que le nom. Heſdin ſuccomba auſſi. Mais ce fut tout le fruit d'une campagne qui avoit abſorbé des tréſors. L'année ſuivante, on vit encore les deux monarques ennemis, à la tête de leurs troupes dans les Pays-bas, & nul événement digne de leurs préparatifs. Côme de Médicis prend les armes en Italie, pour chaſſer de Sienne les François. Strozzi, Florentin, général de l'armée de France, perd la bataille de Marciano, qu'il n'auroit pas dû haſarder. Le brave Montluc défend Sienne dix mois entiers, l'amour de

Événemens de guerre.

Strozzi & Montluc.

la

la liberté faiſant ſoutenir aux citoyens toutes les rigueurs de la diſette. Il capitule enfin, à condition que la république conſervera ſa liberté & ſes droits ſous la protection de l'empire. (1555.) Capitulation preſque auſſi-tôt violée que faite.

Un complot de religieux fut ſur le point de procurer à l'empereur la conquête qu'il ambitionnoit davantage, & qu'il avoit inutilement tentée avec toutes ſes forces. Le gardien des cordeliers de Metz, homme intrigant & hardi, avoit gagné la confiance du gouverneur. Ce traître forma le deſſein de livrer la ville aux ennemis. Il ſéduiſit les religieux de ſon couvent; il y reçut des ſoldats déguiſés en cordeliers, qui devoient ouvrir les portes à la garniſon de Thionville. On découvrit le complot le jour même marqué pour l'exécution. Le gardien fut condamné à mort avec vingt de ſes inférieurs. Furieux contre lui, ils le tuèrent de leurs propres mains, dans une chambre où on les avoit raſſemblés, & où ils devoient ſe confeſſer l'un l'autre. Ils aſſommèrent de coups quatre des anciens, qui étoient, comme lui, les auteurs de la ſéduction. On eût épargné les

Complot des cordeliers de Metz.

Punition des coupables.

criminels en conſidération de leur habit, ſi l'exemple eût paru moins néceſſaire. On fit grace ſeulement à ſix des plus jeunes.

CHAPITRE IX.

Règne de Marie en Angleterre. — Paul IV remue l'Europe par ambition. — Abdication de Charles-quint.

TANDIS qu'on ſe battoit pour le malheur de l'humanité, l'inſatiable ambition de Charles-quint s'ouvrit avec ſuccès une nouvelle carrière. Édouard VI étoit mort en 1553, âgé de quinze ans. Marie ſa ſœur, fille de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, lui ſuccéda. Une conſpiration de Dudley, duc de Northumberland, qui vouloit procurer la couronne à Jeanne Gray, ſa belle-fille, ne ſervit qu'à le perdre, lui, ſon fils, & cette femme aimable, vertueuſe, éclairée, qu'il avoit entraînée malgré elle dans le complot : elle étoit nièce de Henri VIII. Tous furent exécutés.

Marie avoit ſuccédé à Édouard VI en Angleterre.

Le mariage de Marie devant faire un roi d'Angleterre, Charles conçut d'abord l'idée de mettre ſur ce trône ſon propre fils, l'héritier de tant de royaumes. Philippe, non moins ambitieux que ſon père, conſentit ſans peine à épouſer une reine de trente-huit ans, quoiqu'il

Son mariage avec Philippe II, déſagréable aux Anglois.

n'en eût que vingt-ſept. La reine, extrêmement attachée à la maiſon d'où elle tiroit ſon origine, encore plus zélée pour la religion romaine, & réſolue de la rétablir ou par les lois ou par les ſupplices, ſouhaitoit un époux tel que Philippe, dont le zèle violent ſe faiſoit déja connoître, & dont la puiſſance lui faciliteroit les moyens d'exécuter ſes deſſeins. La nation angloiſe, craignant au contraire pour ſa religion, pour ſa liberté, avoit ce mariage en horreur. Mais les intrigues & l'argent de l'empereur ſurmontèrent tous les obſtacles. Il fut réglé que Philippe auroit le titre de roi; que l'autorité royale demeureroit entre les mains de Marie; que la conſtitution, les loix & les coutumes nationales, ne recevroient aucune atteinte, &c.

1554. Le catholiciſme rétabli.

Dès que Philippe arriva en Angleterre, ſon air froid & impérieux, ſa bigoterie, ſon penchant au deſpotiſme, confirmèrent les ſoupçons & les alarmes. Un parlement venoit de rejeter des bills contre l'héréſie, & avoit été diſſous. Un autre parlement ſe livre aux volontés de la cour. Le cardinal Pole, du ſang royal, proſcrit depuis pluſieurs années, eſt reçu en qualité de légat du pape. les deux chambres caſſent les actes qui avoient établi le proteſtantiſme, demandent l'abſolution, ſollicitent la

grace d'être réconciliées avec l'égliſe romaine. Elles n'eurent pas de peine à l'obtenir. Jules III fut agréablement ſurpris quand les Anglois le remercièrent *d'avoir laiſſé faire ce qu'il devoit*, dit-il, *les remercier lui-même d'avoir fait.* Rome triompha, mais elle devoit craindre pour ſa conquête.

Perſécution de Marie & de Philippe.

Voilà trois changemens de religion ſous trois règnes conſécutifs. On pouvoit en prévoir un quatrième, puiſque la façon de penſer du prince faiſoit la règle du parlement. Le fer & le feu furent employés contre les hétérodoxes : c'étoit le moyen de rendre odieuſe, & par conſéquent fragile, la foi que l'on devoit inſpirer. Marie & Philippe ne conſultoient dans leur zèle que leurs inclinations tyranniques. Une inquiſition cruelle fut établie chez ce peuple jaloux de la liberté. Cinq évêques, entre autres le célèbre primat Cranmer, qui avoit eu la confiance de Henri VIII, expirèrent courageuſement dans les flammes. L'héréſie compta en trois ans deux cents ſoixante & dix-ſept martyrs, dont le fanatiſme inébranlable ne pouvoit qu'enflammer les enthouſiaſtes, qu'irriter leur haine contre l'égliſe. Ces atrocités produiſirent un mécontentement preſque univerſel.

D'où venoit

C'eſt à la barbarie des mœurs, à une rage de

cet eſprit de perſécution parmi les chrétiens.

ſuperſtition, aux anciens exemples trop communs & quelquefois préconiſés dans l'hiſtoire, à l'abſurde manie de commander aux opinions humaines, qu'il faut attribuer cet eſprit perſécuteur, évidemment contraire à l'eſprit du chriſtianiſme, & ſi contagieux néanmoins, qu'il ſe communiquoit aux chefs même de la réforme. En changeant les dogmes, ils faiſoient un crime capital de ne pas croire comme eux. Sous Édouard VI, prince naturellement bon, les bûchers furent plus d'une fois allumés pour l'héréſie. Signant un jour, les larmes aux yeux, la condamnation d'une femme : *Si je fais mal*, dit-il à Cranmer, *vous en ſerez reſponſable.* Ainſi Cranmer, dont la modération étoit connue, ſuivoit le torrent de la coutume. Luther avoit été un modèle d'intolérance. Calvin fit brûler à Genève le ſavant Servet, médecin eſpagnol, qu'il accuſa d'être ennemi de la Trinité. Le fanatiſme régnoit par-tout.

Les hétérodoxes le prirent comme les autres.

Maux qui en réſultent néceſſairement.

On n'avoit pas aſſez de raiſon pour ſe convaincre, qu'autant il importe de réprimer les perturbateurs du repos public, ſur-tout en matière de religion, autant il eſt injuſte de punir des opinions & des erreurs, par les ſupplices réſervés aux plus inſignes ſcélérats. Mais ne devoit-on pas voir du moins que le parti

perſécuté, s'il prenoit enfin le deſſus, ſeroit infailliblement perſécuteur ? que la perſécution étoit une ſemence de guerres civiles ? & qu'avec le beau prétexte de venger la cauſe de dieu, (qui commande aux hommes la charité fraternelle, ſans exception, ſans diſtinction de culte,) on introduiſoit dans la ſociété chrétienne, une animoſité, des haines & des fureurs, dont il n'y a preſque aucun exemple dans le paganiſme ?

1555. Diète d'Augsbourg où ſe fait la paix de religion.

L'incendie, allumé d'abord en Allemagne, y fut heureuſement éteint, tandis que ſes ravages alloient s'étendre ſur d'autres contrées. L'empereur avoit abandonné ſes vains projets de deſpotiſme. Ferdinand, roi des Romains, qui tint une nouvelle diète d'Augſbourg, avoit beſoin de ſe concilier les cœurs. Le fameux recès de la diète établit une paix de religion, très-avantageuſe aux deux partis, quoiqu'imparfaite à certains égards. On accorde liberté entière de conſcience aux états qui ſuivent la confeſſion d'Augsbourg : (les calviniſtes ne jouiſſoient point de cet avantage, non plus que les Zuingliens ; & ils ne l'ont obtenu que par le traité de Weſtphalie.) On ordonne que les voies pacifiques de conférence & de perſuaſion ſeront déſormais les ſeules en uſage, pour terminer les diſputes religieuſes : (excellente loi, qui auroit dû pré-

Articles du recès.

venir les guerres civiles.) On laiſſe aux proteſtans les biens eccléſiaſtiques, dont ils ſe ſont emparés. On convient auſſi que tout bénéficier, qui abandonnera la religion romaine, perdra auſſi-tôt ſon bénéfice, auquel les collateurs nommeront comme s'il étoit vacant. (C'eſt le *réſervat eccléſiaſtique*, auſſi équitable dans le fond, que propre à retenir le clergé au ſein de l'égliſe.)

Il devoit offenſer la cour de Rome, qui vouloit décider ſeule.

Un tel acte ne pouvoit que déplaire à la cour de Rome, ſoit parce qu'il émanoit d'une aſſemblée en grande partie laïque, ſoit parce que les papes s'arrogeoient le droit excluſif de juger les affaires de religion. On n'examina point juſqu'où pouvoit s'étendre, en certaines circonſtances, le droit des princes & des peuples pour ce qui regarde eſſentiellement la tranquillité publique; on ne penſa point qu'autrefois les réglemens eccléſiaſtiques ſe faiſoient ſouvent, dans des aſſemblées nationales, où les ſeigneurs & les évêques étoient réunis: on crut le ſaint ſiège offenſé, & on alluma à cette occaſion une guerre ſanglante.

Paul IV, (Caraffa) d'abord religieux auſtère.

Jules III, livré aux plaiſirs plus qu'aux ſoins du gouvernement, étoit mort avec une mauvaiſe réputation. Marcel II, ſon ſucceſſeur, avoit poſſédé ſeulement vingt & un jours la tiare dont il étoit digne. (Il tint ſa famille éloignée de Rome.) Le cardinal Caraffa le remplaça ſous le

nom de Paul IV, & prit un ſyſtême tout différent. Ce pontife âgé de quatre-vingt ans, qui s'étoit fait dominicain dans ſa jeuneſſe; qui s'étoit enſuite dépouillé de grands bénéfices pour fonder l'ordre des Théatins, dont l'inſtitut preſcrivoit la pauvreté la plus rigide, avec défenſe de rien demander; qui, tiré encore du cloître & décoré de la pourpre, avoit conſervé juſqu'à l'excès toute l'âpreté de ſes mœurs; ce pontife parut un autre homme en montant ſur le trône pontifical. Il affecta une magnificence extraordinaire. Son maître-d'hôtel lui demandant de quelle manière il vouloit être ſervi: *en grand prince*, répondit-il avec hauteur. Ses neveux, revêtus des premières charges, dévorés d'ambition & maîtres de ſon eſprit, lui perſuadèrent d'entreprendre une conquête, pour leur faire des états & pour agrandir les ſiens.

Il change de mœurs, à quatre-vingt ans.

Son caractère & ſes maximes leur offroient les moyens de le pouſſer aux démarches les plus hardies. Ennemi mortel des hérétiques, il avoit établi contre eux l'inquiſition en Italie, il frémiſſoit de l'indulgence qu'on leur accordoit en Allemagne. Imbu de tous les anciens préjugés ſur la puiſſance du pontificat, il y joignoit cette fierté arrogante, tant de fois employée pour les ſoutenir. Ses neveux le déterminent à propoſer

Sa dureté & ſa hauteur.

au roi de France de conquérir & de partager le royaume de Naples. Le recès d'Augsbourg le confirme dans ſa réſolution. Il menace de ſa colère & Charles-quint & Ferdinand, s'ils ne l'annullent auſſi-tôt. On lui repréſente les riſques, l'impoſſibilité d'une pareille violence. Il répond que, dans la cauſe de dieu & de l'égliſe, la prudence mondaine ne doit point être conſultée. Après quoi, il conclut ſecrètement ſon traité avec la France, comme pour la cauſe de dieu & de l'égliſe.

Il menace l'empereur & ſe ligue avec la France.

1556.

L'empereur, ſur ces entrefaites, donne à l'europe le ſpectacle d'une abdication imprevue, qui confond toutes les idées de la politique. Depuis quelques années, il ſoupiroit pour la retraite. Les maladies, les dégoûts, le déclin de ſa fortune, émouſſoient les ſentimens ambitieux dont il étoit ſans ceſſe agité. Pliant ſous le poids des travaux, & craignant de s'en décharger ſur autrui, parce qu'il faiſoit dépendre de lui-même les ſuccès, il vouloit conſerver ſa gloire entière; il ſe flattoit même de l'augmenter, en ſe dévouant à la ſolitude, où d'ailleurs les ſentimens de religion l'invitoient à s'occuper de ſon ſalut. Il avoit déja cédé le Milanès & le royaume de Naples à Philippe, ſon fils. Il le voyoit âgé de vingt-huit ans, exercé aux affaires, capable de les bien conduire.

Abdication de Charles-quint en faveur de ſon fils.

Dans une grande aſſemblée des états, tenue à Bruxelles, il lui remit ſolennellement les Pays-bas. Il y ajouta peu de mois après les couronnes d'Eſpagne & d'Amérique.

Diſcours qu'il lui tint à Bruxelles.

Reſpectez inviolablement la religion; maintenez la foi catholique dans toute ſa pureté. Que les lois de la nation ſoient toujours ſacrées à vos yeux. Ne donnez jamais atteinte aux droits & aux privilèges de votre peuple. Et s'il vous arrive un jour de vouloir jouir des douceurs de la vie privée, puiſſiez-vous avoir un fils digne que vous lui réſigniez le ſceptre, avec autant de ſatisfaction que j'en ai en vous le réſignant! Ce diſcours qu'il prononça dans l'aſſemblée de Bruxelles, fit fondre en larmes les auditeurs. Philippe II ſuivit les conſeils de ſon père ſur quelques articles, conformes à ſes propres ſentimens. Mais on le verra ſacrifier les droits du peuple au zèle ſuperſtitieux dont il étoit animé; & la religion en ſouffrira autant que le peuple.

CHAPITRE X.

Guerre de Henri II avec Philippe II, excitée par Paul IV. -- Mort de Charles-quint.

Charles quint conclut une trêve avec la France.

FINIR la guerre avec la France, pacifier toute l'Europe après l'avoir inondée de ſang, c'eſt ce qui pouvoit couronner la gloire de Charles-quint. Il l'entreprit avant ſon abdication. On conclut une trêve de cinq ans, pendant laquelle chacun devoit reſter en poſſeſſion de ſes conquêtes. Le connétable de Montmorenci, ſagement oppoſé à la ligue de Rome, détermina Henri II à cette trêve, qui outre les Trois-évêchés, lui conſervoit preſque tous les états de la maiſon de Savoie. Mais le duc de Guiſe & ſon frère, le cardinal de Lorraine, étoient trop ambitieux, pour ſouffrir patiemment la tranquillité publique.

Mais l'ambition de Paul IV & des Guiſes rallume la guerre.

Auteurs du traité fait avec les Caraffa, ils en pourſuivirent avec adreſſe l'exécution. Paul IV mit en uſage ſa politique artificieuſe. En témoignant ces deſirs de paix, qu'exigeoit la qualité de père commun ; en ſe portant pour médiateur, il preſſoit la cour de France de renouer les premiers engagemens ; il repréſentoit la conquête

de Naples comme facile. Les Guiſes, la fameuſe Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois, maîtreſſe de Henri, firent valoir des raiſons que la bonne foi & le bien public devoient condamner. Le monarque avoit juré la trève. Mais il en coûta peu au cardinal Caraffa, nonce du pontife, de le délier de ſon ſerment.

Démarches violentes du pape.

Dès que Paul apprit le ſuccès de la négociation, mépriſant même les règles de la bienſéance, il empriſonna un miniſtre eſpagnol; il excommunia & dépouilla les Colonnes, attachés à la maiſon impériale; il ſuppoſa Philippe coupable de félonie pour les avoir ſoutenus, & privé de ſes droits ſur le royaume de Naples. Ce prince, également ſuperſtitieux & politique, n'oſa prendre les armes ſans conſulter les théologiens. Leur avis ayant été favorable, le duc d'Albe qui commandoit en Italie, porta la terreur juſques aux portes de Rome. Le pape, malgré ſon indomptable hauteur, fut contraint de lui demander une ſuſpenſion d'armes; & il l'obtint, parce que le roi d'Eſpagne avoit toujours les mêmes ſcrupules.

Scrupules de Philippe II.

1557.

Le duc de Guiſe échoue dans la guerre de Naples.

A l'arrivée du duc de Guiſe, qui étoit chargé du commandement des troupes, Paul ſe montre plus audacieux que jamais. Il lance des anathêmes; il ſe croit maître de Naples. Cependant il

ne peut donner ni les troupes ni l'argent qu'il avoit promis. La brillante réputation de Guiſe eſt ternie par une campagne infructueuſe ; tandis que la France, engagée dans une guerre fatale, ſe trouve expoſée aux plus grands périls.

Siège de Saint-Quentin.

La Reine d'Angleterre, que Philippe gouvernoit & n'aimoit point, odieuſe à la nation comme ſon époux, s'étoit liguée avec lui contre Henri II, malgré la répugnance des Anglois. Bientôt une armée formidable pénètre dans la Picardie, & aſſiège Saint-Quentin. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, excellent général, la commandoit ; Philippe, nullement jaloux de la gloire militaire, ſe tenoit à portée de veiller ſur les événemens. On n'avoit pas prévu ce ſiège : la place étoit dégarnie. L'amiral de Coligni, un des plus grands capitaines du ſiècle, eut le courage de s'y jeter avec quelques troupes. Mais, pour le ſecourir, le connétable de Montmorenci, ſon oncle, courut les riſques d'une bataille, avec des forces très-inférieures à celles de l'ennemi. Le duc de Savoie, profitant de cette faute, l'attaqua, le fit priſonnier, tailla en pièces les François, & ne perdit pas cent hommes.

Le duc de Savoie défait Montmorenci.

Philippe profite peu de la victoire.

Si Philippe II avoit été moins timide ou moins circonſpect ; s'il avoit oſé, ſuivant le conſeil du général, marcher droit à Paris, où la

bataille de Saint-Quentin répandoit une extrême conſternation; il n'auroit probablement trouvé preſque aucune réſiſtance. Il s'obſtine au ſiège de Saint-Quentin. La terreur des François ſe diſſipe : de tous côtés, la nobleſſe prend les armes ; les villes ſignalent leur zèle par des contributions volontaires; le roi eſt bientôt en état de ſe défendre. Saint-Quentin, le Catelet, Ham, Noyon, furent les ſeuls fruits d'une victoire, qui ſembloit devoir ébranler cette puiſſante monarchie.

L'Eſcurial, bâti par vœu.

Un trait caractériſe ici la dévotion de Philippe. En mémoire de la bataille, gagnée le jour de ſaint Laurent, il fit vœu de bâtir une égliſe, un monaſtère & un palais, qui ſeroient conſacrés au ſaint martyr. Il voulut que ces édifices euſſent la forme d'un gril, parce que ſaint Laurent avoit été brûlé ſur un gril, au rapport des légendaires. Il continua les travaux vingt-deux ans avec des frais immenſes. Telle eſt l'origine de l'Eſcurial près de Madrid, devenu la réſidence des rois d'Eſpagne.

Paul IV fait la paix avec l'Eſpagne, & l'humilie.

On avoit rappelé d'Italie le duc de Guiſe, pour la défenſe du royaume. Paul IV s'en plaignit comme d'une trahiſon. La paix lui devenoit néceſſaire ; & il profita ſi bien des inquiétudes ſuperſtitieuſes de Philippe, qu'en la faiſant, il

exigea que le duc d'Albe vînt à Rome, lui demander pardon d'avoir attaqué le patrimoine de l'égliſe. Le fier Eſpagnol ſubit au nom du roi cette loi humiliante. Philippe rendit Plaiſance au duc de Parme, qu'il ſouhaitoit d'attacher à ſon parti. Le duc de Toſcane, Côme, eut l'adreſſe d'obtenir Sienne, pour les ſommes que lui devoit le monarque. Alors les états d'Italie prirent de la conſiſtance; la balance y fut moins inégale, & les grands efforts de la guerre ſe tournèrent d'un autre côté.

1558. Le duc de Guiſe prend Calais.

Cependant le duc de Guiſe, reçu en France comme un ſauveur, nommé lieutenant-général du royaume, méditoit une expédition digne de ſon génie & de ſa gloire. Au cœur de l'hiver, il ſe met en mouvement; il trompe l'ennemi par de fauſſes marches; il va bruſquement aſſiéger Calais. Cette place, qui depuis plus de deux cents ans ouvroit la France aux ennemis, qu'Édouard III n'avoit priſe qu'après onze mois de ſiège, qui paſſoit pour imprenable, fut forcée au bout de huit jours. Les Anglois avoient coutume d'en retirer preſque toute la garniſon à la fin de l'automne. Le conſeil de Marie s'étoit aveuglé, au point de négliger même les avis de Philippe, qui vouloit y jeter des troupes. Quelques-uns portoient la confiance

juſqu'à

juſqu'à dire que, ſi Calais étoit attaqué pendant l'hiver, ils ſe chargeoient de le défendre avec des baguettes. C'eſt ainſi qu'on s'attire les malheurs, en ne prévoyant pas les dangers. Guines fut emportée d'aſſaut, & il ne reſta plus rien aux Anglois dans le royaume.

Priſe de Thionville.

Après une conquête ſi glorieuſe, le prince Lorrain jouit du repos de l'hiver, en ſe préparant à de nouvelles entrepriſes. Il s'empara enſuite de Thionville, qui ſoutint un ſiège de trois ſemaines. Mais une armée françoiſe, ſous les ordres du maréchal de Termes, fut défaite par le comte d'Egmond à Gravelines. Le haſard, comme il arrive ſouvent, décida cette fois du ſort des armes. Les François, quoique fort inférieurs en nombre, rendoient la victoire indéciſe, quand une eſcadre angloiſe s'avança au bruit du canon, & les foudroya de ſon artillerie. Environ deux mille reſtèrent ſur la place. Le général fut fait priſonnier avec beaucoup d'officiers de marque.

Bataille de Gravelines.

Tout ſe diſpoſe à la paix.

Les deux monarques deſiroient également la paix : Philippe, parce qu'il n'aimoit point la guerre, & qu'il ſoupiroit pour l'Eſpagne, ne pouvant ſouffrir tout autre ſéjour; Henri, parce qu'il avoit ſur-tout à cœur d'arrêter les progrès de l'héréſie dans ſon royaume, & que la ducheſſe de Valentinois, mécontente des Guiſes dont

la guerre augmentoit le crédit, lui inſpiroit les ſentimens qu'elle croyoit les plus utiles pour elle-même. Montmorenci, encore priſonnier des Eſpagnols, fut autoriſé à entamer les négociations. Nous en verrons le ſuccès dans la ſuite.

Charles-quint laiſſe, malgré lui, l'empire à ſon frere Ferdinand.

Si Charles-quint avoit pu diſpoſer de l'empire, comme de ſes états héréditaires, il eût laiſſé toute ſa puiſſance entre les mains de ſon fils. C'étoit pour lui un grand ſujet de douleur, d'avoir procuré à ſon frère le titre de roi des Romains. Il avoit tenté deux fois de l'y faire renoncer, lui offrant des fiefs en échange. Sur le refus de Ferdinand, il s'étoit même efforcé, avec auſſi peu de fruit, de gagner une diète. Le corps germanique ſentoit par expérience combien un chef trop redoutable étoit dangereux pour ſa liberté. Charles fit encore une tentative avant de s'enfermer dans la ſolitude; & n'ayant pu vaincre l'oppoſition de ſon frère, il abdiqua en ſa faveur la couronne impériale. L'acte, fait en 1556, ne fut préſenté aux électeurs qu'au commencement de 1558.

Oppoſition de Paul IV aux actes de la diète.

La diète de Francfort reconnut ſans peine Ferdinand I; mais il trouva d'étranges difficultés à Rome, où ſon ambaſſadeur donnoit au pape les témoignages ordinaires de reſpect. Paul IV, auſſi infatué des prérogatives de ſon ſiège, que

s'il avoit vécu deux ſiècles plutôt, déclara nuls les actes de la diète. Il ſoutint que c'étoit à lui de nommer un empereur, en cas de réſignation; que Ferdinand s'étoit rendu indigne de l'empire, en favoriſant les hérétiques; que les électeurs proteſtans avoient perdu leur droit de ſuffrage, en abandonnant l'égliſe romaine. Il vouloit que l'empereur témoignât ſon repentir du paſſé; qu'il renonçât au titre dont il avoit été irrégulièrement revêtu à Francfort, & qu'il s'en rapportât à l'autorité & à la clémence du pape. En vain le roi d'Eſpagne fit les plus vives inſtances pour que Paul ſe déſiſtât de prétentions ſi inſoutenables. La cour de Rome, juſqu'à la fin de ce pontificat, ne reconnut point l'empereur.

Ce qu'il exigeoit de l'empereur.

Charles-quint s'étoit retiré dans le monaſtère de Saint-Juſt en Eſtramadoure. Là, ſolitaire, tranquille, ſans le moindre appareil de grandeur, cultivant ſon jardin, s'amuſant de la mécanique, faiſant des horloges, converſant avec un petit nombre de particuliers, il goûtoit les douceurs du repos, il méditoit le néant du monde, & cherchoit dans la religion des biens plus ſolides que ceux qu'il avoit abandonnés. Il vécut ainſi un an, aſſez heureux pour jouir de lui-même, après avoir été ſi long-temps le jouet d'une ambition inquiète & inſatiable.

Retraite de Charles-quint dans un monaſtère.

Il meurt dans la mélancolie & dans la dévotion, âgé de quarante-neuf ans.

Quelques mois avant ſa mort, la goutte redoublant ſes accès, il tomba dans une ſombre mélancolie : ſa tête s'affoiblit ; la ſociété des moines, leurs exercices, leurs pénitences, remplirent tous ſes momens. Il imagina de faire célébrer ſes obſéques, & d'en être le triſte ſpectateur. On le porta dans une bière à l'égliſe ; on chanta l'office des morts ; on fit les cérémonies funèbres. Le lendemain il fut ſaiſi de la fièvre, qui l'enleva dans ſa quarante-neuvième année.

Son activité & ſes talens.

Jamais prince n'avoit poſſédé un ſi vaſte empire. Ses talens & ſa prodigieuſe activité répondoient à cette vaſte domination, autant que peut le permettre la foibleſſe humaine. Neuf voyages en Allemagne, dix aux Pays-bas, ſept en Italie, ſix en Eſpagne, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, prouvent l'ardeur de ſon génie pour tout ce qui excitoit ſa politique ambitieuſe. Il connut les hommes ; & le choix de ceux qu'il employa fut une des principales cauſes du ſuccès de ſes entrepriſes. Quelle gloire n'auroit-il pas méritée, ſi au lieu d'allumer par-tout les diſſentions & la guerre, il avoit conſacré ſes ſoins au bonheur de ſes ſujets ! *Les gens de qualité me dépouillent*, diſoit-il un jour ; *les gens de lettres m'inſtruiſent*, *les marchands m'enrichiſſent*. En réfléchiſſant

Il auroit dû ſuivre une autre route.

ainſi ſur les différens objets, il auroit dû voir qu'un ſouverain ſe rend heureux, non par les conquêtes ou le deſpotiſme, mais par la ſageſſe du gouvernement, par l'équité des lois, par tout ce qui fait fleurir ſes états.

Ses ſentimens ſur la perſécution.

On dit que dans ſa retraite, ne pouvant faire aller deux horloges parfaitement d'accord, il ſe reprocha comme une folie d'avoir voulu aſſujettir les hommes à l'uniformité de croyance. Son fils n'en fut pas moins deſpotique & impitoyable, à l'égard de ceux dont la croyance n'étoit pas la ſienne. Philippe ſembloit diſputer avec Paul IV, à qui rendroit l'inquiſition plus barbare. Conſtantin Ponce, prédicateur & confeſſeur de Charles-quint, fut brûlé en effigie comme hérétique : peu s'en fallut qu'on ne flétrît la mémoire de cet empereur lui-même. Pour comble d'horreur, le roi, apprenant un jour que trente perſonnes, au moins ; venoient de périr dans un *auto-da-fé*, demanda qu'on fît en ſa préſence une ſemblable exécution. Il vit avec joie quarante victimes dévouées au ſupplice par le faux zèle. Un d'eux, homme diſtingué, lui demandant grace : *Non*, répondit-il ſéchement ; *quand ce ſeroit mon propre fils, je le livrerois aux flammes, s'il étoit obſtiné dans l'héréſie.* On peut juger d'a-

Zèle violent de Philippe II pour la catholicité.

vance quels maux produira cette ſuperſtition atroce, & combien elle révoltera les religionnaires fanatiques & les partiſans de la liberté.

CHAPITRE XI.

Éliſabeth règne en Angleterre, & change la religion. — Paix de Cateau-Cambreſis. — Fin de Henri II & de Paul IV.

1558. Éliſabeth ſuccède à Marie en Angleterre.

LA reine d'Angleterre, Marie, dont les cruautés avoient fait haïr ſa religion, dont le gouvernement étoit encore avili par la perte de Calais ; négligée de ſon époux, dévorée de chagrins, mourut ſans enfans, en 1558. Sa ſœur Éliſabeth, fille d'Anne Boleyn, monta ſur le trône, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi par Henri VIII, & confirmé par le parlement. Cette princeſſe, toujours en danger de mort ſous le dernier règne, s'étoit inſtruite à l'école de l'adverſité. Pleine de génie, de connoiſſances, de courage & de politique ; quoique jeune & n'ayant pas vingt-ſix ans, elle pouvoit ſoutenir avec gloire le fardeau du gouvernement, dans les conjonctures les plus orageuſes. Ses premières démarches la feront bientôt connoître.

Paul IV la traite indignement.

Malgré ſon averſion ſecrète pour la religion romaine, qu'elle ſouhaitoit d'abolir, elle conſerve un miniſtre à Rome, & le charge de notifier au

pape ſon avénement. L'orgueilleuſe imprudence de Paul IV ſe montre ici toute entière. Il traite Éliſabeth de bâtarde; il s'étonne qu'elle ait eu l'audace de prendre poſſeſſion, ſans ſon aveu, d'un royaume feudataire du ſaint ſiège; (on s'imagine être au ſiècle du roi Jean & d'Innocent III :) il daigne ſeulement lui faire eſpérer de l'indulgence, ſi elle veut ſe ſoumettre & demander grace. Clément VII, qui avoit perdu l'Angleterre par ſa faute, ne s'étoit pas conduit ſi imprudemment à l'égard de Henri VIII.

Elle change la religion avec prudence.

La reine profita bientôt de l'avantage que lui donnoit une inſulte dont la nation étoit indignée. Elle ne précipita rien, parce que les changemens de religion dans un état exigent une prudence infinie. Elle gagna les cœurs, elle prépara les eſprits. Le parlement conſomma l'ouvrage, en lui aſſurant la ſuprématie, & en lui donnant, avec le titre de *gouvernante de l'égliſe*, l'autorité ſpirituelle que ſon père & ſon frère avoient exercée. On abolit ſans oppoſition la meſſe & la liturgie romaine; mais on en retint aſſez de cérémonies, pour que le culte extérieur fît paſſer les grandes innovations. Auſſi preſque tous les curés & les bénéficiers du ſecond ordre ſe ſoumirent-ils au changement. Un ſeul évêque prêta le ſerment de ſuprématie; les autres furent

dépoſés. Qu'avoit donc gagné la foi catholique par les violences de Marie & de ſon époux ? Les ſupplices ne réglèrent jamais la croyance : ils éloignent plutôt de la perſuaſion ; & ne pouvant faire que des hypocrites, tout change dès qu'on ceſſe de les craindre.

Avantages politiques de la réforme.

Si l'Angleterre eut le malheur de s'égarer dans la route du ſalut, la réforme lui fut avantageuſe à pluſieurs égards, dans l'ordre civil & politique. La population augmenta, dès que le célibat religieux fut aboli. Un grand nombre de fêtes, mal ſanctifiées par la fainéantiſe, ne ſuſpendit plus les travaux néceſſaires à la ſociété. Les diſputes de juridiction, entre le ſacerdoce & la puiſſance temporelle, ne rompirent plus l'harmonie intérieure du gouvernement. L'induſtrie ceſſa d'être reſſerrée & étouffée par les poſſeſſions immenſes du clergé & des moines. On fut à couvert des entrepriſes & des exactions ruineuſes de la cour de Rome. Pluſieurs abus qui faiſoient perdre l'argent, le temps, les ſujets, ſe diſſipèrent d'eux mêmes.

Combien le pélerinage ſeul de Saint-Jacques nuiſoit au royaume.

Les Actes de Rymer prouvent combien le ſeul pélerinage de ſaint-Jacques de Compoſtelle étoit nuiſible à l'Angleterre. Neuf cents ſeize perſonnes obtinrent la permiſſion d'y aller en 1428 ; deux mille quatre cents ſoixante, en 1434 ;

deux mille cent, en 1445. Cette particularité ſuffit pour juger du reſte.

Conduite de Philippe II avec Éliſabeth.

Auſſi-tôt qu'Éliſabeth fut ſur le trône, les rois de France & d'Eſpagne briguèrent à l'envi ſon amitié. Le ſecond, dans l'eſpérance de régner en Angleterre, lui offrit ſa main, & ſollicita une diſpenſe de Rome pour l'épouſer. L'habile princeſſe n'avoit garde d'accepter cette offre, auſſi contraire à ſes propres inclinations qu'aux vœux des Anglois. Elle diſſimula cependant.

Négociations de Cateau-Cambreſis.

Philippe ſoutint d'abord avec chaleur les intérêts d'Éliſabeth, dans les négociations qui continuoient à Cateau-Cambreſis; mais il ſe refroidit en la voyant ruiner le catholiciſme : c'étoit ruiner l'ouvrage de Philippe même, ainſi que de Marie. Les deux puiſſances traitèrent ſéparément avec Henri II. Il n'y eut cependant qu'un jour d'intervalle entre les deux traités.

1559. Traité avec Éliſabeth, qui abandonne Calais.

Celui de l'Angleterre ne contient de remarquable que l'article de Calais. Éliſabeth ne pouvant recouvrer cette place, ne pouvant la céder ſans compromettre ſon honneur, la laiſſe pour huit ans au roi de France, à condition de la rendre enſuite, ou de payer cinq cents mille écus; pourvu néanmoins que l'Angleterre ne rompe la paix ni avec la France ni avec l'Écoſſe. Éliſabeth ſauva les apparences; & c'étoit beau-

coup. On ne peut croire qu'elle eſpérât de rentrer en poſſeſſion de Calais. Il falloit en faire le ſacrifice, ou le reprendre par force. Les circonſtances rendoient le ſacrifice néceſſaire ; la politique ſut le couvrir aux yeux du peuple, de manière qu'il n'excita point de murmures. Un miniſtère prudent ménage l'opinion, & ſemble quelquefois la gouverner. Nous verrons les inquiétudes que donnoient à la reine d'Angleterre les prétentions de Marie Stuart, épouſe du dauphin.

Par le traité avec l'Eſpagne, Henri reſtitua un très-grand nombre de places, pour Saint-Quentin, Ham & le Catelet ; le duc de Savoie fut rétabli dans ſes états, excepté Turin, Pignerol, Chivas & Villeneuve ; le Montferrat fut rendu au duc de Mantoue ; & les villes conquiſes dans la Corſe, à la république de Gènes. Le pape, l'empereur, le Danemarck, la Suède, la Pologne, le Portugal, l'Écoſſe, &c. furent compris dans ce traité, comme alliés de l'un ou de l'autre roi. La France garda Metz, Toul & Verdun ; parce que Philippe avoit médiocrement à cœur les intérêts de ſon oncle Ferdinand. Les deux branches de la maiſon d'Autriche furent quelque temps moins amies que rivales. Philippe n'oublioit pas le refus de Ferdinand, de lui céder l'empire. Traité avec Philippe II.

La France cède beaucoup ; on colore ces cessions par deux mariages.

La nation françoise murmura hautement d'un traité si contraire à ses espérances. Elle étoit indignée de la cession que l'on faisoit de cent quatre-vingt-neuf places fortes, conquises dans les Pays-bas ou en Italie. Le connétable de Montmorenci, auteur de la paix, impatient de la conclure, avoit trouvé un expédient pour y faire consentir la cour. C'étoit un double mariage ; celui de la sœur de Henri avec le duc de Savoie, & celui de Philippe avec la fille aînée de Henri. Les mariages de princes, qui sont rarement les nœuds d'une sincère union, ont été souvent des moyens honnêtes de colorer ce que l'on auroit eu honte de faire autrement.

1559. Mort de Henri II.

Enfin les fêtes succédèrent aux combats. Elles coûtèrent la vie à Henri II, qui fut blessé mortellement dans un tournoi, après y avoir rompu plusieurs lances.

Son zèle outré & funeste.

Le zèle sanguinaire de ce prince contre les novateurs jeta les semences des guerres du calvinisme. Il le poussa jusqu'à vouloir persécuter la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, dont la cour étoit l'asyle des gens de lettres imbus de la doctrine hétérodoxe. Il ordonna aux juges de faire arrêter comme hérétiques, tous ceux qui les solliciteroient en faveur des religionnaires, condamnés à des supplices

inhumains. Quelques membres du parlement furent mis en priſon, pour avoir été d'avis qu'on modérât la rigueur des ordonnances. On eût dit que le zèle commandoit des barbaries. Mais le fruit qu'elles produiront, ſera d'entraîner & la religion & l'état ſur le penchant de leur ruine.

Mort de Paul IV, déteſté à Rome.

Paul IV, un de ces pontifes ardens qui ſembloient nés pour mettre le feu à l'Europe, mourut la même année 1559, emportant les malédictions du peuple romain. Sa ſtatue fut miſe en pièces, & jetée dans le Tibre. Les priſonniers de l'inquiſition furent délivrés; la priſon qu'il avoit fait conſtruire fut abattue comme un monument d'horreur. Peu s'en fallut qu'on ne réduisît en cendres le couvent des dominicains qui préſidoient à ce tribunal. Les Caraffa, que Paul avoit chaſſés de Rome, après avoir tout ſacrifié à leur fortune, contribuèrent à l'élection de Pie IV (Médichino), dont la reconnoiſſance dura peu; car il les fit mourir l'année ſuivante. Ce nouveau pape reconnut Ferdinand pour empereur; & rendit ſon pontificat célèbre, en terminant le concile de Trente, interrompu depuis 1552.

Pie IV.

CHAPITRE XII.

Fin du concile de Trente. — Sa diſcipline, rejetée en France. — Socinianiſme, Littérature, &c.

On demandoit en France un concile national.

LES troubles de la religion, qui agitoient déja la France, comme on le verra bientôt, faiſoient deſirer un concile national où vraiſemblablement il y auroit eu beaucoup de diſputes infructueuſes. De pareilles aſſemblées alarmoient encore plus la cour de Rome qu'un concile général dont elle pouvoit diriger ou ſuſpendre les opérations.

Propoſitions faites au pape par Catherine de Médicis.

D'ailleurs, la reine mère Catherine de Médicis, arbitre du gouvernement ſous le jeune François II, propoſoit au pape des tempéramens fort ſuſpects pour le ſaint ſiège. C'étoit d'ôter les images qu'on adoroit, de retrancher quelques cérémonies du baptême, d'accorder la communion ſous les deux eſpèces, de célébrer l'office divin, & ſur-tout la meſſe en langue vulgaire, d'abolir la fête-dieu & les proceſſions du ſaint ſacrement; articles qui ſembloient donner aux proteſtans l'avantage ſur les catholiques.

Pie IV raſſemble le concile de Trente.

Craignant donc que la cour & le clergé de France ne tranchaſſent les difficultés, il ſe hâta de

raſſembler le concile. L'ouverture s'en fit de nouveau pour la dernière fois au mois de janvier 1562.

On eſſaya d'y attirer les proteſtans d'Allemagne; mais ils vouloient que les anciennes déciſions du concile fuſſent examinées; ils vouloient être juges avec les autres; ils prévoyoient que le jugement ſeroit contre eux. L'empereur Ferdinand, loin de gêner leur liberté, n'accepta point la bulle de convocation. Pie IV fit bientôt connoître ſes diſpoſitions à l'égard des religionnaires, en propoſant une ligue qui tendoit à les accabler de toutes parts. La voie des armes lui paroiſſoit plus efficace que celle des canons & des cenſures eccléſiaſtiques. C'étoit le moyen d'armer ceux qu'il importoit de convaincre & de convertir.

Ne pouvant y attirer les proteſtans, il propoſe d'armer contre eux.

Parmi les catholiques mêmes, s'élevoient des nuages de mauvais augure pour le concile de Trente. La cour de Rome y avoit une influence trop certaine. *Elle envoyoit le ſaint-Eſprit dans la valiſe du courier*, diſoient quelques perſonnes diſtinguées. Ce bon mot indécent eſt attribué ſur-tout à Lanſac, un des ambaſſadeurs de France. Le ſavant Pibrac, autre ambaſſadeur françois, dit ſans détour, en haranguant l'aſſemblée, que les conciles tenus ſous Paul III &

Plaintes des François contre le concile.

Jules III, n'avoient rien fait de bon. Il ſoutint que celui-ci ne devoit pas être une continuation des deux premiers.

Influence des légats & des Italiens.

Certainement les légats & les évêques italiens employoient toute leur adreſſe à tourner les choſes au gré du pape. Lainez, général des jéſuites, s'efforça de prouver par un long diſcours, que du pape ſeul émanoit toute autorité ſpirituelle, qu'en lui ſeul étoit renfermée toute la hiérarchie. Non-ſeulement on ne put faire décider que l'inſtitution des évêques eſt *de droit divin*, mais un des principaux canons inſinue qu'ils tiennent du pape leurs pouvoirs. Il eſt conçu en ces termes: *Si quelqu'un dit que les évêques qui ſont choiſis par l'autorité du pape, ne ſont pas vrais & légitimes évêques, mais que c'eſt une invention humaine, qu'il ſoit anathême.* Les diſputes avoient été ſi violentes à ce ſujet, qu'on s'étoit vu au moment d'une rupture éclatante & ſans remède.

Beaucoup d'intrigues & de diſputes.

Fra-Paolo & même Pallavicini, dans leurs hiſtoires du concile, développent le tiſſu des intrigues, des conteſtations, des ſubterfuges, des vaines ſubtilités qui ne ſe mêlèrent que trop aux matières les plus reſpectables. Sans nous arrêter aux points de foi, reçus dans l'égliſe, & qu'on ne doit plus examiner, obſervons ſeulement

ſeulement quelques décrets de diſcipline, où reſpire l'ancien eſprit de domination & d'indépendance.

Décret propoſé pour la réformation des princes.

Tandis que le grand objet de cette aſſemblée devoit être de réformer l'égliſe, & de couper la racine de tant d'abus que lui reprochoient les novateurs; on projeta un décret de réformation pour les princes, compoſé de treize articles tendans à établir les immunités cléricales, telles que les ſiècles d'ignorance les avoient produites, ſoit par rapport aux perſonnes, ou aux biens même patrimoniaux. Du Ferrier, un des ambaſſadeurs françois, s'éleva contre cette entrepriſe téméraire, avec autant de raiſon que d'éloquence. Quelques-uns taxèrent ſon diſcours d'héréſie; la plupart le jugèrent au moins ſcandaleux. Il ſe retira, ſelon les ordres de la cour, comme ſes collégues avoient déja fait. Le décret fut réduit à une ſimple exhortation aux princes, de protéger la liberté de l'égliſe, & de maintenir les immunités & la juridiction des eccléſiaſtiques. Mais on ordonna l'exécution de toutes les conſtitutions des papes ſur cet objet.

Oppoſition des François, à laquelle on a peu d'égard.

Toutes les conſtitutions ſur les immunités eccléſiaſtiques, confirmées.

Ainſi une foule de bulles évidemment contraires aux loix civiles, à l'autorité des princes & des magiſtrats, au bien général de la ſociété, devinrent autant d'ordonnances du concile. Et ce

qui eſt plus étonnant, la France ſeule, ou plutôt une partie de la nation, a conſtamment rejeté une pareille diſcipline. On s'eſt contenté ailleurs de termes généraux, pour mettre à couvert les droits de la ſouveraineté.

Autres décrets contraires au droit commun ou au droit civil.

Par d'autre décrets, les cauſes des évêques, en matière criminelle, ſont attribuées au pape ; on lui attribue le droit de commettre ou d'évoquer à lui les cauſes dont le jugement appartient aux évêques. On aſſigne à ceux-ci, *comme délégués du ſaint ſiège*, des fonctions eſſentiellement attachées à leur miniſtère. D'un autre côté, on leur attribue des droits que la puiſſance civile peut revendiquer. On les établit juges des livres, adminiſtrateurs des hôpitaux, exécuteurs des legs pieux, &c. On ordonne, en certains cas, des amendes, des confiſcations, des contraintes par corps, & même des peines capitales pour le duel.

Sur le mariage.

Le décret de doctrine ſur le mariage, non-ſeulement fixe des empêchemens d'affinité ſpirituelle, dont il faut abſolument avoir diſpenſe ; mais déclare légitimes les mariages des enfansde famille, ſans le conſentement de leurs parens, avec anathême contre ceux qui ſoutiendront le contraire. (Le contraire a été maintenu en France pour de très-bonnes raiſons.) Enfin on autoriſe

Sur la profeſ-

la profeſſion religieuſe à ſeize ans pour les deux ſexes. L'ordonnance d'Orléans en 1560, l'avoit défendue pour les hommes avant vingt-cinq ans & avant vingt pour les filles. Il eſt ſingulier que la diſcipline du concile n'ayant pas été admiſe ſur d'autres points, l'ait été ſur celui-là, malgré les inconvéniens viſibles qui en réſultoient. ſion religieuſe.

Nous perdrions le temps à raconter les vives diſputes, qui s'élevèrent entre les ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, au ſujet de la préſéance, dans une aſſemblée où il s'agiſſoit de la foi chrétienne & de la tranquillité des peuples. Il ſuffit de ſavoir qu'après de longues difficultés, le pape, d'abord favorable aux Eſpagnols, décida en faveur des François. Diſputes ſur la préſéance.

De tout ce que l'on fit à Trente, dans la vue de réformer l'égliſe, l'établiſſement des ſéminaires ſemble avoir produit le plus d'effet, parce qu'il a le plus influé ſur les principes & ſur les mœurs. L'éducation décide ordinairement de la conduite des hommes; & le ſacerdoce exigeant des lumières, des vertus rares, on ne pouvoit trop former la jeuneſſe à en remplir dignement les fonctions. Mais au milieu des préjugés, de la ſuperſtition & du fanatiſme, il étoit à craindre qu'on n'inſpirât la bigoterie avec la piété, l'en- Établiſſement des ſéminaires, utile, mais imparfait.

thouſiaſme avec le zèle, de faux principes avec la diſcipline, l'eſprit de chicane & de diſpute avec la théologie ordinaire, moins de ſolide morale que de pratiques extérieures. En effet, l'éducation des ſéminaires eut long-temps pluſieurs abus, mêlés à des avantages réels; &, ſi l'on examine bien les choſes, c'eſt une des principales raiſons, pourquoi le miniſtère eccléſiaſtique s'eſt vu encore expoſé à tant de reproches. Pie IV fonda le ſéminaire romain, & le confia aux jéſuites. Leur ſyſtême ſervit de modèle aux autres.

Pie IV confirme le concile avec précipitation.

Ce fameux concile, que l'on compte pour le vingtième général, ne finit qu'en 1563. Quelques cardinaux étoient d'avis de ne point le confirmer ſi vîte; parce que, diſoient-ils, pluſieurs canons ne pouvant guère s'obſerver, les ſcandales ou les diſpenſes ſe multiplieroient à l'infini. Quelle apparence que la pluralité des bénéfices, par exemple, fût abolie par la ſeule force d'un décret? Pie ne laiſſa pas de publier la bulle de confirmation, défendant toute gloſe, ou commentaire, ou interprétation de la doctrine du concile; & réſervant au ſaint ſiège le droit d'éclaircir ou décider ce qui en auroit beſoin. Jamais le pape n'auroit été plus puiſſant, ſi la bulle avoit eu ſon plein effet.

Comment il

Le Portugal, Veniſe, le duc de Savoie, re-

çurent tout ſans difficulté. Le roi d'Eſpagne montra en public la même ſoumiſſion, en donnant des ordres ſecrets pour le maintien de l'autorité royale. En France on refuſa de publier le concile ; & le cardinal de Lorraine, qui venoit d'y jouer le plus grand rôle, oppoſa vainement ſon crédit aux raiſons du chancelier de l'Hôpital & du parlement. Nous verrons les ligueurs inſiſter toujours ſur cet objet.

fut reçu dans les états.

L'empereur Ferdinand I travailloit à réunir les deux égliſes, par des voies de conciliation, préférables aux anathêmes & aux violences. Il obtint du pape la communion ſous les deux eſpèces, pour ſes ſujets. La mort l'ayant enlevé trop tôt, ſon fils & ſon ſucceſſeur, Maximilien II, demanda un autre point plus important, le mariage des prêtres. On trouve dans les hiſtoriens les motifs qu'il chargea ſon ambaſſadeur de faire valoir. La cour de Rome avoit de fortes raiſons pour s'y oppoſer : Pie fut inflexible à cet égard.

Maximilien II demande le mariage des prêtres.

Alors s'évanouit l'eſpérance de ramener les proteſtans. Ils mépriſoient un concile, dont on avoit attendu des miracles. L'*index* des livres défendus, que le pontife publia bientôt, augmenta leur indignation. Les catholiques éclairés ne pouvoient que gémir eux-mêmes, en voyant

Le concile & l'*index* ne font que choquer les proteſtans.

cet *index* flétrir des auteurs & des ouvrages dignes d'éloges.

Origine du ſocianiſme, qui rejette les myſtères.

Comme les proteſtans ne s'accordoient pas entre eux, non plus qu'avec les catholiques, ſur le ſens des écritures, qu'ils ſoumettoient à l'examen de la raiſon; comme les myſtères ne font que s'obſcurcir par les diſputes; comme l'eſprit humain, s'agitant dans de profondes ténèbres, tombe de précipice en précipice: il devoit naître tôt ou tard quelque nouveau ſyſtême dangereux, où la foi ſe réduiroit preſque à des idées philoſophiques. Lélio Socin, natif de Sienne, en jeta les premières ſemences. L'inquiſition l'avoit éloigné de ſa patrie, & ſans doute aigri, contre la religion. Fauſte Socin, ſon neveu, développa les principes de Lélio. Craignant les perſécutions de Calvin à Genève, il alla dogmatiſer en Pologne, & y fonda, ainſi qu'en Tranſilvanie, la ſecte des ſociniens. Elle n'admet aucun myſtère; elle honore Jeſus-Chriſt comme un ſage, deſtiné par la providence à conduire les hommes dans la route des devoirs & de la vertu. Catholiques & proteſtans, tous eurent également en horreur une doctrine qui ſappoit la foi chrétienne. Proſcrite de Pologne, elle s'eſt gliſſée parmi les ſectes de Hollande & d'Angleterre; faiſant peu de bruit, parce qu'elle étoit

Lélio & Fauſte Socin.

peu propre à enflammer le fanatiſme & occaſionner des troubles. Fauſte Socin mourut en 1604.

Gens de lettres de ce temps.

Si les lettres pouvoient conſoler le genre humain des malheurs cauſés par les troubles de religion, les commencemens du ſeizième ſiécle fixeroient agréablement nos regards. L'Italie eut ſon Arioſte, ſon Machiavel, ſon Guichardin, Bembo, Sadolet, Annibal Caro, Paul Jove, Sannazar, &c.; la France, Budée, Ramus, du Moulin, les Étienne, les Scaliger, & d'autres ſavans. Parmi eux ſe diſtinguèrent trois du Bellai-Langei, hommes de qualité, dont les lumières ajoutoient beaucoup à l'éclat de la naiſſance: deux de ces frères furent d'habiles généraux, d'habiles négociateurs; le troiſième, étant cardinal, ne put les égaler que dans la carrière des ambaſſades & dans celle de la littérature. Éraſme illuſtra la Hollande & mérita l'admiration univerſelle: le roi déſira en vain de le fixer à Paris, où il n'auroit pu échapper au déchaînement d'un Noël Béda & d'autres fougueux Scolaſtiques. Copernic découvrit dans le nord le vrai ſyſtême du monde, que Galilée mit enſuite au grand jour, & que l'inquiſition condamna. Sleidan fut en Allemagne un hiſtorien reſpectable. En même-temps Raphaël & Michel-Ange faiſoient leurs chefs-d'œuvre. Mais les fureurs de la ſuperſti-

Raphaël & Michel-Ange.

tion, qui vont ouvrir des ſcènes toujours plus ſanglantes, permettoient à peine aux meilleurs eſprits d'apprécier les avantages de la littérature, des ſciences, des arts qui poliſſent l'humanité. D'ailleurs le *Prince* de Machiavel, malgré le mérite des autres ouvrages de cet écrivain, contenoit le germe d'une politique déteſtable, propre encore à enfanter de nouveaux crimes.

Ramus perſécuté par les docteurs.

La perſécution que Ramus eſſuya en France, ſuffit pour connoître à quel point on étoit abſurde & barbare, dans les écoles même d'où il ſemble que la raiſon devoit ſortir, & répandre les vrais principes de la vie humaine. Philoſophe, mathématicien, ſavant littérateur, Ramus fut d'abord expoſé à la cenſure des docteurs, parce qu'il n'imitoit point leur mauvaiſe prononciation de Q : il enſeignoit à prononcer *quanquam*, & non *kankam* ; c'étoit un crime. C'en fut un autre plus énorme d'attaquer le péripatétiſme ou la doctrine d'Ariſtote. On le taxa d'héréſie, on le força de ſe réfugier auprès du prince de Condé. Après quelques années d'abſence & de voyages, il revint malheureuſement à Paris en 1571. Un de ſes lâches rivaux le fit tuer à la Saint-Barthélemi, dont nous parlerons bientôt ; & les écoliers outragèrent ſon cadavre. Combien d'exemples

pareils démontrent la tyrannie des préjugés, ſur-tout de ceux que l'eſprit de corps conſacre & éterniſe, autant qu'il peut !

Imprudence des zélateurs paſſionnés.

C'étoit & ce fut long-temps pour la religion un malheur inſigne, qu'on attaquât comme ſes ennemis des hommes éclairés, vertueux, ſoumis à la foi, indociles ſeulement aux erreurs vulgaires, pleins d'un noble zèle pour la vérité & le bien public. Quelle extravagance, de vouloir décorer de leurs noms la liſte des hérétiques & des incrédules ! Les libelles & les accuſations contre Éraſme, par exemple, lui faiſoient peut-être moins de tort qu'au catholiciſme.

ONZIÈME ÉPOQUE.

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

SOULÈVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II.--L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ÉLISABETH.

Depuis l'an 1559, juſqu'au règne de Henri IV.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François II. — Commencement des troubles de religion en France.

Devoir pénible & dangereux d'un hiſtorien.

» IL ne s'agit plus maintenant, dit l'illuſtre hiſ-
» torien de Thou, des belles maximes ni des
» grandes actions de nos pères : je dois ex-
» poſer les déſaſtres de l'état, c'eſt-à-dire, nos
» erreurs & nos vices, qui déſolent depuis qua-
» rante années ce royaume autrefois ſi floriſſant.
» C'eſt malgré nous, & pour nous prêter à la
» vérité de l'hiſtoire, que nous parlerons de

» l'ambition, de l'avarice, de la mauvaiſe foi,
» des pernicieux conſeils de quelques perſonnes;
» car les hiſtoriens amis de la vérité ſont obligés
» de tout dire, pourvu que ce ſoit avec can-
» deur, ſans paſſion & ſans fiel. Il y a ſi loin
» de ce temps-là au temps où j'écris, qu'on
» ne doit pas me ſoupçonner de prévention ou
» de haine. » (*L. 22, à la fin.*) Je cite volontiers ces paroles d'un grand homme, parce que même dans notre ſiècle la vérité hiſtorique trouve des cenſeurs, toujours prêts à condamner ce qu'ils ignorent, ou ce qu'une fauſſe politique leur fait cacher.

Factions à la cour de France.

Depuis la mort de Henri II, la cour de France étoit pleine de factions orageuſes. Catherine de Médicis, mère d'un roi infirme & incapable de tout, joignoit à une extrême envie de dominer, l'eſprit de ſoupleſſe, de diſſimulation, de perfidie & de noirceur. Ne ſe faiſant ſcrupule de rien pour parvenir à ſon but, elle reſpiroit en quelque ſorte le pur machiavéliſme. La jeune reine, Marie Stuart, prodige d'eſprit comme de beauté; poſſédant ſix langues, réuſſiſſant même dans la poëſie françoiſe, joignant à ces avantages les charmes d'un beau caractère, régnoit ſur le cœur de ſon époux. Les Guiſes étoient ſes oncles. Trop habiles pour ne pas profiter des circonſ-

Les Guiſes.

tances, ils avoient en main l'autorité du gouvernement; & dévorés d'ambition, leur mérite même devenoit une ſource de maux pour la patrie. Deux princes du ſang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & ſon frère Louis, prince de Condé, s'indignoient d'être ſans crédit, & n'étoient que trop diſpoſés à troubler l'état par des intérêts perſonnels. Enfin le connétable de Montmorenci & ſa famille puiſſante avoient auſſi des prétentions & des vues, incompatibles avec la tranquillité du royaume. Malheureuſement les uns & les autres ſe ſervirent de la religion, comme d'un inſtrument le plus utile à des factieux. Par elle, ils allumèrent les guerres civiles, où l'ambition & le fanatiſme s'acharnèrent à l'envi, pour ainſi dire, ſur les citoyens, ſur l'état, & même ſur les rois.

Les Bourbons.

Montmorenci.

Sous Francois I, la nouvelle doctrine s'étoit fort répandue à la cour, ainſi que dans la capitale & les provinces. Le goût de la nouveauté auroit ſuffi pour lui faire des proſélytes, quand même les raiſons ſpécieuſes des proteſtans, & ſur-tout les abus qu'ils attaquoient, euſſent été moins propres à ébranler les eſprits. Calvin, eccléſiaſtique de Noyon, avoit ſurpaſſé Luther en adoptant le fond de ſa doctrine. Il étoit devenu l'apôtre & comme le légiſlateur de Genève, le fondateur

Progrès du proteſtantiſme ſous le regne de François I.

d'un culte plus ſpiritualiſé, un chef de ſecte qui, en montrant moins de paſſion, n'en étoit peut-être que plus capable de ſe faire des proſélytes. Son livre de l'*Inſtitution chrétienne* étoit dédié au roi. Quoiqu'il eût déja cherché, quand il le publia, un aſyle hors du royaume, on ne peut douter qu'il n'eût autour du trône un grand nombre de partiſans. Auſſi le calviniſme fit-il bientôt des progrès. La ſévérité des édits venoit certainement moins du zèle de Francois I, que de l'influence des conjonctures. Sa ſœur, la reine de Navarre, protégeoit les religionnaires, tandis qu'ils eſſuyoient les pourſuites du clergé & du parlement.

Sous Henri II, le mal s'étoit augmenté.

L'exécution de Cabrières & de Mérindol, les ſupplices que Henri II multiplia ſans prévoyance, irritèrent l'eſprit de ſecte au lieu de l'abattre; comme on doit toujours s'y attendre, lorſque l'enthouſiaſme eſt en fermentation. Les uns aſpiroient au martyre: car ils ne doutoient pas que ce n'en fût un, de mourir pour leur doctrine; les autres, en plus grand nombre, mêloient à leur zèle l'ardeur de la liberté & de la vengeance. Ils ſavoient que l'amiral de Coligni, que d'Andelot & le cardinal de Châtillon, ſes frères, neveux du connétable, étoient décidés pour la réforme; que le prince de Condé

penchoit à prendre ce parti : de tels protecteurs ſoutenoient l'audace qu'inſpire la perſuaſion religieuſe.

1559. Supplice d'Anne du Bourg, ſous François II.

D'un autre côté, les Guiſes, qui gouvernoient ſous François II, ſe montrant zélés catholiques, de nouveaux exemples de rigueur augmentèrent l'animoſité des proteſtans. Anne du Bourg, conſeiller-clerc au parlement, recommandable par ſes mœurs, par ſon intégrité, encore plus que par ſa nobleſſe, fut pendu comme hérétique. Il dit au peuple avant l'exécution, qu'il mouroit *pour l'évangile de Dieu.* On ne ſauroit exprimer combien le ſupplice de ce magiſtrat échauffa la multitude. De ſes cendres, ſelon de Thou, ſortit une moiſſon funeſte de conſpirations & de révoltes.

On inquiétoit & irritoit les calviniſtes.

D'ailleurs le gouvernement inquiétoit ſans ceſſe les calviniſtes. On leur tendoit des piéges pour avoir occaſion de les punir. Loin de corriger ce qui s'étoit gliſſé de ſuperſtitieux dans le culte, on y ajoutoit des pratiques plus ſuperſtitieuſes encore. Au coin des rues furent placées des notre-dames, des images de ſaints, devant leſquelles on allumoit des chandelles ou des cierges : la populace s'aſſembloit à l'entour, chantoit des cantiques, forçoit les paſſans à mettre de l'argent dans de petits troncs pour

le luminaire. Qu'un homme ne ſaluât point ces images, & ne s'arrêtât point avec reſpect, lorſque le peuple fanatique leur rendoit ce culte, il étoit ou aſſommé de coups, ou traîné en priſon, ou du moins chargé d'inſultes. Ne pas réprimer de pareils déſordres, c'étoit les autoriſer. Les proteſtans furieux n'attendoient qu'un chef pour tout entreprendre.

1560. Conjuration d'Amboiſe.

Bientôt ſe forma la célèbre conjuration d'Amboiſe, dont le prince de Condé fut l'ame inviſible; & que la Renaudie, gentilhomme proteſtant, conduiſit avec autant d'adreſſe que d'activité. On ſe propoſoit ſur-tout d'ôter le gouvernement aux Guiſes, haïs comme étrangers & comme perſécuteurs. On devoit les enlever à Amboiſe où étoit la cour, mettre Condé à la tête des affaires, s'aſſurer par un édit la liberté de conſcience. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce deſſein, & les meſures ſi bien concertées, que le ſuccès en paroiſſoit infaillible. Mais tandis que des milliers de conſpirateurs gardoient inviolablement le ſecret, il fut trahi par un avocat, aſſez bon citoyen, quoique calviniſte, pour avoir horreur d'une révolte. Auſſi-tôt le duc de Guiſe, nommé lieutenant-général du royaume, déploie ſa prudence & ſon courage ordinaires. Les huguenots,

(on donna enſuite ce nom par injure aux calviniſtes,) arrivant de toutes les provinces au rendez-vous, ſont ſurpris, maſſacrés, ou meurent par la main des bourreaux.

Aſſemblée où Coligni préſente une requête des ſectaires.

Un parti ſi nombreux & ſi ardent ne pouvoit que s'échauffer davantage dans le malheur. Il falloit ou le calmer, ou s'attendre à de nouvelles entrepriſes. On tient une grande aſſemblée à Fontainebleau, pour délibérer ſur les beſoins de l'état. L'amiral de Coligni y préſente au roi une requête, par laquelle les réformés demandent l'exercice public de leur culte, afin qu'on ne puiſſe déſormais leur faire un crime des aſſemblées particulières : il déclare que cinquante mille hommes ſont prêts à ſigner cette requête.

Diſcours de deux évêques modérés.

Montluc, évêque de Valence, & Marillac, archevêque de Vienne, parlent avec force contre les abus, qui occaſionnoient tant de troubles & de déſordres. Ils expoſent les vices de la cour romaine, l'ignorance & la corruption du clergé national; l'avarice des Italiens, qui poſſédoient un tiers des bénéfices du royaume ſans y réſider; l'injuſtice de la perſécution, qui confondoit les innocens avec les coupables; ils expoſent, en un mot, les ſcandales & les préjugés, comme la ſource des calamités publiques. Ils condamnent les religionnaires ſéditieux, qu'il importe de réprimer

réprimer & de punir : mais ils obſervent qu'on ne doit pas traiter en criminels des hommes paiſibles, attachés de bonne foi à l'erreur; que leurs ſupplices avoient accrédité leurs opinions; que les ſpectateurs ont eu envie de connoître, ont ſouvent embraſſé une doctrine, qu'ils voyoient ſoutenue au milieu des flammes par d'honnêtes gens, de mœurs irréprochables. Ils inſiſtent ſur la néceſſité d'une réforme. Ils concluent à tenir un concile de la nation, ſi le pape refuſoit un concile général, & à n'employer la ſévérité des lois que pour les véritables crimes. Telle étoit la ſubſtance des deux diſcours.

Plaintes & demandes de Coligni.

Coligni parla enſuite ſans détour Il ſe plaignit de la garde qu'on avoit miſe autour du roi. Il dit que l'eſſentiel pour un ſouverain étoit de ſe faire aimer; que rien ne lui étoit plus funeſte que de craindre ſes peuples, & d'en être craint. Il conclut qu'il falloit ſupprimer la garde, aſſembler les états généraux, chercher les moyens d'extirper l'erreur dans l'égliſe. Les princes Lorrains ſoutinrent leur caractère. Le duc de Guiſe proteſta qu'aucun concile ne pourroit lui faire changer de religion; le cardinal s'éleva contre la requête de Coligni, qu'il traita de ſéditieuſe. Cependant les états furent convoqués; les ſupplices furent ſuſpendus; & une ombre de tolérance laiſſa

Oppoſition des Guiſes.

reſpirer les ſectaires. Ils ne laiſsèrent pas de ſe ſoulever dans quelques provinces, tant le reſſentiment ou le fanatiſme étoit déja contagieux.

Le roi de Navarre & le prince de Condé, mandés aux états d'Orléans.

Après la conjuration d'Amboiſe, le prince de Condé avoit été mis aux arrêts, ſans preuves pour le convaincre. S'étant juſtifié hardiment en plein conſeil, ayant même réduit le duc de Guiſe à diſſimuler & à le défendre, il n'avoit pas plutôt été libre, qu'il s'étoit déclaré proteſtant. On l'accuſoit d'une nouvelle conjuration. On vouloit le perdre, & s'aſſurer de ſon frère, le roi de Navarre, qui, malgré ſon irréſolution & ſa lenteur, inquiétoit vivement les princes Lorrains. Tous deux ſont mandés à Orléans, où les états devoient ſe tenir. Ils y viennent avec trop de confiance; ils y éprouvent la perfidie que leurs amis avoient bien prévue. On arrête Condé, on le fait juger par des commiſſaires. Il refuſe de leur répondre, & réclame les droits de la pairie. On le condamne néanmoins à mort. Probablement l'arrêt ne fut pas ſigné. Le roi de Navarre étoit gardé à vue pendant ce procès.

Procès de Condé.

CHAPITRE II.

Commencemens de Charles IX. — Première guerre civile de religion.

1560.

Charles IX ſuccède à François II.

Politique de la reine mère.

Changemens à la cour.

Sur ces entrefaites, François II meurt après un règne de dix-ſept mois; & Charles IX, ſon frère, monte ſur le trône, n'ayant encore que dix ans. Alors la ſcène change à la cour. Catherine de Médicis, dont toutes les vues ſe portoient à la domination, dont l'ame artificieuſe ſe plioit à toutes les circonſtances, dont la maxime favorite étoit de *diviſer pour régner*: qui, par conſéquent, devoit tour-à-tour favoriſer ou combattre les partis contraires; ne regardant la religion que comme un reſſort de politique, ne conſidérant l'état que du côté de ſon intérêt perſonnel; cette dangereuſe princeſſe devoit, par ſes variations, augmenter les troubles qu'elle ſembloit vouloir appaiſer. Elle oppoſe un contre-poids à l'énorme puiſſance des Guiſes. Le prince de Condé eſt élargi, le roi de Navarre eſt nommé lieutenant général du royaume; le connétable de Montmorenci, diſgracié dès le commencement du dernier règne, eſt rappelé avec honneur. Des

apparences de concorde ſuccèdent aux plus vives inimitiés ; mais la haine reſte enracinée dans les ames.

Le chancelier de l'Hôpital.

L'homme le plus capable de guérir les maux publics, ſi les lois avoient de la force contre la rage des factions, c'étoit Michel de l'Hôpital, chancelier vertueux, ſupérieur aux préjugés, ainſi qu'aux vices dominans, magiſtrat qui eût été digne du ſénat romain dans les beaux ſiècles de la république. Il avoit ôté la connoiſſance du crime d'héréſie au parlement, pour l'attribuer aux évêques, par l'édit de Romorantin, quoique ce crime entraînât peine de mort. Mais il n'avoit pas eu d'autre moyen d'empêcher l'établiſſement de l'inquiſition, que le cardinal de Lorraine vouloit ajouter aux fléaux dont la France gémiſſoit. Du moins parmi les prélats, il ſe trouvoit quelques hommes modérés ; & les plus ſévères pouvoient-ils être auſſi à craindre que d'impitoyables inquiſiteurs ? Entre deux maux, on ne pouvoit alors que choiſir le moindre.

Édit de Romorantin.

Diſcours du chancelier aux états.

Aux états d'Orléans, le chancelier ſoutint ſa réputation par un diſcours éloquent, où il expoſa d'abord le but des aſſemblées de la nation, & leur utilité pour inſtruire les ſouverains de leurs devoirs : « Devoirs aujourd'hui négligés, dit-il, » parce que les rois ne voient, n'entendent que

» par les yeux & les oreilles d'autrui ; parce » qu'ils ne vivent, ne gouvernent, & ne décident » ſur les affaires les plus importantes, que » d'après le ſentiment ou le caprice de leurs » miniſtres ; parce qu'entourés des pièges qu'on » leur tend de toutes parts, les princes, deſtinés » à conduire les autres, ſont eux-mêmes conduits » par ceux qui les environnent ». Il peignit enſuite les abus introduits dans tous les ordres. Il blâma les excès en matière de religion. Il ajouta qu'on devoit retrancher ces noms odieux de luthériens, huguenots, papiſtes, qui ſentoient les anciennes factions guelfe & gibeline ; & qu'il falloit ne retenir que le beau nom de chrétien. Il exhorta les membres de l'aſſemblée à ſe dépouiller de toute vue, de toute affection particulière, pour expoſer librement ce qu'ils jugeroient avantageux au royaume.

Point d'harmonie dans les états.

Ordonnances qu'on fit alors.

Cependant le défaut d'harmonie dans les états, la rivalité des trois ordres, la force des préjugés & les intérêts de parti, étoient un obſtacle invincible au zèle du chancelier. D'une part, on invectiva contre l'ignorance & les déſordres du clergé ; on demanda même qu'une grande partie des biens eccléſiaſtiques fût deſtinée à payer les dettes de l'état. D'autre part, l'orateur du clergé s'emporta juſqu'à demander qu'on punît comme

hérétique quiconque auroit préſenté ou préſenteroit des requêtes pour les proteſtans. Mais il fut contraint de faire à Coligni réparation de cette inſulte. On défendit, ſous peine de mort, de s'attaquer mutuellement pour cauſe de religion. On ordonna de rendre la liberté & les biens à ceux qui en avoient été privés pour la même cauſe. Malheureuſement les ordonnances étoient trop foibles contre tant de paſſions déchaînées. Le ſeul changement durable que produiſirent les états d'Orléans, fut que l'adminiſtration de la juſtice allât toute entière aux gens de robe : les baillis & les ſénéchaux, gens d'épée, furent remplacés par leurs lieutenans.

1561. Colloque dangereux de Poiſſi.

Ni les catholiques, ni les proteſtans ne vouloient céder. Catherine de Médicis, alors maîtreſſe du gouvernement, propoſe des conférences publiques ; voie dangereuſe, propre à compromettre la bonne doctrine, ſans jamais finir les diſputes. Malgré la cour de Rome, le cardinal de Lorraine fit embraſſer ce parti, pour avoir occaſion de ſatisfaire ſa vanité, en étalant ſon éloquence & ſon ſavoir. Il diſputa donc, dans le fameux colloque de Poiſſi, contre Théodore de Beze, diſciple de Calvin. Mais chacun s'attribua l'honneur de la victoire : chacun conſerva opiniâtrément ſes opinions ; & le colloque ne ſervit

qu'à envenimer les cœurs. Lainez, général des jéſuites, y traita les calviniſtes de ſinges, de renards, de monſtres ; & blâma hautement la reine de ſe mêler des affaires eccléſiaſtiques. Il obtint néanmoins, par le crédit des cardinaux de Lorraine & de Tournon, le premier établiſſement de ſa ſociété, en forme de collége. Elle n'étoit que tolérée à Paris, quoique Henri II eût ordonné de l'admettre.

Audace de Lainez.

Euſtache du Bellai, évêque de la capitale du royaume, conſulté ſur les jéſuites, déclara que cette ſociété, comme tous les nouveaux ordres, étoit infiniment dangereuſe ; qu'elle paroiſſoit inſtituée plutôt pour exciter des troubles, que pour rétablir la paix dans l'égliſe. L'univerſité leur intenta un fameux procès, où Étienne Paſquier plaidant contre eux, apoſtropha les juges en ces termes : « Vous vous reprocherez quelque jour, » mais trop tard, d'avoir été trop crédules lorſque » vous verrez le renverſement de l'ordre & de la » tranquillité publique, non-ſeulement dans ce » royaume, mais dans tout le monde chrétien, » par les ruſes, les ſupercheries, la ſuperſtition, » la diſſimulation, les feintes, les preſtiges & » artifices déteſtables de la nouvelle ſociété ». Il eſt ſingulier que toutes les raiſons, alléguées alors contre l'établiſſement des jéſuites, l'aient

L'évêque de Paris & l'univerſité contre les jéſuites.

été de nos jours pour leur anéantiſſement. Leurs réponſes auſſi ont toujours été les mêmes.

Le roi de Navarre ſe joint au triumvirat.

Le roi de Navarre avoit ſoutenu les proteſtans, ſans ſe déclarer pour leur ſecte. La cour de Rome & le roi d'Eſpagne s'efforçoient de l'attirer au parti contraire. On lui promettoit, ou de reſtituer la Navarre, ou de donner en échange la Sardaigne. Dupe de ces vaines promeſſes, il ſe jeta dans la faction qu'il avoit toujours inquiétée, & s'unit au triumvirat, compoſé du duc de Guiſe, du vieux connétable, & du maréchal de Saint-André; ardens catholiques, du moins à l'extérieur. Quoi qu'en diſe le P. Daniel, le colloque de Poiſſi contribua peu ſans doute au changement de ce prince; il lui falloit autre choſe que des argumens.

Aſſemblée de magiſtrats, pour rétablir l'ordre & la paix.

Pour contrebalancer une faction ſi puiſſante, la reine ſe montra plus favorable aux calviniſtes. L'édit *de juillet* avoit défendu les aſſemblées illégitimes; mais ils ne l'obſervoient point; & ſouvent on leur faiſoit un crime, même de ce qui leur étoit permis. C'étoient continuellement des querelles, des injures, des violences. On aſſembla les chefs des parlemens, pour chercher avec eux les moyens de rétablir le bon ordre. Le diſcours que leur fit le chancelier doit être lu dans de Thou. Il réfuta ceux qui vouloient qu'on ſe

déclarât abſolument pour l'un des deux partis. « C'eſt comme ſi on diſoit (obſerva-t-il) que le » roi doit armer un parti pour attaquer l'autre. » Ne ſeroit-ce pas oppoſer les membres aux » membres, pour détruire le corps entier? Ne » ſeroit-ce pas une choſe indigne, non-ſeulement » du chriſtianiſme, mais de l'humanité?... » Il s'agit de régler l'état, non d'établir la foi. » Pluſieurs peuvent être citoyens, qui ne ſont » nullement chrétiens; & en ſe ſéparant de l'é- » gliſe, on ne ceſſe pas d'être bon ſujet du roi. » Nous pouvons vivre en paix avec ceux qui » ont des cérémonies, des uſages différens des » nôtres, &c. »

Le chancelier y parle en faveur de la tolérance.

Après les délibérations, parut l'édit *de janvier*, par lequel on accordoit aux proteſtans l'exercice de leur religion, hors des villes, & avec des tempéramens équitables. Il fallut trois lettres de juſſion pour le faire enregiſtrer, même en ajoutant cette clauſe: *Juſqu'à la déciſion du concile général ſur les points conteſtés.* Les préjugés de la magiſtrature n'étoient pas le moindre obſtacle aux vues bienfaiſantes du chancelier.

1562. Édit modéré, enregiſtré par force.

Le calme auroit été enfin rétabli, ſi les haines de religion connoiſſoient des lois, dans la chaleur du fanatiſme. Un événement imprévu les ranima tout-à-coup, & diſſipa toute eſpérance de paix.

Le maſſacre de Vaſſy arme les calviniſtes.

Le duc de Guiſe paſſant à Vaſſi en Champagne, pluſieurs de ſes gens inſultèrent les calviniſtes, qui aſſiſtoient au prêche dans une grange. On commençoit à ſe battre. Il accourt pour appaiſer le tumulte; il eſt frappé d'une pierre : ſes gens ſont furieux, & tuent ſoixante perſonnes. Ce maſſacre, fort exagéré par le bruit public, décida enfin les ſectaires à prendre les armes. Le prince de Condé ſe mit à leur tête, ſous prétexte que Catherine de Médicis l'appeloit au ſecours du roi; car le roi de Navarre & le triumvirat s'étoient rendus maîtres de ſa perſonne. Telle fut l'origine des guerres civiles. Nous en indiquerons ſeulement les faits principaux.

Première guerre civile, atroce.

Condé s'empare d'Orléans dont il fait ſa place d'armes. Rouen & un grand nombre d'autres villes ſont entre ſes mains. Il cède le Havre à Éliſabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir ſon ſecours. Ne ſoyons pas étonnés qu'une guerre civile, où la religion coloroit l'eſprit de révolte, étouffât les ſentimens de citoyen. Il n'y avoit, pour ainſi dire, plus de François, plus de patrie : mais tout étoit plein, ou de fanatiques acharnés les uns contre les autres, ou de factieux qui ſacrifioient la France & la religion à leur fortune. Le parlement déclare les religionnaires

proſcrits ; ordonne aux catholiques de les pourſuivre, de les tuer, ſans crainte de la juſtice. On s'imagine être au temps de Sylla & de Marius. Les ſurpriſes, les maſſacres, ſe renouvellent continuellement ; preſque chaque ville du royaume eſt un théâtre de ſang & d'horreurs.

Siège de Rouen.

Rien ne mérite plus d'attention que la cataſtrophe de ceux qui attiroient tant de maux. Le roi de Navarre aſſiégea & reprit Rouen ; mais il y reçut une bleſſure nouvelle. Le maréchal de Saint-André périt à la bataille de Dreux, que gagna le duc de Guiſe ſous les ordres du connétable. Une ſingularité de cette bataille, c'eſt que les deux généraux, le prince de Condé & Montmorenci, y furent faits priſonniers ; le prince coucha dans le même lit que le duc, ſon vainqueur.

Bataille de Dreux.

1563.

François, duc de Guiſe, aſſaſſiné par Poltrot.

Celui-ci alloit s'emparer d'Orléans. Il avoit déja pris d'aſſaut un des faubourgs, lorſqu'il fut aſſaſſiné par Poltrot, gentilhomme calviniſte, qui crut ſervir dieu en commettant un crime pour venger ſa ſecte. Ainſi mourut François de Guiſe, *le plus grand homme de ſon ſiècle, de l'aveu même de ſes ennemis.* (On peut en croire de Thou.) L'ambition du cardinal de Lorraine, plutôt que ſon

propre penchant, l'avoit rendu chef de parti ; le torrent des conjonctures l'entraîna d'un excès à l'autre, ſans obſcurcir l'éclat de ſa grandeur d'ame & de ſes qualités héroïques. Les grands hommes ſont les plus à craindre, quand ils s'éloignent du devoir.

Pacification favorable aux calviniſtes.

Un édit de pacification calma un peu les orages. Il portoit amniſtie pour le paſſé ; il déclaroit que le prince de Condé & ſes partiſans n'avoient eu en vue que le ſervice du roi : il confirmoit la liberté de conſcience, & ordonnoit que dans tous les bailliages on aſſigneroit une ville où les proteſtans auroient l'exercice public de leur religion. Ces avantages furent bientôt reſtreints. La reine amuſa Condé par l'eſpérance des mêmes honneurs, du même pouvoir qu'avoit eus le roi de Navarre. C'étoit le véritable moyen, ſi l'on eût exécuté les promeſſes qu'on lui fit, de le détacher d'un parti toujours dangereux.

Le Havre repris aux Anglois.

La rage des factions & du fanatiſme étant ſuſpendue, un zèle patriotique parut animer les François pour reprendre le Havre à l'Angleterre. Eliſabeth refuſa de le reſtituer juſqu'à ce que Calais eût été rendu. On lui déclara auſſi-tôt la guerre : on reprit le Havre ; on ne rendit point Calais, & les hoſtilités finirent

par un accommodement. Il s'étoit paſſé en Angleterre & en Écoſſe des événemens que je vais réunir en un ſeul tableau, pour éviter la confuſion.

CHAPITRE III.

Marie Stuart, juſqu'à ſa priſon. — Révolte des Flamands. — Suite des guerres civiles en France.

Progrès du calviniſme en Écoſſe.

LES Écoſſois, un des peuples de l'Europe le plus ignorant alors & le plus agreſte, étoient par-là même un des plus ſuſceptibles de fanatiſme. La nouvelle doctrine avoit pénétré chez eux ſous Jacques V. Marie de Guiſe, veuve de ce prince, en facilita les progrès par ſa modération & par ſes ménagemens à l'égard des réformés. Elle ſe fraya ainſi le chemin à la régence. L'ambition de ſes frères, qui avoient en France trop de pouvoir, lui fit prendre des meſures contraires à ſes inclinations. Ils méditoient de placer la jeune reine Marie Stuart ſur le trône d'Éliſabeth. La ruine des proteſtans paroiſſoit un moyen néceſſaire. On ceſſa de les tolérer, on les irrita en Écoſſe. Des ſeigneurs puiſſans & indociles étoient à leur tête. Un eſprit de liberté ou d'indépendance animoit le zèle religieux, & en tiroit la plus grande force. En 1557, les ſectaires firent une ligue contre la *congréga-*

Congréga-tion rebelle.

tion de ſatan; c'eſt ainſi qu'ils déſignoient l'égliſe romaine, & leur ligue étoit la *congrégation de Jéſus*. Ils s'engageoient à une défenſe mutuelle, pour le maintien & la propagation de la parole divine, *contre les pervers qui voudroient troubler leur ſainte ligue*; *renonçant à toutes les abominations & idolâtries du démon.*

Jean Knox, Écoſſois, fougueux diſciple de Calvin, étoit venu de Genève attiſer un feu ſi violent. Dans une émotion populaire, les images furent briſées, les égliſes pillées, les prêtres attaqués à l'autel, les monaſtères détruits. M. Robertſon, excellent hiſtorien, ne laiſſe aucun doute que les violences du gouvernement, inſpirées par les princes de Lorraine, n'aient été la ſource des révoltes, & que les chefs n'aient eu principalement en vue de ſe garantir du joug de la France.

Jean Knox, diſciple de Calvin.

Marie Stuart, leur reine, épouſe du dauphin (François II), avoit pris, par le conſeil des Guiſes, ſes oncles, les armoiries & le titre de reine d'Angleterre. Elle ne reconnoiſſoit pas la naiſſance d'Éliſabeth pour légitime; ce qui lui donnoit des droits à cette couronne dont elle étoit l'héritière préſomptive. Éliſabeth devoit donc la regarder comme ennemie; elle étoit donc intéreſſée à entretenir les troubles

Éliſabeth ſoutient les Écoſſois.

d'Écoſſe. Auſſi envoya-t-elle du ſecours à la congrégation fanatique. Les Anglois aſſiégèrent Leith, défendue par des troupes françoiſes. Le miniſtère de France fut réduit à ſigner le traité humiliant d'Edinbourg, en 1560, par lequel Marie Stuart & le dauphin devoient renoncer au titre d'Angleterre, & s'obligeoient à ne faire ni paix ni guerre ſans l'aveu du parlement, qu'on autoriſoit de plus à délibérer ſur les affaires de religion.

Traité d'Édinbourg.

Le parlement abolit le culte romain, ſous des peines très-rigoureuſes : car l'eſprit d'intolérance étoit commun aux deux partis. L'épiſcopat fut ſupprimé, comme dans les républiques de Genève & de la Suiſſe. Knox fit adopter pour l'égliſe ce gouvernement *presbytérien*, où l'on crut retrouver les maximes & les uſages des premiers fidèles. Voilà encore un fruit du zèle perſécuteur des Guiſes.

Changement de religion.

Après la mort de François II, Marie Stuart, ayant perdu ſon crédit, expoſée à l'humeur chagrine de la reine mère, quitta la France avec douleur, pour retourner dans un royaume où tout reſpiroit la barbarie. Malgré ſon eſprit, ſes graces, ſa douceur, ſes ménagemens, elle eſſuya bientôt, en qualité de catholique, la haine & les outrages du fanatiſme. Knox, qui prenoit

Marie Stuart attaquée par le fanatiſme.

prenoit toujours le ton de prophète, l'appela publiquement Jézabel : il lui cita à elle-même les exemples de Phinées, de Samuël, d'Élie, comme des preuves qu'un ſaint zèle peut inſpirer de juſtes violences. Il donnoit à entendre qu'on pouvoit renverſer le trône au gré de la ſuperſtition. Quelque temps après, Marie, en démentant par de grandes fautes la ſageſſe de ſa conduite paſſée, ſe livra, pour ainſi dire, à la haine féroce de ſes ennemis. Elle avoit épouſé le lord Henri Darnley, ſon couſin, né en Angleterre du comte de Lenox. Éliſabeth, toujours pleine de jalouſie ſous les dehors d'une feinte réconciliation, ne pouvoit déſapprouver ſincérement ce mariage, qui lui épargnoit l'inquiétude de voir ſa rivale épouſer quelque ſouverain. Elle affecta de s'y oppoſer, mais en vain. Darnley, décoré du titre de roi ſans le concours du parlement, répondit mal aux bienfaits & à l'amour de Marie. Inconſtant, débauché, orgueilleux, en perdant ſon eſtime, il lui inſpira de la froideur ; & il s'en vengea d'une manière atroce.

Elle épouſe Henri Darnley, & s'en repent.

Rizio, muſicien piémontois, devenu le ſecrétaire de la reine, fut ſoupçonné d'être ſon amant, quoique d'une figure tres-déſagréable. Il étoit d'ailleurs trop digne de haine, par

Meurtre de Rizio.

l'insolence avec laquelle il abusoit de sa faveur. Un jour qu'il mangeoit avec cette malheureuse princesse, des seigneurs le poignardèrent à ses yeux, en 1566. Leur crime, auquel le roi avoit part, étoit d'autant plus affreux, qu'une grossesse avancée exposoit davantage les jours de Marie. Elle accoucha cependant d'un fils nommé Jacques, qui réunira les couronnes d'Écosse & d'Angleterre.

Meurtre du roi.

Une inclination fatale l'attache ensuite au comte de Bothwel, généralement décrié pour ses vices. Tout-à-coup elle paroît se réconcilier avec le roi; le roi meurt bientôt assassiné. La voix publique accuse Bothwel: on le décharge de l'accusation par un jugement irrégulier. Il enlève la reine, il l'épouse. Alors Marie est détestée comme sa complice. Les Écossois se révoltent, la mettent en prison, l'obligent de renoncer à la couronne. Elle s'évade promptement & se réfugie en Angleterre. (1568). Nous verrons le traitement qu'elle y reçut d'Élisabeth.

La reine épouse Bothwel, & perd la couronne.

Elle se sauve en Angleterre, où Elisabeth la détestoit.

Celle-ci gouvernoit son royaume avec une prudence admirable, donnant ses soins à la marine, au commerce, à l'agriculture, enfin à tous les objets de l'administration politique; mais elle ne voyoit dans Marie qu'une rivale qui l'effaçoit en beauté, qui lui causoit de l'in-

Sage gouvernement de cette princesse.

quiétude : elle n'étoit pas assez généreuse pour sacrifier l'intérêt à la vertu ; elle étoit assez foible, malgré ses grandes qualités, pour se livrer avec excès à une petite jalousie de femme.

Revenons aux affaires du continent, où les troubles de religion, que la prudence d'Élisabeth savoit prévenir dans son royaume, ne cessoient de bouleverser d'autres états.

Philippe II veut en vain soumettre à l'inquisition Naples & Milan.

Le despotisme superstitieux de Philippe II devoit exciter par-tout des révoltes. Ce prince, insatiable de sang hérétique, vouloit que l'inquisition fît en Italie & en Flandre ce qu'elle faisoit en Espagne. Les Milanois, les Napolitains, se soulevèrent contre le tribunal, dont il s'efforçoit de leur imposer le joug. L'amour de la liberté, plus naturel aux Flamands, produisit de plus terribles convulsions.

Comme la doctrine protestante étoit fort répandue dans les Pays-bas, Philippe portoit sur-tout là son zèle farouche. L'érection de treize nouveaux évêchés dans ces provinces, faite par Paul IV, tendoit évidemment à tourmenter les consciences, & devenoit un surcroît de charges pour les peuples. Marguerite, duchesse de Parme, sœur du roi, gouvernante du pays, se régloit sur les avis du cardinal de Granvelle,

Séditions dans les Pays-bas.

archevêque de Malines, dont l'inflexibilité altière irritoit les cœurs. Les murmures éclatoient ; les ordres ſévères de la cour d'Eſpagne aigriſſoient le mal. On exigeoit que les décrets du concile de Trente fuſſent obſervés ; on employoit la violence pour cet effet. Enfin la ſédition éclata ; d'autant plus dangereuſe, qu'elle avoit pour chefs deux hommes illuſtres par leur mérite, ainſi que par leur naiſſance, Guillaume de Naſſau prince d'Orange & le comte d'Egmond ; tous deux habiles à manier ces reſſorts de religion, dont la politique des ambitieux tiroit tant de force.

1565. Conférence de Bayonne, qui alarme les proteſtans.

Alors Catherine de Médicis parcouroit la France, avec ſon fils Charles IX, ſous des prétextes de bien public. La reine d'Eſpagne, ſœur de Charles, les joint à Bayonne, accompagnée du célèbre duc d'Albe, qui, peu de temps après, devint le fléau des Flamands. L'objet du voyage étoit une conférence préparée de loin. Adriani, continuateur de Guichardin, dit qu'elle ſe tint à la ſollicitation du pape, qui ſouhaitoit que Philippe s'y rendît lui-même. Tout y fut ſecret & myſtérieux. Mais les proteſtans crurent découvrir le myſtère : ils crurent, avec aſſez de vraiſemblance, qu'on avoit projeté leur ruine. Soupçonneux, mécontens, vexés

en France comme ailleurs, malgré l'édit de pacification ; il n'en falloit pas davantage pour leur inſpirer de nouveaux projets de révolte. Quel étoit le vertige des gouvernemens ! on vouloit exterminer les citoyens pour avoir des catholiques !

Mort de Pie IV.

La cour de Rome fournit encore aux ſectaires de nouveaux ſujets de haine. Pie IV, pape voluptueux, venoit de mourir. Il avoit ſuivi l'exemple de ſes prédéceſſeurs, par la manie du népotiſme ; il avoit prodigué les graces aux Borromées, fils de ſa ſœur, l'un deſquels étoit le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, ſaint Prélat, dont l'égliſe honore la mémoire. Le nouveau pape (Ghiſléri) Pie V, d'une naiſſance obſcure, d'une rigidité inexorable, étoit propre à répandre la terreur plutôt qu'à gouverner avec ſageſſe. Autrefois dominicain, grand-inquiſiteur ſous Paul IV, il s'étoit montré le digne miniſtre du zèle violent de ce pontife. A peine élevé ſur le ſaint-ſiège, il fit brûler comme hérétiques des hommes diſtingués, un Carnéſecchi, que Côme de Médicis eut la foibleſſe de lui livrer, quoiqu'il l'honorât de ſa faveur ; un Zannetti livré de même par le ſénat de Veniſe ; & le ſavant Paléarius, dont le crime fut d'avoir appelé l'inquiſition, *un poignard levé*

Zèle violent de Pie V.

Perſonnages qu'il fait brûler comme hérétiques.

Ordonnance contre les courtiſanes.

ſur les gens de lettres. Une ordonnance rigoureuſe, qu'il publia contre les courtiſanes, auroit infailliblement, comme les gens ſages le repréſentoient, occaſionné les plus grands déſordres parmi les célibataires qui peuploient Rome, ſi elle n'eût pas été adoucie. On juge d'abord que ce pape, aſſez connu par la bulle *In cœna Domini*, publiée en 1568, convenoit peu aux beſoins preſſans de l'égliſe; & que le culte romain devenoit chaque jour plus odieux aux proteſtans.

1567. Révolte des *Gueux* en Flandre.

Ceux des Pays-bas, qu'on nommoit les *Gueux*, perdirent toute eſpérance de paix. L'inquiſition, les nouveaux évêchés, les loix pour forcer la conſcience, les vexations & les ſupplices, ſembloient les provoquer à la révolte. N'obtenant rien par leurs requêtes, ils ſe livrèrent aux excès du fanatiſme. Philippe II délibère dans un grand conſeil ſur les moyens d'arrêter la ſédition. En vain les plus ſages propoſent les voies de douceur: il ſuit ſon penchant & les conſeils ſanguinaires du duc d'Albe (Alvarès de Toléde.) Il envoie ce duc avec des troupes, pour venger la cauſe de dieu & l'honneur de la couronne. C'étoit envoyer un tyran, ou qui extermineroit les peuples, ou qui les rendroit furieux & indomptables. Le prince d'Orange s'étoit prudemment retiré en Allemagne. Les comtes d'Egmond &

On y envoie le duc d'Albe.

de Horn n'avoient pas voulu le ſuivre, comptant trop ſur leur crédit & leur pouvoir. Ils furent bientôt arrêtés. Les priſons ſe remplirent; les gibets, les échafauds, les bûchers, inſpirèrent par-tout l'horreur.

Jugement de l'inquiſition d'Eſpagne.

En un mot, l'inquiſition d'Eſpagne, conſultée par le roi, décida que tous les peuples des Pays-bas, excepté un petit nombre, étoient apoſtats, hérétiques, criminels de lèſe-majeſté; & en particulier les nobles, qui avoient préſenté des requêtes, ou publié des plaintes contre la ſainte inquiſition. Ce jugement ſervit de règle.

Les comtes d'Egmond & de Horn exécutés.

Egmond, auquel on étoit ſur-tout redevable des victoires de Saint-Quentin & de Gravelines, fut exécuté avec Horn. Leur ſang, mêlé à celui d'un nombre infini de victimes, cimenta en quelque ſorte les fondemens de la fameuſe république de Hollande, que nous verrons bientôt ſe former.

Nouvelles guerres de religion en France.

La France éprouva auſſi de nouveau les horreurs des guerres de religion. Un corps de ſix mille Suiſſes, que la reine mère avoit levé ſous un faux prétexte, vraiſemblablement pour opprimer les religionnaires, les irrita d'autant plus, qu'ils avoient beaucoup de ſujets de plaintes. Ils reprirent les armes. Ils furent battus à Saint-Denis, ou plutôt Condé, très-inférieur

Bataille de Saint Denis.

en forces, y perdit à peine le champ de bataille. Le connétable de Montmorenci mourut de ſes bleſſures, à l'âge de près de quatre-vingt ans. La paix ſe fit l'année ſuivante 1568, & ne dura que ſix mois. Catherine de Médicis, infidelle à toutes les conventions, ayant réſolu de faire arrêter le prince de Condé & l'amiral de Coligni,

1569. Batailles de Jarnac & de Montcontour

les proteſtans ſe révoltèrent encore. Le duc d'Anjou, frère du roi, dirigé par le maréchal de Tavannes, gagna ſur eux la bataille de Jarnac. Là fut tué de ſang froid le chef du parti, ce Condé, prince digne des plus grands éloges, s'il n'avoit pas été rebelle. Le jeune prince de Béarn (Henri IV,) fils du roi de Navarre, fut déclaré chef de la ligue, n'ayant que ſeize ans. Coligni & Dandelot trouvèrent des reſſources dans leur génie, leur activité, & dans les proteſtans d'Allemagne. Le duc d'Anjou remporta une ſeconde victoire à Montcontour, ſans en tirer preſque aucun avantage.

1570. Traité de Saint Germain, où ils obtiennent tout ce qu'ils deſirent

Après quatre batailles perdues, les calviniſtes paroiſſent impoſer des conditions de paix. Par le traité de Saint-Germain, on leur accorde des villes de ſûreté, entre autres la Rochelle; on les déclare capables de toutes les charges, on ajoute ainſi beaucoup à la liberté de conſcience, qui d'abord étoit l'unique objet de leurs vœux.

Pour juger de l'aveuglement des cours, & de celui des zélateurs du ſeizième ſiècle, il ne faut qu'une ſimple réflexion. Quel mal auroit produit l'indulgence, lorſque le progrès & le fanatiſme des ſectes ſembloient l'exiger ? elle auroit amorti le fanatiſme ; elle auroit prévenu les guerres, épargné le ſang des chrétiens ; & certainement l'égliſe & les couronnes auroient beaucoup moins perdu, puiſque les perſécutions furent toujours le motif des révoltes. On verra bientôt le maſſacre de la Saint-Barthélemi rouvrir les plaies & de la religion & de l'état.

Une ſage indulgence eût épargné de grands maux.

CHAPITRE IV.

Guerre fameuſe avec les Turcs. — Pie V. — La Saint-Barthélemi. — Fin de Charles IX.

Diſgrace du chancelier de l'Hôpital, pour une bulle de Pie V.

CATHERINE de Médicis autrefois ſi favorable aux proteſtans, dont elle avoit alors beſoin, ne penſoit plus qu'à les détruire, parce qu'elle les craignoit. Auſſi dès l'an 1568, le chancelier de l'Hôpital étoit-il diſgracié. Ami de la paix par amour de la patrie, on ſuſpecta ſa religion, on ne put ſouffrir ſes ſages conſeils. Pie V avoit permis au roi d'aliéner des biens eccléſiaſtiques, pour cinquante mille écus de rente, à condition d'employer cette ſomme à exterminer les hérétiques, ou à les forcer de ſe ſoumettre. L'Hôpital fit ſentir l'inhumanité de cette bulle; & ſelon de Thou, ce fut l'occaſion de ſa diſgrace: ſiniſtre augure pour le royaume!

Bulle *In cœna Domini.*

La bulle *In cœna Domini* paroiſſoit alors. Elle excommunioit tout prince qui exigeroit des gens d'égliſe quelque contribution que ce pût être; elle excommunioit quiconque croiroit le pape ſoumis au concile général, quiconque appelleroit au concile de ſes décrets; elle anéan-

tiſſoit les droits de la puiſſance civile ; elle réſervoit au pontiſe romain l'abſolution des anathêmes ſans nombre dont elle étoit pleine. On eût dit que Pie V, en foulant aux pieds les nations, vouloit déterminer les catholiques à ſecouer, comme les ſectaires, le joug de Rome. Philippe II, le plus ſuperſtitieux des princes, s'éleva contre la bulle, & défendit, ſous de rigoureuſes peines, de l'exécuter. Les papes l'ont publiée de nouveau tous les ans juſqu'au pontificat actuel ; mais ils ſe ſont bleſſés eux-mêmes avec cette arme dangereuſe.

Guerre avec les Turcs.

Aux diſſentions civiles & religieuſes, dont l'Europe étoit déchirée, ſe joignoit depuis long-temps la guerre du Turc ; & les chrétiens aimoient mieux s'entredétruire pour quelques points de leur croyance, que d'unir leurs forces contre l'ennemi de la chrétienté. Les Eſpagnols venoient de prendre quelques places dans le royaume d'Alger, lorſque Soliman envoya une flotte de trois cents voiles aſſiéger l'iſle de Malte en 1565. Ce fameux ſiège lui coûta environ quarante mille hommes. Le grand-maître de la Valette, françois, à l'exemple d'Aubuſſon & de Liſle-Adam, qui s'étoient immortaliſés à Rhodes, eut la gloire de chaſſer les muſulmans. Mais ils prirent Scio l'année ſuivante ; ils firent

Siège de Malte.

des incurſions ſur les côtes d'Italie. Soliman emporta d'aſſaut la ville de Zigeth en Hongrie.

Mort de Soliman.

Il mourut trois jours avant la priſe de la citadelle, âgé de ſoixante & ſeize ans : héros plus vertueux, plus éclairé même que la plupart des grands potentats de ſon ſiècle. Il s'étoit inſtruit à l'école de l'hiſtoire ; il étudioit ſur-tout les commentaires de Céſar, qu'il avoit fait traduire en ſa langue. Il régnoit ſur des contrées immenſes, depuis Alger juſqu'à l'Euphrate. La Hongrie conquiſe entièrement lui ouvroit les portes de l'Allemagne.

Les Turcs prennent l'île de Chypre.

Son fils Sélim II enleva aux Vénitiens l'île de Chypre en 1571. Le ſénateur Bragadino, gouverneur de Famagouſte, fut écorché vif par les Turcs, furieux de la perte horrible qu'ils avoient faite au ſiège de cette place : elle montoit, dit-on, juſques à quatre-vingt mille hommes.

1571.

Ligue de Pie V contre eux

Pie V, qui excitoit des ſoulèvemens en Angleterre, qui excommunioit Éliſabeth, & la déclaroit privée de ſa couronne ; qui par ſa bulle *In cœna Domini* ſembloit déclarer la guerre à tous les princes chrétiens ; occupé cependant de projets louables, s'étoit ligué avec le roi d'Eſpagne & avec les Vénitiens, pour ſauver une île ſi importante. Marc-Antoine Colonne

commandoit les galères du pape ; le prince Doria, celles de Philippe. La flotte ſe mit en mer ; mais les généraux ne s'accordant point, n'agiſſant qu'avec lenteur, elle n'eut aucun ſuccès. Pie ranima bientôt la ligue *ſacrée*. Un armement formidable de deux cents galères & de pluſieurs autres bâtimens, ſe fit preſque tout-à-coup. Le célèbre Don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-quint, fut nommé généraliſſime : Colonne & le Vénitien Véniéro avoient chacun leur commandement.

Bataille de Lépante gagnée par Don Juan d'Autriche.

Environ deux cents cinquante galères turques gardoient les côtes de la Morée. On les attaque près du golfe de Lépante. On remporte une victoire complette. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante galères ; cependant les vainqueurs ne gagnèrent ici que de la gloire. Philippe, avec toute ſa diſſimulation, laiſſa entrevoir la jalouſie qu'il avoit du mérite de ſon frère. *Don Juan a été heureux*, dit-il ; *mais il a beaucoup haſardé*. Le pape, beaucoup plus ſenſible au ſuccès d'une journée ſi glorieuſe, s'écria : *Il fut un homme envoyé de dieu ; & cet homme s'appeloit Jean*. Deux ans après Don Juan ſe rendit maître de Tunis ; conquête dont l'Eſpagne ne jouit qu'une ſeule année.

1572. On raconte que la mort de Pie V, fut célébrée à Conſtantinople par trois jours de réjouiſſances, tant ce pontife s'étoit rendu redoutable aux Turcs. Il ſollicita contre eux l'alliance des Perſans & des Arabes. Il écrivit à ces peuples, que la différence de religion ne devoit point les empêcher de s'unir avec les chrétiens; que les hommes, qu'un intérêt commun rapprochoit, ne devoient être regardés comme ſéparés, ni par la diverſité de ſentimens, ni par la diſtance des lieux. Maxime très-remarquable dans la bouche du plus terrible ennemi des hérétiques. L'intérêt commun de la ſociété, de l'humanité & du chriſtianiſme, ne pouvoit donc pas réunir entre eux les chrétiens, diviſés ſur quelques points de dogme ou de culte : tandis qu'un intérêt politique pouvoit les lier avec des peuples ennemis de la foi chrétienne ? Ces contradictions bizarres, ſi fréquentes dans l'hiſtoire, ſi propres à découvrir l'influence de la paſſion & du préjugé, me paroiſſent une ſource de lumières pour quiconque veut connoître les reſſorts du cœur humain.

Alliance que le pape propoſe aux Arabes & aux Perſans.

Contradiction remarquable.

Pie V fait un grand duc de Toſcane. En vertu de la puiſſance que dieu lui avoit donnée, & parce qu'*en qualité de paſteur, il lui appartenoit d'examiner qui méritoit des honneurs*

extraordinaires, *par le zèle pour le ſaint ſiége*, Pie V créa Côme de Médicis *grand-duc* de Toſcane, & décida ainſi le différend de ce prince, avec le duc de Ferrare au ſujet de la préſéance. (1569.) Malgré la réclamation de l'empereur Maximilien, Côme, avec ce titre nouveau, alla ſe faire couronner à Rome, & prêter ſerment entre les mains du pontife.

Fauſſes raiſons pour autoriſer cette démarche.

Le cardinal Commendon, habile négociateur, s'efforça de juſtifier la démarche de Pie V, en citant pour preuves tant de couronnes que les papes avoient données. Il oſa même dire que c'étoit le pape qui avoit transféré l'empire d'orient en occident, qui avoit établi les électeurs; que le pape Zacharie avoit dégradé Chilpéric, & fait Pepin roi de France. L'affaire fut accommodée avec de l'argent en 1574, ſous le pontificat de Grégoire XIII (Buoncompagno) ſucceſſeur de Pie.

On continue de forcer les conſciences.

S'il eſt étrange que la cour de Rome, attaquée de toutes parts, ſoutînt audacieuſement ſes vieilles prétentions; il l'eſt encore plus, qu'après tant d'expériences funeſtes, on s'obſtinât à forcer les conſciences, & à combattre l'héréſie par les ſupplices. D'un côté, le duc d'Albe réduiſoit les Flamands au déſeſpoir; bâtiſſoit la citadelle d'Anvers pour les opprimer; & s'érigeoit à

lui-même un faſtueux monument de bronze, où foulant aux pieds les religionnaires, il ſe vantoit d'avoir aſſuré le triomphe de la religion & affermi la paix des provinces. D'autre part, la Saint-Barthélemi s'exécuta en France, & fut le comble des horreurs.

Mariage du roi de Navarre avec la ſœur de Charles IX.

On careſſoit les proteſtans, afin de les étouffer. On avoit offert Marguerite, ſœur de Charles IX, au jeune Henri roi de Navarre. Ce mariage l'avoit fait venir à Paris, avec le prince de Condé, ſon couſin ; & y avoit attiré ſur leurs pas les principaux chefs du parti. L'amiral de Coligni s'étoit lui-même laiſſé éblouir, par l'eſpérance d'une guerre contre Philippe II, au ſujet de la révolte des Pays-bas. Il deſiroit ardemment de venger les calviniſtes des perſécutions de ce monarque. Une illuſion flatteuſe avoit endormi ſa prudence. Enfin toutes les haines ſembloient étouffées au milieu des fêtes & des plaiſirs. Mais la reine Catherine & Charles ſon fils étoient capables de toutes les noirceurs de la tyrannie.

Lettre à l'amiral de Coligni. Soupçons des proteſtans.

Une lettre rapportée par de Thou, que reçut l'amiral à Paris & dont il fut indigné, fera connoître les ſoupçons & les craintes de quelques proteſtans moins crédules. Elle portoit en ſubſtance : « Souvenez-vous d'une maxime reçue parmi

» parmi les papiſtes, comme un point de religion, » *qu'on ne doit pas garder la foi aux hérétiques.* » Souvenez-vous que les proteſtans ſont héré- » tiques à leurs yeux; qu'on les haïra éter- » nellement, que la reine veut les exterminer. » Souvenez-vous qu'une femme étrangère, ita- » lienne, d'une famille de papes, naturellement » fourbe, doit ſe porter aux derniers excès » contre ſes ennemis. Voyez quelle éducation le » roi a reçue. Jurer, ſe parjurer, corrompre » les filles & les femmes, déguiſer ſa foi, ſa » religion, ſes deſſeins, compoſer ſon viſage: » voilà ce qu'on lui a d'abord appris à regarder » comme un jeu. Et pour l'accoutumer au ſang » de ſes peuples, on lui a fait un plaiſir dès » ſon enfance de voir égorger & mettre en pièces » des animaux. Fidèle diſciple de Machiavel, » perſuadé que les proteſtans ont réſolu de lui » ôter la couronne & la vie, il ne ſouffrira » jamais que des hommes qui ont pris les armes » contre lui, juſtement ou injuſtement, jouiſſent » de la paix qu'il leur a donnée, &c. » Ces défiances étoient-elles frivoles? on va en juger par le fait.

1572. Maſſacre de la Saint-Barthélemi.

Le mariage du roi de Navarre eſt célébré le 17 août 1572. Coligni eſt bleſſé d'un coup d'arquebuſe le 22, en ſe retirant chez lui.

Charles IX le viſite, lui promet de punir cet aſſaſſinat, en témoigne la plus vive douleur. Cependant, la nuit du 23 au 24, commence par ordre de la cour un maſſacre affreux des proteſtans. Le duc de Guiſe (Henri le *Balafré*, fils de François) ſe rend lui-même à la porte de l'amiral; il fait égorger ce grand homme. Les rues, les maiſons, ruiſſellent de ſang. La rage des aſſaſſins ne diſtingue ni âge ni ſexe, confond même les catholiques & les huguenots. Le roi a la barbarie de tirer ſur ſes malheureux ſujets; & contemple enſuite avec joie le cadavre de Coligni, outragé par la populace. On commande la même boucherie dans les provinces. En un mot, les hiſtoriens comptent au moins ſoixante mille, quelques-uns cent mille victimes de cette infernale exécution. Il y eut néanmoins des commandans de provinces, aſſez courageux pour refuſer d'être les bourreaux des citoyens: leur déſobéiſſance fait aujourd'hui leur éloge.

Cette barbarie autoriſée & célébrée.

Pour que rien ne manquât à une pareille atrocité, il reſtoit à y mettre en quelque manière le ſceau des lois & de la religion. Le roi déclare que tout s'eſt fait par ſes ordres, prétextant un complot chimérique des ſectaires contre la famille royale. Le parlement ordonne une proceſſion annuelle, pour célébrer la délivrance du royaume.

On frappe une médaille, avec cette légende : LA PIÉTÉ ARMA LA JUSTICE; légende que la juſtice & la piété devoient proſcrire comme injurieuſe. A Rome, en Eſpagne, la Saint-Barthélemi fut un ſujet de réjouiſſances publiques. Du moins falloit-il ſuſpendre les fêtes, juſqu'à ce qu'on pût juger des ſuites de l'événement.

1573.

Ce que la prudence auroit dû prévoir arriva. Le calviniſme, au lieu d'être anéanti par le maſſacre, devint plus redoutable par le déſeſpoir & la vengeance. Une quatrième guerre civile s'alluma. La Rochelle ſe défendit avec fureur contre le duc d'Anjou, qui perdit preſque toute ſon armée à ce ſiège. La ville de Sancerre en ſoutint un plus de ſept mois, & les habitans ſe montrèrent autant de héros du fanatiſme. Il fallut leur accorder la liberté de conſcience. Les Rochelois, non-ſeulement obtinrent une capitulation avantageuſe, mais y firent comprendre les villes de Nîmes & de Montauban. Charles IX, toujours malade depuis la Saint-Barthélemi, mourut au milieu des troubles, en 1574, ſans enfans mâles, à l'âge de vingt-quatre ans. Son précepteur Amiot, le traducteur de Plutarque, lui avoit donné le goût des lettres, qui inſpire naturellement l'humanité; mais ſa mère, ſes courtiſans, & ſur-tout le maréchal de Retz, florentin,

Les calviniſtes deviennent plus redoutables.

Mort de Charles IX.

l'avoient imbu de maximes déteſtables, plus propres à lui inſpirer tous les crimes de la tyrannie. Muret, célèbre orateur, plus *cicéronien* par les mots & les périodes que par les ſentimens & les penſées, prononça l'oraiſon funèbre de Charles IX en préſence de Grégoire XIII. On diroit, en liſant ce diſcours, que la France avoit perdu le meilleur des rois, & la religion une colonne de l'égliſe.

La jeune reine, Iſabelle d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, méritoit bien plus d'être regrettée. Quoique pieuſe catholique, & prévenue ſans doute contre les proteſtans, elle avoit déteſté le maſſacre comme le fruit d'abominables conſeils; elle avoit craint que Dieu ne le pardonnât jamais à ſon époux. La mémoire de ce prince lui fut toujours chère. Elle quitta la France, retourna dans ſa patrie, refuſa d'épouſer un autre roi, & finit ſes jours dans la pratique des vertus les plus généreuſes.

CHAPITRE V.

Commencemens du règne de Henri III. — Continuation des troubles dans les Pays-bas.

LE duc d'Anjou, qu'on avoit élu roi de Pologne, & qui régnoit dans cette république orageuſe, ſuccède au trône de France, ſous le nom de Henri III : c'eſt le troiſième fils de Catherine que nous y voyons monter ; & ce ne ſera pas le moins malheureux. Craignant que les Polonois ne l'arrêtent, il s'évade comme un priſonnier. L'empereur & les Vénitiens lui conſeillent inutilement, à ſon paſſage, de traiter avec douceur les calviniſtes, pour rétablir le calme dans ſon royaume. Il étoit un des auteurs du maſſacre ; il joignoit aux mœurs les plus dépravées les dehors de la plus vile ſuperſtition ; ſes mignons étoient ſes oracles : il ſuit leurs conſeils ; il ſe gouverne par leurs caprices ; il s'annonce en roi ſanguinaire ; il ſe rend odieux & mépriſable à ſes ſujets ; en un mot, il perd, dès le commencement de ſon règne, la réputation brillante dont il étoit redevable aux talens de quelques généraux.

1574. Henri III perd bientôt ſa réputation.

Faction des politiques.

Un frère lui reſtoit encore, le duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou. Ce prince léger & turbulent s'étoit mis à la tête d'une cabale, appelée des *politiques*, qui avoit pour but l'abaiſſement des princes lorrains, tout puiſſans auprès de la reine mère. Le roi de Navarre, que Charles IX avoit contraint d'abjurer le calviniſme après la Saint-Barthélemi, s'étoit engagé dans la même faction. Charles les avoit fait arrêter tous deux. Henri les délivra, & ne ſut point les gagner. Son frère conſpira même contre ſa vie, ſe ſauva enſuite de la cour, fut ſuivi du roi de Navarre, qui ſe déclara auſſi-tôt bon proteſtant. Le prince de Condé, fugitif en Allemagne, lui avoit donné l'exemple du retour à l'héréſie. Tant il eſt vrai, que ſi la force peut faire diſſimuler, elle ne change point, ou plutôt elle enracine les opinions religieuſes.

Le roi de Navarre uni au duc d'Alençon.

Mort du cardinal de Lorraine.

Ainſi les proteſtans ſe trouvent fortifiés par les *politiques;* le frère du roi eſt le chef de la révolte; les princes du ſang ſont les ennemis du monarque. Ainſi un mauvais gouvernement fomente les diſcordes, les guerres civiles. Le principal auteur des troubles, le cardinal de Lorraine, mourut alors dans un âge peu avancé.

Fauſſeté de ſon zèle.

Il eſt facile de juger ſi l'ambition ou le vrai zèle étoit l'ame de ſa conduite. Ce grand zéla-

teur, négociant avec les proteſtans d'Allemagne en 1562, leur faiſoit eſpérer, comme le duc de Guiſe ſon frère, qu'on pourroit établir en France la confeſſion d'Augsbourg. Ce réformateur qui, au concile de Trente, avoit inſiſté fortement contre la pluralité des bénéfices, poſſédoit neuf archevêchés ou évêchés, & neuf abbayes. Un prélat de cour, ambitieux & cruel, n'étoit propre qu'à irriter le fanatiſme. La faction catholique (car on ne voit guère ici que factions) auroit perdu beaucoup à ſa mort, ſi le nouveau duc de Guiſe n'avoit eu toutes les qualités éminentes d'un chef de parti.

1576. Cinquième édit de pacification, le plus favorable aux calviniſtes.

Dans la ſituation critique des affaires, une armée allemande étant venue au ſecours des confédérés, on ſentit la néceſſité de faire la paix. Les calviniſtes obtiennent des conditions beaucoup plus avantageuſes que les précédentes : l'exercice public de leur religion, excepté à deux lieues de la cour; des chambres mi-parties dans les huit parlemens du royaume. Les enfans des prêtres & les moines mariés ſont reconnus légitimes. La mémoire de Coligni eſt lavée de toute flétriſſure. On déclare fidèles ſujets les chefs de la confédération. On ajoute à l'apanage du duc d'Alençon l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Berri. On achète même le départ des Allemands.

La France éprouvoit comme l'Allemagne, que les guerres de religion ne ſervoient qu'à étendre les vues, les progrès & le pouvoir des religionnaires. Voilà le cinquième édit de pacification en leur faveur.

Philippe II principale cauſe de tous les maux.

C'eſt à Philippe II que l'on doit attribuer en grande partie ces déſaſtres, & ceux qui nous reſtent à déplorer. Non content de fournir à ſes ſujets des motifs de révolte, par le deſpotiſme qu'il affectoit ſur les conſciences, il animoit la cour de France aux mêmes rigueurs, il excitoit de tous côtés les mêmes orages, afin de profiter des malheurs de ſes voiſins. Triſte dédommagement de ceux qu'il cauſoit à ſes états !

Les Mauriſques perſécutés & rebelles.

Les Mauriſques d'Eſpagne (on appeloit ainſi les Maures convertis en apparence par la crainte,) étoient tourmentés au ſujet de leurs pratiques, de leur habillement, de leur langue même. Un théologien ſanguinaire avoit prononcé leur ſentence en deux mots : *d'ennemis, toujours le moins.* Ils ſe révoltèrent en 1568; ils appelèrent à leur ſecours les Algériens & les Turcs; ils ſoutinrent une furieuſe guerre civile; ils auroient peut-être embrâſé tout le royaume, ſi leur culte avoit été de nature à ſéduire les Eſpagnols; enfin ils ne ſe ſoumirent que ſur la foi d'une amniſtie. Les troubles des Pays-bas, loin du monarque,

dans une contrée féconde en hommes libres, ne pouvoient finir que par une révolution.

Le duc d'Albe continue ſes cruautés.

Plus le duc d'Albe, avec ſon tribunal *de ſang*, commettoit de cruautés ; plus il opprimoit ce peuple libre par des impoſitions inouies ; plus il coloroit ces violences d'un prétexte de religion ; plus auſſi les ſectaires s'enflammoient de haine contre l'égliſe & contre la monarchie. Le prince d'Orange ſe montra en 1570 à la tête d'une petite armée. Les états de Hollande & de Zélande l'établirent ſtathouder, & abjurèrent la foi Romaine deux ans après. L'amour de la liberté changeoit en héros des hommes peu accoutumés aux armes. Ils ſoutinrent dans Harlem un ſiège fameux ; ils ne ſe rendirent qu'à des conditions honorables qui furent cruellement violées ; les barbaries, les maſſacres ſouillèrent la victoire des Eſpagnols : nouveau motif de haine pour les vaincus. Enfin le duc d'Albe fut rappelé en 1573. Dix-huit mille perſonnes, livrées au bourreau en cinq ans, pour cauſe d'héréſie, crioient vengeance contre ce perſécuteur ; & il s'en glorifioit.

Révolte entière des Hollandois.

Gouvernement de Réqueſens.

Réqueſens, qui lui ſuccéda, fit abattre la ſtatue où il inſultoit à l'humanité. Le nouveau gouverneur publia en vain une offre d'abolition ; car Philippe commençoit à craindre que les re-

mèdes violens n'augmentaſſent toujours le mal. On aima mieux ſe battre, que de compter ſur la clémence d'un roi perfide. Avec des vertus & de grands talens, Réqueſens étoit capable de rétablir les affaires. Mais il mourut en 1576. Leyde aſſiégée par ſes troupes avoit échappé au péril, en perçant les digues & ſubmergeant la contrée. Un corps de Zélandois ſecourut la place qui étoit réduite à l'extrémité. Ces intrépides ſoldats portoient un demi-croiſſant ſur leurs bonnets avec cette inſcription : *plutôt turcs que papiſtes.*

Don Juan d'Autriche lui ſuccède.

Le bâtard de Charles-quint, ce Don Juan d'Autriche, que la victoire de Lépante & la priſe de Tunis rendoient ſi célèbre, fut le ſucceſſeur de Réqueſens. Il partit avec pouvoir de tout accorder aux rebelles, excepté la liberté de conſcience. *Jamais je ne la leur donnerai*, dit Philippe, *quand je devrois expoſer ma couronne.* Il falloit donc perdre des provinces, & y laiſſer l'héréſie triomphante, plutôt que de les garder, & d'y convertir les hérétiques, ſi on pouvoit, ou d'en faire de bons citoyens ! La ſuperſtition raiſonne d'une manière inconcevable. Toute la douceur que Don Juan employa d'abord fut inutile, ſoit parce que l'enthouſiaſme & la vengeance s'étoient emparés des eſprits, ſoit parce

que l'ambition du prince d'Orange cherchoit à s'élever dans les troubles. La guerre va recommencer, & Philippe II, avec toutes ſes forces, rencontrera une réſiſtance invincible.

Déja une multitude de Flamands, qui fuyoient la perſécution, avoient porté leurs manufactures en Angleterre. Éliſabeth profitoit des fautes de Philippe. Les mouvemens excités contre elle en faveur de Marie Stuart, ne lui permirent pas de ſe déclarer ouvertement pour les Hollandois. Elle attendit des circonſtances favorables, que nous la verrons bientôt ſaiſir.

Les Flamands ſe réfugient en Angleterre.

CHAPITRE VI.

Naiſſance de la Ligue. — Philippe II s'empare du Portugal, & perd les Provinces-unies.

Débauches & hypocriſie de Henri III.

LE dernier édit de pacification, accordé aux calviniſtes de France, leur étoit trop avantageux, pour ne pas irriter violemment les catholiques; & Henri III ſe conduiſoit trop mal, pour n'être pas en butte à la haine des uns & des autres. Son mariage avec Louiſe de Lorraine-Vaudemont, princeſſe de peu d'eſprit & ſuperſtitieuſement dévote, n'avoit peut-être que fortifié ſes mauvais penchans. L'hypocriſie même dont il couvroit d'infâmes débauches, devoit lui attirer le mépris de ceux dont il affectoit de ſuivre les dévotions.

Confrèries de pénitens.

Des confrèries de pénitens, bleus, blancs, noirs, inventées en Italie, où l'ancien eſprit des Flagellans ſembloit revivre, ſe donnèrent en ſpectacle, non-ſeulement dans les provinces, mais au centre de la cour. Le monarque prenoit leurs livrées, aſſiſtoit à leurs proceſſions, couvert d'un ſac de toile, tenant un gros chapelet, portant une diſcipline à ſa ceinture de corde. Il s'imaginoit en impoſer par-là aux catholiques: il

ne voyoit pas qu'outre la turpitude connue de ſes mœurs, le triomphe des proteſtans étoit à leurs yeux une eſpèce de crime ineffaçable.

Tout-à-coup ſe forme la *ſainte ligue*, projetée depuis long-temps par le cardinal de Lorraine, & qui porte l'empreinte de ſon génie arrogant & ſéditieux. Selon la formule d'aſſociation faite en Picardie, on s'engage à une défenſe mutuelle, *ſoit par la voie de juſtice, ou des armes, ſans nulle acception de perſonne ;* on déclare quiconque refuſera de s'aſſocier, *ennemi de Dieu, déſerteur de la religion, rebelle au roi, traître à la patrie, abandonné à toutes les injures & oppreſſions poſſibles.* C'eſt pour la défenſe de la catholicité, du roi, de l'état, que s'uniſſent les Ligueurs ; ne rougiſſant point de couvrir des dehors même du patriotiſme l'eſprit de révolte le plus décidé ! 1576. Naiſſance de la ligue.

Dans pluſieurs pays, les proteſtans avoient donné l'exemple de confédérations ſemblables. Ils méritent d'autant plus de reproches, qu'ils avoient attaqué la religion établie. Cependant, il faut l'avouer en les condamnant, leur doctrine étoit répandue, quand ils firent ces démarches ſéditieuſes. On vouloit les forcer de croire ; on attaquoit également leur foi, leur liberté & leurs perſonnes. Ici les catholiques n'ont à ſe plaindre que des progrès d'une ſecte, qu'ils ont malheu- Les confédérations des proteſtans, moins étranges.

reuſement enhardie par leurs violences ; ils conjurent ſa ruine ; ils entreprennent de lui arracher le bénéfice de pluſieurs édits de paix ; ils ſe révoltent contre le ſouverain, & ſe font un devoir de cette révolte. Nous déplorons la néceſſité de peindre l'acharnement du faux zèle ; mais c'eſt l'unique ou le meilleur moyen d'en guérir les hommes.

Etats de Blois. Henri, duc de Guiſe, l'ame du parti, en alloit être le chef. Le roi le craignit d'autant plus, que dans les états généraux tenus à Blois, on haſarda des propoſitions qui tendoient à l'abaiſſement de l'autorité royale. Il crut ſe garantir du danger, en ſe déclarant lui-même chef de la Ligue ; démarche abſurde, par laquelle il encouragea & fortifia un parti dont il avoit tout à craindre. Dès-lors la liberté de conſcience devoit être ſupprimée. Les états décidèrent qu'on ne ſouffriroit dans le royaume que la religion catholique. On retrancha même cette clauſe, qui avoit paſſé d'abord avec beaucoup de raiſon : *autant que la tranquillité publique n'en ſouffrira point, & qu'il ne ſera pas néceſſaire, pour cet effet, d'en venir aux armes.* Les prélats ſollicitoient l'acceptation du concile de Trente : ils l'auroient obtenue, ſi les députés de quelques provinces ne s'y étoient oppoſés.

Le roi ſe déclare chef de la ligue.

1577. Encore un édit de pacification.

Ces états & la conduite du roi firent éclore de nouvelles ſemences de guerre. Il fallut un nouvel édit de pacification, par lequel on rendit aux proteſtans la tolérance, mais non l'exercice public de leur culte. Que devoient produire tant de variations & d'inconſéquences ? le mépris des lois, l'inquiétude & l'animoſité des partis, un long enchaînement de guerres civiles. L'édit portoit, & cela eſt fort remarquable : » en atten- » dant que, par le moyen *d'un bon, libre & » légitime concile*, il plût à Dieu de réunir tous » les ſujets à l'égliſe catholique. » Le concile de Trente avoit produit ſi peu de bien à cet égard, qu'on croyoit apparemment en devoir propoſer un autre. Mais il falloit des miracles pour changer les opinions, & pour concilier des eſprits que l'animoſité attachoit à leurs ſentimens, non moins que les motifs religieux.

La conduite du roi annonce de nouveaux troubles.

Un prince ſage & éclairé, en mêlant la fermeté à la douceur, la modération à la juſtice, auroit du moins prévenu les troubles. Henri III n'étoit occupé que de ſes plaiſirs ; il prodiguoit à ſes mignons les finances de l'état ; il s'endormoit au milieu des factions : il en fut bientôt la victime. Ce qu'il fit de mieux pendant la paix, fut l'établiſſement de l'ordre du Saint-Eſprit, où les catholiques ſeuls pouvoient entrer. Mais quelque

ambitieux que ſoient les hommes de tout ce qui diſtingue à la cour, les ſeigneurs calviniſtes avoient alors une ambition plus ſéduiſante, celle de gouverner un parti, & de ſe faire reſpecter du parti contraire.

1578. Quatre princes déchirent les Pays-bas.

C'étoit auſſi dans les Pays-bas le mobile du prince d'Orange. Il avoit ménagé en 1576 la *pacification de Gand*, qui uniſſoit toutes les provinces, excepté celle de Luxembourg, ſans diſtinction de culte. Après l'arrivée de Don Juan d'Autriche, il avoit encore ſuſcité une confédération à Bruxelles. Les états ſe donnèrent pour gouverneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II. Le prince d'Orange comptoit gouverner lui-même ſous le nom de l'archiduc. Voyant ſes eſpérances trompées, il lui oppoſa le duc d'Anjou, (auparavant duc d'Alençon,) que les Flamands mirent à leur tête. Catholiques & proteſtans haïſſoient alors le joug Eſpagnol. Si la jalouſie & la diſcorde ne s'étoient pas gliſſées parmi eux, toutes ces provinces l'auroient ſecoué. Mais la diſſention devint un obſtacle à cette liberté civile, pour laquelle on montroit alors tant d'ardeur. Philippe II, jaloux de ſon frère, ſe défiant de ſes deſſeins, ne lui donnoit pas les ſecours qu'exigeoient des circonſtances ſi critiques. Don Juan défit néanmoin

néanmoins les confédérés à Gemblours, & leur enleva plusieurs places. Il mourut au milieu de ses trophées, laissant le commandement à son neveu, Alexandre Farnèse, prince de Parme, digne successeur d'un héros.

Sébastien, roi de Portugal, tué dans une expédition d'Afrique.

Tandis que Philippe étoit menacé de perdre bientôt la Hollande, son ambition saisit une couronne qui ne devoit pas lui appartenir. Le Portugal étoit plus florissant que jamais. Jean III avoit suivi les traces du grand Emmanuel son père, & rendu son peuple heureux par un sage gouvernement, tandis que ses vice-rois l'enrichissoient des trésors de l'Inde & de la Chine. On peut lui reprocher l'établissement de l'inquisition; mais il ne prévit pas sans doute qu'elle deviendroit un fléau terrible pour son royaume. Il mourut en 1557. Sébastien, son fils & son successeur, enivré de cet enthousiasme de chevalerie, dont les exemples devenoient plus rares de jour en jour; emporté par la fougue imprudente de la jeunesse, voulut absolument se signaler en Afrique contre les Maures. Il accepta les propositions de Muley-Mahamet, que Muley Moluc, son oncle, avoit chassé des royaumes de Fez & de Maroc. Il se livra tout entier, contre l'avis des sages politiques, à une expédition que Philippe II avoit prudemment refusée.

Il débarqua en Afrique, avec une armée d'environ quinze mille hommes. Les ennemis, infiniment plus nombreux, lui préſentèrent la bataille; il affronta le péril; il combattit & fut tué; preſque tous les chrétiens périrent ou demeurèrent priſonniers. Les deux rois Maures perdirent la vie, comme le roi de Portugal, en 1577.

1579. Le cardinal Henri lui ſuccède.

Sébaſtien n'avoit point d'enfans. Le cardinal Henri, ſon grand-oncle, prêtre, archevêque, lui ſuccéda & demanda au pape une diſpenſe pour ſe marier, comme la nation le deſiroit. Philippe, qui aſpiroit à cette couronne, fit ſi bien que la diſpenſe ne vint point. Grégoire XIII gagna du temps, ſelon la politique romaine: c'étoit tout gagner.

Après la mort de Henri, Philippe II s'empare de cette couronne.

Le roi-prêtre meurt l'année ſuivante. Pluſieurs prétendans diſputent ſa ſucceſſion: Philippe, neveu du côté maternel; le duc de Bragance, iſſu de la maiſon royale, & mari de la petite-fille du roi Emmanuel; Don Antoine, prieur de Crato, bâtard d'un infant; le duc de Savoie, le duc de Parme, Catherine de Médicis; & même le pape, qui renouvelle l'ancienne chimère de ſuzeraineté ſur cette couronne, & qui de plus ſe dit en droit de recueillir les dépouilles d'un cardinal. Les droits du duc ou plutôt de la ducheſſe de Bragance étoient préférables à tous

les autres, d'autant plus que les lois de Portugal excluoient de la couronne les étrangers. Mais le roi d'Eſpagne avoit pris ſes précautions ; une armée pouvoit lui tenir lieu de titre. On le reçut à Lisbonne. Le prieur de Crato, avec des troupes & une flotte françoiſe, que la reine mère lui accorda, fit de vains efforts contre un prince trop puiſſant. Les îles Açores ou Tercères, devenues le théâtre de la guerre, furent ſoumiſes par le marquis de Santa-Cruz. Don Antoine ſe réfugia en France.

Philippe avoit mis ſa tête à prix. Celle du prince d'Orange fut miſe à prix quelque temps après. Celle de l'amiral de Coligni l'avoit été en France. Que les guerres civiles renouvelaſſent les proſcriptions romaines, il ne faut pas s'en étonner. Mais qu'une religion de paix & de charité fût le premier prétexte de ces barbaries ; c'eſt ce qui révolte tout homme ſenſible, & ce qui devroit inſpirer à jamais la plus grande horreur pour le fanatiſme, inſtrument affreux des paſſions les plus contraires à l'humanité.

Têtes illuſtres miſes à prix.

Contre un deſpote, maître des tréſors du nouveau monde, maître d'une grande partie de l'Europe, implacable dans ſes haines, perſécuteur obſtiné des conſciences, les confédérés des Pays-bas avoient beſoin de puiſſans ſecours.

Union d'Utrecht, qui ne pouvoit ſe ſoutenir par elle-même.

Épuiſés par la guerre, ils ſembloient devoir ſuccomber tôt ou tard. Le nouveau gouverneur, Alexandre Farnèſe, joignoit toutes les qualités d'un général à celles d'un politique. A la vérité, le prince d'Orange, dès l'an 1579, avoit formé la fameuſe union d'Utrecht, entre les états de Hollande, Zélande, Utrecht, Zutphen & Gueldres, Overyſſel, Frieſland, Groningue : union qui fut bientôt reçue à Gand, à Anvers, à Bruges, à Bruxelles, en un mot dans la plupart des provinces. Mais on reconnoiſſoit encore pour ſouverain le roi d'Eſpagne ; & l'on ne ſe diſoit uni que pour s'oppoſer aux injuſtices du gouvernement. Le prince d'Orange, ſentant la néceſſité de recourir à une puiſſance étrangère, inſpira aux confédérés de ſe donner au duc d'Anjou, héritier préſomptif du roi de France.

1581. Les états-généraux déclarent Philippe II, déchu de la ſouveraineté.

Enfin les états-généraux, aſſemblés à la Haie, déclarèrent ſolennellement Philippe II déchu de la principauté, pour avoir violé, contre ſon ſerment, les priviléges des peuples. L'acte portoit en ſubſtance : » Que les peuples ne ſont » pas nés pour les princes, mais que dieu a » établi les princes pour les peuples ; qu'il ne » peut y avoir de prince ſans peuple, mais que » le peuple peut ſubſiſter ſans le prince ; que le » devoir du prince eſt d'aimer ſes ſujets, comme

» un père aime ſes enfans, & de les gouverner
» avec une parfaite équité ; que s'il en uſe
» autrement, ce n'eſt plus un prince, mais un
» tyran, & que le peuple ne lui doit plus
» obéiſſance; que depuis un temps infini, ils
» ſe plaignoient de la cruauté de leurs gouver-
» neurs ; que leurs plaintes & leurs requêtes
» avoient été portées juſqu'au roi ; que loin
» d'en rien obtenir, ils n'avoient pu le détourner
» du deſſein de leur impoſer un joug inſuppor-
» table, ſous prétexte de protéger la religion
» catholique, qu'ils n'attaquoient pas ; que les
» lois divines & humaines, tant de fois violées
» à leur égard, les remettent dans leur liberté
» naturelle, & leur donnent le droit d'élire un
» nouveau prince, pour les gouverner ſuivant
» leurs priviléges, libertés & franchiſes, &c. »
(*Voyez de Thou, l. 74.*)

Philippe, ſe fondant ſur une diſpenſe du pape, rendoit caduc le ſerment de ſes ſujets.

Une choſe auſſi remarquable peut-être que cet acte des Provinces-unies, c'eſt que le roi d'Eſpagne, dans ſon édit de proſcription contre le prince d'Orange, reconnoît n'avoir pas été fidèle au ſerment qu'il avoit fait en prenant poſſeſſion des pays-bas ; & ſe fonde ſur une diſpenſe du pape. Par là il fourniſſoit aux Flamands un prétexte ſpécieux pour ſe croire diſpenſés eux-mêmes de leur ſerment ; car ſi le pontife pouvoit diſ-

penſer le prince de ſes obligations envers ſes ſujets, comment les ſujets auroient-ils reſpecté leur propre ſerment, qui étoit lié par des conditions formelles à celui du prince ? Guillaume proſcrit avoit déja publié une apologie, où il accuſoit Philippe avec une fierté que la proſcription même ſembloit lui permettre.

1583.

Fin malheureuſe du duc d'Anjou.

L'archiduc Mathias s'étoit retiré. Si le duc d'Anjou avoit eu de la prudence, un gouvernement équitable lui eût ſans doute attaché ce peuple, dont le choix libre venoit de l'établir ſouverain. Jaloux du prince d'Orange, ſéduit par l'attrait de l'ambition, il voulut ſe rendre abſolu, s'emparer des villes, aggrandir ſon autorité par la force : il ne réuſſit qu'à ſe perdre. Il fut repouſſé d'Anvers ; on fit un grand carnage de ſes troupes. Obligé de revenir en France, il y mourut en 1584. La reine d'Angleterre l'avoit flatté d'eſpérances de mariage, & s'étoit même engagée par des promeſſes. Mais, quoique amoureuſe de ce prince, craignant toujours de ſe donner un maître avec un mari, & réfléchiſſant aux inquiétudes légitimes de la nation, (car l'Angleterre auroit pu être annexée à la couronne de France) elle avoit rompu avec lui, comme elle avoit trompé tant d'autres princes en leur faiſant eſpérer ſa main.

Il avoit été ſur le point d'épouſer Éliſabeth.

Après avoir échappé à deux conſpirations, le prince d'Orange fut la victime d'un francomtois, nommé Gérard, qui autant par fanatiſme que par envie de faire fortune, aſſaſſina ce grand homme âgé de cinquante & un ans. Il déclara dans ſon interrogatoire, qu'il avoit communiqué ſon projet, d'abord à quatre jéſuites, dont les ſuffrages lui avoient fait eſpérer le martyre, enſuite au prince de Parme, dont le ſecrétaire lui avoit aſſuré qu'il obtiendroit la récompenſe promiſe par la cour. On aſſure que le roi d'Eſpagne dit, à la nouvelle de la mort du prince, que *ce coup auroit dû ſe faire depuis douze ans, pour l'intérêt de la religion & pour le ſien.* Auſſi fut-il ſoupçonné d'en être l'auteur. Les Provinces-unies, ayant beſoin plus que jamais de ſecours, offrirent la ſouveraineté au roi de France. Quelle occaſion pour un prince habile & courageux ! Henri refuſa. Ses foibles mains ne pouvoient plus ſoutenir le ſceptre.

Aſſaſſinat du prince d'Orange.

CHAPITRE VII.

La ligue éclate contre les Bourbons. --- Excès de Sixte-Quint. --- Procès de la reine d'Écoſſe. --- Éliſabeth triomphe de l'Eſpagne.

1584. Les ligueurs ſe déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne.

VOICI le temps où les Ligueurs manifeſtent ces projets de révolte, qu'un maſque de zèle couvrira toujours, & qu'une aveugle ſuperſtition rendra ſi funeſtes au royaume. Par la mort du duc d'Anjou, le roi de Navarre (que j'appelerai d'avance Henri IV, puiſqu'il mérita de bonne heure la gloire attachée à ce nom) devenoit l'héritier préſomptif de la couronne, en qualité de premier prince du ſang. L'ambitieux duc de Guiſe, qui portoit ſes vues juſques à la royauté, ſaiſit habilement l'occaſion & d'exclure un prince hérétique, & de renverſer un roi foible qui s'attiroit autant de haine que de mépris. Il mit en jeu les grands reſſorts du fanatiſme. Les prêtres, les moines, dans les chaires, dans les écoles & dans les cercles, firent des peintures lamentables du danger imminent dont l'égliſe étoit menacée; ils repréſentèrent le Navarrois comme le ſoutien de l'héréſie, & Henri III comme un

fauteur d'hérétiques, malgré toutes ſes dévotions; ils amenèrent enfin les eſprits au point où le duc les ſouhaitoit.

On conſulte le pape Grégoire XIII, avant de ſe révolter.

Un jéſuite Lorrain, nommé Matthieu, ardent émiſſaire de la Ligue, demanda au pape *ſi, pour maintenir la religion catholique, on ne pouvoit pas ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du ſouverain.* La réponſe de Grégoire XIII étoit certainement prévue. Il la fit verbalement. Autoriſés par cet oracle, les ſcrupuleux ne doutèrent plus que la révolte ne fût légitime: les autres n'avoient beſoin ni du pape ni de caſuiſtes. On ne raiſonnoit point aſſez pour voir que, ſi le zèle de religion juſtifioit une pareille démarche des catholiques, il fourniſſoit aux ſectaires un moyen d'excuſer leurs ſoulèvemens, puiſque ceux-ci ſe croyoient obligés de maintenir leur fauſſe doctrine, comme étant la vraie religion.

Fin de ce pontificat.

Grégoire, naturellement doux & timide, laiſſa parler en ſon nom, ſans vouloir donner ni bulle ni bref. Il mourut avant la rébellion déclarée. On lui doit la réformation du calendrier, ſi néceſſaire, & néanmoins ſi mal accueillie par les proteſtans. Il avoit excommunié les infracteurs de la bulle *In cœna Domini.* Ses principes étoient donc ceux des ligueurs. Son fils naturel (Buoncompagno) avoit uſé de tous les avantages du

Sixte V. népotiſme. Son ſucceſſeur, Sixte-quint, autrefois cordelier, parvenu de la dernière indigence au comble de la fortune, génie vaſte, hautain, ſévère, inflexible, entêté de toutes les maximes ultramontaines, devoit jouer un grand rôle dans ces temps d'orages.

1585. Le cardinal de Bourbon ſe déclare chef de la ligue.

Comme le duc de Guiſe n'avoit garde de ſe démaſquer trop tôt, il mit à la tête du parti le vieux cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV; après lui avoir perſuadé que l'héréſie rendant ſon neveu incapable de régner, c'étoit à lui que la couronne appartiendroit. Bientôt parut un manifeſte du cardinal, par lequel il ſe déclaroit le chef de la ligue, & nommoit le pape, l'empereur, le roi d'Eſpagne, une foule de princes catholiques, qui en étoient les appuis; déclarant de plus, qu'on ne s'armoit que pour l'honneur de l'égliſe, le maintien de la foi, le ſoulagement du peuple, l'abolition des nouveaux impôts dont le royaume gémiſſoit, &c. Les hoſtilités ſuivirent cette déclaration de guerre.

Traité de Nemours, à l'avantage des ligueurs.

Quoique ſupérieur en forces, le roi trembla, négocia, & conclut le traité de Nemours, tout à l'avantage des ligueurs. Ils obtinrent des villes de ſureté, des ſommes d'argent, une approbation de leurs entrepriſes; en même-temps qu'on priva les calviniſtes de tout ce qu'ils avoient obtenu

par les édits. Quel moyen plus sûr de révolter ces derniers, de rendre la ligue plus audacieuse, & d'augmenter l'aviliſſement de la puiſſance royale? Mais le gouvernement n'étoit que le jouet des factions & des tempêtes.

Bulle de Sixte-quint contre les Bourbons.

Sixte-quint, ſans faire cas de la ligue, fulmine alors cette fameuſe bulle, une des plus révoltantes que Rome ait produites, par laquelle, après un pompeux éloge du pouvoir pontifical, *infiniment au-deſſus de toutes les puiſſances de la terre, & qui fait deſcendre du trône les maîtres du monde, pour les précipiter dans l'abîme comme des miniſtres de Lucifer;* il anathématiſe le roi de Navarre & le prince de Condé, *race impie & bâtarde de l'illuſtre maiſon de Bourbon, hérétiques, relaps, ennemis de dieu & de la religion.* Il les déclare privés de tous leurs droits, indignes, eux & leurs deſcendans, de poſſéder jamais aucune principauté; il délie du ſerment de fidélité tous leurs ſujets.

Proteſtation de Henri IV affichée à Rome.

La cour de France, auſſi lâche que le ſouverain, ſe contente d'empêcher la publication de cette bulle. Mais Henri IV fait afficher dans Rome une proteſtation, où il en appelle comme d'abus à la cour des pairs; il donne un démenti à Sixte *ſoi-diſant pape*, il l'accuſe d'être lui-même hérétique; il s'offre de le prouver dans un concile

libre & légitime; il déclare que ſi ce pontife refuſe de s'y ſoumettre, il ne le regardera plus que comme un excommunié & un antechriſt, & qu'il eſpère tirer vengeance de l'outrage fait au roi, à la famille royale, à ſon ſang, à tous les parlemens du royaume. Sixte, très-capable de juger les hommes, admira dès-lors le courage de ce prince, comme celui de la reine Éliſabeth. En parlant de l'un & de l'autre, il diſoit ſouvent qu'il ne connoiſſoit qu'eux dans le monde, vraiment dignes de régner, à la religion près, & auxquels il voulût commmuniquer ſes grands deſſeins.

Sentiment du pape ſur ce prince & ſur Eliſabeth.

Cependant la bulle, qu'un ſentiment de patriotiſme & de raiſon auroit dû réduire en poudre, ſervoit d'aliment à la fureur du vulgaire & à la révolte des factieux. Le roi ſe vit contraint de pourſuivre avec plus de rigueur les calviniſtes. Il leur ordonna par un édit, ou d'abjurer, ou de ſortir de France, dans l'eſpace de quinze jours. De ſon côté, le roi de Navarre publia contre les catholiques une proclamation ſévère. Ainſi, preſque ſans troupes, ſans argent & ſans pouvoir, Henri III eut à ſoutenir une double guerre civile, & contre les catholiques ligueurs, & contre les proteſtans.

La bulle excite une double guerre civile.

Détournons quelque tems les yeux vers l'Angleterre, où le ſupplice de Marie Stuart

ſait un événement célèbre. Suivons les traces de la politique d'Éliſabeth, juſqu'à cette ſanglante tragédie; & voyons ce mélange de grandeur & de foibleſſe humaine, qui caractériſe ſinguliè-rement la fille de Henri VIII.

Politique d'Éliſabeth, à l'égard de la reine d'Écoſſe.

Lorſqu'en 1568, Marie empriſonnée par ſes ſujets prit la fuite, & ſe réfugia ſur les terres de ſa rivale, Éliſabeth, balança d'abord entre la généroſité & l'intérêt. Elle ne penſa enſuite qu'à profiter adroitement des conjonctures. Sous prétexte que la bienſéance ne lui permettoit point de ſecourir, de voir même cette malheureuſe princeſſe, chargée d'accuſations atroces; elle lui perſuada de ſubir une eſpèce de jugement, & de la prendre pour arbitre. Les Écoſſois envoyè-rent des accuſateurs, produiſirent des preuves embarraſſantes. Marie ſe repentit, & refuſa de répondre. En vain demanda-t-elle du ſecours, ou la liberté de paſſer en France: Éliſabeth la retint priſonnière. C'étoit s'expoſer à des com-plots inévitables; mais ces complots lui parurent moins dangereux que la liberté d'une rivale, qui lui donnoit tant d'inquiétude.

Elle la retient priſonnière.

Mouvemens en faveur de Marie.

Jamais la reine d'Écoſſe ne parut plus digne d'amour & de reſpect, que dans ſa longue captivité. Le malheur ajoutoit du luſtre aux charmes de ſa perſonne; il donnoit du reſſort

à ſon génie, à ſa grandeur d'ame. Le duc de Norfolk, le premier ſeigneur d'Angleterre, ſe livra au deſir de l'épouſer; s'engagea dans une conſpiration, pour forcer le conſentement d'Éliſabeth; fut accuſé de haute trahiſon, & exécuté. Le zèle des catholiques devoit ſur-tout exciter beaucoup d'orages. La cour de Rome, celle d'Eſpagne, celle de France, c'eſt-à-dire, les Guiſes, travailloient à faire une révolution.

Les catholiques font des complots, & en ſont punis.

Pie V lança les foudres du Vatican. Un fanatique afficha ſa bulle dans Londres, croyant mériter la palme du martyre. (1571.) Le roi d'Eſpagne, au nom de Grégoire XIII envoya des troupes en Irlande, pays encore plein de barbarie & de ſuperſtition. Mais les Eſpagnols & les rebelles furent maſſacrés. (1580.) Toutes ces entrepriſes attirèrent aux catholiques des traitemens rigoureux. Leurs complots ſe multipliant toujours en faveur de Marie Stuart, Eliſabeth s'aigrit. Le parlement bannit du royaume les prêtres de l'égliſe romaine, ſpécialement les jéſuites, & les élèves de leurs ſéminaires, dont le zèle véhément ne reſpectoit point la couronne. On punit de mort ceux qui demeurèrent ou qui rentrèrent. La tolérance, juſqu'alors obſervée avec ſageſſe, ne ſubſiſta plus; & la cour de *haute-commiſſion*, nouvellement établie pour les affaires eccléſiaſ-

tiques, parut être l'image de l'inquiſition d'Eſpagne.

La doctrine du tyrannicide réduite en pratique.

On enſeignoit alors en théologie le tyrannicide ; on repréſentoit comme des tyrans les princes rebelles au ſaint ſiège; & par des préjugés abominables, au mépris des ſaintes maximes de la religion chrétienne, on conſacroit le meurtre, on l'excitoit, même contre les têtes couronnées. Un gentilhomme anglois, Guillaume Parry, ayant puiſé cette doctrine en Italie, réſolut de la mettre en pratique. Il trouva des encouragemens à la cour de Rome, & dans la lecture d'un théologien anglois, qui fut depuis cardinal. Accuſé par un de ſes complices, il avoua ſon crime, & ſubit la mort. (1584.).

Parry veut tuer la reine

Ballard & Babington ſuivent ſes traces.

Deux ans après, ſe forma une conjuration de même nature, mais plus à craindre. Ballard, prêtre, ſorti du ſéminaire anglois de Reims, que le cardinal de Lorraine avoit fondé, vint ſouffler ſon fanatiſme à Babington, jeune homme riche, bien élevé, à qui rien ne manquoit pour vivre heureux. Celui-ci gagna d'autres catholiques. On convint de tuer la reine, de mettre ſur le trône Marie Stuart, & de rétablir par ce moyen une religion, pour laquelle on ſe faiſoit un mérite de ces attentats. Babington écrivit à Marie ; il reçut une réponſe pleine d'approbation & de promeſſes.

Mais Walſingham, miniſtre d'Éliſabeth, auſſi vigilant qu'éclairé, découvrit tout, intercepta les lettres, fit arrêter les conſpirateurs. Il y en eut quatorze d'exécutés; &, de ce nombre, ſept avouèrent le complot.

Procès de Marie Stuart.

Si Marie avoit formé des intrigues ſeulement pour ſa délivrance, rien n'étoit plus excuſable. Si elle avoit conjuré la mort d'Éliſabeth, ſon ennemie, étant reine d'Écoſſe, cette entrepriſe criminelle ne la rendoit point juſticiable d'un tribunal étranger. Cependant on nomme quarante commiſſaires pour inſtruire ſon procès. On va l'interroger dans ſa priſon. Après avoir proteſté qu'elle ne reconnoît aucun juge, dans un pays ſur-tout où on lui a refuſé la protection des lois, elle ſe laiſſe imprudemment perſuader de répondre. Ses deux ſecrétaires, ſans avoir été mis à la torture, atteſtoient qu'elle avoit reçu des lettres de Babington, qu'elle y avoit répondu. L'aveu de Babington appuyoit leur témoignage. Elle nie le fait; elle demande cependant d'être confrontée avec les ſecrétaires. On le refuſe, parce que les lois d'Angleterre n'ordonnent pas la confrontation dans les crimes de lèſe-majeſté.. Enfin les juges, de retour à Londres, y prononcent la ſentence de mort.

Sur quelles preuves on la condamne.

C'eſt

C'eſt ici qu'Éliſabeth ſe trahit par ſa diſſimulation même. Impatiente de ſe défaire de Marie, elle affecte de s'intéreſſer vivement à ſon ſort. Elle convoque le parlement, afin de paroître n'agir qu'au gré de la nation. Le parlement confirme la ſentence, preſſe la cour de la faire exécuter. La reine tient les eſprits dans l'incertitude. Ses courtiſans & ſes miniſtres, avec toutes leurs raiſons & leurs inſtances, ſemblent ne pouvoir ébranler ſon cœur généreux. Il faut des motifs extraordinaires, pour lui en arracher un acte de rigueur, qu'elle voudroit avoir déja fait. Auſſi a t-elle ſoin de répandre des bruits d'invaſions, de conſpirations, propres à échauffer les eſprits crédules. Enfin elle ſigne l'ordre fatal; mais à l'entendre, ce n'eſt que pour s'en ſervir dans un cas de néceſſité plus preſſante. Les miniſtres, pénétrant le fond de ſon ame, ſe hâtent de la ſatisfaire. La reine d'Écoſſe meurt ſur un échafaud, en héroïne chrétienne. A la nouvelle de cette exécution, Éliſabeth ſe lamente, s'emporte, chaſſe les miniſtres de ſa préſence, en un mot pouſſe l'hypocriſie à l'excès. Vaine & odieuſe fineſſe! Son ſiècle & la poſtérité n'ont eu qu'une voix pour condamner ces procédés tyranniques, d'autant plus condamnables en effet, qu'aucune raiſon d'état ne les rendoit néceſſaires.

1587.

Diſſimulation hypocrite d'Éliſabeth.

Marie eſt exécutée.

Élisabeth soutient les Provinces-unies.

Élisabeth s'attire par d'autres endroits l'admiration générale. Au refus du roi de France, les Provinces-unies lui avoient offert, en 1585, de la reconnoître pour souveraine. La crainte de s'exposer au reproche d'usurpation, ou de ne pouvoir se maintenir dans cette principauté, l'éloignoit prudemment d'une entreprise trop hasardeuse. Elle se contenta de faire une ligue défensive avec la république naissante. Elle lui envoya des troupes, sous les ordres du comte de Leicester, son favori. Déja les armateurs Anglois bravoient les Espagnols jusqu'en Amérique. Le fameux Drake avoit fait le tour du globe, & étoit revenu chargé de butin. Élevé au grade d'amiral, il s'empara de Saint Domingue, de Carthagène, &c. Le goût des expéditions maritimes s'anima de jour en jour; l'Angleterre sentit quels avantages elle pouvoit tirer de l'océan: elle jeta dès-lors les fondemens les plus solides de sa grandeur.

Les Anglois deviennent redoutables sur mer.

Sixte-quint donne l'Angleterre au roi d'Espagne.

Cependant le roi d'Espagne faisoit des préparatifs immenses pour conquérir ce Royaume. Sixte-quint venoit de le lui donner par une bulle, comme un fief de l'Eglise romaine. L'audacieux pontife osa même promettre des récompenses à quiconque livreroit Élisabeth, afin que les catholiques la punissent de ses crimes. C'étoit l'inviter

non-ſeulement à une vigoureuſe défenſe, mais à une guerre implacable contre le ſaint ſiège. L'armement de Philippe II parut néanmoins aſſurer l'effet de la bulle. Il conſiſtoit en cent trente gros vaiſſeaux; montés de vingt mille hommes de débarquement, chargés de deux mille ſix cents gros canons, & de vivres pour ſix mois. Le duc de Parme, Alexandre, déja célèbre par ſes exploits dans les Pays-bas, ſur-tout par le ſiège d'Anvers en 1585, devoit faire une deſcente, pour ſeconder la flotte *invincible*. Elle auroit mérité ce nom, que lui donnoit l'orgueil de Philippe, ſi les forces humaines pouvoient être au-deſſus des coups de la fortune. Voici encore une importante leçon, pour rabattre la confiance préſomptueuſe des ſouverains.

Flotte *invincible* pour la conquérir.

La marine d'Angleterre ſe réduiſoit à vingt-huit petits vaiſſeaux, lorſqu'un orage ſi terrible alloit fondre ſur le royaume. Le courage, la prudence d'Éliſabeth ſuppléent à tout. Elle excite le zèle de la nation. On s'empreſſe de lui prodiguer les ſecours, de conſtruire des vaiſſeaux. Londres, à qui elle en demandoit quinze, en équipe trente; les catholiques même, dont le pape comptoit faire des rebelles, ſe montrent la plupart bons citoyens. Une armée nombreuſe eſt prête à défendre la patrie. La reine, à cheval,

Prudence & courage de la reine dans le péril.

paroît dans le camp ; exhorte les troupes ; proteſte qu'elle mourra au milieu de la mêlée, plutôt que de voir ſon peuple aſſervi. *Je n'ai que le bras d'une femme*, dit-elle avec intrépidité ; *mais j'ai l'ame d'un roi, & qui plus eſt d'un roi d'Angleterre.* Qu'un prince gagne le cœur & l'eſtime de ſes ſujets ; qu'il donne l'exemple : il les rend capables des efforts les plus héroïques. Les Anglois euſſent tout ſacrifié pour la reine ; ils attachoient le ſalut public à ſa perſonne.

1588. L'armement eſpagnol eſt preſque détruit.

Divers accidens ſervirent encore à leur triomphe. La flotte invincible, partie de Lisbonne, fut retardée par une tempête. Le duc de Medina-Sidonia, qui en avoit reçu malgré lui le commandement, après la mort du brave marquis de Santa-Cruz ; étoit ſans connoiſſance de la marine. Des pilotes & des matelots peu exercés, peu inſtruits, gouvernoient mal ces énormes machines flottantes. Les Anglois, beaucoup plus habiles dans la manœuvre, profitoient de la petiteſſe même & de la légéreté de leurs vaiſſeaux ; ils ſe battirent pluſieurs fois avec avantage. Le duc de Parme, ſans vaiſſeaux de guerre, ne crut pas devoir riſquer une deſcente. Enfin les Eſpagnols déſeſpérant du ſuccès, s'en retournant par les Orcades, furent battus d'une tempête affreuſe, qui acheva de ruiner leur flotte. Philippe

en perdit plus de la moitié, outre la perte d'environ vingt-cinq mille hommes & de trente ſix millions.

Comment cette nouvelle eſt reçue en Eſpagne.

Il reçut d'un air tranquille la nouvelle d'un ſi grand déſaſtre. *J'avois envoyé ma flotte*, dit-il, *pour combattre les Anglois, non les élémens. Dieu ſoit loué.* Les Prêtres eſpagnols, dont les prophéties étoient confondues, en attribuèrent, dit-on, la cauſe à ce qu'il reſtoit des infidèles dans le royaume. L'inquiſition, ſans doute, ne leur paroiſſoit pas encore aſſez ſanguinaire.

CHAPITRE VIII.

Ligue des Seize. — Aſſaſſinat des Guiſes. — Fin de Sixte-quint.

Ligue des Seize à Paris.

EN France, où le fil des événemens nous ramène, le fanatiſme, la révolte, l'anarchie, offrent les plus triſtes ſpectacles. Au ſein de Paris, s'eſt formée la ligue des *Seize*, qui tire ſon nom des ſeize quartiers de cette ville, & qui ſurpaſſe en fureur la grande ligue. Elle projette de détrôner le ſouverain, de livrer la couronne au duc de Guiſe. Vil jouet des ſéditieux, Henri III non-ſeulement ne peut s'unir au roi de Navarre, quoique leur intérêt commun le demande; mais il eſt forcé de lui faire toujours la guerre. Henri IV, déja connu pour un héros, ſe ſignale plus que jamais à la bataille de Coutras en Guienne, (1587) qu'il gagne ſur le duc de Joyeuſe. Ce favori fut tué de ſang froid après l'action. Les haines civiles & religieuſes multiplioient les atrocités dans les deux partis. Jamais tant de crimes en France, malgré le penchant de la nation à toutes les vertus ſociales.

Henri III obligé de faire la guerre à ſon héritier.

Une armée allemande venoit au ſecours des calviniſtes. Le duc de Guiſe l'attaque dans le Gatinois & dans le pays Chartrain; il la diſſipe. On le préconiſe à Paris comme le ſauveur de la France; & pour lui frayer la route au trône, on fait décider par la Sorbonne qu'*on peut ôter le gouvernement à un prince incapable, de même que l'adminiſtration à un tuteur ſuſpect.*

Le duc de Guiſe triomphant.

Chaque pas des princes lorrains préſageoit la ruine du monarque. Une aſſemblée qu'ils tiennent à Nanci avec les principaux ligueurs, adreſſe au roi un mémoire, où ils le prient d'éloigner de ſa cour les perſonnes qu'on lui nommera; de livrer aux chefs de la ligue telles places qu'ils déſigneront; de faire publier le concile de Trente; d'établir l'inquiſition dans les capitales, & d'en confier l'exercice à des étrangers, préférablement aux François, &c. Ce dernier article ſur-tout fait horreur. La moitié de la France ſeroit donc devenue un bûcher pour les citoyens?

Demandes ſédit euſes des princes lorrains.

Obſervons ici que l'ordonnance de Blois, en 1579, avoit déja établi pluſieurs points de diſcipline, conformes aux décrets du concile de Trente: elle avoit fixé à ſeize ans la profeſſion religieuſe, ſagement retardée par l'ordonnance d'Orléans. Abus, ou non; tout étoit égal, pourvu

Inquiſition, & concile de Trente.

que l'on triomphât de ſes adverſaires, dans les choſes mêmes où la raiſon étoit évidemment de leur côté.

Guiſe, maître de la capitale.

Le roi indigné ſort enfin de ſa léthargie, raſſemble des troupes, ſe prépare à punir les Seize. Il envoie défenſe au duc de Guiſe de ſe rendre à Paris. Le duc y paroît cependant. Bientôt les ſéditieux, ayant pris les armes, forment des barricades & enveloppent les ſoldats. Henri prend la fuite. Guiſe, maître de la capitale, impoſe les conditions d'accommodement. Les Pariſiens donnoient des ſignes de repentir, mais le roi n'avoit pas la force de châtier les rebelles. Par un édit de réunion ſigné à Rouen, ce malheureux prince jure de ne faire jamais ni paix ni trêve avec les hérétiques, d'exterminer l'héréſie dans ſon royaume; & preſcrit à ſes ſujets un ſerment de ne recevoir pour roi, après ſa mort, aucun hérétique, ni fauteur d'hérétiques. Le droit de ſucceſſion eſt donc enlevé à Henri IV.

Édit de réunion dicté au roi.

On veut lui impoſer des obligations encore plus dures.

On aſſemble enſuite les états généraux à Blois. On y déclare loi fondamentale cet édit, extorqué au ſouverain. On lui fait de nouvelles demandes qui reſpirent toujours la ſédition. On le preſſe d'exclure nommément de la couronne l'héritier préſomptif de la couronne. On veut qu'il publie inceſſamment le concile de Trente. Dans les

diſputes élevées à ce ſujet, l'archevêque de Lyon trahit les libertés de l'égliſe gallicane, juſqu'à les peindre comme des attentats contre le ſaint ſiège; le cardinal de Gondi taxa d'ignorance les défenſeurs de ces libertés, qui ne ſont qu'un reſte du droit commun des égliſes. L'aveuglement alloit même juſqu'à vouloir détruire les lois nationales, pour ramper dans la ſervitude de la cour romaine.

Il fait aſſaſſiner le duc & le cardinal de Guiſe.

Enfin, le duc de Savoie ayant envahi le marquiſat de Saluces, ſous prétexte d'oppoſer une barrière à l'héréſie; le duc de Guiſe étant ſuſpect d'intelligence avec lui, & n'ayant plus qu'un pas à faire pour détrôner un fantôme de monarque; Henri, ſans reſſource du côté des lois, crut trouver ſon ſalut dans la violence; il fit aſſaſſiner preſque ſous ſes yeux le duc & le cardinal de Guiſe. Ce prélat, auſſi emporté que le duc étoit circonſpect, avoit ſouvent parlé de faire une couronne de capucin au roi. Le duc de Mayenne leur frère étoit à Lyon, & ne fut point arrêté. On arrêta le cardinal de Bourbon.

1589.

Il retombe dans ſa foibleſſe.

Après un coup ſi accablant, il auroit fallu profiter de la conſternation des factieux, ſe rendre maître de Paris, écraſer les Seize, déployer avec vigueur une autorité long-temps avilie.

Le roi n'en fit rien, ne donna aucun ordre, ne prit aucune précaution, ſe contenta de faire ſon apologie dans des manifeſtes.

Mort de Catherine de Médicis.

Sa mère, la fameuſe Catherine de Médicis, mourut alors, négligée depuis quelque temps, après avoir allumé tant de diſcordes & de guerres, par la plus ardente & la plus perfide ambition qui fût jamais. Les malheurs du prince & de l'état démentoient cruellement ſa maxime: qu'*il faut diviſer pour régner.* En mourant, elle conſeilla au roi de ſe réconcilier avec Henri IV, & de laiſſer la liberté aux conſciences. C'étoit du moins une fois conſeiller ce qu'exigeoit le bien public. Brantôme, beaucoup mieux inſtruit des petites anecdotes que des affaires d'état, prodigue les éloges à Catherine de Médicis. Mais que penſer du jugement d'un écrivain, qui s'extaſie ſur les avantages de la guerre civile, parce que les gens de guerre s'y enrichiſſoient de pillage? A l'entendre, la proſpérité du royaume vient de *cette bonne guerre civile, tant bien inventée & introduite de ce grand monſieur l'amiral.* (Voyez Brantôme, article, l'*amiral de Chaſtillon.*

Fanatiſme des Seize.

Déja le fanatiſme des Ligueurs avoit rompu toutes les barrières. Cette vile faction, compoſée de quelques prêtres, & en grande partie d'une

populace insensée, les Seize, dis-je, enragés du meurtre des Guises, mirent en combustion la capitale. Le préjugé, qui aveugloit la plupart des ecclésiastiques & des religieux, ne favorisoit que trop leur furie. De fougueux prédicateurs, des confesseurs encore plus à craindre, firent par-tout de la révolte un devoir sacré. La Sorbonne l'autorisa par un décret, auquel on voulut forcer le parlement de souscrire.

Le parlement conduit en prison.

Sur son refus, un procureur nommé Bussy-le-Clerc, que le duc de Guise avoit établi gouverneur de la Bastille, conduit en prison l'illustre Achille de Harlai, premier président: les autres magistrats suivent leur chef. Un nouveau parlement, créé par les Seize, s'empare du temple de la justice; confirme la ligue avec toutes ses conditions, & y ajoute le serment de venger la mort des Guises, contre les auteurs & les complices de leur assassinat.

Réconciliation des deux rois.

Ce qu'auroit dû faire Henri III au commencement des troubles, il s'y détermine enfin à l'extrémité: il se réconcilie avec le roi de Navarre. Celui-ci, malgré tant de sujets de défiance, a le courage de venir le joindre. Alors paroît un monitoire de Sixte-quint, qui ordonne au roi de France de comparoître devant lui en personne ou par procureur, dans soixante jours,

Monitoire de Sixte V.

pour ſe juſtifier du meurtre du cardinal de Guiſe; & qui le déclare excommunié en vertu de la bulle *In cœna Domini*, s'il n'informe pas le ſaint ſiège de ſon obéiſſance. Le monarque avoit ſollicité l'abſolution à Rome. Frappé de ce nouveau coup de foudre, il trembloit à ſon ordinaire. *Vainquons*, lui dit Henri IV, *& nous ſerons abſous; mais ſi nous ſommes battus, nous ſerons excommuniés, aggravés & réaggravés.*

Il eſt publié dans quelques villes.

Il eſt certain que la cour de Rome vouloit prendre conſeil de l'événement. Il l'eſt encore plus, qu'il falloit être ligueur, ou quelque choſe de ſemblable, pour ne pas rejeter une citation ſi odieuſe. On publia cependant le monitoire à Meaux : on le publia même à Chartres, malgré l'oppoſition de l'évêque, qui avoit coutume de dire, que *les cenſures du pape n'ont aucune force en-deça des monts, & ſe gèlent en paſſant les Alpes.* (Voyez la Traduct. de Thou. Reſtitutions & Corrections au liv. 95).

Siège de Paris. Le roi aſſaſſiné par Jacques Clément.

Les deux rois aſſiégent Paris, & campent à Saint-Cloud. Henri III y eſt poignardé par Jacques Clément, jeune prêtre dominicain, que les prédicateurs, les caſuiſtes & ſon prieur avoient pouſſé à ce crime, en lui montrant le ciel comme la récompenſe du régicide. Ce traître s'étoit fait introduire, ſous prétexte de

commiſſions importantes. Il périt ſur le champ, percé de coups; il échappa au ſupplice & même à l'interrogatoire. Le fanatiſme le canoniſa dans Paris, l'éleva au-deſſus de Judith, & mit ſon image ſur les autels. Selon un écrit des Ligueurs, Sixte-quint ſe récria d'admiration, au ſujet de l'entrepriſe de Clément; il ne rougit point de la comparer à l'incarnation du Verbe, à la réſurrection du Sauveur. « On ne comprend » pas, dit le ſage de Thou, qu'il ait pu s'ex- » primer en termes ſi indécens, & ſi indignes » du père commun des fidèles. » S'il le fit, tout peut s'expliquer par le vertige général.

Mort de Sixte-quint.

Ce pontife, un des hommes les plus extraordinaires de ſon ſiècle, mourut l'année ſuivante 1590, à l'âge de ſoixante-neuf ans. Par une juſtice rigoureuſe, il rétablit la ſureté dans l'état eccléſiaſtique, où les vices du gouvernement avoient encouragé le brigandage. Par une grande économie, il ſe mit en état d'orner Rome d'obéliſques, de fontaines auſſi utiles que ſuperbes; de conſtruire un palais & la bibliothèque du Vatican; de procurer au peuple une abondance continuelle; d'enrichir ſa famille, ſans exciter des clameurs; & de laiſſer en mourant plus de cinq millions d'or. Il méditoit la conquête du royaume de Naples. *En vérité un compliment*

Traits de ſon pontificat.

Projet ſur Naples.

& une haquenée ne valent pas un royaume, avoit-il dit en recevant de la part de Philippe II l'hommage ordinaire. On voit qu'il n'étoit point dupe du zèle bigot de ce prince.

Mépris pour Henri III.

Plein de mépris pour Henri III, il dit un jour au rapport de Naudé: *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me tirer de la condition de moine, & il fait tout ce qu'il peut pour y tomber.* (Science des princes.) Les éloges qu'il donnoit à Henri IV & à Éliſabeth, ſont une preuve que, s'il abuſoit de la puiſſance pontificale contre le droit des couronnes, il avoit l'ame & le génie d'un homme fait pour régner. Peut-être eût-il régné ailleurs avec plus de gloire que dans l'état eccléſiaſtique.

Mot d'Éliſabeth ſur ce pape.

Éliſabeth, avec laquelle il négocioit ſecrètement au ſujet de Naples, parla de lui en ces termes, ſelon Léti: *Ce n'eſt point un pape prêtre, mais un pape prince.* Par malheur, il ne ſuivit que trop, dans l'occaſion, les maximes des prêtres de ſon temps. Cependant il n'aimoit pas les jéſuites, ces grands zélateurs des opinions & des intérêts de Rome: il leur ordonna de ſortir d'Angleterre.

Urbain VII & Grégoire XIV.

Urbain VII, ſon ſucceſſeur, jouit à peine de la tiare. Grégoire XIV, Milanois, attaché par ſa naiſſance & par ſes principes à la

cour d'Eſpagne, ſignala ſon zèle pour la Ligue, comme nous l'allons voir ſous l'époque d'un règne éternellement mémorable dans l'hiſtoire.

Fin du Tome troiſième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE TROISIÈME VOLUME.

HUITIÈME ÉPOQUE.
L'EMPIRE GREC
DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MÉDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu juſques vers la fin du quinzième ſiècle.

CHAPITRE PREMIER.

PROGRÈS des Turcs depuis Othman juſqu'à Mahomet II. — Priſe de Conſtantinople, page 1.

ÉTAT pitoyable de l'empire grec depuis Michel Paléologue. Othman relève les Turcs. Orcan, ſon fils, gendre de Cantacuzene. Amurath I rend Conſtantinople

tinople tributaire. Troubles à Conſtantinople fomentés par les Génois. Les princes d'Europe marchent contre Bajazet I. Ils ſont défaits à Nicopolis en 1396. Manuel Paléologue mendie des ſecours de tous côtés. Tamerlan ſe déclare contre Bajazet. Il le bat & fait priſonnier. Les Turcs ſe ſoutiennent cependant. Amurath II menace Conſtantinople. Les Grecs rompent l'union faite avec l'égliſe romaine. Huniade arrête Amurat. Abdication du ſultan. Trève rompue indignement avec les Turcs. Faux principe des chrétiens d'alors. Amurath les défait à Varne, & abdique encore. Scanderberg enlève l'Albanie aux Turcs. Mahomet II, ſucceſſeur d'Amurath II. Siège de Conſtantinople. Conſtantin Paléologue tué, & la ville priſe. Mahomet ne ſe comporte point en barbare. Succès des Turcs ſous ſon règne. Sa mort en 1481. Aucune puiſſance de l'Europe ne défendit Conſtantinople; pourquoi?

CHAPITRE II.

Fin du règne de Charles VII. --- Louis XI, juſqu'à la mort du dernier duc de Bourgogne, 14

Fin de Charles VII. Réforme de l'univerſité. Troupes réglées. Taille perpétuelle. Jacques Cœur, négociant; devenu miniſtre des finances, indignement perſécuté. Idée du règne de Louis XI. Pie II change de principes, étant pape. Abolition de la pragmatique de Charles VII. Lettre ſingulière du pape à Mahomet II.

Ligue du bien public contre Louis XI. Le roi fait un traité honteux, pour le violer. Il eſt ſoupçonné d'avoir fait mourir ſon frère. Il tombe dans le piége où il veut attirer le duc de Bourgogne. Ambition & témérité de ce duc Charles. Battu par les Suiſſes, il eſt tué en Lorraine. Simplicité des Suiſſes. La Bourgogne réunie à la couronne de France. Mariage de l'héritière du duc avec Maximilien d'Autriche.

CHAPITRE III.

FACTIONS d'York & de Lancaſter, qui détruiſent la race des Plantagenets. --- Traite de Pecquigni. 22

LE duc d'York ſe révolte contre Henri VI. La reine Marguerite d'Anjou combat en héroïne. Edouard IV détrône Henri. Marguerite encore vaincue & fugitive. Edouard s'attire la haine du comte de Warwick. Cabales de ce ſeigneur. Henri VI rétabli. Nouvelle révolution ſoudaine. Meurtres des princes. Edouard IV attaque la France. Louis XI achete une trêve. Traité de Pecquigni. Edouard fait périr ſon frère. Après la mort d'Edouard IV, uſurpation atroce du duc de Gloceſter [Richard III]. Richard détrôné par le comte de Richmond [Henri VII]. Maiſon de Plantagenet éteinte dans le ſang. Henri VII ſe munit d'une bulle du pape. Idée de ſon règne. L'autorité royale devoit s'accroître.

CHAPITRE IV.

PARTICULARITÉS du règne de Louis XI, 30

CRUAUTÉS de Louis XI envers les grands. Tous les grands fiefs, excepté la Bretagne & la Flandre, réunis à la couronne. Pourquoi l'anarchie féodale tomboit tous les jours. Réglement ſur les apanages. Contradictions dans Louis XI. L'argent fut ſon grand moyen. Il ne voulut point de Gènes, qui ſe donnoit & ſe révoltoit. Il ne penſa point à Naples. Poſtes établies. Ordre de Saint-Michel. Commerce. Indignes miniſtres de ce roi. Sort du cardinal Balue.

CHAPITRE V.

GOUVERNEMENT orageux de Florence, juſqu'à Laurent de Médicis incluſivement, 35

FLORENCE s'y prend mal pour fonder une république. Gouvernement heureux; mais court, après la mort de Frédéric II. Factions & révolutions. La nobleſſe fut exclue du gouvernement. Gonfalonnier. Juſtice arbitraire. Les Florentins ſe déchirent. Cependant ils ſe maintiennent. Bulle de Grégoire XI contre eux. Les réformes ne remédient à rien. Sageſſe & autorité des Médicis. Côme, père de la patrie. Commiſſion pour gouverner. Conſpiration contre les Médicis. Julien & Laurent aſſaſſinés daus l'égliſe. Sixte IV,

complice de la conſpiration, excommunie Florence. Louis XI la protège. Abſolution des Florentins. Laurent gouverne en grand homme. Il ſe propoſe d'établir la paix en Italie. Il en vient à bout. Sa mort en 1492.

CHAPITRE VI.

RÈGNE de Charles VIII en France.— Conquête ſtérile de Naples 43

TROUBLES au commencement du règne de Charles VIII. Le duc d'Orléans, rebelle & priſonnier. Mariage du roi avec l'héritière de Bretagne. L'archiduc Maximilien, doublement offenſé, prend les armes. Au lieu de le dépouiller, Charles VIII veut conquérir Naples. Charles à Florence. Hardieſſe des Florentins. Alexandre VI trahit Charles. Paix entre eux. Zizim livré & empoiſonné. Conquête rapide du royaume de Naples. Les Italiens ne connoiſſoient point la guerre. Fautes des François. Ligue contre Charles. Il retourne en France. Sa victoire de Fornoue. Perte du royaume de Naples. Mort de Charles VIII en 1498.

CHAPITRE VII.

Sur l'Eſpagne. Règne de Henri IV en Caſtille. —Commencemens du règne de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle, 49

Henri IV [l'Impuiſſant], roi de Caſtille. Débauches de cette cour. Bertrand de la Cuéva en faveur. Révolte contre Henri. On le dépoſe en effigie. Bataille d'Olmedo, où l'archevêque de Tolède ſe ſignale. Héroïnes eſpagnoles. On force Henri IV à déshériter ſa fille Jeanne. Iſabelle, ſa ſœur & ſon héritière, recherchée en mariage. Comment on la marie avec Ferdinand d'Aragon. Nouvelle guerre civile. Mort de Henri IV en 1474. Soupçons d'empoiſonnement. Ferdinand d'abord mécontent en Caſtille. Iſabelle l'y retient. Guerre avec le Portugal, bientôt finie. Déſordres publics, qu'on veut réprimer. La *ſancta Hermandad*. Gouvernement vigoureux. Torquémada & Mendoza rendent l'inquiſition atroce. Procédures odieuſes de ce tribunal, ſans appel. Ses ſatellites. *Auto-da-fé*. Réflexions ſur ſes rigueurs. Ferdinand hérite de l'Aragon & de la Sicile. Ses deſſeins ſur la Navarre.

CHAPITRE VIII.

CONQUÊTE du royaume de Grenade. — Expulsion des Juifs d'Eſpagne, 58

LES Maures de Grenade diviſés entre eux. Ferdinand & Iſabelle attaquent ce royaume avec ſuccès. Siège de Grenade. Le roi Maure capitule lâchement. Reproches de ſa mère. Expulſion des Juifs, pour les dépouiller. Cette violence ruine l'état. Ce que devinrent les Juifs.

CHAPITRE IX.

OBSERVATIONS générales, 64

RÉVOLUTION générale, qui commence dans le quinzième ſiècle. Art militaire différent. Décadence de la chevalerie. Politique plus cultivée, mais avec des raffinemens funeſtes. Les crimes ſe multiplient; pourquoi? L'imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en devoit faire. Cette invention admirable fut calomniée. On attribue fauſſement aux Grecs la renaiſſance des lettres. Les langues ſavantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût. On négligea malheureuſement les langues vulgaires. Préjugés de l'école. Ariſtote y règne. Diſputes ridiculement ſérieuſes des Réaliſtes & des Nomi-

naux. Diſputes des Thomiſtes & des Scotiſtes, plus ſérieuſes. Savonarole accuſé d'héréſie. Epreuve du feu, qu'on offre & qu'on refuſe de ſubir. Supplice de Savonarole. Thèſes de Pic de la Mirandole. Sa condamnation à Rome, & ſon apologie. La cour de Rome n'étoit point réformée. Conduite intéreſſée des papes. Calixte III. Pie II. Paul II. Sixte IV. Innocent VIII. Alexandre VI. Maux prochains.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

PROGRÈS de la navigation, jusqu'à la découverte de l'Amerique, 76

INFLUENCE de la navigation sur le système politique. Premiers navigateurs. Courses des anciens Danois. On prétend qu'ils abordèrent en Amérique. On pense que les Eskimaux viennent d'eux. Idées absurdes sur les Antipodes, jusqu'au quinzième siècle. Invention de la boussole. Don Henri excite les navigateurs en Portugal. Il obtient de Martin V un droit de conquête, avec des indulgences. Découverte du cap de Bonne-espérance.

CHAPITRE II.

VOYAGES de Chriſtophe Colomb au nouveau monde, 82

CONJECTURES & projets de Chriſtophe Colombo. Il eſt traité de viſionnaire à Gènes & ailleurs. Ce qui détermine la cour d'Eſpagne à l'employer. Premier voyage de Chriſtophe Colomb en Amérique. Honneurs qu'il reçut à ſon retour. Colonie d'Hiſpaniola ou Saint-Domingue. Révolte des Eſpagnols contre Colomb. Il va ſe juſtifier à la cour. Il découvre le continent de l'Amérique. Nouvelles injuſtices qu'il éprouve. Uſage qu'il fait d'une éclipſe. Fin malheureuſe de ce grand homme. Barbaries contre les ſauvages. Amèric Veſpucci s'attribue injuſtement la découverte du nouveau monde. Prétentions de quelques Anglois à cette découverte. Les Eſpagnols & les Portugais ſe diſputent leurs droits étranges de conquête. Alexandre VI termine ſingulièrement le procès.

CHAPITRE III.

CONQUÊTE des Portugais en Aſie. — Le Mexique & le Pérou conquis par les Eſpagnols, 90

LES Portugais vont aux Indes par l'Océan. Leurs conquêtes en Aſie. Barbarie & ſuperſtition dans ces vaſtes entrepriſes. Tout étoit ſauvage en Amérique, excepté le Mexique & le Pérou. Empire du Mexique. Fernand-Cortez y pénètre avec très-peu de monde. Terreur qu'il inſpire. Il force l'empereur Montezuma de ſe ſoumettre. On veut en vain le dépouiller du commandement. Une violence révolte les Mexicains. Fin tragique de Montezuma. Cortez aſſiégé dans Mexico. Il rentre vainqueur dans cette ville, & ſubjugue l'empire. Supplice de l'empereur Guatimozin. Cortez mal récompenſé. Trois aventuriers entreprennent la conquête du Pérou. Les Incas; leurs ouvrages, &c. Mœurs des Péruviens. Particularités de cette conquête. L'Inca brûlé. Les conquérans acharnés les uns contre les autres. Maladie honteuſe & autres maux que nous devons à l'Amérique. Découvertes faites en différens temps.

CHAPITRE IV.

Mœurs des Américains ſauvages, 103

GOUVERNEMENT des ſauvages. Point de peine réglée pour le crime. Leurs mœurs, moitié douces, moitié féroces. Mariages, éducation, &c. Idées religieuſes. Induſtrie humaine développée au Mexique & au Pérou. Les ſauvages, plus remarquables.

CHAPITRE V.

Louis XII & Ferdinand le Catholique, juſqu'à la ligue de Cambrai. — Alexandre VI, 108

LOUIS XII monte ſur le trône. Il veut répudier ſa femme, pour épouſer l'héritière de Bretagne. Alexandre VI accorde tout, & ſon fils Borgia eſt récompenſé. Conquête du Milanès ſur Ludovic Sforce. Ligue avec Ferdinand le Catholique pour la conquête de Naples. Gonſalve de Cordoue. La conquête reſte aux Eſpagnols. Mort d'Alexandre VI. Fortune caduque de Céſar Borgia. Le cardinal d'Amboiſe veut être pape; ce qui cauſe un grand malheur. Traité de Blois, qui tendoit à démembrer la France. Fin de la reine Iſabelle en Caſtille. Troubles après ſa mort. Ferdinand a la régence. Le cardinal Ximénès

fait la conquête d'Oran. Il fait des établiſſemens pour les lettres. Entrepriſes ambitieuſes de Jules II.

CHAPITRE VI.

DEPUIS la ligue de Cambrai contre Veniſe, juſqu'à la fin de Louis XII. — Jules II, 116

GOUVERNEMENT de Veniſe, depuis ſon origine au cinquième ſiècle. Tribuns. Doge. Grand-conſeil. Ariſtocratie héréditaire en 1289. Conſeil des Dix. Inquiſiteurs d'état. Veniſe gouvernée par la terreur; mais d'une manière invariable. Ambition de cette république. Elle irrite l'empereur Maximilien, & bat ſes troupes. Ligue de Cambrai. Veniſe refuſe le ſecours du Turc. Louis XII force les Vénitiens de s'humilier. Jules II trahit les alliés; détache de la ligue Ferdinand, & prend d'aſſaut la Mirandole. Scrupules pernicieux en France. On perd le Milanès & Gènes. Concile de Piſe contre le pape. Ferdinand uſurpe la Navarre, en vertu d'une excommunication. Mort de Jules II. Succès de ſes entrepriſes. Léon X lui ſuccède. Henri VII avoit affermi ſon autorité en Angleterre. Simnel & Perkin. Henri VIII. Ligue contre Louis XII. Invaſion en Picardie & en Bourgogne. Dijon ſauvé. Paix de Louis avec le pape & avec l'Angleterre. Sa mort. Bonté & fautes de Louis XII.

CHAPITRE VII.

COMMENCEMENS de François I, juſqu'à la naiſſance du luthéraniſme, 128

FRANÇOIS I ſe livre au goût des conquêtes. Odieuſe vénalité des charges. Bataille de Marignan contre les Suiſſes. Mort de Ferdinand le Catholique. Reproches qu'il mérite. Les Napolitains refusèrent malgré lui l'inquiſition. Il laiſſe toutes ſes couronnes à Charles qu'il n'aimoit point. Régence de Ximenès. Il abaiſſe les grands. Mort de l'empereur Maximilien, qui avoit voulu être pape. Cercles d'Allemagne. Chambre impériale. Conſeil Aulique. Exactions de la cour de Rome en Allemagne. Circonſtances critiques pour le pape. Concordat de Léon X & de François I en 1516.

CHAPITRE VIII.

LE luthéraniſme s'établit ſous le pontificat de Léon X, 135

LÉON X fait vendre des indulgences. Luther s'élève avec audace contre l'abus. On l'irrite imprudemment, au lieu de le calmer. Il ne ménage plus rien. Le pape le condamne avec rigueur. Sa bulle & les décrétales brûlées. Progrès rapides du luthéraniſme. La ſcience

de ſes théologiens y contribua beaucoup. Eraſme n'avoit pas tort dans ſes jugemens. Il eſt vrai qu'une réforme étoit extrêmement difficile. Mais le pape s'aveugloit étrangement. On fourniſſoit matière de mépriſer les bulles & les excommunications. La raiſon ſeule auroit produit peu de changement. Véritables cauſes de la révolution. Le fanatiſme arma bientôt les Suiſſes, & les payſans d'Allemagne. Anabaptiſtes.

CHAPITRE IX.

RÉVOLUTIONS dans le Nord, ſur-tout en Suède & en Danemarck, 144

MARGUERITE de Waldemar unit la Suède, le Danemarck & la Norwége. Après ſa mort, l'union fut rompue. Chriſtian II. Troll, primat de Suède, cabale pour le tyran. Perfidie de Chriſtian. Le ſénat de Suède maſſacré. Guſtave-Vaſa délivre la Suède. Vengeance atroce du tyran. Les Danois détrônent Chriſtian par une ſentence du ſénat. Changement de religion dans le nord, exécuté facilement. Moſcovie & Pologne. Les Jagellons. Gouvernement polonois plein de vices. La Pruſſe ſous l'ordre Teutonique. Albert de Brandebourg la partage avec le roi de Pologne.

DIXIÈME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT,

EMPEREUR.

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE. -- CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519, juſques vers 1560.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLECTION de Charles-quint. Ses guerres juſqu'à la bataille de Pavie, 152

IDÉE de cette époque. Qualités de Charles-quint. Il eſt roi d'Eſpagne en 1516. Révolte ſagement appaiſée. Charles eſt élu empereur, malgré François I. Capitulation qu'on lui fait ſigner. Il n'envoie point à Rome l'ambaſſade d'obédience. Il tint cependant enſuite la bride & l'étrier du pape. Rivalité de Charles & de François. Wolſey, miniſtre d'Angleterre. Le roi de France & l'empereur le gagnent tour à tour. Variations politiques de Léon X. La Navarre priſe & repriſe. Le Milanès & Gènes perdus pour la France. Les plaiſirs & les diſſipations de la cour, cauſes des malheurs. Adrien VI ſuccède à Léon X. Charles regagne Wolſey. Conduite du nou-

veau pape. Grande ligue contre la France. Le connétable de Bourbon perſécuté. Il embraſſe le parti de Charles-quint. Bonnivet battu en Italie. Mort du célèbre chevalier Bayard. Siège de Marſeille, levé. Nouvelles fautes de François I. Bataille de Pavie, où il eſt pris. C'étoit le fruit d'une témérité inexcuſable. Ligue contre l'empereur. L'alliance de l'Angleterre eſt rompue.

CHAPITRE II.

TRAITÉ de Madrid, ſans exécution. — Traite de Cambrai. — Divorce de Henri VIII, & ſchiſme d'Angleterre, 167

CONDITIONS preſcrites par Charles-quint à François I. Traité de Madrid. Ce traité ne s'exécute point du tout. Bourbon aſſiége Rome. Elle eſt ſaccagée. Hypocriſie de l'empereur. Cartels & démentis entre deux grands monarques. Défection funeſte d'André Doria. Traité de Cambrai. Henri VIII ſe prépare au divorce. Sa paſſion pour Anne Boleyn. Clément VII le trompe. Diſgrace de Wolſey. Les théologiens approuvent le divorce par une mauvaiſe raiſon. Catherine d'Aragon répudiée. Innovations religieuſes. Cependant Henri craignoit de rompre avec Rome. La précipitation du pape cauſe le ſchiſme. Progrès des Turcs, ſous Soliman II. Priſe de Rhodes. Hongrie & Bohême diſputées à l'archiduc Ferdinand. Progrès des ſectes, ennemies de l'égliſe romaine.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

AFFAIRES du luthéraniſme depuis la diète de Worms. -- Charles quint vainqueur des Turcs, 177

DIÈTE de Worms, où Luther comparut. Comment il échappa aux catholiques. Adrien VI exhorte à le pourſuivre; & fait des aveux ſinguliers. Opérations remarquables de la diète de Nuremberg. Mariage de Luther avec Catherine de Bore. Progrès de la réforme pendant la guerre de l'empereur avec Clément VII. Diète de Spire, d'où vient le nom de *proteſtans*. Confeſſion d'Augsbourg. Décret ſévère contre les réformés. Ils ſe liguent à Smalkalde. Ferdinand, élu roi des Romains. Liberté de conſcience, accordée à cauſe des Turcs. Elle procure un grand avantage ſur Soliman. Barberouſſe, uſurpateur de Tunis. Charles-quint le défait. Sac de Tunis. Traité avec Muley-Haſcen. Négociations de François I, manquées. Zèle qu'il affecte contre les religionnaires, auxquels il s'étoit montré favorable. Il cherche les moyens de réunir les eſprits. Il reprend ſes deſſeins ſur le Milanès. Il ſe laiſſe amuſer, quand il faut agir.

CHAPITRE IV.

INVASION en France par Charles-quint. — Alliance de François I avec les Turcs. — Trève de Nice. — Révolte des Gantois, 187

CHARLES-QUINT veut conquérir la France. La Provence envahie & délivrée. Invaſion auſſi inutile en Picardie. L'empereur cité au Parlement. Soupçons téméraires, jetés ſur lui au ſujet de la mort du dauphin. Alliance de François I avec les Turcs. Elle ne réuſſit point. Entrevue & trève de Nice. Mariage d'Ottavio Farnèſe. Aſſaſſinat d'Alexandre de Médicis. Charles-quint ne peut obtenir de l'argent des *cortès*. Il en exclut le clergé & la nobleſſe. Hauteur & indépendance des grands d'Eſpagne. Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas. Charles obtient le paſſage en France. Il dompte & punit les Gantois. Il manque de parole au roi.

CHAPITRE V.

CONCILE général convoqué par le pape Paul III. — Suite de troubles & de guerres. — Traité de Crépi. — Tyrannie de Henri VIII, 196

CONDUITE de Paul III, à l'égard des affaires de religion. Projets de concile. Conférence infructueuſe de Ratisbonne. Recès condamné par le pape, & déſagréable

aux proteſtans. Ferdinand perd une partie de la Hongrie. Entrepriſe de Charles-quint ſur Alger. Nouveau ſujet de guerre pour François I. Ses alliances. Il avoit aliéné les proteſtans, & Henri VIII. Henri ſe ligue avec l'empereur. Cinq armées françoiſes. Première campagne, ſans ſuccès. Siège de Nice, levé par les François & les Turcs. Hardieſſe des proteſtans d'Allemagne. L'empereur les gagne, en leur laiſſant la liberté de religion. Victoire inutile de la France à Cériſoles. Les ennemis perdent le temps à faire des ſièges. Traité de Crépi entre Charles & François. Mort du jeune duc d'Orléans, qui déconcerte les meſures priſes pour la guerre. Henri VIII fait la paix, n'ayant preſque rien gagné. Ce prince, eſclave de ſes paſſions; ſes ſix mariages. Il dictoit au parlement des lois abſurdes & ſanguinaires. Ses caprices tyranniques en fait de religion. Ce qu'il vouloit qu'on retint de l'égliſe romaine. Morus & Fisher exécutés.

CHAPITRE VI.

COMMENCEMENT du concile de Trente.— Guerre contre les proteſtans d'Allemagne.— Fin de François I & de Henri VIII, 209

LES catholiques demandoient toujours un concile. Paul III, occupé de ſa famille, convoque néanmoins le concile de Trente. Les proteſtans refuſent de s'y ſoumettre. L'empereur ceſſe de les ménager. Mais leur parti groſſiſſoit. Commencement du concile. Inveſti-

ture de Parme. Premiers décrets, ſur l'écriture & la tradition. Le pape les irrite, en dépoſant l'archevêque de Cologne. Charles-quint ſe ligue contre eux avec Paul III. Conditions du traité, contraires à ſes proteſtations publiques. Le pape révèle imprudemment le ſecret. Forces redoutables des proteſtans. Pluſieurs cependant s'étoient détachés de la ligue. Ils écrivent, au lieu d'attaquer promptement. Fermeté hardie de l'empereur. Il prévoit leurs diviſions. Maurice de Saxe envahit l'électorat de ſon couſin. Les confédérés ſe diviſent, & demandent grace. La Saxe repriſe par l'électeur. Paul III, jaloux, retire ſes troupes. Conjuration de Fieſco à Gênes. François I meurt, en ſe préparant à rétablir l'équilibre. Ses bonnes & mauvaiſes qualités. Protection accordée aux lettres & aux arts. Barbarie, ſous prétexte de religion en Provence. La Bretagne réunie à la couronne. Mort de Henri VIII.

CHAPITRE VII.

CHARLES-QUINT opprime la liberté germanique. — Henri II, roi de France. — Suite du concile de Trente. 221

CHARLES-QUINT envahit la Saxe. L'électeur Jean Frédéric défait à Mulhauſen, & priſonnier. Il eſt condamné à mort, ſans être ébranlé. Par complaiſance pour ſa famille, il cède l'électorat. Le landgrave de Heſſe ſe ſoumet. On le retient priſonnier par trahiſon. Deſpotiſme révoltant de l'empereur. Il rétablit le culte

romain à Augsbourg, & parle pour le concile. Mais le concile alloit ſe diſſoudre. Aſſaſſinat de Pierre Louis Farnèſe. L'*interim* de l'empereur, publié dans la diète d'Ausbourg. Les deux partis devoient en être mécontens. La terreur le fait exécuter. Paul III veut réunir Parme & Plaiſance au ſaint ſiège. Ottavio Farnèſe lui réſiſte. Mort du pape. Société naiſſante des jéſuites. Commencemens de Jules III. Il raſſemble le concile de Trente. Charles-quint veut avoir Parme. L'Angleterre ſous Édouard VI, n'inquiétoit point la France. Henri II prend la défenſe de Farnèſe. Déciſions importantes du concile, quoique peu nombreux. Nouveaux traits du deſpotiſme de l'empereur.

CHAPITRE VIII.

MAURICE de Saxe humilie Charles-quint. — Henri II prend & conſerve les Trois-Évêchés. 231

POLITIQUE adroite de Maurice de Saxe. Il eſt nommé général contre Magdebourg. Il force cette ville luthérienne, & regagne la confiance des luthériens. Ligué avec la France, il diſſimule toujours. Il trompe même l'habile Granvelle. Il ſe déclare enfin. Manifeſte de Henri II. Conquête des Trois-Évêchés. L'empereur s'enfuit d'Inſpruck. Conférences de Paſſaw. Conditions impoſées à Charles-quint. Le roi de France abandonné de ſes alliés. Le concile encore rompu. Quelles avoient été les demandes des proteſtans.

Grands préparatifs pour reprendre les Trois-Évêchés. Le duc de Guiſe ſe prépare à défendre Metz. L'empereur lève le ſiège. Ses pertes en Italie. Mort du fameux Maurice de Saxe. Sa branche [Albertine] demeure en poſſeſſion de l'électorat. Mort de Jean Frédéric. Événemens de guerre. Strozzi & Montluc. Complot des cordeliers de Metz. Punition des coupables.

CHAPITRE IX.

RÈGNE de Marie en Angleterre. — Paul IV remue l'Europe par ambition. — Abdication de Charles-quint. 243

MARIE avoit ſuccédé à Édouard VI en Angleterre. Son mariage avec Philippe II, déſagréable aux Anglois. Le catholiciſme rétabli. Perſécution de Marie & de Philippe. D'où venoit cet eſprit de perſécution parmi les chretiens. Les hétérodoxes le prirent comme les autres. Maux qui en réſultent néceſſairement. Diète d'Ausbourg où ſe fait la paix de religion. Articles du recès. Il devoit offenſer la cour de Rome, qui vouloit décider ſeule. Paul IV [Caraffa] d'abord religieux auſtère. Il change de mœurs à quatre-vingt ans. Sa dureté & ſa hauteur. Il menace l'empereur & ſe ligue avec la France. Abdication de Charles-quint en faveur de ſon fils. Diſcours qu'il lui tient à Bruxelles.

CHAPITRE X.

GUERRE de Henri II avec Philippe II, excitée par Paul IV. --- Mort de Charles-quint. 252

CHARLES-QUINT conclut une trève avec la France. Mais l'ambition de Paul IV & des Guiſes rallume la guerre. Démarches violentes du pape. Scrupules de Philippe II. Le duc de Guiſe échoue dans la guerre de Naples. Siège de Saint-Quentin. Le duc de Savoie défait Montmorenci. Philippe profite peu de la victoire. L'Eſcurial bâti par vœu. Paul IV fait la paix avec l'Eſpagne, & l'humilie. Le duc de Guiſe prend Calais. Priſe de Thionville. Bataille de Gravelines. Tout ſe diſpoſe à la paix. Charles-quint laiſſe, malgré lui, l'empire à ſon frère Ferdinand. Oppoſition de Paul IV aux actes de la diète. Ce qu'il exigeoit de l'empereur. Retraite de Charles-quint dans un monaſtère. Il meurt dans la mélancolie & dans la dévotion, âgé de quarante-neuf ans. Son activité & ſes talens. Il auroit dû ſuivre une autre route. Ses ſentimens ſur la perſécution. Zèle violent de Philippe II, pour la Catholicité.

CHAPITRE XI.

ÉLISABETH règne en Angleterre, & change la religion. --- Paix de Cateau-Cambresis. --- Fin de Henri II & de Paul IV. 263

ÉLISABETH succède à Marie en Angleterre. Paul IV la traite indignement. Elle change la religion avec prudence. Avantages politiques de la réforme. Combien le pélerinage seul de saint Jacques nuisoit au royaume. Conduite de Philippe II avec Élisabeth. Négociations de Cateau-Cambresis. Traité avec Elisabeth, qui abandonne Calais. Traité avec Philippe II. La France cède beaucoup; on colore ces unions par deux mariages. Mort de Henri II. Son zèle outré & funeste. Mort de Paul IV, détesté à Rome. Pie IV.

CHAPITRE XII.

FIN du concile de Trente. --- Sa discipline, rejetée en France. --- Socinianisme, Littérature, &c. 270

ON demandoit en France un concile national. Propositions faites au pape par Catherine de Médicis. Pie IV rassemble le concile de Trente. Ne pouvant y attirer les protestans, il propose d'armer contre eux. Plaintes des François contre le concile. Influence des légats &

des Italiens. Beaucoup d'intrigues & de diſputes. Décret propoſé pour la r formation des princes. Oppoſition des François, à laquelle on a peu d'égard. Toutes les conſtitutions ſur les immunités eccléſiaſtiques, confirmées. Autres décrets contraires au droit commun ou au droit civil. Sur le mariage. Sur la profeſſion religieuſe. Diſputes ſur la preſeance. Établiſſement des ſeminaires, utile, mais imparfait. Pie IV confirme le concile avec précipitation. Comment il fut reçu dans les états. Maximilien II demande le mariage des prêtres. Le concile & l'*index* ne font que choquer les proteſtans. Origine du ſocinianiſme, qui rejette les myſtères. Lélio & Fauſte Socin. Gens de lettres de ce tems. Raphaël & Michel-Ange. Ramus perſécuté par les docteurs. Imprudence des zélateurs paſſionnés.

ONZIEME ÉPOQUE.

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

SOULÈVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II.--L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ELISABETH.

Depuis l'an 1559, juſqu'au règne de Henri IV.

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE de François II. --- Commencement des troubles de religion en France. 282

DEVOIR pénible & dangereux d'un hiſtorien. Factions à la cour de France. Catherine de Médicis. Les Guiſes. Les Bourbons. Montmorenci. Progrès du proteſtantiſme ſous le règne de François I. Sous Henri II, le mal s'étoit augmenté. Supplice d'Anne du Bourg, ſous François II. On inquiétoit & irritoit les Calviniſtes. Conjuration d'Amboiſe. Aſſemblée où Coligni préſente une requête des ſectaires. Diſcours de deux évêques modérés. Plaintes & demandes de Coligni.

Oppoſition des Guiſes. Le roi de Navarre & le prince de Condé, mandés aux états d'Orléans. Procès de Condé.

CHAPITRE II.

COMMENCEMENS de Charles IX. --- Première guerre civile de religion. 291

CHARLES IX ſuccède à François II. Politique de la reine mère. Changemens à la cour. Le chancelier de l'Hôpital. Édit de Romorantin. Diſcours du chancelier aux états. Point d'harmonie dans les états. Ordonnances qu'on fit alors. Colloque dangereux de Poiſſi. Audace de Lainez. L'évêque de Paris & l'univerſité contre les jéſuites. Le roi de Navarre ſe joint au triumvirat. Aſſemblée de magiſtrats, pour rétablir l'ordre & la paix. Le chancelier y parle en faveur de la tolérance. Édit modéré, enregiſtré par force. Le maſſacre de Vaſſy arme les calviniſtes. Première guerre civile, atroce. Siège de Rouen. Bataille de Dreux. François, duc de Guiſe, aſſaſſiné par Poltrot. Pacification favorable aux calviniſtes. Le Havre repris aux Anglois.

CHAPITRE III.

MARIE STUART, juſqu'à ſa priſon. — Révolte des Flamands. — Suite des guerres civiles en France. 302

PROGRÈS du calviniſme en Écoſſe. Congrégation rebelle. Jean Knox, diſciple de Calvin. Eliſabeth ſoutient les Écoſſois. Traité d'Édimbourg. Changement de religion. Marie Stuart attaquée par le fanatiſme. Elle épouſe Henri Darnley, & s'en repent. Meurtre de Rizio. Meurtre du roi. La reine épouſe Bothwel, & perd la couronne. Elle ſe ſauve en Angleterre, où Éliſabeth la déteſtoit. Sage gouvernement de cette Princeſſe. Philippe II veut envain ſoumettre à l'inquiſition Naples & Milan. Sédition dans les Pays bas. Conférence de Bayonne, qui alarme les proteſtans. Mort de Pie IV. Zèle violent de Pie V. Perſonnages qu'il fait brûler comme hérétiques. Ordonnance contre les courtiſanes. Révolte des *Gueux* en Flandre. On y envoie le duc d'Albe. Jugement de l'inquiſition d'Eſpagne. Les comtes d'Egmond & de Horn, exécutés. Nouvelles guerres de religion en France. Trois batailles perdues par les calviniſtes. Bataille de Jarnac. Traité de Saint-Germain, où ils obtiennent tout ce qu'ils deſirent. Une ſage indulgence eût épargné de grands maux.

CHAPITRE IV.

GUERRE fameuſe avec les Turcs. — Pie V. — La Saint-Barthélemi. — Fin de Charles IX. 314

DISGRACE du chancelier de l'Hôpital, pour une bulle de Pie V. Bulle *In cœna Domini*. Guerre avec les Turcs. Siège de Malte. Mort de Soliman. Les Turcs prennent l'île de Chypre. Ligue de Pie V contre eux. Bataille de Lépante gagnée par Don Juan d'Autriche. Alliance que le pape propoſe aux Arabes & aux Perſans. Contradiction remarquable. Pie V fait un grand-duc de Toſcane. Fauſſes raiſons pour autoriſer cette démarche. On continue de forcer les conſciences. Mariage du roi de Navarre avec la ſœur de Charles IX. Lettre à l'amiral de Coligni. Soupçons des proteſtans. Maſſacre de la Saint-Barthélemi. Cette barbarie autoriſée & célébrée. Les calviniſtes deviennent plus redoutables. Mort de Charles IX.

CHAPITRE V.

COMMENCEMENS du règne de Henri III. — Continuation des troubles dans les Pays-bas. 325

HENRI III perd bientôt ſa réputation. Faction des politiques. Le roi de Navarre uni au duc d'Alençon. Mort du cardinal de Lorraine. Fauſſeté de ſon zèle. Cinquième édit de pacification, le plus favorable aux

calviniſtes. Philippe II, principale cauſe de tous les maux. Les Mauriſques perſécutés & rebelles. Le duc d'Albe continue ſes cruautés. Révolte entière des Hollandois. Gouvernement de Réqueſens. Don Juan d'Autriche lui ſuccède. Les Flamands ſe réfugient en Angleterre.

CHAPITRE VI.

NAISSANCE de la Ligue. — Philippe II s'empare du Portugal, & perd les Provinces-unies. 332

DÉBAUCHES & hypocriſie de Henri III. Confréries de pénitens. Naiſſance de la Ligue. Les confédérations des proteſtans, moins étranges. États de Blois. Le roi ſe déclare chef de la Ligue. Encore un édit de pacification. La conduite du roi annonce de nouveaux troubles. Quatre princes déchirent les Pays-bas. Sébaſtien, roi de Portugal, tué dans une expédition d'Afrique. Le cardinal Henri lui ſuccède. Après la mort de Henri, Philippe II s'empare de cette couronne. Têtes illuſtres miſes à prix. Union d'Utrecht, qui ne pouvoit ſe ſoutenir par elle-même. Les états-généraux déclarent Philippe II, déchu de la ſouveraineté. Philippe, ſe fondant ſur une diſpenſe du pape, rendoit caduc le ſerment de ſes ſujets. Fin malheureuſe du duc d'Anjou. Il avoit été ſur le point d'épouſer Éliſabeth. Aſſaſſinat du prince d'Orange.

CHAPITRE VII.

La ligue éclate contre les Bourbons. — Excès de Sixte-Quint. — Procès de la reine d'Écoſſe. — Éliſabeth triomphe de l'Eſpagne. 344

Les Ligueurs ſe déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne. On conſulte le pape Grégoire XIII, avant de ſe révolter. Fin de ce pontificat. Sixte V. Le cardinal de Bourbon ſe déclare chef de la Ligue. Traité de Nemours, à l'avantage des Ligueurs. Bulle de Sixte-quint contre les Bourbons. Proteſtation de Henri IV affichée à Rome. Sentimens du pape ſur ce prince & ſur Éliſabeth. La bulle excite une double guerre civile. Politique d'Éliſabeth, à l'égard de la reine d'Écoſſe. Elle la retient priſonnière. Mouvemens en faveur de Marie. Les catholiques font des complots, & en ſont punis. La doctrine du tyrannicide réduite en pratique. Parry veut tuer la reine. Ballard & Babington ſuivent ſes traces. Procès de Marie Stuart. Sur quelles preuves on la condamne. Diſſimulation hypocrite d'Éliſabeth. Marie eſt exécutée. Éliſabeth ſoutient les Provinces-unies. Les Anglois deviennent redoutables ſur mer. Sixte-quint donne l'Angleterre au roi d'Eſpagne. Flotte *invincible* pour la conquérir. Prudence & courage de la reine dans le péril. L'armement eſpagnol eſt preſque détruit. Comment cette nouvelle eſt reçue en Eſpagne.

CHAPITRE VIII.

LIGUE des Seize.— Aſſaſſinat des Guiſes.— Fin de Sixte-quint. 358

LIGUE des Seize à Paris. Henri III obligé de faire la guerre à ſon héritier. Le duc de Guiſe triomphant. Demandes ſéditieuſes des princes Lorrains. Inquiſition, & concile de Trente. Guiſe, maître de la capitale. Édit de réunion dicté au roi. On veut lui impoſer des obligations encore plus dures. Il fait aſſaſſiner le duc & le cardinal de Guiſe. Il retombe dans ſa foibleſſe. Mort de Catherine de Médicis. Fanatiſme des Seize. Le parlement conduit en priſon. Réconciliation des deux rois. Monitoire de Sixte V. Il eſt publié dans quelques villes. Siège de Paris. Le roi aſſaſſiné par Jacques Clément. Mort de Sixte-quint. Traits de ſon pontificat. Projet ſur Naples. Mépris pour Henri III. Mot d'Éliſabeth ſur ce pape. Urbain VII & Grégoire XIV.

Fin de la Table des Matières du troiſième Volume.

180399